

TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10 619

40 PAGES

— JEUDI 22 MARS 1979

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,85; Côte-d'Ivoire, 155 F CFA; Danemark, 3,75 kr.; Espagne, 50 pes.; Grande-Bretagne, 25 p.; Grèce, 25 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 400 l.; Liban, 250 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 27 esc.; Sénégal, 150 F CFA; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 16 din.

Tarif des abonnements page 26

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

La reprise de la production industrielle en France se confirme : + 0,7 % en janvier

LIRE PAGE 38

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

LE CABINET ÉLECTORAL DE M. ANDREOTTI

Après sept semaines de crise, M. Giulio Andreotti est parvenu à former son cinquième gouvernement, qui a prêté serment le 21 mars au Quirinal. Mais il n'obtiendra très probablement pas la confiance des Chambres et aura pour fonction essentielle de préparer des élections anticipées. Communistes et socialistes ne donneront même pas leur appui extérieur à ce qu'ils appellent un « cabinet électoral » ou, avec dérision, un « governetto » (« gouvernicule »).

Seuls les sociaux-démocrates et les républicains ont accepté de constituer une majorité avec la démocratie chrétienne, ressuscitant une formule « tricolore » que l'Italie n'avait pas connue depuis dix-sept ans. A cela près, la principale caractéristique de ce cabinet, comme des précédents, c'est l'équilibre des courants internes de la démocratie chrétienne. Le plus grand nombre possible de ministres est donc resté en poste. Seuls, les « techniciens » ont été sacrifiés afin de donner des places aux deux partis alliés.

Pour rester dans la majorité parlementaire, le parti communiste voulait au minimum introduire des « indépendants de gauche » dans le gouvernement et dire son mot dans le choix des ministres — c'est-à-dire casser les traditionnels dosages de tendances, — enfin, participer à tous les pouvoirs régionaux. Il n'avait aucune chance d'être entendu et le savait parfaitement.

Les socialistes ont entretenu l'incertitude jusqu'au dernier moment. Leurs voix n'étaient pas indispensables en théorie, si le groupe de droite Démocratie nationale soutenait M. Andreotti. Mais celui-ci a refusé ce soutien. Dès lors, l'abstention socialiste ne suffisait pas, au moins pour le Sénat. Et le problème de fond demeure : peut-on gouverner l'Italie en 1979 avec les deux partis de gauche dans l'opposition ?

Ce sera le thème d'une campagne électorale déjà commencée en fait : l'Italie s'oriente-t-elle vers un retour au centre-gauche préfiguré par l. nouveau cabinet ou vers une « union nationale » encore plus étroite qu'hier ? Anticipant l'issue des débats de confiance, les partenaires discutent de la date des législatives. Les socialistes veulent les faire coïncider avec les élections européennes du 10 juin. Or les deux scrutins n'ont en commun ni les collèges, ni la durée de la consultation (un jour et demi pour les législatives), ni meme les électeurs, puisque les citoyens italiens résidant dans la Communauté peuvent voter sans se déplacer pour les élections européennes, mais non pour les législatives.

Aucune de ces difficultés n'est insurmontable, si la démocratie chrétienne le veut. Mais il ne faut pas dissoudre le Parlement trop tôt. La loi ne fixe qu'un délai de quarante-cinq jours entre la dissolution et l'élection. Plus l'ouverture du débat parlementaire est retardée, plus le débat lui-même s'allonge, plus on gagne de temps pour faire voter le 10 juin. Or les socialistes redoutent les législatives, mais attendent beaucoup du scrutin européen ; ils font remarquer que la lassitude déjà grande des Italiens s'accroîtrait s'ils devaient voter deux fois à quelques semaines d'intervalle, ce qui ôterait tout intérêt aux élections européennes.

Depuis sept semaines, les partis sont en pleine spéculation de couloirs. Ils ne parlent plus ni de chômage ni de reconversion industrielle, thèmes qui paraissaient si urgents en janvier. Ce n'est pas le débat parlementaire de pure forme au cours duquel M. Andreotti proposera un plan triennal rafistolé qui remettra à leur vraie place les problèmes du pays.

(Lire nos informations page 4.)

Lire page 2

M. Carter et le Congrès

LA PRÉSIDENCE ENCHAINÉE

par MAURICE DUVERGER

Les combats au Kurdistan

Téhéran s'efforce de prévenir une épreuve de force avec les autonomistes

Malgré les appels au calme, des combats sporadiques se poursuivent au Kurdistan iranien. L'ayatollah Taleghani, l'une des personnalités libérales de la hiérarchie religieuse chiite, s'est rendu, ce mercredi matin 21 mars, à Sanandaj, chef-lieu du Kurdistan. Il a l'intention d'agir en médiateur entre les insurgés et les représentants du gouvernement. Si le conflit n'est pas rapidement désamorcé, le risque grandira d'une confrontation majeure entre les Kurdes et le pouvoir central.

D'autre part, le mouvement des Fedayin Khalk (de tendance marxiste) a annoncé, mardi, son intention de boycotter le référendum du 30 mars sur l'instauration d'une « République islamique » pour marquer son opposition au libellé de la question posée. Ce « référendum unilatéral », explique un communiqué, constitue « une insulte à la révolution iranienne ».

Hélicoptères contre insurgés

De notre envoyé spécial

Sanandaj (Kurdistan iranien). — La trêve de Nowrouz (le nouvel an persan) n'aura pas lieu au Kurdistan. Ce mercredi matin 21 mars, les habitants de Sanandaj ont été réveillés par le fracas des tirs d'armes automatiques. Mardi, pour la troisième journée consécutive, d'épisodiques et sanglants affrontements avaient opposé des miliciens kurdes, qui contrôlent la ville, aux unités de l'armée assiégées dans une partie de leurs cantonnements. La longue route, creusée au flanc des collines, qui mène de Kermanchah à Sanandaj est, elle aussi, contrôlée par les partisans kurdes revêtus de leur costume national, qui soumettent les voitures à une fouille minutieuse.

Il est difficile pour le moment de faire le bilan des victimes ; les deux hôpitaux regorgent de blessés et, selon une estimation modérée, le nombre des morts dépasserait la cinquantaine. Certaines victimes ont été atteintes par des balles de 20 millimètres tirées des hélicoptères qui, par groupes de trois, survolent la ville depuis lundi presque sans interruption, arrosant parfois de leurs tirs meurtriers les combattants kurdes.

A l'origine des affrontements sanglants, se situe la rivalité entre les deux dirigeants religieux de la ville, l'ayatollah Safdari (chiite) et M. Ahmed Moftizadeh (sunnite), lequel était considéré, il y a encore deux semaines, comme le représentant de l'ayatollah Khomeiny, avec lequel il a toujours entretenu d'étroites relations.

JEAN GUEYRAS.

(Lire la suite page 7.)

La tension sociale

• Durcissement gouvernemental envers les syndicats du secteur public

• Divergences entre confédérations ouvrières et partis politiques

Alors que la C.G.T. prépare activement la marche du 23 mars sur Paris et recueille parfois l'appui des syndicats C.F.D.T., les prises de position du P.S. en faveur de cette action nationale et les répliques des dirigeants cédétistes continuent à provoquer des remous dans les états-majors parisiens, tant politiques que syndicaux. Face à ces querelles et aux divergences entre C.G.T. et C.F.D.T., dans la sidérurgie comme à la S.F.P. et à l'E.G.F., les membres du gouvernement paraissent durcir leur attitude, dénonçant les grèves en cours tout en adoptant une politique très restrictive d'évolution des salaires dans le secteur public et nationalisé.

Dans la sidérurgie — qui dépend désormais des pouvoirs publics, — les négociations piétinent également. Après l'entrevue avec la direction de Sacilor-Sollac, mardi, les syndicats devaient rencontrer, mercredi, la direction d'Usinor. « Pour faire pression sur ces négociations », une cinquantaine de salariés C.F.D.T. ont bloqué, mercredi matin 21 mars, la production d'oxygène qui alimente les usines du bassin de Longwy.

Lire page 37 l'article de Jeanine Roy.

La « marche des sidérurgistes »... et celle des usagers

On ne sait plus à quelle place « la marche des sidérurgistes » du 23 mars figurera dans les annales syndicales. L'orchestration politique de l'idée — qui se présentait au départ comme une manifestation classique de travailleurs menacés par le chômage — conduit en tout cas à une belle cacophonie.

La C.G.T., qui tient la baguette, voit fondre les participants des autres centrales syndicales C.F.D.T. et F.O., mais note, en revanche, l'arrivée de recrues attendues (P.C.), et d'autres qui le sont moins (P.S.). M. Edmond Maire proteste contre cet amalgame douteux qui, selon lui, fleure bon ses « cantonales », alors que M. Bergeron pense surtout à une manœuvre contre les élections européennes.

A l'heure où l'opposition et la majorité affichent leur division, cette fracture syndicale, qui n'est pas nouvelle, certes, ne peut évidemment aider à la franche confrontation avec les pouvoirs publics et les industriels sur la réadaptation de l'industrie sidérurgique et ses conséquences sociales.

Même ambiance à la télévision, où la C.F.D.T. ne s'est pas associée à la grève lancée mardi par la C.G.T., aux P.T.T., où Force ouvrière ne participe pas aux mouvements d'arrêts de travail lancés par la C.G.T. et la C.F.D.T.

L'opinion ne peut que ressentir un malaise devant ces discussions de boutique, alors qu'elle n'avait pas manqué d'être favorablement impressionnée par les résultats des discussions sur l'indemnisation du chômage avec le C.N.P.F., où toutes voix des représentants des travailleurs confondues, on avait redonné ses meilleures chances à la négociation collective.

PIERRE DROUIN.

(Lire la suite page 37.)

La réorganisation du ministère de la culture

Décloisonnement et regroupements

A la suite du conseil des ministres du mercredi 21 mars, un décret devait être prochainement publié portant réorganisation du ministère de la culture et de la communication.

Les nouvelles structures proposées par M. Jean-Philippe Lecat se caractérisent par deux innovations principales : la mise en place d'une délégation à la création, aux métiers artistiques et aux manufactures, qui regroupera plusieurs services actuellement dispersés, et celle d'une mission de développement culturel, qui aura notamment la tutelle des maisons de la culture et autres établissements d'action culturelle, jusqu'ici rattachés à la direction du théâtre. Celle-ci est transformée en direction du théâtre et des spectacles, et son titulaire, M. Guy Brajot, devient directeur de l'administration générale, en remplacement de M. Jean Castarède, qui est chargé d'une mission d'étude sur le rôle de l'audiovisuel dans la diffusion de la culture.

Nommé il y a pratiquement un an ministre de la culture et de la communication, M. Jean-Philippe Lecat avait aussitôt fait savoir qu'avant de définir une nouvelle politique culturelle, il entendait se doter d'un instrument capable d'en assurer l'exécution. C'est désormais chose faite : le ministre, dit-on rue de Valois, disposera d'un *« tableau de bord simple et clair »* et saura *« sur quel bouton appuyer »*.

Depuis l'arrivée de M. Lecat, les structures du ministère ont en fait été déjà modifiées à deux reprises, la première d'une façon mineure avec la tutelle conjointe du ministère de la jeunesse et des sports sur les maisons de la culture et les établissements d'action culturelle, disposition restée pour l'essentiel lettre morte ; la deuxième d'une manière plus importante avec le rattachement de la direction de l'architecture au ministère de l'environnement et du cadre de vie et la création d'une direction du patrimoine.

La réforme soumise au conseil des ministres, longtemps attendue et rendue urgente par la préparation du budget de 1980, transforme profondément l'organisation de la rue de Valois, dont les cellules étaient à la fois trop nombreuses pour mener une action efficace, trop mal coordonnées pour assurer la conception et l'application d'une politique globale et, pour quelques-unes, peu « opérationnelles ».

THOMAS FERENCZI.

(Lire la suite page 28.)

S.O.S. canards boiteux...

Le gouvernement devait examiner, ce mercredi 21 mars, en conseil des ministre, un ensemble de mesures destinées à améliorer le traitement des entreprises en difficulté. M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux, devrait présenter deux projets de loi concernant les tribunaux de commerce et le statut des professions de syndics et d'administrateurs judiciaires. Le premier projet prévoit, pour l'essentiel, un regroupement des compétences des tribunaux de commerce dans les plus importants d'entre eux, les plus petits devenant des antennes locales. Le second projet vise à établir une stricte séparation entre la profession de syndic et celle d'administrateur judiciaire, et à interdire les cumuls de fonctions.

Par ailleurs, le garde des sceaux devait faire une communication sur la réforme du droit des entreprises en difficulté (prévoyant notamment une extension de la procédure de suspension provisoire des poursuites), qui devrait faire l'objet d'un projet de loi.

I. — L'accident n'existe pas

par VÉRONIQUE MAURUS

Murs beiges, néons, la « salle d'attente » n'est qu'un triste bout de couloir à peine aménagé : deux fauteuils branlants, une table en bois blanc et un porte-manteau « punk » en fer et plastique. Nulle trace d'huissiers. Les bureaux sont à l'avenant ; pas de dorures, peu d'acajou, mais des piles de dossiers partout et des téléphones trépidants. Le secrétariat du CIASI (1) a l'austérité d'un véritable état-major de crise.

Au mur, une carte de France, constellée de pastilles de couleur, marque le champ des opérations.

En rouge, en bleu, en vert et en blanc clignotent tous les « points chauds » de l'industrie nationale. Pour la poignée de hauts fonctionnaires surmenés qui, depuis quatre ans, tentent de colmater les brèches, chacun de ces points est un cas d'espèce : l' « affaire M. » ou le « dossier B. », qu'on classe en quatre catégories — problème réglé, affaire en cours, alertes et cas désespérés — et qu'on dissèque avec un égal cynisme. *« Là ? C'est foutu. Il n'y a plus de marché. La seule chose à faire, est d'attendre et de dégraisser par étapes... Cette affaire ? Un succès. Elle ne nous a pas coûté un sou et on s'en tire avec un minimum de casse... »*

On jongle avec les millions de prêts, les subventions, les licenciements « nécessaires », les sacrifices demandés aux actionnaires... Pour ces praticiens de la faillite, accoutumés à trancher dans le vif, l'efficacité ne s'embarrasse guère de sentiments. Une entreprise malade, quoi de plus naturel après tout ?

(Lire la suite page 36.)

(1) Comité interministériel d'aménagement des structures industrielles, créé en 1974 pour coordonner l'action des pouvoirs publics en faveur des entreprises en difficulté.

AU JOUR LE JOUR

LE PRINTEMPS DES AUTRES

Après avoir clairement annoncé que son pays ne reviendrait jamais aux frontières de 1967, que Jérusalem resterait, pour l'éternité, la capitale d'Israël, qu'il n'y aurait jamais d'Etat palestinien en Cisjordanie, et que l'autonomie en territoires occupés s'appliquait aux habitants de ces territoires et non aux territoires de ces habitants, M. Begin se rendra tout naturellement à Washington, pour y signer un traité de paix qu'il ne semble pas interpréter, tout à fait, dans les mêmes termes que le gouvernement égyptien.

Et si cette nouvelle s'est propagée le 21 mars, jour du printemps, c'est sans doute pour donner l'occasion aux Palestiniens de vérifier, une fois de plus, qu'une hirondelle ne fait pas le printemps.

BERNARD CHAPUIS.

« LA MOUETTE », un film de Bellocchio, d'après Tchekhov

Le secret de la simplicité

En portant à l'écran « la Mouette », de Tchekhov, Marco Bellocchio n'a pas cherché à nous éblouir par d'extravagantes idées de mises en scène ou par une « relecture » personnelle de la pièce. Son approche de l'œuvre est humble, fidèle et, somme toute, traditionnelle.

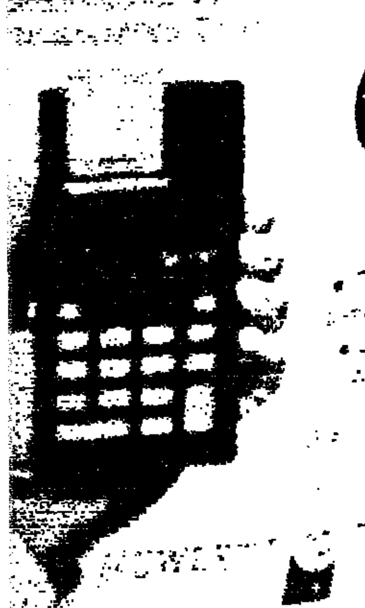
L'espace que la caméra découvre ne dépasse guère les limites du décor théâtral : un lac brumeux, « maléfique », que survolent de grands oiseaux blancs ; un jardin avec des allées obscures, sa véranda tachetée de soleil, comme dans une toile impressionniste ; et, à l'intérieur d'une habitation bourgeoise, quelques pièces mal éclairées et lourdement meublées. Là se noue et se dénoue l'histoire de Nina et de Macha, de Treplev et de Trigorine, une histoire dont le tissu est fait de rêves inaboutis, de bonheurs et de succès illusoires, de brèves rébellions et de longs désespoirs. « Pas d'action, cinq tonnes d'amour », disait Tchékhov. Et aussi : « Il faut que tout soit simple. Tout à fait simple. Ce sont des gens simples, ordinaires... »

De cette simplicité, Marco Bellocchio a retrouvé le secret. Lui, le cinéaste rageur, agressif, qui n'en finissait pas de régler ses comptes avec sa jeunesse bourgeoise (« les Poings dans les poches »), et son éducation religieuse (« Au nom du Père »), lui le révolté, l'iconoclaste, le militant, le voici attentif aux sourds accents de la musique tchékhovienne. Mieux qu'attentif : complice. Car, en remuant le feu sous la cendre, en traquant, par ses gros plans, l'angoisse des personnages, c'est encore de lui-même qu'il donne l'impression de parler. A croire qu'entre le monde de la vieille Russie et son propre passé existent de mystérieuses correspondances.

Cinéma ou théâtre ? Peu importe. Le miracle est ici que la pièce de Tchekhov soit également un film de Bellocchio. Que leurs voix se confondent. Qu'il y ait accord parfait entre deux sensibilités, deux déchirements... Une très belle réussite à laquelle concourt une troupe d'excellents comédiens. Parmi eux, dans le rôle d'Irina, la grande Laura Betti.

JEAN DE BARONCELLI.

(Lire page 19 nos entretiens avec Marco Bellocchio et Laura Betti.)



Le Monde

idées

ÉTATS-UNIS

La politique des droits de l'homme de M. Carter est une parcelle infime d'une vaste entreprise de restructuration de l'idéologie

nous déclare M. Noam Chomsky

Les années 70 sont marquées aux Etats-Unis par une crise idéologique sans précédent. Les sondages montrent que les Américains ont perdu confiance dans leurs institutions, leurs partis, leurs leaders et leur système économique incapable de résoudre les problèmes d'emploi, d'investissement et d'inflation.

La crise globale qui affecte l'ensemble des pays industrialisés ainsi que les politiques de restructuration économique, sociale et idéologique qu'elle suscite feront l'objet d'un colloque international sur « Le nouvel ordre intérieur », organisé à l'université de Paris-VIII Vincennes les 22, 23 et 24 mars, qui réunira plus de quatre-vingts participants parmi lesquels : Samir Amin, Jacques Attali, Jean-Marcel Jeanneney, Michel Foucault, Henri Lefebvre et Noam Chomsky dont nous publions ci-dessous l'entretien qu'il a bien voulu nous accorder.

Le programme et les documents préparatoires du colloque sont disponibles au département d'étude des pays anglophones, Université de Paris-VIII, route de la Tourelle, 75571 Paris CEDEX-12. Téléphone : 374-12-50.

« Quel est le rôle de la politique des droits de l'homme du président Carter dans la mise en place du nouvel ordre international ?

— Les Etats capitalistes doivent être capables d'affronter le tiers-monde uni. Sur ce point fondamental, je ne vois pas de différence entre Brzezinski et Kissinger. Il est par ailleurs logique qu'un homme d'Etat rationnel essaie d'obtenir de ses Etats-clients qu'ils adoucissent les aspects les plus répressifs de leur politique intérieure. Pour son image de marque *internationale*, l'Amérique n'a pas intérêt à ce que le Brésil torture ses prisonniers politiques.

» La politique des droits de l'homme de Carter n'est qu'une parcelle infime d'une vaste entre*prise de restructuration* de tout le système idéologique qui s'est effondré dans les années 60. A l'époque de Kennedy, c'était l'euphorie chez les intellectuels et autres propagandistes. On célébrait l'Amérique — non seulement l'avènement du « siècle américain ». — mais aussi la « bienveillance américaine », qui était devenue le *fondement* idéal de la politique impérialiste. Aujourd'hui, cette image s'est écroulée. Mais, comme les engagements fondamentaux des Etats-Unis sont *inchangés, il est indispensable* de créer une idéologie qui prenne la relève. C'est à cela que sert la « nouvelle moralité » de Carter.

» C'est également cet objectif que sert la vogue Soljenitsyne. Il n'y a rien dans ses *livres* qu'on ne sache depuis vingt ans. Mais, en insistant sur le mal terrifiant de notre principal adversaire — comme si c'était une nouveauté, — on peut présenter l'impérialisme occidental, en particulier l'impérialisme américain, sous un jour plus favorable. Il est frappant que la découverte du goulag se soit produite à la fin de la guerre du Vietnam, au moment où il convenait de détourner l'attention vers d'autres atrocités.

» Il est également révélateur que la campagne en faveur des droits de l'homme — qui se situe au niveau du discours plutôt que de l'action — ait été très vigoureuse en ce qui concerne les violations en Union soviétique, faible ou inexistante à l'endroit des Etats clients des Etats-Unis. Carter a écrit à Sakharov, il a reçu Boukovski, mais il n'est jamais entré en relation avec Mme Allende.

» C'est pour les mêmes raisons que l'on fait une telle publicité — en France et aux Etats-Unis — sur les atrocités qui se sont produites dans les différents pays d'Indochine, au Vietnam et au Cambodge en particulier. A la limite, peu importe que les faits soient vrais ou non. Ce qui compte dans le nouveau système de propagande, c'est de créer un contexte qui montre que la France et les Etats-Unis avaient raison de refuser l'indépendance aux peuples d'Indochine et que ces derniers étaient moins malheureux sous la domination coloniale. Si les atrocités existent, *tant mieux, on les affiche. Si elles* sont insuffisantes, alors on les invente.

« Maintenir les impuissants dans l'impuissance »

— Quelles sont, selon vous, les incidences de cette mise au pas au plan intérieur ?

— La démocratie capitaliste implique que la classe qui domine l'économie *soit également* celle qui domine la politique. Et cela n'est possible que si la population est soumise, apathique ou contrôlée d'une manière ou d'une autre. Dans les années 60, les masses se sont politisées, en partie tout au moins. Elles ont fait pression sur l'Etat. Il s'agit aujourd'hui de les réduire à nouveau au silence. C'est exactement le même problème qui s'était posé à propos du tiers-monde à la fin des années 60 : on disait alors que ces pays devaient être contrôlés si l'on voulait que survive la société internationale et que se poursuive le progrès. Il n'y a pas d'autres moyens de préserver l'inégale distribution du pouvoir que de maintenir les impuissants dans l'impuissance...

— Comment évaluez-vous, dans ce contexte, les luttes dans les années 60 et les années 70 aux Etats-Unis ?

— Des mouvements qui ne sont pas directement politiques — comme le mouvement écologique et le mouvement anti-nucléaire — peuvent avoir un certain impact, une certaine viabilité et du succès, même au plan international. Ils sont néanmoins très ambigus. Leurs inquiétudes sont justifiées, mais la réflexion sur des alternatives rationnelles est peu avancée. Le charbon ? Le solaire ? L'autoréduction de la consommation, peut-on l'imposer aux pays en voie de développement et l'exiger des pays industrialisés ? Le problème de ces mouvements est celui de la plupart des groupes réformistes : ils essaient de trouver des solutions à des problèmes qui ne sont pas solubles dans le *cadre du système existant. Leur* rôle est donc essentiellement d'agitation politique ; ils accroissent la conscience politique.

» Pour être efficaces dans une société capitaliste, les syndicats devraient poursuivre parallèlement deux séries d'objectifs : des objectifs réformistes réalisables à court terme (amélioration du niveau de vie, des conditions de travail, de la sécurité sociale...) et des objectifs à plus long terme qui ne sont pas pleinement réa*lisables dans l'actuel rapport* de forces, mais qui sont parfaitement imaginables comme alternative sociale, et dont certains aspects peuvent être concrétisés dès maintenant. Par exemple l'autogestion. Le mouvement ouvrier américain ne s'est pas engagé dans cette voie. Ni le mouvement écologiste. C'est la même absence de réflexion et d'alternative concrète en ce qui concerne l'emploi — les Américains sont plus préoccupés par le chômage que par la pollution. Ou en ce qui concerne la politique de désarmement mondial proposée sans projets de reconversion économique et sociale. L'absence de perspective à long terme fait le jeu du pouvoir, qui peut se permettre des concessions mineures sans changer l'essentiel.

» Une des raisons du succès du mouvement contre la guerre du Vietnam — tout important qu'il ait été historiquement — *était précisément que l'objectif* était simple, limité et, en fin de compte, compatible avec les besoins fondamentaux du capitalisme et de l'impérialisme américains. Il était facile à des hommes comme Averell Harriman, ou même Mc George Bundy, d'accepter le retrait du Vietnam comme on accepte la liquidation d'une entreprise. On finit une opération, on en commence une autre. Le mouvement n'a jamais remis en question les fondements du système américain, ni la société *internationale. Il pouvait donc* se permettre d'être puissant.

» Il en est de même pour le mouvement féministe. Sur le plan humain, son impact est important — dans la lutte contre la discrimination sexuelle. Mais au plan politique, il laisse les structures intactes : si la moitié des chefs d'entreprise étaient des femmes, la stratégie des entreprises ne serait pas modifiée.

Le contrôle des mass media

— Comment décrivez-vous le fonctionnement du système de contrôle des masses et des mass media *aux Etats-Unis ?*

» L'effort concerté du monde des affaires américain pour contrôler les moyens de communication de masse est sans pareil dans les autres pays. Dès 1920 — ainsi que le révèle une enquête du Congrès réalisée dix ans plus tard, — une vaste campagne de presse est organisée par le patronat pour freiner le développement des services publics.

» Des organismes privés — tel le Conseil pour la publicité (Advertising Council) — se targuent d'avoir atteint jusqu'à cent quatre-vingts millions de personnes en une seule campagne publicitaire. Les chambres de commerce ont créé un conseil d'éducation économique chargé de contrôler le contenu des manuels scolaires utilisés dans plus de dix mille communautés. A Boston, tout récemment, la chambre de commerce s'est lancée dans une vaste opération contre un projet de loi relatif à l'impôt sur le revenu. L'objection était double : c'était un projet progressiste ; mais surtout un projet qui émanait directement des habitants de Boston, dans le cadre de l'initiative populaire prévue par la coutume. La méthode : un subtil dosage de propagande dans les médias établi à partir de sondages périodiques. Résultat : le premier sondage était nettement favorable au projet ; le dernier nettement défavorable.

Propos recueillis par
PIERRE DOMMERGUES.

La présidence enchaînée

par MAURICE DUVERGER

LE succès de sa tournée au *Proche-Orient redore le blason* de M. Carter dans son pays. Cela suffira-t-il à permettre sa réélection ? Le traité entre Israël et l'Egypte risque de prendre figure de victoire à la Pyrrhus, s'il éloigne un peu plus de l'Amérique les nations de la péninsule Arabique. Hors des Etats-Unis, il faudra de toute façon beaucoup d'autres preuves d'énergie et de persévérance pour qu'on cesse de s'inquiéter devant l'irrésolution et la maladresse du chef de la plus grande nation de l'univers.

Il faudra surtout que les conditions de fonctionnement du gouvernement de Washington soient modifiées, dans un sens opposé aux réformes de ces dernières années. Le déclin de la diplomatie américaine ne tient pas seulement à la personen du président. Le Congrès a profité des dis*positions nouvelles de l'opinion publi*que pour ligoter peu à peu l'exécutif.

Depuis leur échec au Vietnam, les Etats-Unis manifestent *« une réticence à continuer de jouer le rôle de nounou universelle »*, comme l'écrit Arthur Schlesinger Jr. dans la préface à l'édition française de son livre sur *la Présidence impériale*, où il s'in*quiétait*, en 1973, d'une *évolution* qui faisait du chef de l'exécutif américain, *« en ce qui concerne la guerre et la paix, le monarque le plus absolu de toutes les grandes puissances du monde, à l'exception peut-être de Mao Tse-toung »*.

Les choses ont beaucoup changé depuis lors. Le Watergate a poussé, comme les échecs intrenationaux, vers une perte de prestige de la Maison Blanche. Sénateurs et représentants en ont profité pour enserrer peu à peu son hôte dans des réglementations contraignantes. La liberté *d'action de M. Carter se trouve ainsi* limitée par un contrôle rigoureux du *législatif*.

La puissance du « Congrès impérial »

Qui décrira la puissance actuelle du *« Congrès impérial »*, comme l'appellent déjà ses partisans ? Les premiers fondements ont été posés sous Nixon lui-même, pour freiner son omnipotence en politique étrangère. Une loi de 1973 a limité à soixante *jours toute intervention militaire* des Etats-Unis, à moins que le législatif n'autorise à aller au-delà. Moins spectaculaire, mais plus gênant, un texte de 1972 oblige l'administration à faire connaître au Congrès dans le même délai tous les accords interna*tionaux en forme simplifiée* (« accords exécutifs ») qui ne sont pas soumis à la ratification du Sénat. Ces textes s'étaient développés d'une façon considérable.

En 1930, les Etats-Unis ont conclu vingt-cinq traités et seulement neuf accords exécutifs. Au 1er mai 1972, l'administration Nixon avait signé soixante et onze traités et six cent huit accords exécutifs, ces derniers couvrant toute une série de domaines importants : bases et missions militaires, installations d'armes nucléaires, satellites de communication, assistance économique et militaire...

La Chambre des représentants accède ainsi à la même position que le Sénat en matière diplomatique, contrairement à la Constitution. Celle-ci se trouve encore plus malmenée par le développement du « veto législatif ». Elle-même permet au pré*sident d'opposer son veto (exécutif)* aux lois votées par le Congrès. Elle ne prévoit aucun pouvoir symétrique des parlementaires sur les décisions de l'administration. Sénateurs et représentants ont tourné la difficulté. Quand ils accordent un pouvoir juri*dique ou financier au chef* de l'Etat, ils se réservent de faire échec aux mesures qu'il prend dans ce cadre. Les deux Chambres, ou même une seule, ou parfois un simple comité, ont alors un délai de trente ou soixante jours pour bloquer la décision de l'exécutif. Une cinquantaine de possibilités de veto législatif ont été établies depuis quatre ans. Elles intéressent aussi bien les pouvoirs diplomatiques (ventes d'armes, accords d'assistance...) que les règlements d'application des lois internes.

Les textes précédents concernent ce que Montesquieu appelle le *« pouvoir d'empêcher »*. D'autres *accordent au Congrès un véritable* pouvoir de statuer lui-même dans certains domaines de politique étrangère. Ainsi, l'amendement Jackson-Vanik a décidé en 1974 que la clause de la nation la plus favorisée ne peut être accordée qu'aux Etats ne pratiquant aucune discrimination raciale, et qui laissent leurs citoyens émigrer librement vers l'étranger (ce qui empêche de l'attribuer à l'U.R.S.S.). D'autres dispositions interdisent à l'administration de soutenir financièrement les Etats qui ne respectent pas les droits de l'homme sur leur territoire. *Une loi de 1977 oblige* les représentants américains dans les institutions financières internationales à utiliser leurs votes au service de la défense des droits de l'homme, de la promotion des technologies, de la protection de l'environnement et de l'économie des énergies. Des règles analogues ont été étendues aux votes dans des organisations internationales que Washington contribue à financer.

La domination des Assemblées correspond aux conditions économiques et politiques du dix-neuvième siècle et du début du vingtième siècle. Depuis 1945, tout porte les régimes démocratiques vers un exécutif renforcé. L'affaiblissement de la présidence américaine apparaît comme une exception parmi les grandes nations d'Occident, qui évoluent plutôt vers la « monarchie républicaine ». A Washington, ce mouvement général est actuellement contrarié par une réaction particulière, engendrée par les exagérations de Lyndon Johnson et de Richard Nixon. L'exécutif recule depuis quelques années parce qu'il avait trop avancé dans la décennie précédente.

Il ne faut d'ailleurs pas exagérer la force des liens par lesquels le Congrès essaie d'entraver la présidence. Ils peuvent souvent être contestés, en invoquant une Constitution dotée d'un grand prestige. Ils empêchent rarement l'administration de prendre l'initiative. D'ores et déjà, un homme qui connaîtrait bien les rouages complexes des machines de Washington pourrait retrouver une assez grande liberté de mouvement. L'inexpérience est peut-être le défaut principal de M. Carter.

« Carter si, Carter no »

d'André Halimi

ANDRE HALIMI, qui affirme avoir lu près de quatre mille pages de textes divers (interviews, discours, etc.) de M. Jimmy Carter, conclut que l'actuel président des Etats-Unis est un *« champion de l'humour involontaire »*. Le montage de citations (souvent isolées de leur contexte) relié par un commentaire ironique qu'il a intitulé *Carter si, Carter no* constitue en effet *« presque un sottisier »*, en tout cas *« une anthologie comique »*.

André Halimi cite quelques-unes des « meilleures » du président, depuis les lapalissades, les phrases à la Mac Mahon et les tautologies verbeuses jusqu'aux contradictions manifestes assorties d'erreurs de détail et de lapsus divers.

« Selon que l'auditoire est composé de Noirs, de juifs ou de Chicanos, je varie (mes propos) pour que mes discours ne soient pas trop ennuyeux » affirme le candidat Carter aux reporters de *Playboy* dans l'interview publiée peu avant l'élection du 2 novembre 1976. *« Le seul avantage, à mon sens, d'une réglementation sur les armes à feu, serait de les interdire à ceux qui les ont utilisées pour commettre un crime ou à ceux qui ont été déclarés psychologiquement inaptes à en posséder »* déclare-t-il imperturbablement à la même époque au magazine *U.S. News and World Report*.

« J'y prends plaisir »

« Je peux vous dire, en toute honnêteté et en toute franchise que je me sens tout à fait à l'aise à la présidence. J'y prends plaisir. Chaque jour, quand je viens ici (à la Maison-Blanche) je me sens heureux. Les décisions que je dois prendre ne m'effraient pas » confie-t-il à l'hebdomadaire *Newsweek* en août 1978. En fait, il se sent bien partout et avec tout le monde. La rhétorique du chef d'Etat (qui, sur ce point au moins, est identique à celle du candidat) exige ce pieux mensonge devant lequel le fidéisme baptiste de M. Carter recule rarement. Le président est toujours *« heureux et fier »* d'être à Charleston (Caroline du Sud) ou ailleurs.

M. Carter semble faire une découverte en 1976 : *« Je crois que l'Union soviétique n'a pas toujours été de bonne foi : l'affaire du blé en 1972, les accords d'Helsinki en 1975... »* La même année, il affirme : *« Je serai un négociateur dur avec l'U.R.S.S. »* En 1977, lors d'une conférence de presse, il se déclare pourtant convaincu de la *« bonne foi »* de M. Brejnev à propos de la question des droits de l'homme en U.R.S.S.

André Halimi est moins convaincant lorsque, reprenant sans le vouloir les tics de son illustre modèle, il se met à son tour à moraliser. Et puis, quand on relève les sottises d'autrui, même sur un rythme endiablé de samba, il faut être soi-même irréprochable. MM. Bert Lance et Hamilton Jordan voient leurs noms écorchés (page 195). Une *déclaration très controversée de* M. Carter en août 1976 sur les problèmes raciaux devient incompréhensible par la transformation intempestive de « pureté » en « parité » ethnique (page 25). Il est vrai que M. Carter ne semble pas davantage relire les épreuves de ses discours imprimés...

DOMINIQUE DHOMBRES.

(*) *Carter si, Carter no »*, d'André Halimi, Editions Stanké. 208 pages, 42 F.

هكذا من الأصل

Le Monde

étranger

L'ANNONCE DU RETRAIT DES FORCES FRANÇAISES DU TCHAD

Une ferme volonté de dégagement

La France a saisi le prétexte des accords conclus à Kano le 16 mars dernier pour se désengager militairement du Tchad. Bien que ces textes, dont l'application n'entrera en vigueur que le 23 mars, laissent toute latitude au futur gouvernement provisoire tchadien pour exiger ou non le départ des troupes françaises, Paris a préféré prendre les devants. Ce choix est d'abord la conséquence de l'échec politique et militaire d'une intervention qui s'est prolongée durant plus de dix ans. Mais il montre également que le gouvernement français a su tirer les conséquences du développement récent d'un courant xénophobe au Tchad.

La combativité médiocre de l'armée nationale tchadienne n'a jamais permis au gouvernement tchadien de remporter de victoire décisive contre la rébellion. Au contraire, en dépit de la gravité des querelles intestines qui l'affaiblissent, cette dernière n'a cessé de progresser sur le terrain, faisant peser une menace directe sur N'Djamena. Jusqu'à la conclusion des accords de Kano, dont nul ne peut encore affirmer qu'ils auront une réelle portée pratique, la politique de réconciliation nationale, que la présence militaire française était destinée à hâter, a échoué. C'est ainsi que la nomination de M. Hissène Habré, en août dernier, au poste de premier ministre n'a, au terme d'une courte trêve, abouti qu'à une aggravation de la guerre civile.

Certes, ni M. Hissène Habré, ni même M. Goukouni Oueddei, leader du FROLINAT, dont les troupes viennent de remporter de nombreux succès, n'exigeaient le rapatriement des troupes françaises. Mais le général Félix Malloum, déçu que l'état-major du général Forest ne soit pas intervenu plus directement en sa faveur lors des derniers développements du drame tchadien a, par rancœur personnelle, adopté une attitude différente. De même, certains éléments de la rébellion, parmi lesquels ceux que dirige *M. Acyl Ahmat, entendaient obtenir un départ immédiat des 2 500 soldats français. Mais surtout*, malgré le climat d'inquiétude qui prévaut au sein de la population tchadienne, une part importante de celle-ci supportait avec une impatience croissante la présence militaire des anciens colonisateurs.

Les effectifs de la communauté française installée au Tchad étant passés de quatre mille deux cents à trois cents personnes au cours des dernières semaines, la protection de ceux-ci peut s'accommoder d'un retrait progressif de l'armée française. Ce retrait est d'ailleurs strictement conforme aux thèses de l'Elysée, que résume la formule « l'Afrique aux Africains », exprimée à maintes reprises par M. Giscard d'Estaing. Le précédent du Zaïre, où les parachutistes français ont été relevés par des soldats marocains et sénégalais notamment, justifie la prochaine relève des militaires stationnés au Tchad par des éléments nigérians.

Il ne faut cependant pas sous-estimer avec le départ des troupes françaises, les risques de reprise des affrontements ethniques et religieux qui ont déjà fait plusieurs centaines de victimes et dont on peut penser que la seule présence militaire étrangère a empêché l'extension. Or, en dépit de la volonté de tous les responsables politiques tchadiens de préserver l'unité du pays, ces heurts entre communautés raciales hostiles parce qu'appartenant à des confessions différentes peuvent conduire à l'éclatement du Tchad en deux entités étatiques hostiles, Nord contre Sud.

Ph. D.

Une mission devenue sans objet

De notre envoyé spécial

N'Djamena. — *« Il faut que nous quittions ce pays le plus vite possible. »* Ce vœu d'un officier chargé depuis plus d'un mois de protéger le terrain d'aviation de la capitale avec sa compagnie a été exaucé. Mais, avant même que la nouvelle du retrait des troupes françaises ait été connue à N'Djamena, il était clair, ici, qu'elles n'avaient plus de mission.

Tel est l'avis de nombreux officiers français de l'Etat-major de *« l'opération TAKO ». « Nous étions là*, nous explique l'un d'eux, *pour combattre Hissène Habré à la place de l'armée tchadienne. Puis celui-ci est devenu le premier ministre du Tchad. Nous étions là, aussi, pour combattre le FROLINAT et, accessoirement, la troisième armée. L'un et l'autre sont membres à part entière du Comité provisoire de la réconciliation tchadienne. Bien sûr, il nous reste la tendance pro-libyenne de M. Acyl Ahmat. Mais qui nous dit que dans un mois ou deux celui-ci ne s'assiéra pas à son tour à la table de la réunification ? »* Au demeurant, si M. Acyl Ahmat continuait à faire cavalier seul pour le compte de la Libye, l'appui français serait sans doute inutile. Pour le réduire, le FROLINAT a en effet attaqué avec succès, samedi 17 mars, cette franction dans le Nord, faisant notamment prisonnier sept soldats libyens spécialisés dans le maniement des fusées SAM-7.

Les forces armées tchadiennes (FAT) du général Malloum ont déjà reproché à l'état-major français de les *« laisser tomber »*. Il est vrai que les unités opérationnelles françaises sont stationnées au milieu du camp des FAT de N'Djamena et que les deux P.C. ne sont distants que de 200 mètres. Présents dans les casernes, mais ayant instruction de ne pas se mêler d'une guerre *« fratricide »*, les coopérants militaires ont assisté à la déroute de l'armée tchadienne. L'un de ces officiers ne cache pas son amertume : *« Il est dur*, explique-t-il, *d'entraîner des soldats qu'on a le sentiment d'abandonner ensuite à leur sort. Vous connaissez la valeur des officiers du FAT ? Elle est presque nulle. Beaucoup de soldats avaient confiance en nous. Je comprends leur désanchantement. »*

Les signes de détente

Rentrés de la conférence de Kano sans crier gare, le samedi 17 mars, à bord d'un même appareil nigérian, le président de la République, le premier ministre, MM. Goukouni Oueddei et Aboubakar Abderrahmane, ont attendu les voitures qui devaient les conduire dans leur camp respectif, assis sur un même banc de l'aéroport de N'Djamena. Une demi-heure plus tard, les délégations des quatre tendances tchadiennes débarquaient à leur tour, les bras chargés de produits achetés en détaxe. On n'en était pas encore aux sourires. Mais certains ennemis d'hier s'adressaient la parole.

Autre signe d'une certaine détente : les quatre principales personnalités tchadiennes se sont retrouvées, pour une première réunion, dimanche 18 mars, à la mairie de N'Djamena, située dans le secteur contrôlé par les troupes de M. Hissène Habré. Pour la première fois, depuis le début des affrontements, le général Malloum avait abandonné son BM-13 (véhicule blindé de transport de troupes) pour une voiture officielle, et les *« chefs politico-militaires »* de M. Hissène Habré avaient accepté de laisser leurs Kalachnikov au vestiaire.

De nombreuses difficultés subsistent : les quatre délégations de Kano se sont, certes, mis d'accord pour qu'il soit procédé au *« désarmement de la capitale »*. Qui parviendra à réaliser ce tour de force sans l'accord total de chaque intéressé ?

Les Forces armées tchadiennes (FAT) du général Malloum devraient être logiquement envoyées dans le Sud. Ce mouvement ne risque-t-il pas d'accentuer le processus de partition du pays déjà largement amorcé avec la fuite vers le Logone et le Charri-Occidental des populations et des fonctionnaires saras ? De plus, comment *faire* admettre à MM. Hissène Habré et Goukouni Oueddei, habitués à être toujours fortement protégés per leur « guerriers », de devoir se séparer de leurs armées ? A ceux qui s'étaient étonnés, en août 1978, de le voir arriver dans la capitale avec près de deux cent cinquante soldats, le nouveau premier ministre avait simplement répondu qu'il s'agissait de sa *« garde personnelle... »*.

Les pessimistes n'ont aucun mal à expliquer qu'il sera très délicat de persuader les « sudites » de retourner dans la capitale. N'Djamena sera-t-elle un jour ce carrefour ethnique et religieux, symbole de l'unité tchadienne ? Très nombreux sont les observateurs et les diplomates qui doutent qu'un règlement politique au sommet suffise à faire disparaître la haine et la peur. Dans l'équipe même du général Malloum, plusieurs personnalités ne cachent pas leur penchant pour la création dans le Sud d'une « République du Logone ».

Les hommes politiques et les militaires « sudistes » qui représenteront les Saras après le départ du général Malloum — celui-ci se serait engagé par écrit, à Kano, à se démettre de ses fonctions présidentielles à la date du 23 mars — restent profondément divisés. Rares sont les membres de l'ancienne équipe et les fonctionnaires qui se déclarent prêts à collaborer avec le prochain

PHILIPPE BOGGIO.

Un dispositif militaire renforcé depuis 1976

Si le retrait des troupes françaises du Tchad devient effectif à l'issue des discussions qui seront menées, dans quelques semaines, avec les nouvelles autorités légales du pays, ce sera la deuxième fois, en trois ans, que les unités françaises abandonneront le territoire tchadien. Elles l'avaient fait, une première fois, en 1976 en laissant du reste sur place des matériels et un corps d'assistants techniques militaires au profit de l'armée nationale tchadienne.

Depuis 1976, néanmoins, on avait assisté à un retour progressif des unités françaises à la demande du gouvernement tchadien. Le contingent français avait eu ses effectifs renforcés surtout au début de 1978, après la chute de Faya-Largeau et l'occupation de l'ensemble du Tibesti par les forces du Frolinat.

Toujours à la demande du gouvernement tchadien, le gouvernement français avait même accepté d'intervenir massivement pour assurer l'application des accords de cessez-le-feu, conclus aux conférences de Sheba et de Benghazi, et pour protéger la communauté française travaillant au Tchad. Cette intervention française avait été l'occasion d'importants combats, en mai 1978, dans la région de Salal et de Djedaa-Ati, au cours desquels les pertes françaises avaient été de cinq tués, une automitrailleuse détruite et un Jaguar abattu.

Jusqu'à deux mille cinq cents cadres et engagés

Au plus fort de la présence militaire française au Tchad, on a compté jusqu'à deux mille cinq cents cadres et engagés, appartenant pour l'essentiel à la 11e division parachutiste, cantonnée dans le sud-ouest de la France, et à la 9e division d'infanterie de marine, stationnée en Bretagne. Des éléments de la Légion étrangère, de l'armée de l'air et de la marine ont renforcé ce dispositif.

En mars 1979, ce dispositif français au Tchad mobilisait :

1) Des éléments du 2e régiment d'infanterie de marine (Le Mans), du 3e régiment d'infanterie de marine et du régiment de chars de marine (Vannes), du 11e régiment d'artillerie de marine et du 9e régiment de commandement et des services (Dinan) ;

2) Des éléments du 3e régiment parachutiste d'infanterie de marine (Carcassonne), du 8e régiment parachutiste d'infanterie de marine (Castres) et du 1er régiment étranger de cavalerie (Orange) ;

3) Un détachement d'hélicoptères Alouette et Puma et d'avions légers d'observation de l'armée de terre ;

4) Un escadron de six avions d'appui Jaguar appartenant à la 11e escadre de chasse (Toul) qui vient de recevoir une citation à l'ordre de l'armée aérienne pour ses interventions au Tchad et en Mauritanie depuis sa base avancée de Dakar ;

5) Un détachement de la marine nationale mettant en œuvre un avion de reconnaissance à longue distance Breguet-Atlantic.

Au total, ce dispositif a réuni deux mille cinq cents personnes, auxquelles il convient d'ajouter le contingent de conseillers militaires et d'assistants techniques placés auprès de l'armée nationale tchadienne et de la gendarmerie locale, au titre de la coopération. Ce corps a beaucoup varié dans sa composition et dans ses effectifs. Il était de six cents en 1972, de deux cent soixante au début de 1976, de trois cent dix en 1977 et de plus de quatre cents en 1978. Au début de 1979, les effectifs de la coopération militaire étaient tombés à environ deux cent cinquante officiers et sous-officiers français, tandis que le Tchad avait été autorisé à envoyer cent soixante stagiaires des trois armées et de la gendarmerie dans des écoles militaires en France.

Une aide en matériels d'armement

Outre les tâches d'encadrement et d'instruction des forces régulières tchadiennes, les assistants militaires français au Tchad ont rempli des missions temporaires comme le transport de céréales entre N'Djamena et le nord du pays en 1977 ou le transport de matériels militaires divers et de pièces de rechange, en juillet 1977, vers les garnisons du nord et vers Abéché.

Dans le même temps, le Tchad a bénéficié d'une aide française en matériels d'armement : livraisons de matériels importants (avions, hélicoptères et automitrailleuses), médicaments et habillement. En 1976, ces fournitures ont représenté 80 millions de francs et plus de 60 millions en 1977 au titre de la coopération.

L'armée tchadienne a d'autre part récupéré un tonnage important des matériels laissés par la France en 1976 : camions, munitions, pièces détachées, stocks d'essence, etc. C'est ainsi qu'il a été livré au Tchad six avions de combat à hélices Skyraider, dont les pilotes relevaient, en principe, de la seule autorité du gouvernement tchadien et qui sont intervenus, lors des combats récents de 1979, contre certains quartiers de N'Djamena. Une société de services française s'est occupée du recrutement des pilotes, des mécaniciens d'armement de ces avions basés non loin des installations militaires françaises sur l'aéroport de N'Djamena.

● *La 11e escadre de chasse* vient d'être citée à l'ordre de l'armée aérienne pour ses missions au profit de pays liés à la France par des accords de coopération. Installée à Toul, la 11e escadre de chasse, qui appartient aux forces aériennes tactiques (FATAC), est équipée d'avions Jaguar qui sont intervenus en 1978 au Tchad et en Mauritanie. *« La disponibilité, le courage et l'allant des personnels*, est-il écrit dans le texte de la citation, *ont permis à cette escadre de remporter des succès décisifs prouvant de façon éclatante son efficacité. »*

LE COMMUNIQUÉ DE L'ÉLYSÉE

Rendu public mardi en début d'après-midi *(nos dernières éditions d'hier)*, le communiqué de la présidence de la République annonçant le retrait des forces françaises du Tchad indique : *« Le conseil de défense a examiné la situation des éléments militaires français envoyés au Tchad à la demande des autorités légales de ce pays, telle qu'elle se présente à la suite de l'accord de Kano sur la réconciliation nationale au Tchad.*

» Cet accord, signé par les principales forces civiles et militaires du Tchad et garanti par six Etats voisins, prévoit la réconciliation nationale, le respect de l'intégrité du territoire tchadien, la formation d'un gouvernement associant toutes les tendances représentatives de la population, ainsi que l'instauration d'un cessez-le-feu général sur l'ensemble du territoire tchadien à compter du 15 mars 1979, le contrôle de ce cessez-le-feu étant assuré par une force neutre africaine.

» Dans ces conditions, la mission impartie aux éléments militaires français prend fin. En conséquence, la décision de retirer ces éléments du territoire tchadien a été prise. Les modalités du retrait progressif de nos forces seront fixées en accord avec les autorités responsables tchadiennes.

» La France reste disposée, bien entendu, à apporter au Tchad son assistance technique et sa coopération dans les divers domaines où elles seront souhaitées par les autorités du Tchad. »

LA CRISE DU SAHARA OCCIDENTAL

Le président Saleck est investi de « tous les pouvoirs » à Nouakchott

Nouakchott (A.F.P.). — Le chef de l'Etat mauritanien, le colonel Mustapha Ould Mohamed Saleck, a été investi de « tous les pouvoirs » par le Comité militaire de redressement national (C.M.R.N.) « pour faire face aux situations exceptionnelles ». Cette décision, annoncée mardi 20 mars par le président Saleck dans un message radiodiffusé à la nation, a entraîné la révision de la charte constitutionnelle promulguée par le C.M.N.R. au lendemain du renversement du président Ould Daddah, le 10 juillet 1978.

Le C.M.R.N. vient ainsi de renouveler sa confiance au colonel Saleck pour régler, notamment, la question du Sahara occidental. A ce propos, le chef de l'État a de nouveau exprimé sa détermination de « prendre toutes les mesures qui s'imposent en vue de sortir définitivement de la guerre, au cas où une solution globale entre toutes les parties concernées se révélerait impossible ».

La réaffirmation de la confiance du C.M.R.N. au président Saleck est assortie de la création d'un Conseil national consultatif (C.N.C.) et d'un remaniement ministériel. Le C.N.C., dont la première réunion est prévue le 30 mars, doit permettre, selon le chef de l'Etat, d' « associer le peuple mauritanien aux différentes étapes de l'exécution de la politique générale du pays ». Sa composition et le nombre de ses membres, encore inconnu, « tiendront compte d'une large représentation des différents courants nationaux », et il « restera en fonction jusqu'à la mise en place d'institutions nouvelles issues d'élections démocratiques ».

LES INQUIÉTUDES DU SÉNÉGAL

De notre correspondant

Dakar. — L'évolution de la situation au Sahara occidental et ses répercussions en Mauritanie sont suivies avec une attention de plus en plus inquiète par les dirigeants sénégalais. Ceux-ci ne cachent plus désormais leurs préoccupations au sujet de l'avenir des populations noires de leur voisin du nord et commencent même à nourrir des craintes pour la sécurité du Sénégal.

Jusqu'à présent, le président Senghor a été l'un des plus fermes soutiens de la Mauritanie, précieux « Etat-tampon » entre le Sénégal et les puissances maghrébines, dont il redoute les ambitions au sud du Sahara. A la fin des années 50, il a repoussé les offres de partage que lui faisait alors Rabat avec autant de fermeté qu'il s'oppose aujourd'hui aux visées algériennes.

Des solutions de rechange

On estime ici que l'armée mauritanienne, qui avait été beaucoup renforcée les premières années de la guerre du Sahara, ne serait plus en mesure de faire face au Polisario si celui-ci décidait de reprendre les hostilités. En effet, tandis que la plupart des officiers se consacrent désormais à la seule politique, un très grand nombre d'hommes de troupe ont regagné leurs foyers. Par contre, les Sahraouis ont considérablement renforcé leur implantation, non seulement au Tiris-el-Gharbia mais aussi dans de vastes zones à l'intérieur des anciennes frontières de la Mauritanie.

Une partie importante des membres du Comité militaire de redressement national (C.M.R.N.), dont le chef de file paraît être le commandant Jiddou, ministre de l'intérieur, estime qu'il n'y a plus d'autre solution que de reconnaître purement et simplement la République arabe sahraouie démocratique et de renouer avec Alger. Une autre fraction du C.M.N.R., conduite semble-t-il par le lieutenant-colonel Haïdalla, chef d'état-major général de l'armée, est, par contre, toujours d'avis de résister et de demeurer fidèles à l'alliance marocaine.

D'autre part — observe-t-on à Dakar, — les nouveaux dirigeants mauritaniens ont malencontreusement relancé depuis quelques mois la *« querelle linguistique »* qui, en 1966, avait déjà failli plonger le pays dans la guerre civile. Afin d'enlever aux Noirs le quasi-monopole qu'ils détenaient dans la fonction publique à la fin de l'époque coloniale, durant laquelle ils avaient fréquenté pratiquement seuls l'école française, le président Ould Daddah avait décidé de faire de l'arabe la seconde langue officielle de la Mauritanie, à égalité avec le français, et il avait réformé l'enseignement en conséquence. Ses successeurs, quant à eux, paraissent vouloir éliminer totalement le français de l'administration et des programmes scolaires au profit de l'arabe. Ils donnent aussi l'impression de vouloir écarter de tous les secteurs modernes de la vie nationale la plupart de leurs compatriotes noirs. Les nouvelles relatives à l'arrestation de personnalités noires opposées à l'équipe dirigeante qui parviennent ici depuis quelques semaines sont accueillies avec un mécontentement grandissant par l'opinion sénégalaise. Celle-ci redoute que vienne à se constituer une entité mauritano-sahraouie inféodée à Alger et au sein de laquelle les Noirs seraient encore davantage marginalisés.

Éliminer le français de l'administration

Enfin, on semble craindre parfois ici que l'évolution en cours ne débouche sur un report de la mise en chantier des importants travaux d'aménagement de la vallée du fleuve Sénégal. Ces travaux, en effet, profiteront d'abord aux cultivateurs de race noire qui habitent le sud de la Mauritanie, et, dans la situation présente, leurs compatriotes maures pourraient être tentés de freiner le projet.

Tout en demeurant, pour le moment, fidèles à leur politique traditionnelle de soutien à l'existence d'un Etat mauritanien dans la limite des frontières héritées de la colonisation, les dirigeants sénégalais commencent donc à envisager des solutions de rechange pour le cas où cette position deviendrait intenable. Déjà, dans une interview accordée à *Jeune Afrique*, en décembre 1977, et que rappelait ces jours-ci encore l'unique quotidien national sénégalais *le Soleil* dans une série d'articles qui se faisaient l'écho de ces inquiétudes, le président Senghor n'hésitait pas à évoquer la *« légitimité »* dont pourraient se prévaloir cinq cent mille négro-africains pour réclamer leur indépendance si on se hasardait à donner un Etat à soixante-dix mille Sahraouis. Ces dernières semaines, d'autre part, à l'occasion d'entretiens avec plusieurs diplomates en poste à Dakar, le chef de l'Etat sénégalais a fait savoir qu'il n'hésiterait pas à exiger des Nations unies l'organisation d'un référendum permettant à la communauté noire de Mauritanie de s'autodéterminer s'il s'avérait qu'elle est réellement menacée.

Il semble bien que ce point de vue a été également exprimé dans le message que le ministre des affaires étrangères du Sénégal, M. Moustapha Niasse, a remis samedi 17 mars, à Nouakchott, au président Saleck.

Pour être éventuellement en mesure de porter secours à leurs frères de race, les Sénégalais renforcent systématiquement leur dispositif militaire le long de leur frontière septentrionale.

PIERRE BIARNÈS.

AFRIQUE

Zaïre

La force interafricaine quittera le Shaba le 30 juin

nous déclare le général Mobutu

Le général Mobutu, qui doit être ce mercredi 21 mars l'hôte à déjeuner de la presse diplomatique, a accordé une interview à notre collaborateur Philippe Decraene. Reçu mardi à l'Elysée, le président du Zaïre a indiqué que la France appuyait sans réserve les demandes d'assistance financière formulées par son pays au sein du groupe des Dix.

« Quel est le but de votre visite à Paris ?

— Je veux présenter moi-même le Zaïre à l'opinion française... En effet, la plupart des moyens d'information donnent de mon pays une image totalement erronée, menant contre le Zaïre une campagne de dénigrement systématique... Une certaine presse occidentale fait à longueur de colonnes étalage de nos dettes, de la prétendue insécurité qui régnerait sur l'ensemble du territoire zaïrois...

— N'avez-vous pas à faire face à une opposition de plus en plus combative ?

— L'opposition zaïroise n'existe que dans l'esprit de ceux qui la financent. Pour ma part, je considère qu'elle amuse la galerie et abuse une certaine opinion heureuse de se laisser abuser... Croyez-vous que si l'opposition présentait le moindre danger pour moi j'assumerais les risques de m'absenter trois semaines de Kinshasa, comme c'est actuellement le cas ?

— Ainsi, vous êtes résolument optimiste et, selon vous, tout va pour le mieux au Zaïre...

— Il n'est pas question pour moi de passer sous silence les difficultés que traverse mon pays. Mais, en dehors de quelques facteurs spécifiquement zaïrois tels que ceux qui relèvent d'une mauvaise gestion ainsi que des méfaits *de certaines mesures de zaïrianisation*, ce sont essentiellement des raisons externes qui se trouvent à l'origine de nos difficultés. Sommes-nous responsables de la crise du dollar, de la crise énergétique, de l'inflation mondiale, de la baisse spectaculaire des prix des matières premières, du chômage... ? C'est ce point de vue que j'ai très clairement exposé aux représentants du patronat français dont j'ai été l'hôte lundi dernier...

— Vous comptez beaucoup sur d'importants investissements français ?

— A l'époque du président Georges Pompidou, j'avais eu un premier contact avec les dirigeants du Conseil national du patronat français. Cette rencontre fut très vite suivie d'une série d'investissements, pour plus de 20 millions de zaïres (1). Je suis persuadé que mes interlocuteurs se seront laissé convaincre, cette fois encore, que le Zaïre est un grand Etat, une grande nation, un pays d'avenir dont les potentialités économiques sont considérables et que mon gouvernement est résolu à offrir une sécurité totale à tous ses partenaires *de bonne foi...*

— La force interafricaine qui a assuré à Kolwezi la relève des parachutistes français doit-elle encore longtemp demeurer sur place ?

— En principe, les soldats marocains, sénégalais et gabonais qui se trouvent actuellement au Shaba devraient regagner leurs pays respectifs le 30 juin. Je vais cependant retourner personnellement à Kolwezi, en avril, pour m'assurer que ce prochain départ ne créera pas de problèmes particuliers. La sécurité est désormais totale au Shaba, *mais si*, pour des *raisons* psychologiques, la communauté européenne qui y réside estimait utile le maintien de la force interafricaine, je ferai en sorte de revoir cette question avec mes amis et collègues chefs d'Etat...

— Vous pensez que l'armée zaïroise est à elle seule en mesure d'assurer les tâches de maintien de l'ordre...?

— Oui, nos forces armées nationales sont, en effet, en voie de totale réorganisation. Des officiers et techniciens français forment 3 000 parachutistes, tandis que des experts chinois achèvent la formation de 3 000 commandos, et les Belges celle de 3 000 fantassins... Comme vous le voyez, la relève est donc d'ores et déjà très largement assurée... »

(Propos recueillis par
PHILIPPE DECRAENE.

(1) 1 zaïre = 2,75 francs.

Rhodésie

Sortant de sa réserve traditionnelle

La Croix-Rouge exhorte le gouvernement et les maquisards à mettre fin aux atrocités

De notre correspondante

Genève. — Estimant qu'un *« climat persistant de cruauté gratuite »* se développe en Rhodésie — M. Alexandre Hay, président du Comité international de la Croix-Rouge (C.I.C.R.), a annoncé mardi 20 mars qu'un appel d'une vigueur sans précédent *avait été* lancé la veille par le C.I.C.R. pour tenter de mettre fin à la montée de la violence aveugle dans cette région. Pour y assurer le respect des conventions de Genève, le C.I.C.R. ne s'est pas adressé aux seuls belligérants, mais également à tous les Etats parties aux conventions de Genève, et en particulier au Royaume-Uni, aux Etats africains dits « de première ligne » (Angola, Botswana, Mozambique, Tanzanie, Zambie), aux membres du Conseil de sécurité des Nations unies, au président de l'Organisation de l'unité africaine et au secrétaire général des Nations unies.

Le C.I.C.R. espère ainsi contribuer à mettre fin aux attaques contre la population civile, à épargner la vie des personnes capturées, à faciliter le mouvement de ses représentants appelés à venir en aide aux populations civiles, enfin à faire respecter l'emblème de la Croix-Rouge. Le C.I.C.R. demande au gouvernement transitoire de Salisbury de cesser les exécutions des membres des forces nationalistes capturés et des condamnés à mort pour raisons politiques.

Selon la Croix-Rouge internationale, les militaires détruisent et confisquent *« les biens indispensables à la survie de la population civile »* dans les zones de combat. Salisbury est également prié de cesser toute attaque contre les civiles lors des opérations de représailles entreprises dans les pays voisins.

Précisant que neutralité ne signifie pas indifférence, le C.I.C.R. n'est pas plus indulgent pour le Front patriotique. Il s'adresse directement à lui et demande *« d'arrêter de tuer les combattants ennemis capturés et les civils, d'arrêter d'abattre les avions civils, de permettre au C.I.C.R. de visiter régulièrement et sans témoins les combattants ennemis et les civils capturés, quel que soit leur lieu de détention, et de permettre l'échange de messages entre les familles. De s'abstenir d'emmener les civils, particulièrement les enfants, vers des pays voisins et d'autoriser ceux d'entre eux qui sont dans les camps de réfugiés au Botswana, en Zambie et au Mozambique ou dans d'autres pays, à retourner chez eux s'ils le désirent. De permettre au C.I.C.R. de recenser tous les civils des camps de réfugiés, quel que soit leur âge (...) et de rechercher les personnes disparues. »* Enfin et surtout — le C.I.C.R. insistant sur ce point, — de *« séparer distinctement les établissements civils, en particulier les camps de réfugiés, des installations militaires »*.

Le C.I.C.R., renonçant ainsi à sa discrétion habituelle, espère que la portée de cet appel et sa diffusion permettront à toutes les nations du monde de prendre conscience du *« mépris affiché par toutes les parties au conflit des valeurs humaines fondamentales et de la situation intolérable qui prévaut dans cette région d'Afrique »*. Il convient de rappeler qu'une quarantaine de délégués de cet organisme neutre international ainsi que cent employés sur place et deux équipes médicales se dévouent actuellement en Rhodésie et dans les pays de première ligne où se trouvent les camps de réfugiés et aussi les camps d'entraînement militaire. Trois de ces délégués *ont été tués récemment.*

ISABELLE VICHNIAC.

Tunisie

● *A l'occasion du vingt-troisième anniversaire*, mardi 20 mars, de l'indépendance de la Tunisie, la section française d'Amnesty International a publié un document dans lequel *« elle demande la libération de tous les prisonniers d'opinion, y compris des syndicalistes, dont certains n'ont pas encore été jugés après plus d'une année de détention »*.

Amnesty International s'inquiète notamment de l'état de santé de MM. Habib Achour, ancien secrétaire général de l'U.G.T.T., et Salah Ben Kaddour, *« tous deux détenus dans des conditions déplorables »*.

Amnesty International *« dénonce les conditions de détention des prisonniers politiques tunisiens ainsi que la pratique courante de la torture à leur égard »*.

EUROPE

Italie

LE NOUVEAU GOUVERNEMENT EST FORMÉ

Le nouveau gouvernement comprend vingt et un membres, démocrates-chrétiens (D.C.), Républicains (P.R.I.) et sociaux-démocrates (P.S.D.I.) auxquels s'ajouteront dans les prochains jours, les sous-secrétaires d'Etat.

Président du conseil : M. Giulio Andreotti (D.C.) ** ;

Vice-président du conseil et ministre du budget : M. Ugo La Malfa (P.R.I.) ;

Interventions extérieures dans le Midi : M. Michele di Giesi (P.S.D.I.) ;

Affaires étrangères : M. Arnaldo Foriani (D.C.) ** ;

Intérieur : M. Virginio Rognoni (D.C.) ** ;

Justice : M. Tomasso Morlino (D.C.) * ;

Finances : M. Franco Maria Malfatti (D.C.) ** ;

Trésor : M. Filipo Maria Pandolfi (D.C.) ** ;

Défense : M. Attilio Ruffini (D.C.) ** ;

Instruction publique : M. Giovanni Spadolini (P.R.I.) ;

Travaux publics : M. Francesco Compagna (P.R.I.) ;

Agriculture : M. Giovanni Marcora (D.C.) ** ;

Transports et marine marchande : M. Luigi Preti (P.S.D.I.) ;

Postes et télécommunications : M. Vittorino Colombo (D.C.) * ;

Industrie : M. Franco Nicolazzi (P.S.D.I.) ;

Travail : M. Vincenzo Scotti (D.C.) ** ;

Commerce extérieur : M. Gaetano Stammati (D.C.) * ;

Tourisme et spectacles : M. Egidio Ariosto (P.S.D.I.) ;

Participations d'Etat : M. Antonio Bisaglia (D.C.) ** ;

Santé : Mme Tina Anselmi (D.C.) ** ;

Biens culturels : M. Dario Antoniozzi (D.C.) **.

**** Ministre confirmé à son poste.**
*** Ministre changeant de fonctions.**

● *Le directeur de l'hebdomadaire italien à sensation italien « O.P. »* (droite), M. Mino pecorelli, a été assassiné, mardi 20 mars, à Rome, en sortant de son bureau, de cinq balles de revolver, alors qu'il prenait place au volant de sa voiture. Aucun témoin n'a assisté au meurtre.

La victime avait beaucoup d'adversaires politiques. Aucun élément ne permet d'attribuer cet attentat à l'extrême gauche.

Grande-Bretagne

Le sort du gouvernement de M. Callaghan dépend du vote des nationalistes écossais et des unionistes irlandais

Londres. — Après plusieurs semaines de négociations et de consultations en coulisses, M. Callaghan doit annoncer jeudi 22 mars aux Communes sa décision sur la suite à donner aux référendums gallois et écossais. Le premier ministre, tenu de soumettre au Parlement les décrets annulant la législation de dévolution (rejetée massivement par les Gallois, approuvée par les Ecossais, mais à une majorité inférieure à celle de 40 % des inscrits qui était requise, a largement profité de la possibilité que lui offrait la loi — celle-ci ne *fixe aucune* date limite à la présentation des décrets d'annulation — de retarder au maximum un débat qui risque de lui être défavorable (*le Monde* du 15 mars). Les efforts qu'il a entrepris pour arriver à un compromis avec les nationalistes écossais n'ayant pas abouti, Callaghan paraît maintenant décidé à mettre ses interlocuteurs au pied du mur.

Le premier ministre proposera vraisemblablement la création d'une commission parlementaire, voire une réunion de représentants de tous les partis, dont *l'objectif serait de déterminer* dans quelles conditions une certaine dévolution des pouvoirs pourrait être assurée à l'Ecosse. Ultérieurement, les Communes auraient à se prononcer par un vote. L'objectif de Callaghan est manifestement de gagner du temps et d'ajourner de quelques semaines un débat qui aurait lieu, ainsi, après la présentation du budget, le 3 avril. Mais les leaders des nationalistes écossais déclarent toujours que, faute d'une décision ferme annoncée avant la fin de ce mois sur la date du débat, ils déposeront immédiatement une motion de censure contre le gouvernement. Les conservateurs ont fait savoir que si les nationalistes écossais mettaient leur menace à exécution, ils déposeraient leur propre motion. Dans ce cas, le gouvernement risque d'être battu par la coalition de ses adversaires, à moins qu'il ne réussisse à rallier les députés unionistes de l'Ulster, à commencer par M. Powell.

Dans l'immédiat, M. Callaghan espère que les onze députés nationalistes écossais ne seront pas unanimes dans leur opposition au gouvernement ; tous les sondages indiquent que leur parti subirait de sévères pertes si les élections générales avaient lieu maintenant. Par son offre d'un débat même sans en fixer la date, M. Callaghan compte profiter des flottements déjà perceptibles chez les *nationalistes écossais*. Toutefois, dans l'hypothèse où cette nouvelle manœuvre dilatoire échouerait, le sort du gouvernement serait décidé par les députés unionistes de l'Ulster. M. West, président du parti, fait monter les enchères. En plus de la construction d'un oléoduc de 100 millions de livres entre l'Ulster et l'Angleterre, de l'augmentation de la représentation parlementaire de la province à Westminster, déjà demandée par M. Powell, M. West suggère l'abandon de l'administration directe de la province par Londres, *et le rétablissement* du Parlement local (« Stormont »).

C'est là un prix que le gouvernement travailliste n'est pas prêt à payer, puisqu'il signifierait le rejet de sa politique fondée sur le partage des pouvoirs entre la majorité protestante et la minorité catholique. Du côté conservateur, on paraît mieux disposé à accepter une formule qui rétablirait les pouvoirs des autorités locales en Ulster, sans pour autant *accepter* le retour du Stormont. Néanmoins, l'état-major conservateur a bien souligné qu'aucun marchandage n'avait été conclu avec M. West.

Celui-ci a déclaré que la majorité des habitants de l'Ulster seraient déçus si les députés unionistes assuraient la survie du gouvernement. *En fait, l'influence* de M. Powell sur ses collègues parlementaires est plus grande que celle de M. West. D'où l'espoir du gouvernement de rallier six députés unionistes, sans se couper des deux députés catholiques de l'Irlande du Nord, prêts à abandonner M. Callaghan, justement en raison de sa « collusion » avec les unionistes.

HENRI PIERRE.

République fédérale d'Allemagne

Quand un diplomate ouest-allemand refuse les honneurs... à Berlin-Est

De notre correspondant

Bonn. — *Les diplomates n'ont guère l'habitude de renoncer aux honneurs. C'est pourtant ce que vient de faire le représentant de la République fédérale à Berlin-Est, M. Günter Gaus, qui refuse de devenir doyen du corps diplomatique dans la capitale de la R.D.A. Cette décision inhabituelle trouve son origine dans les relations très particulières qui existent entre les deux Allemagnes.*

M. Gaus avait été accrédité auprès du gouvernement de Berlin-Est le 20 juin 1974. Par ordre d'ancienneté, il serait, dans quelques jours, devenu vice-doyen, et, assez vite probablement doyen du corps diplomatique en poste dans la capitale est-allemande. Or une telle perspective a suscité de vives préoccupations sur les bords du Rhin. Ici, en effet, on tient les rapports avec l'autre Allemagne pour différents des relations diplomatiques ordinaires. A Berlin-Est, en revanche, on a toujours voulu donner l'impression que les rapports avec Bonn étaient semblables à ceux qui existent entre deux Etats complètements étrangers l'un à l'autre.

Le représentant permanent de la R.F.A. à Berlin-Est a donc été porté sur la liste diplomatique de la R.D.A., comme n'importe quel ambassadeur. En même temps, ses rapports avec les autorités de la R.D.A. se font par le canal du ministère des affaires étrangères, alors qu'à Bonn le représentant de l'Allemagne de l'Est peut s'adresser directement à la chancellerie.

Lorsqu'il est devenu clair que le problème du doyen du corps diplomatique allait se poser prochainement, la rumeur a couru que M. Gaus serait rappelé à Bonn afin d'éviter ainsi une situation embarrassante. En fin de compte, un accord semble être intervenu, qui permettra au représentant de la République fédérale de rester à son poste sans avoir à endosser les honneurs et les responsabilités d'un doyen du corps diplomatique. Il est vrai que la R.F.A. aurait fait valoir que, faute d'un arrangement amiable, une déclaration publique de sa part rappellerait que sa représentation à Berlin-Est n'avait pas le caractère d'une ambassade.

La menace d'une telle démarche a-t-elle suffi à convaincre les autorités de Berlin-Est ? Ici, on estime que les dirigeants de la R.D.A. ont eux-mêmes fini par se rendre compte des inconvénients probables de la situation si l'on observait les règles habituelles. Par ses fonctions, le doyen du corps diplomatique est, en effet, appelé beaucoup plus souvent que ses collègues à rencontrer M. Honecker. Des rapports aussi privilégiés auraient probablement suscité bien des commentaires et éveillé certaines méfiances, et ce non seulement à l'Ouest...

JEAN WETZ.

République d'Irlande

La campagne des syndicats se durcit contre la politique fiscale de M. Lynch

De notre correspondant

Dublin. — La campagne des syndicats en faveur de la réforme fiscale s'est intensifiée, mardi 20 mars, avec le plus grand défilé que la capitale irlandaise ait jamais vu, et de nombreuses autres manifestations en province. On estime que deux cent mille ouvriers ont manifesté à Dublin, où, entre 14 heures et 18 heures, la ville a été paralysée, les rues principales étant occupées par les manifestants et les magasins fermés, y compris les pubs. Les transports — autobus, trains et trafic aérien — ont été également touchés par l'arrêt de travail.

Les syndicats se plaignent de ce que les salariés fournissent près de 90 % du total des contributions directes et de ce que leurs revenus soient imposés en général à des taux pouvant dépasser 30 %. Ils demandent un système de taxation plus équitable, en particulier l'imposition des agriculteurs (dont seule une minorité prospère paie actuellement des impôts), la suppression de la fraude fiscale qui sévit dans les professions non salariées et le rétablissement de la taxe sur la fortune.

Le vice-premier ministre, ministre des finances, M. Colley, avait déclaré la veille de la manifestation que celle-ci ne provoquerait pas de réponse immédiate du gouvernement. Mais, devant l'ampleur de la révolte, le gouvernement de M. Lynch, au pouvoir depuis juin 1977, va probablement devoir réagir d'urgence pour que sa stratégie économique ne soit pas compromise. Des négociations entre les dirigeants syndicaux et des représentants du gouvernement en vue d'un nouveau pacte salarial se sont d'ailleurs ouvertes mardi.

JOE MULHOLLAND.

Suède

A six mois des élections législatives

LE PREMIER MINISTRE LIBÉRAL PROPOSE 178 MESURES POUR LUTTER CONTRE LA BUREAUCRATIE

Stockholm (*A.F.P. - U.P.I.*). — Le premier ministre libéral suédois, M. Ullsten, a présenté mardi 20 mars quelque cent soixante-douze propositions, dont vingt-huit devront être approuvées par le Parlement, pour lutter contre la bureaucratie.

« Il est difficile, a-t-il indiqué, *de tout simplifier dans une société compliquée comme la nôtre. On peut toutefois faire beaucoup pour supprimer des lois vieillies, moderniser des textes législatifs incompréhensibles, se débarrasser de formalités routinières et d'interdictions tombées en désuétude et, en un mot, rapprocher la décision de celui ou celle qu'elle concerne. »*

Après l'adoption de ces mesures, les Suédois pourront repeindre leur maison dans la couleur de leur choix ou traverser en dehors des clous sans payer d'amende. Ils pourront construire un garage individuel sur un terrain leur appartenant sans avoir à obtenir une autorisation préalable. Les chasseurs d'élans ne devront plus aller signaler au contrôleur régional le résultat négatif de leur chasse, etc.

[A six mois des élections, M. Ullsten — chef du parti libéral et premier ministre — a choisi adroitement de traiter des problèmes mineurs qui irritent particulièrement les Suédois. Il a déjà réglé la question de l'énergie nucléaire d'une manière acceptable pour la majorité du Parlement et puis nombre de mesures dans différents domaines. Il sera un adversaire redoutable pour les sociaux démocrates qui tenteront cet automne de regagner le pouvoir perdu il y a trois ans. Et si les amis de M. Palme avaient perdu les élections de 1976, c'était surtout en raison de l'opposition de la population à la toute puissance croissante de la bureaucratie qui se mêlait de tous les détails de la vie de chacun.]

Suisse

● Mlle HELGA ROEDINGER, collaboratrice du secrétaire d'Etat *ouest-allemand* aux finances, M. Manfred Lahnstein, soupçonnée d'espionnage au profit de la R.D.A., aurait gagné ce pays, selon le quotidien *Bild Zeitung*. Cette information n'est pas confirmée par le parquet fédéral de *Karlsruhe*, qui a cependant ouvert une enquête. — (*A.F.P.*)

Roumanie

Le père Calciu, théologien orthodoxe a été arrêté le 10 mars à Bucarest

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — Etre dissident en Roumanie exige beaucoup de courage. Ces dernières années, l'affaire Goma, cet écrivain aujourd'hui installé à Paris, avait montré la témérité de l'entreprise. Un autre cas, celui du professer Gheorghe Calciu, illustre de nouveau ces jours-ci la situation difficile, dans ce pays particulièrement peu libéral dans le domaine intérieur, de ceux qui *« pensent autrement »*.

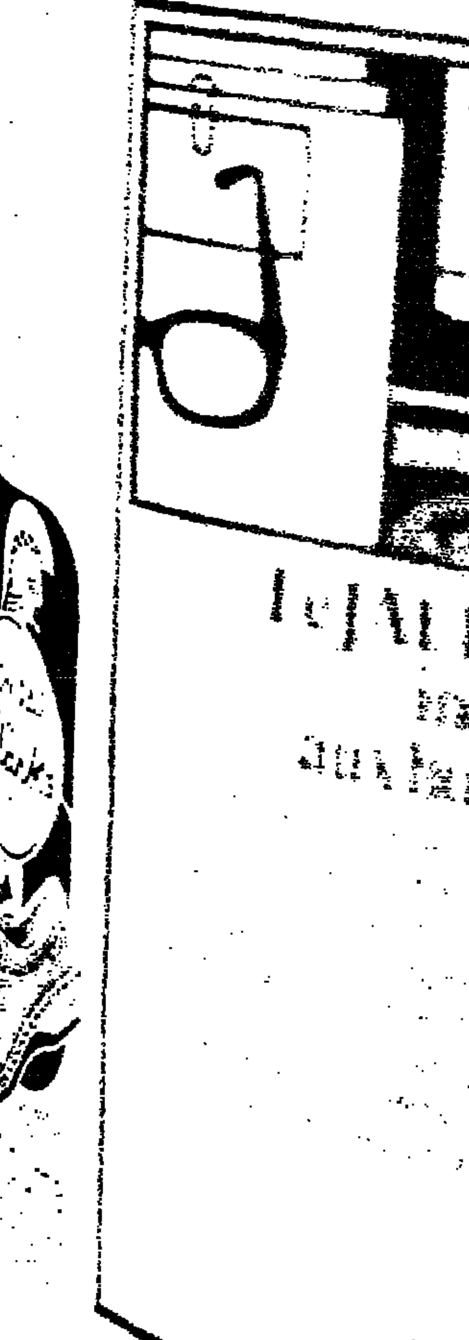
Prêtre orthodoxe et professeur de théologie, Gheorge Calciu a été arrêté le 10 mars à Bucarest, vient-on d'apprendre à Vienne. Agé de cinquante-deux ans, cet homme a déjà passé quinze années en prison pour des motifs politiques. Sa première arrestation remonte au début du nouveau régime, en 1948. Avec d'aures jeunes gens, dont beaucoup moururont en détention, Gheorghe Calciu est accusé de complot contre l'Etat et condamné. Il considère sa survie comme un signe de Dieu et décide de devenir prêtre.

A sa sortie de prison, il commence des études de théologie qu'il mène avec tant d'application qu'il entre, au bout de quelques années, en 1973, au séminaire de Bucarest, comme professeur. C'est le début de nouveaux ennuis. Loin de se plier à la loi du régime, comme le fait dans son ensemble l'Eglise orthodoxe, il s'élève contre le matérialisme, *« philosophie du désespoir »*, et invite ses étudiants à passer à *l'offensive contre l'athéisme* officiel. Son enseignement lui attire les *foudres* des autorités et de la hiérarchie orthodoxe. L'été 1978, il est privé de sa chaire. La répression frappe aussi des séminaristes qui adressent une protestation à la patriarchie.

Dans une lettre envoyée au début de l'année à Jean-Paul II, le père Calciu lui avant demandé de consacrer aussi ses pensées aux *« Eglises sœurs »*. La situation des chrétiens orthodoxes contestataires en Roumanie est quasiment intenable en raison du statut de cette Eglise, la deuxième par le nombre (quatorze millions de croyants) au sein de l'orthodoxie. Membre du front de l'unité socialiste, elle est intégrée dans le dispositif institutionnel et politique. L'élection du patriarche, à laquelle participent des représentants de l'Etat, doit être confirmée par un décret présidentiel. Après sa désignation en 1977, le patriarche Justin Moisescu avait exprimé ses sentiments de *« chaleureuse appréciation, d'attachement et de gratitude à l'égard du président de la Roumanie, qui s'identifie aux destinées mêmes de la nation roumaine, qu'il sert avec sagacité et abnégation »*.

Le sort des chrétiens d'autres confessions, en particulier des membres des sectes protestantes, nombreuses en Transylvanie, n'est guère plus enviable. Ces derniers mois, les arrestations et les condamnations à des peines de prison de baptistes, pentecôtistes, adventistes, se sont multipliées.

MANUEL LUCBERT.



هكذا من الاهل

EUROPE

Espagne

La querelle s'aggrave entre socialistes et communistes

De notre correspondant

Madrid. — L'échec — tout relatif — des socialistes aux élections du 1er mars, et la perspective d'un nouveau gouvernement Suarez, nettement incliné à droite, ont ranimé la querelle qui oppose les deux principaux partis de la gauche espagnole. Tandis que M. Santiago Carrillo reproche à M. Felipe Gonzalez son réalisme pré-électoral et se réjouit visiblement de son insuccès, le chef du parti socialiste lance, à propos du secrétaire général du P.C.E., une accusation particulièrement malsonnante de ce côté-ci des Pyrénées : M. Carrillo, selon lui, se conduit de plus en plus comme M. Georges Marchais.

M. Fernando Claudin, ancien dirigeant communiste, a repris l'argument dans un article d'*El Pais* du 15 mars. Au vu de la campagne anti-socialiste menée par M. Carrillo, il affirme que celui-ci n'est pas plus disposé que son homologue français à admettre l'hégémonie socialiste au sein de la gauche dans son pays, et qu'il fera tout pour rééquilibrer cette gauche en sa faveur. Autrement dit, les Espagnols peuvent s'attendre, si l'effort de rééquilibrage se poursuit, à la présence durable de la droite au pouvoir.

C'est avec une grande dureté, en effet, que M. Carrillo a attaqué les socialistes pendant la campagne électorale. Oubliant que l'argument avait été souvent utilisé dans le passé contre sa formation, il a accusé le P.S.O.E. d'être un « parti de l'étranger » en raison de l'appui financier donné par les sociaux-démocrates allemands. Il lui a reproché son absence dans la lutte anti-franquiste. Le candidat communiste à la mairie de Madrid, M. Ramon Tamames, a même inventé une formule que M. Feilipe Gonzalez a jugée particulièrement odieuse. Reprenant le slogan lancé par le P.S.O.E. à l'occasion de son centenaire (« *cent ans de fermeté et de dignité* »), il s'est amusé à dire : « *Cent ans de fermeté et quarante ans de vacances* »...

Enfin, M. Carrillo a lancé un anathème cher aux communistes de tout bord. Il a accusé le P.S.O.E. de virer à la social-démocratie. « *Si c'est pour faire la politique de Willy Brandt*, a-t-il dit, *il n'y a pas besoin du parti socialiste, l'union du centre démocratique suffit.* » Il a invité les militants socialistes à voter communiste en affirmant que le P.S.O.E. et l'U.C.D., c'était finalement bonnet blanc et blanc bonnet, et qu'après s'être battus pendant la campagne électorale ils tomberaient dans les bras l'un de l'autre. Cette affirmation ne s'est pas vérifiée. Les socialistes ont annoncé qu'ils feraient une « *opposition rigoureuse* » au prochain gouvernement Suarez. M. Carrillo lui-même ne dit plus que l'U.C.D. va faire une politique à la Willy Brandt, il craint au contraire qu'elle ne gouverne à droite. Relevant ces contradictions, M. Claudin se demande comment le secrétaire général du P.C.E. a pu, pendant vingt mois, exhorter les socialistes et les centristes à gouverner ensemble pour ensuite jeter la pierre au P.S.O.E. Il ne trouve qu'une seule explication : la « phobie anti-socialiste » de M. Carrillo, qu'il compare à l' « obsession » de M. Marchais à l'égard du parti de M. Mitterrand.

Mais les incompréhensions et les suspicions existent des deux côtés. Les communistes avaient accueilli avec amertume les résultats électoraux de 1977, qui se sont répétés avec des différences minimes le 1er mars dernier. Eux qui avaient été le fer de lance de la lutte anti-franquiste, ils ont constaté que leur poids électoral était trois fois moindre que celui du P.S.O.E. Ils ont été d'autant plus amers que M. Felipe Gonzalez n'a pas eu le triomphe modeste et qu'il s'est efforcé visiblement de les marginaliser. Ils comprennent mal — ou trop bien — étant donnés les liens du P.S.O.E. avec la social-démocratie allemande — pourquoi M. Gonzalez a traité le P.C.E. comme s'il était encore un parti stalinien. Ils estiment avoir donné suffisamment de gages au contraire : leur indépendance à l'égard de Moscou, leur attachement à la démocratie, leur démocratisation interne, leur comportement loyal et réaliste pendant la transition.

Cohésion des commissions ouvrières

Ils se demandent comment les socialistes peuvent songer à accéder au pouvoir en oubliant ce fait capital : l'hégémonie communiste dans le monde du travail grâce à la présence et à la cohésion des commissions ouvrières. Ils reprochent au P.S.O.E. d'avoir refusé l'unité syndicale, d'avoir rompu l'alliance conclue en 1977 pour les élections sénatoriales en Catalogne, de s'être dérobé à l'unité d'action pendant près de deux ans. Ils expliquent donc par un « *réflexe d'auto-défense* », bien naturel, la campagne anti-socialiste de M. Carrillo. Ils accusent aussi les socialistes de n'avoir « *aucun projet de société* », de n'avoir pas compris que la majorité de centre gauche révélée par les élections successives leur commandait de s'allier avec l'U.C.D. pour éviter qu'elle ne glisse à droite comme c'est le cas actuellement. « *Les socialistes ont commis une erreur. Ils ont pensé que le modèle suédois ou allemand était transposable en Espagne, qu'ils pouvaient constituer dès maintenant une solution de rechange au gouvernement* », affirment les dirigeants du P.C.E.

M. Santiago Carrillo a développé tous ces arguments avec assurance — trop aux dires de ses détracteurs. Oubliant qu'il s'était trompé bien des fois dans le passé, il s'est volontiers présenté comme le mentor politique de toute la gauche, autorisé à distribuer les blâmes aux «jeunes gens» du parti socialiste qui ne suivaient pas ses conseils. Une telle attitude a évidemment froissé les dirigeants socialistes. Les rivalités personnelles se sont greffées sur ce problème de fond que M. Claudin a parfaitement exposé dans son article : un gouvernement de coalition aurait été néfaste pour les socialistes. Ceux-ci auraient donné une caution de gauche à une politique forcément conservatrice, étant donné le poids de l'armée et de l'appareil franquiste dans le pays. Même au sein du parti centriste, au pouvoir, nombreuses ont été les résistances à une telle coalition qui aurait dénaturé le jeu démocratique normal, et compromis pour longtemps le bipartisme jugé essentiel pour la stabilisation du pays.

Sur ce point pourtant, l'attitude des socialistes n'a pas été très claire. Ils ont d'abord résisté à l'idée d'un gouvernement de coalition faute de préparation interne suffisante, par peur aussi de se « brûler » au pouvoir et pour ne pas laisser au P.C. le terrain de l'opposition. Puis, à la veille des élections du 1er mars, certains de leurs dirigeants ont cru que l'heure était arrivée d'occuper des postes ministériels car ils croyaient — à tort ou à raison — qu'une victoire au nombre de voix leur permettrait de partager le pouvoir dans ses conditions favorables pour la gauche. M. Felipe Gonzalez s'est montré tout aussi équivoque à propos de l'unité d'action avec les communistes. Il affirme aujourd'hui que le comportement de M. Carrillo rend une telle unité impossible, mais il avoue que, dans le fond, il ne la souhaite pas. « *Pour nous, elle serait négative* », a-t-il expliqué dans une interview au quotidien *Informaciones* le 12 mars. « *Les communistes en profiteraient pour manger notre électorat.* » Les communistes s'expliquent finalement assez bien la défiance des socialistse à leur égard. C'est celle « *d'un parti sans cohésion structurelle et idéologique*, disent-ils, *face à un parti discipliné et organisé* ».

Comme souvent depuis juin 1977, M. Carrillo a agi en franc-tireur dans ses attaques contre les socialistes. La base ne le suit pas sur ce terrain. Lors du neuvième congrès, en avril 1978, elle lui avait déjà reproché sa solidarité à l'égard d'une formation avec laquelle il réclamait une unité d'action immédiate. Les militants catalans — l'organisation la plus puissante du parti — ne lui ont pas pardonné non plus les propos tenus lors de la dernière réunion du comité central les 9 et 10 mars. M. Carrillo s'était alors interrogé sur le léger recul du P.S.U.C. (parti socialiste unifié de Catalogne) aux élections. Il en avait profité pour lancer des critiques à peine voilées contre une organisation qui défend sa spécificité et avait émis des réserves à propos de l'abandon de l'étiquette léniniste au printemps dernier. La « sortie » de M. Carrillo a provoqué des remous, surtout chez les dirigeants ouvriers du P.S.U.C., qui l'ont accusé de ne rien comprendre au problème des nationalités. A cette occasion, on a pu constater que la popularité du leader communiste n'était pas à son zénith dans une région qui a fourni le 1er mars le tiers des députés du P.C.E.

CHARLES VANHECKE.

Deux livres

Jean Descola vient de rajeunir son *Histoire de l'Espagne* (1). Il consacre une soixantaine de pages à la période qui s'est écoulée entre la mort de Franco et l'approbation d'une nouvelle Constitution démocratique. Il s'agit d'une postface à un livre qui s'était imposé par son style direct et familier. La mise à jour a été faite de façon visiblement précipitée et parfois incomplète : à certains endroits du livre, Franco est toujours vivant et la Grande-Bretagne est encore à la porte du Marché commun. Jean Descola est trop elliptique sur le pacte de la Moncloa. Il ne dit pas que cet ambitieux « compromis historique » à l'espagnole, qui prévoyait une démocratisation de la vie économique et sociale, s'est réduit comme une peau de chagrin. Il exagère le renouveau culturel du pays, qui ne s'est guère manifesté, sauf dans le cinéma. Il donne de l'armée une vision quasi idyllique, en disant qu'elle s'est totalement convertie à la démocratie. Il a tort d'écrire que c'est M. Adolfo Suarez qui a introduit la régionalisation dans la Constitution. Celle-ci a été élaborée par les principaux partis représentés au Parlement, et la gauche a certainement fait davantage pour les autonomies régionales que le parti centriste au pouvoir. On ne saurait dire non plus, comme le fait l'auteur, que l'Aragon, le pays valencien et les Baléares sont « des points chauds du régionalisme », ni que le Pays basque est « socialiste ».

Un autre livre donne une analyse plus rigoureuse, plus universitaire. Il s'agit de *l'Espagne, ou la démocratie retrouvée* (2), de Guy Carcassonne et Pierre Subra de Bieusses. L'étude s'arrête aux élections de juin 1977, mais ses conclusions restent valables après le scrutin du 1er mars 1979, qui n'a guère bouleversé la géographie électorale.

Les auteurs démontrent que M. Adolfo Suarez et ses amis ont forgé, avec l'Union du centre démocratique, le meilleur instrument possible pour permettre à la droite de se perpétuer au pouvoir. Ils racontent l'opération dans tous ses détails, et ce qu'ils disent de la situation politique d'octobre 1977 peut être transposé en grande partie pour comprendre celle d'aujourd'hui : L'U.C.D. n'est toujours pas majoritaire, et devra « balancer » à droite ou à gauche pour gouverner. Le parti socialiste a tout intérêt à prolonger sa cure d'opposition pour former les cadres et assurer la cohérence interne qui lui seront nécessaires dans l'exercice du pouvoir. — Ch. V.

(1) *Histoire de l'Espagne*, de Jean Descola. Fayard, 598 p., 89 F.

(2) *L'Espagne, ou la Démocratie retrouvée*, de Guy Carcassonne et Pierre Subra de Bieusses. Editions nationales, administratives et juridiques, B.P. 26, 94001 Créteil, 298 p.

Yougoslavie

Les autorités s'efforcent de trouver des emplois pour les travailleurs qui reviennent de l'étranger

De notre correspondant

Belgrade. — On estime à 800 000 les travailleurs yougoslaves à l'étranger et à 350 000 les femmes et les enfants qui les accompagnent. Pour les préserver des « *pressions de l'émigration hostile* » et les conserver comme « *partie intégrante* » de la classe ouvrière nationale, le régime leur consacre depuis quelques années une attention accrue. Les secrétariats fédéraux du travail et de l'information, l'union des syndicats, l'alliance socialiste et d'innombrables organismes communaux restent en contact permanent avec eux. Ils préparent des émissions spéciales de radio et de télévision et fournissent aux clubs et associations des émigrés des quantités considérables de journaux, des films, des livres et autres matériels de propagande.

Dans les principaux centres d'émigration ont été envoyés des « travailleurs spéciaux » et des fonctionnaires syndicaux pour aider au règlement de problèmes personnels, et des enseignants pour donner aux enfants des cours de langue et d'histoire nationales. Les Eglises orthodoxe et catholique y ont elles aussi leurs représentants, qui veillent à conserver intacte la foi chrétienne des émigrés. Des tarifs spéciaux sont consentis aux émigrés sur les lignes aériennes.

L'État a organisé les départs

Les départs des premiers émigrés économiques datent des années 60, c'est-à-dire de la libéralisation du système d'obtention du passeport. Munis du petit livre rouge frappé de l'emblème fédéral, beaucoup de gens, sous prétexte de faire du tourisme, avaient quitté le pays pour n'y plus revenir. Ils furent d'ailleurs presque considérés comme des déserteurs, un régime communiste ne pouvant pas admettre que ses citoyens travaillent pour les capitalistes au lieu d'« *édifier le socialisme* » dans leur propre pays.

Lorsque les familles des émigrés commencèrent à recevoir des sommes importantes en devises dont la Yougoslavie avait grand besoin, on s'aperçut que l'entreprise avait également des bons côtés (en 1978 les ouvriers ont envoyé 1 milliard 500 millions de dollars). Et comme à cette époque, les besoins de l'Occident en main-d'œuvre étaient grands, l'Etat décida lui-même d'organiser les départs. Ceux-ci ne cessèrent de croître, et en 1973 le nombre des ouvriers émigrés atteignit le chiffre record de 1 350 000.

Mais la récession économique à partir de 1974 compliqua singulièrement le problème. D'une année à l'autre, les départs diminuèrent et les retours augmentèrent considérablement (en 1976 et 1978 il n'y eut qu'une cinquantaine de milliers de départs et deux cent vingt mille retours). Un tel état de choses préoccupe les autorités. Elles profitent donc des séjours massifs des ouvriers émigrés pour les fêtes du Nouvel An ou pendant les vacances d'été pour les informer des possibilités de trouver du travail en cas de retour. Ces possibilités sont cependant modestes. « *Il ne faut pas leur raconter des histoires, mais leur présenter la situation avec réalisme* », a déclaré un haut fonctionnaire syndical.

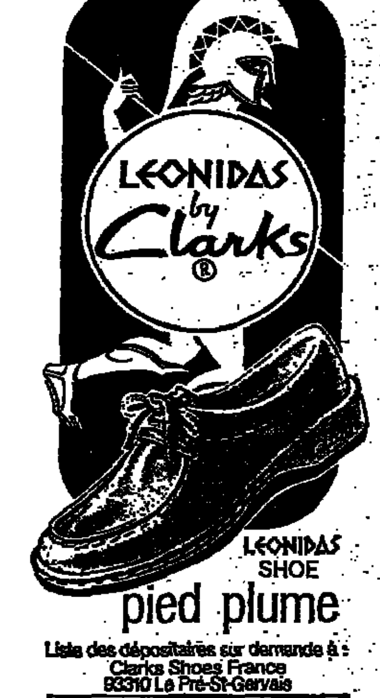
Les dernières statistiques font état de sept cent mille demandes d'emploi non satisfaites. Il n'est donc pas étonnant que les appels adressés aux entreprises pour l'embauche de ceux qui reviennent n'aient eu qu'un faible écho. En réalité, leur grande chance à l'heure présente est, comme on l'appelle ici, la « *petite économie* », c'est-à-dire le secteur privé de l'artisanat, du tourisme et de l'agriculture. Une nouvelle législation prévoit la possibilité d'exonération partielle ou totale des droits de douane et des impôts pour les émigrés qui, à leur retour, apportent des machines ou des outils et installent un atelier, un café ou un restaurant.

Dans les régions où ils sont particulièrement nombreux, on recommande la création de petites entreprises industrielles financées par les rapatriés eux-mêmes et dans lesquelles tout investisseur obtient un emploi, alors que son capital lui est remboursé avec intérêt dans une période de temps fixée à l'avance. De telles entreprises existent déjà dans plusieurs régions et fonctionnent d'une manière satisfaisante. Mais elles seraient plus nombreuses encore s'il n'y avait pas un manque de compréhension des autorités de certaines communes, voire une hésitation à appliquer la loi, hésitation dictée par l'éternelle crainte marxiste d'« *enrichissement illégal* ».

PAUL YANKOVITCH.







AMÉRIQUES

Brésil

La grève des métallos de Sao-Paulo inquiète et divise le gouvernement

De notre correspondant

Rio-de-Janeiro. — Le nouveau chef de l'Etat, le général Figueiredo, s'en est pris avec vigueur dans sa première déclaration politique aux *« revendications élitistes qui ne bénéficient qu'à des minorités et utilisent des grèves franchement illégales comme instrument de pression »*. Son ministre de l'agriculture, M. Delfim Netto, estime, en revanche, que les grèves *« font partie de l'exercice normal de la démocratie »*. Le nouveau secrétaire à la sécurité de l'Etat de Sao-Paulo, M. Octavio Gonzaga, affirme, de son côté, que *« l'influence du mouvement Convergence socialiste dans la grève des métallurgistes est prouvée »*. Mais son prédécesseur, le colonel Erasmo Dias, pourtant réputé d'extrême droite, a déclaré : *« Il n'y a aucune information en ce sens. »*

Nul doute que la grève des métallurgistes de la ceinture industrielle de *Sao-Paulo inquiète et divise* à la fois les milieux gouvernementaux. D'autant qu'elle pourrait bien faire tache d'huile. Les enseignants du primaire et du secondaire de l'Etat de Rio-de-Janeiro sont toujours en grève, et leur mouvement devrait être imité, à partir du lundi 26 avril, par le personnel des hôpitaux.

Les trois principaux syndicats de Sao-Paulo regroupent à eux seuls plus de deux cent mille travailleurs. Il s'agit du syndicat de Sao-Bernarso, dirigé par M. Luis Inacio Da Silva, figure de proue du nouveau syndicalisme brésilien ; de celui de Santo-Andre, dont le président est M. Benedito Marcilio (élu député fédéral pour le parti d'opposition M.D.B. en novembre dernier), et de celui de Sao-Caetano, dirigé par M. Joao Lins Pereira.

La situation se tend : des incidents *ont déjà eu lieu*, les forces de l'ordre dispersant impitoyablement tous les piquets de grève. Le mouvement a été déclaré « illégal » par le tribunal régional du travail. L'enquête ouverte pour déterminer les « infiltrations subversives » pourrait aboutir à une intervention du gouvernement. La thèse de l'« infiltration », rituelle, ne convainc guère. De toute évidence, les dirigeants syndicaux agissent sous la pression de leur base. Spectacle inhabituel au Brésil depuis une dizaine d'année, des assemblées générales réunissent chaque jour plus de cinquante mille travailleurs, en faveur de la poursuite du mouvement. A Sao-Jose-dos-Campos et à Campinas, les métallurgistes poursuivent même la grève contre l'avis de leur syndicat.

Deux revendications sont au centre du conflit : la première a trait au taux de hausse salariale annuelle. L'indice de 44 % fixé par le gouvernement n'est pris en considération par personne, à tel point qu'une entreprise d'Etat de la région, Cosipa, vient d'accorder une hausse de 66 %. Les employeurs proposent 63 % et les syndicats 78 %.

Le second problème est celui de la stabilité de l'emploi, garantie actuellement aux seuls dirigeants du syndicat ; ces derniers voudraient l'étendre aux délégués d'entreprise. Cette revendication est rejetée par les employeurs, qui y voient une amorce de cogestion dont ils ne veulent pas entendre parler. Pour les syndicalistes, le délégué d'entreprise mène dans la pratique l'action syndicale et devrait donc bénéficier d'un minimum de garanties.

Les grévistes affrontent une grande *presse favorable à la démocratisation* des institutions politiques mais hostile à leur mouvement. La direction du parti d'opposition M.D.B., comme de coutume, s'est abstenue, bien qu'une demi-douzaine de députés se soient prononcés à titre personnel. Mais le mouvement syndical a déjà remporté une victoire : il a montré au président Figueiredo que la « conciliation » tant invoquée *ne pourrait pas être seulement politique*, mais aussi sociale.

THIERRY MALINIAK.

ARRESTATIONS DANS LE MINAS GERAIS

(De notre correspondant.)

Rio-de-Janeiro. — La police a entamé dans l'Etat de Minas entamé dans l'Etat de Minas-Gerais une « opération » rappelant, par son style, l'époque de la *législation* d'exception. L'affaire a commencé par l'arrestation, le 16 mars, à Belo-Horizonte (capitale du Minas-Gerais et troisième ville du pays), de M. Nelson Chaves dos Santos. Arrêté en 1969 par le régime qui l'accusait d'appartenir à un groupement d'extrême gauche, banni en janvier 1971, avec des prisonniers politiques dont la libération était exigée par les ravisseurs de l'ambassadeur de Suisse, M. Nelson Chaves était rentré clandestinement au Brésil en 1975.

Un professeur de l'université de Belo-Horizonte, Mme Zilda Engracia, et une étudiante, Mlle Maria Oliveira, ont également été arrêtées. La police fédérale dénonce une tentative de réorganisation du MR-8 (Mouvement révolutionnaire du 8 octobre), et a présenté aux journalistes du « matériel subversif », qui aurait appartenu aux accusés, dont des ouvrages de Lénine (certains étant en vente normale au Brésil). — Th.M.

Etats-Unis

LA FAILLITE DE LA FRANKLIN NATIONAL BANK

Le financier italien Michele Sindona est inculpé

Le financier italien Michele Sindona a été inculpé lundi 19 mars par un *grand jury* fédéral de New-York. L'acte officiel délivré *par la justice américaine* ne comporte pas moins de quatre-vingt-dix-neuf chefs d'accusation. M. Sindona, qui réside aux Etats-Unis depuis 1974 et qui est aussi poursuivi pour pratiques frauduleuses en Italie, est le principal responsable de la faillite de la Franklin National Bank en octobre 1974, un des krachs financiers les plus importants de l'histoire bancaire américaine. M. Carlo Bordoni, un ancien banquier milanais, collaborateur de Sindona, a aussi été inculpé par le *grand jury*.

Il est reproché principalement à M. Sindona d'avoir acheté en 1972 la Franklin National, qui était alors une banque d'importance moyenne de Long Island (dans l'Etat de New-York) avec de l'argent illégalement retiré de banques italiennes qu'il contrôlait. MM. Sindona et Bordoni sont accusés en outre d'avoir détourné 45 millions de dollars appartenant aux fonds propres de la Franklin National.

« Innocent de toute malversation »

M. Sindona s'était rendu aux autorités américaines en septembre 1976, espérant ainsi échapper aux rigueurs de la loi italienne. Il avait été mis en liberté après versement d'une caution de 3 millions de dollars.

Dans une déclaration diffusée lundi par son bureau new-yorkais, le financier italien a réaffirmé qu'il était *« innocent de toute malversation »* et *« allait plaider non coupable »*.

[Né en Sicile il y a cinquante-huit ans, M. Sindona avait commencé sa carrière bancaire sous la protection du Vatican. Il a entretenu des relations suivies avec de nombreuses personnalités politiques italiennes et avait la réputation d'être le banquier occulte de certaines d'entre elles. Une contribution de 1 million de dollars qu'il avait proposée en 1972 au comité pour la réélection du président Nixon aurait été rejetée par cet organisme parce que le généreux donateur avait demandé à conserver l'anonymat.]

UN « CONSEILLER JURIDIQUE SPÉCIAL » VA MENER L'ENQUÊTE SUR LES AFFAIRES DE M. CARTER.

Washington *(A.F.P., U.P.I.)* — Le département de la justice fédérale a nommé le 20 mars un « conseiller juridique spécial » pour faire toute la lumière sur les tractations bancaires qui auraient profité à l'affaire d'arachides de la famille Carter et dont le président est l'actionnaire principal (*le Monde* du 20 mars). Il s'agit d'un ancien magistrat de New-York, M. Curran, qui se fit remarquer par sa détermination à poursuivre le « crime organisé » et le trafic des stupéfiants. Outre sa compétence, M. Curran présente l'avantage d'être un républicain bon teint. Sa nomination vise à désamorcer la campagne de ses amis politiques qui réclamaient avec insistance la désignation d'un « procureur spécial » chargé de tirer au clair, en toute indépendance, les opérations financières des entrepôts Carter.

Jusqu'à présent, aucun indice ne permet de penser que le président puisse être impliqué dans des agissements malhonnêtes — qui, de toute façon, seraient en l'espèce sans commune mesure avec le nœud d'intrigues sordides et d'excès de pouvoir qui étrangla M. Nixon. Mais la publicité grossièrement tapageuse que fait à ses dépens son frère Billy et le laxisme presque avoué de certains établissements de crédit du Sud rendent la tâche aisée à ceux de ses adversaires désireux de jeter une ombre sur son intégrité.

A TRAVERS LE MONDE

Argentine

● PLUSIEURS ORGANISATIONS, en particulier la Ligue française des droits de l'homme, la Cimade, Justice et Paix, l'Association des juristes démocrates, la section française de l'Association internationale des juristes catholiques, le Club des *droits socialistes* et *les associations* de parents des disparus, organisent une manifestation devan tl'ambassade d'Argentine à Paris, rue Cimarosa, le jeudi 22 mars à 12 heures. Elles entendent réclamer la libération des prisonniers politiques et le rétablissement d'un régime démocratique trois ans après le dernier coup d'Etat militaire.

Grande-Bretagne

● UNE RADIO PIRATE, baptisée « Radio Enoch » (du nom d'Enoch Powell, personnalité nationaliste et député unioniste d'Ulster) a commencé à émettre dimanche 18 mars à Londres. Ses animateurs affirment n'avoir aucun lien avec une formation *d'extrême droite. C'est la* première radio pirate britannique à diffuser des messages politiques. — *(A.F.P.)*

Irlande du Nord

● QUATRE DIRIGEANTS PRESUMES DE L'IRA ont été arrêtés, mardi 20 mars, non loin de Belfast, alors qu'ils circulaient à bord de deux voitures. Il s'agirait de trois hommes figurant en tête de la liste des personnes les plus recherchées par la police en Ulster, et d'une femme. — *(A.F.P.)*

Pérou

● TROIS DIRECTEURS DE JOURNAUX ont entamé à leur tour, mardi 20 mars, vingt-quatre heures après quatre de leurs confrères, une grève de la faim dans une église du centre de Lima, pour protester contre l'interdiction, décidée en février dernier par le gouvernement, de dix revues indépendantes. Ils ont lancé un appel à tous les journalistes péruviens pour qu'ils imitent leur action. Les quatre premiers grévistes, qui s'étaient enfermés lundi à midi dans la cathédrale de Lima, en ont été délogés par la police, mardi à l'aube. Ils sont détenus à l'hôpital de la police et *« menacés de poursuites judiciaires »* (*le Monde* du 21 mars).

Portugal

● LE LIEUTENANT-COLONEL MELO ANTUNES, ancien ministre des affaires étrangères, est arrivé le mardi 20 mars à Maputo pour s'entretenir avec le président Samora Machel. Au nom du général Eeanes, il a déclaré que le Portugal souhaitait réactiver les relations avec le Mozambique. On croit savoir qu'il se rendra ensuite à Lusaka et probablement à Dar-es-Salaam. — *(Reuter.)*
sous papier Mitterrand : PS-cfdt

● UN NOUVEAU QUOTIDIEN, le *Correio da Manha*, est paru lundi 19 mars à Lisbonne. Il se déclare indépendant de tous les partis politiques, du gouvernement et de toute autre organisation. Son ambition est de servir *« les véritables intérêts nationaux qui ne sont pas contraires à l'exercice d'une démocratie authentique »*. Il est dirigé par M. Vitor Direito, ancien directeur adjoint du quotidien socialiste *A Luta*, qui a cessé de paraître en janvier 1979. — *(A.F.P.)*

République d'Afrique du Sud

● DEUX ANCIENS MERCENAIRES ALLEMANDS ayant servi au Congo ex-belge auraient été payés 30 000 rands (36 000 dollars) chacun pour l'assassinat, commis en novembre 1977, d'un économiste sud-africain, M. Robert Smit, et de sa femme. L'affaire serait liée au scandale des fonds secrets de l'ancien département de l'information en Afrique du Sud. Cette révélation, qui relance la controverse autour de ce scandale, a été faite, mardi, par M. J.-F. Ludorf, avocat d'un ancien pilote de ligne, qui assure connaître les détails du double meurtre et souhaite que son identité demeure secrète. — *(A.F.P.)*

Tchécoslovaquie

● UNE REVUE CLANDESTINE DE POLITIQUE ETRANGERE, *CTVEREC*, éditée par l'ancien journaliste et porte-parole de la Charte 77, M. Jiri Dienstbier, vient de paraître à Prague. Tirée à trente exemplaires dactylographiés de 150 pages, *Ctverec (le Carré)* tire son nom du format utilisé. Dans son premier numéro, l'ancien ministre des affaires étrangères, M. Jiri Hajek, traite des principes de la politique étrangère tchécoslovaque, et l'un des porte-parole de la Charte 77, M. Vaclav Benda, trace un portrait de Jean Paul II. Y figure aussi un article de M. Giancarlo Pajetta, membre du comité central du P.C. italien, paru dans la revue *Rinascita* et analysant le « printemps de Prague ». — *(A.F.P.)*

ASIE

Chine

PUBLICITÉ JAPONAISE DANS « LE QUOTIDIEN DES OUVRIERS »

Pékin (A.F.P.). — Plusieurs *millions de Chinois ont découvert* dans leur presse, mardi 20 mars, la première publicité pour une compagnie capitaliste étrangère.

La firme japonaise Toshiba a publié une pleine page de publicité, texte et photographies, en page quatre du « Quotidien des ouvriers », organe de la fédération des syndicats. Ce numéro a été tiré à plus d'un million d'exemplaires, mais chaque exemplaire touche plusieurs lecteurs, qui se le prêtent ou le lisent dans leur entreprise.

Les photographies montrent deux usines de la firme japonaise vues d'avion, des terminaux d'ordinateurs, et un vingtaine de téléviseurs.

Une page de publicité dans un journal chinois coûte 16 000 yuans (33 600 francs) selon le tarif de la corporation chinoise de publicité de Shanghai. Celle-ci ne refuse aucune commande étrangère, pourvu qu'elle soit commerciale et non politique. Seul « le Quotidien du peuple », organe du P.C., refuse la publicité.

● *Le comité « Un bateau pour le Vietnam »*, dont nous avions dit qu'il avait ouvert *« un nouveau compte en banque »* à la B.N.P. pour y déposer les fonds collectés en vue de financer *l'Ile-de-lumière (le Monde* du 21 mars), nous précise qu'en fait ce compte existait depuis la création du comité, en novembre 1978, et qu'il est *« soumis au contrôle d'un commissaire aux comptes »*.

DIPLOMATIE

A la fin de la visite du ministre yougoslave des affaires étrangères

M. François-Poncet souhaite que la Méditerranée « redevienne un lac de paix »

M. Josip Vrhovec, secrétaire fédéral des affaires étrangères de Yougoslavie, a quitté Paris mercredi 21 mars après une visite officielle de deux jours, au cours de laquelle il s'est entretenu avec MM. Giscard d'Estaing, Chaban-Delmas et, naturellement, M. François-Poncet.

Dans un toast, à l'issue du déjeuner qu'il offrait mardi à son collègue yougoslave, le ministre français des affaires étrangères a souhaité que la Méditerranée redevienne *« un lac de paix, un lieu privilégié de rencontres et d'échanges entre peuples, nations et cultures riches et diverses »*. *« Il est permis d'espérer*, a-t-il ajouté, *un règlement juste et durable du conflit du Proche-Orient. »* M. François-Poncet a également évoqué la situation en Asie du Sud-Est : *« Nous voulons croire que prévaudront le sens des responsabilités et l'esprit de modération. »*

M. Vrhovec a exprimé, pour sa part, la préoccupation de son pays devant l'évolution des crises en Afrique australe, au Proche-Orient et en Asie du Sud-Est. *« Nous considérons de notre devoir de nous élever résolument contre le recours à la force et à la menace et l'ingérence du dehors, quel qu'en soit le prétexte et d'où que viennent les tentatives de les introduire dans le système des relations internationales. »*

Le ministre yougoslave a souhaité que la France et la Yougoslavie s'emploient *« avec plus de prévoyance à éliminer les obstacles qui résultent du fonctionnement des groupes économiques fermés en Europe »*.

● *M. Herbert Krolikowski*, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères de R.D.A., est arrivé, mardi 20 mars à Paris, pour une visite officielle de trois jours. Il doit notamment s'entretenir avec M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux afafires étrangères, des problèmes de la détente internationale et du désarmement, ainsi que de la situation en Afrique et dans l'Asie du Sud-Est. — *(A.F.P.)*

Le premier ministre thaïlandais se rend en visite officielle à Moscou

De notre correspondant

Bangkok. — Le général Kriangsak Chamanand a quitté la capitale ce mercredi 21 mars pour l'Union soviétique, où il doit faire une visite officielle d'une semaine.

Cette visite, la première jamais effectuée par un chef de gouvernement thaïlandais, vient après celles du premier ministre en Chine et aux Etats-Unis. Elle intervient alors que les tensions et affrontements régionaux — au Vietnam, au Cambodge et au Laos, — exacerbés par la rivalité sino-soviétique, inquiètent la Thaïlande et ses partenaires de l'ASEAN (1), soucieux de rester neutres dans ces conflits, mais soumis aux sollicitations contradictoires des puissances rivales. Le voyage du général fait aussi suite à une série de prises de position vietnamiennes et soviétiques qui ont été jugées par les pays de l'ASEAN comme inamicales, sinon hostiles à leur encontre (*le Monde* du 20 mars).

Les entretiens du général Kriangsak avec les dirigeants du Kremlin ne se présentent donc pas *a priori* sous les meilleurs auspices. Cependant, les Soviétiques, qui ont fait preuve d'une certaine modération dans le conflit sino-vietnamien, ont évité, contrairement à Hanoï, toute critique de l'ASEAN: ils ont, eux aussi, leurs intérêts à préserver et à développer en Asie du Sud-Est, où la Chine est en train de mettre les bouchées doubles.

Cela permet, sans doute, une certaine marge de manœuvre dans les discussions. Le premier ministre thaïlandais, en l'occurrence, agira en porte-parole de plusieurs de ses collègues de l'ASEAN avec lesquels il vient de s'entretenir. L'objet principal de sa visite, outre la signature d'un accord de coopération technique et scientifique plutôt symbolique, est de réaffirmer la *« stricte neutralité »* de la Thaïlande, de prêcher la non-intervention des grandes puissances dans les affaires régionales et de tenter d'obtenir des Soviétiques qu'ils jouent un rôle constructif pour la restauration de la paix dans le Sud-Est asiatique. Leur veto *récent* à l'ONU était qualifié, lundi, par un quotidien proche du premier ministre, de *« geste contre la paix »*. Le déplacement du général Kriangsak, qui a la bénédiction de Washington, de Pékin et de l'ASEAN, est, en revanche, présenté comme un *« geste de détente encourageant »*.

R.-P. PARINGAUX.

(1) Association des nations d'Asie du Sud-Est comprenant l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, Singapour et la Thaïlande.

IPLOMATIE

PROCHE-ORIENT

LE TRAITÉ ISRAÉLO-ÉGYPTIEN

M. Khalil estime que les déclarations de M. Begin sur le refus de revenir aux frontières de 1967 ne compromettent pas la signature de l'accord

Répliquant aux déclarations solennelles de M. Begin à la Knesset le mardi 20 mars, le premier ministre égyptien, M. Moustapha Khalil, a assuré le même jour que les propos de son collègue israélien « gâtent l'atmosphère » à la veille de la signature du traité de paix entre les deux pays et « sont en contradiction avec les bases de la paix qui ont fait l'objet d'un accord à Camp David ». Alors qu'on lui demandait si la déclaration de M. Begin ferait obstacle à la signature, M. Khalil a répliqué : « Non, je ne le pense pas. » Il a rappelé par ailleurs que le « retour aux frontières internationales d'Israël » traduisait une mise en application fidèle de la résolution 242 et « interdisait l'occupation de territoires par la force », ce principe « s'appliquant à tous les territoires arabes occupés et en premier lieu à Jérusalem ».

A Washington, on apprend que les Etats-Unis fourniront à l'Egypte au moins 2 milliards de dollars de matériel militaire. Cette somme s'ajouterait aux 750 millions de dollars d'aide américaine déjà fournis au Caire. Des prêts japonais et ouest-allemands de 5 milliards de dollars seraient attribués au Caire.

L'interprétation israélienne des accords passé avec Le Caire n'ayant pas suscité un raidissement égyptien, le traité entre les deux pays sera signé, comme prévu, lundi prochain 26 mars à Washington. Le président de la Chambre des représentants, M. O'Neill, à la suite d'un entretien avec le président Carter, a confirmé la date en précisant que la cérémonie aura lieu à 19 heures heures G.M.T.

Les Israéliens soulignent qu'aucune date limite n'est fixée pour les élections en Cisjordanie et à Gaza

De notre correspondant

Jérusalem. — La première journée à la Knesset sur le traité de paix avec l'Egypte s'est déroulée, mardi 20 mars, sans incident majeur sinon celui provoqué par M. Toufik Toubi, député arabe et membre du bureau politique du Rakah (parti communiste), qui a été expulsé après avoir échangé quelques injures avec un M. Begin particulièrement irascible il est vrai.

Le premier ministre avait pourtant donné un ton ferme au débat en consacrant la majeure partie de son discours, de deux heures, à un récit détaillé des négociations — sans faire de révélations marquantes. Comme chacun s'y attendaient, M. Begin a évité d'expliquer la position du gouvernement sur l'autonomie, indiquant seulement que la Knesset serait consultée après les pourparlers qui doivent s'ouvrir sur ce sujet un mois après la signature du traité et en rappelant qu'une commission venait d'être créée à cet effet au sein du cabinet.

Toutefois, M. Begin a brièvement confirmé que la politique d'implantation serait poursuivie sous le régime d'autonomie et que celui-ci ne s'appliquerait, par principe, qu'à la *« population »* arabe, ce qui signifie qu'Israël maintient ses revendications sur les territoires.

Puis, le premier ministre, a engagé une viv epolémique avec son homologue égyptien en répondant aux récents propos de M. Moustapha Khalil sur l'avenir de la Cisjordanie et du territoire de Gaza : *« Docteur Khalil, je désire vous informer qu'Israël ne reviendra jamais aux frontières du 4 juin 1967 (...) cher et distingué docteur Khalil prenez note : Jérusalem réunifiée est la capitale éternelle d'Israël et ne sera jamais divisé de nouveau (...) en Judée-Samarie [Cisjordanie] et à Gaza il n'y aura jamais d'Etat palestinien... »* A la suite d'une objection de M. Meir Pail (parti Shelli), M. Begin a reconnu qu'il fallait éviter le mot *« jamais »* mais il a ajouté : *« Ce que j'ai dit n'a rien à voir avec la politique car il y va de notre vie et de notre survie. »*

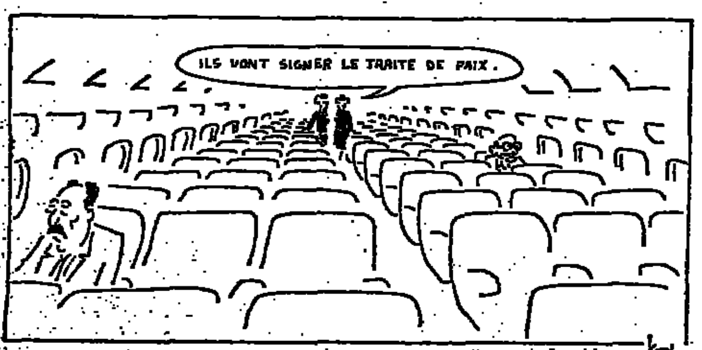
Ce triple *« jamais »* n'était pas nouveau. Begin a souvent eu l'occasion de le proclamer avant et depuis les accords de Camp David. Craignant une vigoureuse réaction du Caire, de nombreux députés et plusieurs éditorialistes israéliens ont fait remarquer que le moment d'une telle déclaration était mal choisi car la polémique risquait d'une part, d'envenimer les rapports israélo-égyptiens à la veille de la signature du traité de paix, et de creuesr, d'autre part, le fossé qui sépare Jérusalem et Le Caire à propos de l'autonomie. Des députés ont souligné que les divergences dans ce domaine sont telles qu'elles pourraient remettre rapidement en cause le traité, après sa signature.

Ainsi M. Shimon Pérès, le chef de l'opposition travailliste, a longuement critiqué le projet d'autonomie comme le *« point faible »* du traité et la *« principale erreur »* du gouvernement.

« Personne ne veut vraiment cette solution imaginée par M. Begin dès le début du processus de paix, ni les Palestiniens, ni les Egyptiens, ni les Américains, ni les Israéliens », a dit M. Pérès, en indiquant que ces derniers devaient redouter que les territoires autonomes ne deviennent inéluctablement un Etat palestinien indépendant.

Toutefois, M. Pérès a confirmé que son parti avait décidé, en dépit de ses réserves, de voter *« sans condition »* pour le projet de traité, car, a-t-il dit, il existe en Israël un *« consensus national »* pour ne pas manquer l'occasion qui se présente de faire la paix avec l'Egypte. Le parti travailliste s'est contenté de déposer une résolution qui représente une *« alternative »* à la politique gouvernementale. Cette résolution prévoit que l'autonomie n'est qu'une solution provisoire avant un règlement définitif du problème palestinien sur la base d'un *« compromis territorial »* avec la Jordanie. Le parti travailliste maintient ainsi sa position de toujours : Israël ne peut continuer *« à gouverner plus d'un million d'Arabes »* en Cisjordanie et dans le territoire de Gaza ; Israël, pour des raisons de sécurité uniquement, doit négocier des modifications de frontières, notamment en conservant une étroite bande de territoire dans la vallée du Jourdain.

A l'occasion du débat à la Knesset, le gouvernement israélien a publié les derniers documents qui ont été mis au point lors de l'ultime phase de négociation mais qui seront joints en annexe au texte du traité qui lui est connu depuis le mois de novembre. A Washington, le gouvernement américain a aussitôt fait savoir que cette publication comportait des inexactitudes, mais il n'a pas encore précisé lesquelles.



(Dessin de KONK.)

Le document qui retient l'attention est une lettre qui sera signée par MM. Sadate et Begin et qui traite du fameux *« lien »* exigé par l'Egypte entre la signature du traité bilatéral et la précision du règlement de la question palestinienne. Selon ce texte, l'Egypte a fait dernièrement une concession à Israël. Il n'est plus fixé de date limite pour l'organisation d'élections en Cisjordanie et à Gaza, mais seulement pour l'achèvement des négociations qui doivent définir les modalités d'autonomie. Ces négociations doivent commencer un mois après la ratification du traité et se terminer douze mois plus tard. Ce délai d'un an, selon un projet égypto-américain, rejeté en décembre par Israël, devait être celui fixé pour l'élection des membres de l'administration autonome. Selon la version israélienne, le moment du scrutin n'est plus déterminée et la lettre indique en termes vagues que *« les élections seront organisées aussi rapidement que possible »*... Les Israéliens ont fait ajouter la précision ou condition supplémentaire : *« ... après qu'un accord ait été conclu entre les parties »*. Car il n'est pas évident, pour l'instant, qu'au bout d'un an, les négociations puissent s'achever par un accord, d'autant que la participation de la Jordanie et des représentants palestiniens des territoires occupés (prévue par les accords de Camp David) reste pour le moins hypothétique.

En échange de cette concession égyptienne, Israël aurait accepté de ne pas avoir de garantie explicite à propos du pétrole du Sinaï et ne ne plus mentionner son interprétation de l'article 6 du traité selon laquelle le texte devait sinon annuler du moins supplanter tout autre accord conclu par l'Egypte avec le reste du monde arabe.

FRANCIS CORNU.

● *L'Association de solidarité franco-arabe* (1), qui s'est toujours prononcée en faveur d'un règlement global du conflit du Proche-Orient et pour le droit des Palestiniens à constituer un Etat souverain et indépendant sur le sol de leur patrie, ne considère pas les derniers accords entre l'Egypte et Israël comme devant permettre l'établissement d'une paix juste et durable (...), déclare un communiqué publié par cette Association le 19 mars.

(1) 16, rue Augereau, Paris.

LES COMBATS AU KURDISTAN

Hélicoptères contre insurgés

(Suite de la première page.)

Le patriarche de Qom a transféré son soutien à l'ayatollah Safdari, qui a proclamé publiquement son adhésion à la « République islamique », qui, pour lui, constitue le meilleur rempart contre la majorité sunnite du Kurdistan.

Les premiers incidents ont débuté dimanche après-midi, lorsque les partisans de M. Moftizadeh se sont rendus en masse au siège du gouvernement pour demander des munitions à l'ayatollah Safdari. Ce dernier a rejeté leur requête et l'un de ses adjoints a tiré sur les manifestants, tuant l'un d'entre eux. Furieux, les partisans de M. Ahmed Moftizadeh ont pris d'assaut le siège de la gendarmerie, s'emparant de toutes les armes qui s'y trouvaient. L'ayatollah Safdari a alors donné l'ordre à l'armée d'ouvrir le feu sur les miliciens kurdes. Ceux-ci avaient rejoint, a usein d'un « Conseil révolutionnaire provisoire », trois des groupes de gauche les plus radicaux de la ville, l'Organisation révolutionnaire des travailleurs kurdes, les fedayin Khalq et le mouvement pour la défense des libertés et de la révolution au Kurdistan.

Après une série de vaines tractations pour régler le conflit à l'amiable, les miliciens du Conseil révolutionnaire provisoire prenaient d'assaut une partie des bâtiments de la garnison locale, faisant prisonnier son commandant, le colonel Safari. Lundi, ils prenaient provisoirement possession des locaux de la radio-télévision de Sanandaj et diffusaient sur les ondes un appel du colonel Safari invitant tous les soldats à se rendre. Cet ordre n'a pas été suivi, et les éléments demeurés fidèles au gouvernement se sont retranchés rapidement dans la partie septentrionale de la garnison, répondant aux tirs de harcèlement des militants de gauche par le feu des armes automatiques lourdes et des mortiers.



Toutes les tentatives de négociation, entreprises notamment par l'intermédiaire de l'ayatollah Ezzedine Hosseini, chef religieux de la Mahabad, venu en médiateur à Sanandaj, se sont jusqu'à présent soldées par un échec, et les cessez-le-feu proclamés à différentes reprises n'ont été que de courte durée.

La vive tension qui persiste à Sanandaj rend aléatoire toute solution pacifique du conflit. L'intervention des hélicoptères de l'armée a durci davantage l'attitude des Kurdes, qui constatent avec amertume que le régime de Khomeiny n'hésite pas à recourir à des moyens de répression que l'on croyait définitivement abandonnés. Du côté de l'armée, il n'est un secret pour personne que certains nostalgiques d'un passé proche ne voient pas d'un mauvais œil le pourrissement de la situation.

Si le conflit n'est pas désamorcé rapidement, les risques d'une confrontation majeure entre le nouveau régime et les combattants kurdes peuvent devenir réels. On parle déjà de renforts kurdes venant de la région de Kermanchah et amenés sur les lieux par hélicosptères. Le nom de Khomeiny et de ses comités islamiques commence à susciter ici des remarques désobligeantes, voire injurieuses. Cette radicalisation de la situation est favorisée par l'existence au sein de la population kurde d'une volonté longtemps contenue pour obtenir une forme d'autonomie pour le Kurdistan iranien. A tort ou à raison, les Kurdes de Sanandaj sont convaincus que Téhéran n'a nullement l'intention de leur accorder ce qu'ils considèrent être leur droit le plus élémentaire.

« Nous n'arrivons pas à comprendre l'attitude de l'ayatollah Khomeiny lorsque ce dernier nous traite de contre-révolutionnaires. Est-ce vraiment être contre-révolutionnaire que de revendiquer l'autodétermination ? », disent les citoyens kurdes, en ajoutant : *« Soyez certains que nous n'accepterons jamais une forme d'apartheid pour le peuple kurde. »*

JEAN GUEYRAS.

ARRESTATION DE SEPT PERSONNALITÉS DE L'ANCIEN RÉGIME

La presse de Téhéran a annoncé, mardi 20 mars, que sept personnalités de premier plan de l'ancien régime avaient été arrêtées. Il s'agit de M. Ali Qoli Ardalan, dernier ministre de la cour, poste auquel il avait succédé à M. Hoveyda ; du général Hossein Fardoust, ancien directeur de l'inspection impériale ; de M. Safi Asfian, ancien assistant du premier ministre pour les affaires économiques ; du général Mohamed-Ali Saffari, ancien directeur du Comité pour la protection des consommateurs ; du sénateur M. Mohsen Khadjenour ; de M. Nasser Yeganeh, ancien président de la Cour suprême, et de M. Anoutchehr Zelli, ancien vice-ministre des affaires étrangères.

A cette liste, la presse a encore ajouté le nom du général Amir-Hossein Atapour, âgé de soixante-dix-huit ans et en retraite depuis 1952. Le fils du général, M. Fariborz Atapour, qui est éditorialiste au *Téhéran Journal*, a écrit mercredi que le nombre des prisonniers politiques en Iran atteignait actuellement vingt mille et que les conditions de détention étaient *« pires qu'avant la révolution »*. — *(A.F.P., Reuter.)*

● *Le Grand-Orient de France* constate *« avec indignation »*, dans un communiqué, *« la généralisation de la violence dans le monde, par des crimes perpétrés contre les vies humaines, la liberté de conscience, et les graves atteintes portées aux droits imprescriptibles de l'homme »*. *« L'exemple de l'Iran*, déclare-t-il, *en est une illustration tragique. »*

Il *« dénonce, comme il l'a toujours fait, sans se préoccuper des régimes en place, la montée des dogmatismes idéologiques et religieux ; jette solennellement un nouveau cri d'alarme aux hommes de bonne volonté et aux responsables de tous les pays, pour que cessent l'obscurantisme et la terreur, qui ramènent les hommes aux périodes les plus tragiques de histoire passée. »*

PROCHE-ORIENT

LA RÉVOLUTION AFGHANE A L'ÉPREUVE DE L'ISLAM

III. — La révolte des religieux

De notre envoyé spécial GÉRARD VIRATELLE

Soutenu par l'U.R.S.S. et s'appuyant sur l'armée, la police et le parti Khalq, qui *encadre la population*, le régime révolutionnaire n'est cependant pas parvenu à mobiliser les masses afghanes. Il met actuellement en place *d'importantes réformes* — agraire et du système éducatif — afin d'asseoir sa base politique, ce qui a provoqué la vive réaction, puis *l'entrée en rébellion*, des milieux conservateurs et religieux (« le Monde » des 20 et 21 mars).

Kaboul. — L'islam est-il menacé par le *« marxisme athée »* ? La pratique du culte ne l'est apparemment pas. Après avoir fait leurs ablutions dans un ruisseau glacé du centre de la capitale, les fidèles sont nombreux à se recueillir. La révolution ne les a nullement chassés des mosquées, très fréquentées le vendredi. Laïc, le nouveau régime continue d'affirmer — sans ostentation, il est vrai, — qu'il *« respecte entièrement »* l'islam (déclaration de M. Amin) et que l'Afghanistan fait partie du monde musulman. Le vice-premier ministre ajoute cependant : *« Il y a des pays qui font fréquemment référence à la religion, d'autres non. »*

C'est surtout parce qu'il a entrepris de toucher aux pratiques découlant de l'ordre islamique que le gouvernement Taraki a suscité les réserves, les critiques, puis, finalement, la vive opposition des milieux conservateurs religieux. Les hostilités sont maintenant ouvertes, et chaque camp a déclaré le *jihad* — la *guerre sainte* — à l'autre. Depuis l'automne 1978, Kaboul fait face à une véritable résistance armée. Et les moyens utilisés pour réduire celle-ci ne peuvent donner que des résultats contraires à ceux recherchés. Sans doute le pouvoir veut-il montrer qu'il ne souffre aucune opposition, mais il s'attaque de front à l'*« idéologie dominante »* depuis des siècles.

La répression contre des mollahs, dont celui d'une mosquée de Kaboul, et parfois de leurs familles, la brutalité avec laquelle les autorités sont venues à bout — en rasant des habitations — de la résistance d'une petite communauté du village de Tagab, à 75 kilomètres au nord-est de la capitale, qui voyait d'un mauvais œil l'application aux femmes du programme d'alphabétisation des adultes, le bombardement, également, de la ville de Kamdesh, au Kounar, par l'artillerie et l'aviation, soulignent l'ampleur des moyens mis en œuvre par le régime pour écraser ses adversaires. Depuis six mois, des incidents parfois très violents se sont produits dans plusieurs provinces orientales — Badakhchan, Kounar, Parwan et Paktia, ainsi qu'en Oruzgan, dans le centre du pays. L'armée régulière est à plusieurs reprises tombée dans des embuscades tendues par des guérilleros.

Même si les communiqués sur les combats souffrent de la surenchère à laquelle se livrent les principaux mouvements de résistance, il ne fait guère de doute que de très graves affrontements ont lieu depuis plusieurs mois. Un témoin affirme avoir été impressionné par le nombre des blessés transportés à l'hôpital de Djelalabad, et venant du Kounar.

La *rébellion* a un caractère spontané et ne répond guère à un plan organisé depuis Peshawar, capitale de la province pakistanaise de la Frontière du nord-ouest. Elle voit ses rangs grossir par l'arrivée de résistants, musulmans religieux ou nationalistes, mais aussi de déserteurs. La tactique des maquisards n'est pas de harceler leurs adversaires à partir de sanctuaires à la frontière, mais de manifester leur existence un peu partout à l'intérieur du pays par des coups de main plus ou moins audacieux, afin de *stimuler* le courant d'hostilité au régime « communiste ».

Des mouvements rebelles

En dehors du Setem-i-Melli, au Badakhchan, deux mouvements religieux d'extrême droite revendiquent leur participation à la lutte : le Jamiyat-i-islami (Rassemblement islamique) et le Hezb-i-islami (parti islamique). Ils poursuivent le même objectif, avec des stratégies différentes : renverser le gouvernement *« athée, communiste et pro-soviétique »* de Kaboul et instaurer en *Afghanistan un régime fondé sur* l'islam. Ils considèrent le *« communisme »* et l'Union soviétique comme les *« ennemis »* de leur pays. *« L'islam est une idéologie suffisante pour construire un pays et lutter contre le communisme. Nous sommes en faveur d'une démocratie islamique — et donc du multipartisme — au bénéfice de tous les musulmans afghans »*, nous déclarait récemment, à Peshawar, l'un des responsables du Rassemblement islamique, dont le chef est M. Ustad Rabbani.

La pièce au confort spartiate où il nous reçoit est le siège du mouvement frère pakistanais, Jamiyat-i-islami. Des militants émigrés âgés d'une quarantaine d'années et des messagers plus vieux assurant la liaison avec les guérillas entrent et sortent.

Même va-et-vient au siège du parti islamique, dans un autre *quartier de la ville*. Au mur, des portraits de partisans tués sous le régime Daoud. Appuyé sur une carte signalant les zones de combat, la barbe abondante, la calotte sur la tête, le chef du parti, M. Gulbuddin Hekmatyar, assure que son mouvement compte trois mille combattants aguerris et de nombreux sympathisants parmi les éléments éduqués de la population (médecins, ingénieurs, fonctionnaires). Il nous déclare : *« Il n'y a pas de différence entre l'U.R.S.S. et le régime. Aucun gouvernement ne peut durer longtemps sans soutien populaire. L'Iran en est un bel exemple. Nous sommes sûrs qu'un jour nous serons de retour à Kaboul. Le régime commet les actes les plus cruels, inhumains. Nous sommes la seule formation protégeant le peuple contre le communisme. »* Le parti islamique a été victime de la répression sous le gouvernement Daoud, mais il s'était heurté également, *avant la révolution, au Khalq*, le groupe maintenant au pouvoir. Il estime que seule la religion islamique peut *« protéger l'homme de l'injustice et de l'exploitation et que tout ce qui n'y est pas conforme doit être combattu »*.

Ces deux mouvements comptent sur le très fort sentiment religieux des Afghans, leurs réserves à l'égard des mesures *introduites par le gouvernement*, et notamment de la réforme agraire, pour élargir leur influence. Le parti islamique affirme bénéficier d'une plus large audience que le Jamiyat-i-islami auquel il reproche d'avoir naguère collaboré avec la monarchie : et il s'opposait jusqu'à une date récente à la formation d'un front de libération nationale (1).

Ni le Rassemblement islamique ni le parti islamique ne semblent pour le moment disposer à l'intérieur du pays d'une organisation et d'armements lui permettant d'établir une zone libérée. Ce n'est d'ailleurs pas leur objectif. Mais les maquisards parviennent à entretenir des zones d'insécurité et à maintenir l'armée afghane sur la brèche.

L'avenir de la rébellion et celui du régime dépendent dans une grande mesure de l'attitude qu'observeront les militaires. Déjà certains d'entre eux manifestent peu d'enthousiasme à aller, par roulement, combattre leurs compatriotes, et quelques-uns se sont ralliés à la rébellion. Sans doute celle-ci ne peut-elle s'étendre sans un plus large revirement de l'armée. Pour pallier les défaillances, le gouvernement fait *intervenir des unités spéciales* dans les opérations. Mises à part quelques tentatives de négociation avec des populations en révolte dans l'Oruzgan, il répond par un renforcement du quadrillage des zones d'insécurité, comme le Nouristan (les flancs sud de l'Hindou-Kouch), et des opérations de représailles. Une armée d'environ cent mille hommes est ainsi peu à peu entraînée dans une guerre civile contre quelques milliers de guérilleros. *« Nous allons renforcer nos forces armées, car elles constituent le protecteur numéro un de la révolution... Bien que le premier gardien soit le peuple lui-même*, déclare M. Taraki. *« Il n'y a pas de résistance à notre révolution mais des interférences étrangères dont nous avons la preuve »*, assure M. Amin.

Le Pakistan ne peut guère faire moins qu'accorder asile aux Afghans (vingt mille à trente mille réfugiés). Il ferme les yeux sur leurs activités, mais il est loin de les *encourager* et dément que des camps d'entraînement soient installés sur son territoire. Les réfugiés se plaignent de ne recevoir qu'une aide humanitaire dérisoire d'Islamabad ; cependant, ils sont installés parfois dans des régions frontalières tribales disposant d'une large autonomie par rapport au pouvoir central, où la contrebande est une activité traditionnelle, et où nulle autorité ne vient entraver leurs déplacements. Comme les Pakistanais de la province de la Frontière du nord-ouest, ces réfugiés sont en majorité pachtous. Ils se sentent *un peu « chez eux » : le Jamiyat*-i-islami du Pakistan est la principale force politique qui participe au gouvernement du général Zia-Ul-Haq, et le chef de l'État est lui-même très proche de ce courant politico-religieux. C'est par le canal du Jamiyat-i-islami que transiterait l'aide, modeste au demeurant, que la rébellion reçoit de l'Arabie Saoudite. La grande prudence du Pakistan s'explique par son souci de ne pas encourager Kaboul à réveiller les problèmes du Baloutchistan et du Pachtounistan, actuellement en sommeil.

Les événements d'Iran et la manière dont l'ayatollah Khomeiny est arrivé au pouvoir ont eu un retentissement considérable chez les rebelles afghans, bien qu'ils soient dans l'ensemble sunnites. *« Nous sommes fiers de la révolution iranienne ; elle nous donne l'espoir qu'il est possible à un mouvement armé de la foi musulmane de renverser n'importe quel régime, qu'il soit appuyé par l'Est ou par l'Ouest »*, nous a encore déclaré M. Hekmatyar.

Les rebelles afghans paraissent assurés que l'Iran leur viendra en aide. La rébellion va-t-elle s'installer aussi sur les frontières occidentales de l'Afghanistan, où sont arrivées des populations fuyant les zones des combats ? C'est pour arrêter cet afflux et sans doute pour ne pas prêter le flanc aux accusations d'ingérence — portées par Kaboul et Moscou simultanément — que le gouvernement Bazargan a fermé cette frontière le 18 mars. Le chah avait naguère promis son assistance à la rébellion ; le nouveau *régime iranien ne sera-t-il pas* conduit à adopter la même attitude ? Il s'en défend pour le moment, sans doute parce qu'il n'est pas en mesure de le faire. Mais les Iraniens ne pourront pas rester longtemps les bras croisés alors qu'une personnalité libérale comme l'ayatollah Chariat Madari, second de la hiérarchie chiite, appelle *« tous les musulmans du monde à soutenir les musulmans afghans »* (*le Monde* du 20 mars).

Le gouvernement Taraki a rapidement salué, sur les conseils de l'U.R.S.S., l'arrivée des successeurs du régime impérial au pouvoir à Téhéran et sans doute aussi pour ne pas compromettre la situation des centaines de milliers (ils seraient environ un million) de travailleurs afghans en Iran, où ils sont employés aux tâches les plus pénibles. Les troubles en Iran ont été suivis d'une diminution des montants des virements, qui constituent une partie importante du crédit de la balance des paiements, et de l'expulsion d'un certain nombre des ces émigrés. Il est cependant difficile d'accorder crédit à la thèse de Kaboul selon laquelle des *« milliers de soldats iraniens déguisés »* auraient été mêlés à ces rapatriés.

La mise en garde de l'U.R.S.S.

Ces accusations et la manière dont elles ont été amplifiées par la vigoureuse mise en garde soviétique du 18 mars contre *« toute ingérence dans les affaires intérieures d'un pays voisin »* semblent plutôt relever d'un plan orchestré pour faire porter par l'étranger la responsabilité des difficultés sérieuses que rencontre le *« gouvernement légitime »* d'Afghanistan. Manifestant ainsi fortement sa solidarité avec celui-ci, l'U.R.S.S. a, pour la première fois, reconnu implicitement l'existence de ces difficultés, et mis en cause le régime islamique de Téhéran. Mais les Soviétiques sont allés un peu vite en besogne en accusant pêle-mêle le Pakistan, l'Iran et la Chine de pêcher en eaux troubles. Et ils ont, ce faisant, hâté une internationalisation du conflit que souhaitaient vivement les rebelles. Ceux-ci se plaignaient plutôt de l'indifférence... de l'opinion *internationale, et de la majeure partie* de leurs « amis musulmans » à l'égard de leur combat. Quant à « l'aide » chinoise, Moscou lui attribue une importance pour le moins excessive, en indiquant que le groupe maoïste Shulayi Jaweed (« la flamme éternelle », du nom de l'ancien organe du nouveau parti démocratique d'obédience maoïste) était parmi les *« forces contre-révolutionnaires »*, que des instructeurs chinois participent à leur entraînement au Pakistan, qu'enfin l'« autoroute » construite par les Chinois à travers la chaîne du Korakoram et reliant le Xinjiang au Hunza par la passe du Khunjerab était utilisée pour le transport *« d'armes, de munitions et de matériel de propagande subversive »*. A la vérité, ce groupe maoïste n'a pas revendiqué d'attentats à l'intérieur de l'Afghanistan ; il se tient à l'écart des mouvements islamiques en rébellion, et si la route mise en cause, remarquable réalisation technique, présente un intérêt stratégique et psychologique évident, elle n'est pas, selon une personnalité chinoise, carrossable aux abords du Pakistan. Enfin, au moins un mouvement, le parti islamique, assure qu'il n'acceptera « jamais » l'aide de Pékin.

Certes, la rébellion musulmane peut s'appuyer sur le « cordon sanitaire » formé par deux pays — le Pakistan et l'Iran — où triomphe l'« idéologie islamique » et sur la « bienveillance » de la Chine. Mais ses dirigeants se déclarent assurés de pouvoir l'emporter, à terme, *« même sans aide extérieure »*. Ils fondent leurs espoirs sur la puissance du sentiment islamique en Afghanistan, mais aussi sur une réaction nationaliste dirigée contre l'U.R.S.S. Aussi bien, un mouvement à l'origine notoirement *réactionnaire et intégriste* pourrait-il se transformer en mouvement de libération islamique et nationaliste. Une partie, par exemple, des membres du Hezb-i-islami, sont des conservateurs libéraux. Bien que la résistance, à laquelle ne semblent guère participer des représentants de l'ancienne aristocratie, ne dispose pour le moment ni d'un instrument politique tel qu'un front — mais est-ce indispensable ? — ni d'un chef faisant l'unanimité, elle s'appuie sur les deux forces qui servirent, au cours de l'histoire, au peuple afghan à repousser les *envahisseurs anglais et russes ; la* religion et le nationalisme.

La vigueur avec laquelle les Soviétiques dénoncent les « contre-révolutionnaires » musulmans afghans contraste avec l'attitude qu'ils ont observée à l'égard de la révolution islamique iranienne. Sans doute, est-ce parce qu'ils craignent d'être entraînés dans un conflit en Afghanistan et de provoquer à la longue des réactions dans les républiques musulmanes du sud de l'U.R.S.S. ? *Les Soviétiques*, nous fait remarquer M. Dupree, *n'ont pas intérêt à aller trop loin. Pour eux, l'Afghanistan demeure un champ d'expérience. S'ils entrent en force, s'ils se laissent entraîner dans une guerre civile, ils peuvent provoquer des conflits majeurs chez eux.* » Leur mise en garde soulignait leur inquiétude devant ce risque de contagion autant que leur souci de protéger un satellite. Mais ils ont besoin pour cela du concours du Pakistan et de l'Iran. *« Les intrigues des forces de la réaction contre l'Afghanistan démocratique minent la paix et la tranquillité dans cette région »*, indiquait clairement le commentateur autorisé de la *Pravda*.

FIN

(1) Les deux mouvements, ainsi qu'un troisième, le Front de libération nationale, moins influent, semble-t-il, ont cependant annoncé le 11 mars qu'ils allaient unir leurs efforts pour combattre le régime de Kaboul (*le Monde* du 13 mars).

PROCHE-ORIENT

L'U.R.S.S. et la montée de l'idéologie islamique intégriste

Moscou s'inquiète de la dégradation de la situation en Afghanistan

De notre correspondant

Moscou. — La presse et la télévision soviétiques continuent la campagne, commencée lundi 19 mars, avec l'article de la *Pravda*, signé I. Alexandrov, contre l'« *ingérence* » du Pakistan, de l'Iran et de la Chine dans les affaires intérieures de l'Afghanistan (*le Monde* du 20 mars). Cet intérêt subit pour les rébellions musulmanes est assez surprenant. Pendant des mois, Moscou avait observé un silence presque total sur les difficultés du régime Taraki.

Cette campagne semble indiquer que la situation en Afghanistan est plus grave que ne le pensaient jusqu'alors les Soviétiques. Au moment de la visite à Moscou, en décembre, de M. Taraki, président et premier ministre d'Afghanistan, les observateurs avaient déjà été surpris par l'empressement des Soviétiques à signer « *un traité d'amitié, de bon voisinage et de coopération* » avec un régime dont la solidité ne paraissait pas à toute épreuve. Moscou les avait habitués à plus de circonspection.

Le traité signé avec Kaboul peut permettre aux Soviétiques d'utiliser diverses méthodes pour aider le pouvoir central et mater la rébellion, comme ils l'ont fait en Erythrée. Il stipule que les deux parties « *engageront des consultations et appliqueront, d'un commun accord, des mesures appropriées en vue d'assurer la sécurité, l'indépendance et l'intégrité territoriale des deux pays* ».

Les mises en garde soviétiques visent notamment les deux pays musulmans voisins de l'Afghanistan ; sans doute les critiques les plus vives sont-elles dirigées contre le Pakistan, mais elles visent aussi l'Iran, cité lui aussi comme base de départ de « *bandes contre-révolutionnaires* ». Les Soviétiques font d'une pierre deux coups : en mettant en cause le soutien accordé par l'Iran aux rebelles musulmans afghans, ils manifestent leur mécontentement et leur méfiance par rapport à l'orientation de la révolution iranienne, qu'ils n'ont pas osé, jusqu'à maintenant, attaquer de front. Il est clair pourtant que l'hostilité de l'ayatollah Khomeiny au marxisme ne plaît pas à Moscou, qui n'a reconnu le chef religieux que quand il est devenu difficile de faire autrement. Les Soviétiques rappellent, à l'occasion, qu'ils ont mis en garde les Etats-Unis contre toute ingérence dans la révolution iranienne, et qu'ils souhaitent que les nouveaux dirigeants de Téhéran respectent le même principe de non-ingérence à l'égard de l'Afghanistan.

Ce qui inquiète surtout Moscou, c'est la propagation possible à partir de l'Iran (et dans une moindre mesure du Pakistan) d'une idéologie islamique intégriste radicalement anticommuniste. On pense bien sûr à la « contamination » éventuelle des républiques soviétiques d'Asie centrale, bien que le risque ne soit pas immédiat. Des alliés de Moscou au Proche-Orient comme l'Afghanistan, mais aussi l'Irak, sont plus directement vulnérables.

« La main de Pékin »

Le troisième destinataire du message lancé par la *Pravda* est évidemment la Chine. Les dirigeants soviétiques s'en prennent à Pékin, non seulement par habitude — Moscou voit maintenant « *la main de Pékin* » partout où ses amis sont en difficulté — mais aussi parce que le coup d'Etat en Afghanistan serait un élément de la stratégie d'encerclement de la Chine. Après le conflit sino-vietnamien, Moscou rappelle à la Chine qu'elle ne peut pas tout se permettre contre ses alliés et que la « *modération soviétique* » ne l'empêchera pas de défendre ses amis si besoin est.

Cette assurance peut apparaître comme un « *réconfort* » pour les alliés de Moscou qui pourraient nourrir quelques doutes sur la volonté des Soviétiques de prendre des risques quand leurs intérêts vitaux ne sont pas directement en jeu. Au moment où le retrait des Chinois du Vietnam s'annonçait, le Kremlin avait employé la même tactique à propos du Laos en mettant solennellement en garde contre toute intervention chinoise dans ce pays.

Il est enfin permis de penser qu'en attirant l'attention de l'opinion internationale sur l'Afghanistan, pays charnière entre l'Extrême et le Proche-Orient, l'U.R.S.S. a voulu montrer tout l'intérêt qu'elle portait à une région en pleine déstabilisation. Le journal *la Russie soviétique* écrivait d'ailleurs, mardi 20 mars, que Moscou ne saurait rester indifférent à la situation qui se crée dans une région qui se trouve « *géographiquement non loin de l'U.R.S.S.* » : « *Washington ferait bien de s'en souvenir, car il est des gens dans la capitale américaine qui continuent de penser que « la ligne » de défense et de sécurité des Etats-Unis* » *passe par le Proche-Orient* », notait ce journal.

DANIEL VERNET.

Liban

Six cent quatre-vingts « casques bleus » français sont rapatriés

Les premiers éléments — environ deux cent quatre-vingts hommes — du contingent des « casques bleus » français du Liban ont débarqué, mardi 20 mars, à Sète, après cinq mois et demi de présence dans ce pays pour le compte des forces de l'ONU. Avant la fin de la semaine, quatre cents autres hommes doivent avoir quitté le Liban et réintégré leurs casernes en France.

Resteront néanmoins sur place six cents cadres français qui forment le 420e détachement de soutien logistique, à la disposition de la force intérimaire des Nations unies, ou qui sont, comme officiers, membres de l'état-major de la FINUL au Liban.

La France avait détaché, à la fin de septembre 1978, pour le compte de l'ONU, dans la région de Naqoura et Harris (sud du Liban), des éléments du 3e régiment parachutiste d'infanterie de marine (Carcassonne), qui ont ensuite, été relayés par des éléments du 8e régiment parachutiste d'infanterie de marine (Castres) et du 1er régiment de hussards parachutistes (Tarbes). Après leur départ, ces forces seront remplacées par des unités néerlandaises composées d'appelés du contingent. Les troupes françaises étaient constituées d'engagés ou de volontaires.

Le séjour au Liban du 8e R.P.I.Ma. a été émaillé de quelque cent soixante-dix incidents, en particulier des tirs de mortiers, avec des Palestiniens de la région de Tyr, et des miliciens des villages du sud contrôlés par les Israéliens. Ces incidents ont fait, du côté français, une douzaine de blessés. « *Cette mission est un succès*, a expliqué le colonel François Cann, commandant le 8e R.P.I.Ma., *car on a vu la zone confiée au contingent français, qui était déserte, se repeupler, les écoles rouvrir et la vie reprendre.* »

Le Monde

politique

M. Giscard d'Estaing désire « veiller au déroulement utile des travaux parlementaires » et « clarifier » le débat européen

Préoccupé à juste titre de la très mauvaise atmosphère qui régnait au sein de la majorité à l'approche de la session extraordinaire du Parlement réclamée par M. Chirac, M. Giscard d'Estaing avait annoncé le 7 mars sa détermination de prendre des mesures propres à « rétablir et faire apparaître » l'unité de cette majorité.

On pouvait être tenté d'en conclure que le président de la République nourrissait quelque grand dessein, mais rien de tel n'apparaît à la lecture de l'interview que « France-Soir » publie ce mercredi 21 mars.

Si M. Giscard d'Estaing est parfaitement fondé à constater qu' « il n'y a pas de majorité alternative de gouvernement », on s'étonne du postulat selon lequel « l'union de la majorité correspond à la fois au désir psychologique des Français et à la logique politique de la situation ». Si tel était bien le cas le premier tour des *élections cantonales n'aurait pas placé en* première et en seconde position le P.S. (26,96 %) et le P.C.F. (22,46 %) et aurait permis aux candidats U.D.F., R.P.R., et modérés favorables à la majorité de recueillir à eux tous plus de 43,52 % des suffrages exprimés.

Parfaitement fidèle à son désir de « décrispation » bien qu'il n'ait jamais été comblé, le chef de l'État indique que, « lorsque l'occasion s'en représentera », il continuera de « rechercher à créer une atmosphère de discussion et d'explication avec les dirigeants de l'opposition », mais le plus urgent n'est pas là de toute évidence.

Pour l'immédiat, M. Giscard d'Estaing ne peut pas ne pas prendre acte que M. Barre a échoué dans sa mission de « coordonnateur », *mais il ne se substitue pas* entièrement à lui puisque c'est « autour du premier ministre » qu'il réunira, le 29 mars, les responsables de la majorité en vue de préparer dans de bonnes conditions la session parlementaire qui s'ouvrira le 2 avril. La situation actuelle n'appellerait-elle pas une concertation plus profonde et ayant de plus vastes objectifs ?

Sévère pour « les appareils des partis », M. Giscard d'Estaing n'en convient pas moins qu'ils auront « un rôle positif à jouer » dans l'élection européenne du 10 juin. Il s'entretiendra donc avec « les dirigeants des partis » et recevra successivement M. Chirac et M. Lecanuet, mais on est fondé à douter des échos que recueillera sa suggestion : « Je propose à l'ensemble des partis politiques français de déclarer ensemble que les pouvoirs de (l'Assemblée européenne) ne seront pas modifiés par l'élection ». S'agissant du R.P.R. il semble qu'il y ait pour le moins malentendu, puisque M. Chirac et ses amis réclamaient un tel engagement non pas des partis français mais de l'ensemble des partenaires européens de la France.

En deux mots, interview décevante.

RAYMOND BARRILLON.

Dans une interview publiée par *France-Soir* daté du jeudi 22 mars, M. Valéry Giscard d'Estaing souligne que les querelles au sein de la majorité « *ne sont pas venues de ceux qui ont été élus en mars 1978, après une bataille menée en commun* » mais « *sont venues des appareils des partis* ».

Le président de la République déclare notamment : « *J'observe qu'au sein des institutions, c'est-à-dire entre le Parlement d'une part, et le gouvernement d'autre part, les rapports ont été satisfaisants, les tensions faibles et les querelles vite surmontées.*

» *Ma conviction est que l'union de la majorité correspond à la fois au désir psychologique des Français et à la logique politique de la situation.*

» *D'abord au désir psychologique des Français. Ils souhaitent que, dans les grandes circonstances, ou sur les grands choix, la majorité soit unie. Quand je dis unie, je ne veux pas dire uniforme. J'ai toujours pensé qu'il était bon qu'il y eut des tendances distinctes à l'intérieur de la majorité, qu'il y ait même une discussion dialectique entre ces tendances, mais que cette discussion s'arrête là où la querelle commence.*

» *Et j'observe que dans toutes les consultations récentes se manifeste ce désir psychologique des Français de voir préservée l'union de la majorité.*

» *En second lieu, la logique politique veut qu'il y ait union de la majorité. A partir du moment, en effet, où il n'y a pas de majorité alternative de gouvernement — et il n'y en a pas à l'heure actuelle, — il est indispensable que ceux qui exercent cette responsabilité apparaissent comme une majorité de gouvernement, c'est-à-dire comme une majorité capable de se réunir sur l'essentiel (...).*

» *Au niveau des institutions, je réunirai avant le début de la session parlementaire, autour du premier ministre, les présidents des groupes de la majorité de l'Assemblée nationale et du Sénat, pour m'assurer des conditions de préparation de la session parlementaire et pour voir comment les réflexions et les propositions des deux groupes de la majorité pourront être prises en considération par le gouvernement dans la préparation de la session.*

» *Pour ce qui concerne le rôle des partis politiques, nous allons avoir une expression du suffrage universel au printemps, le 10 juin, avec l'élection de l'Assemblée des Communautés européennes. Là, les partis politiques ont effectivement un rôle positif à jouer. Il se trouve que les formations de la majorité ont, sur la question européenne, des conceptions et des sensibilités différentes. Encore faut-il examiner comment l'unité fondamentale de la majorité peut être préservée malgré ces divergences.*

» *J'ai suivi l'évolution de cette question du temps du général de Gaulle et de Georges Pompidou. Ce débat peut être clarifié et en tout cas circonscrit. Je compte m'en entretenir avec les dirigeants des partis. C'est pourquoi je recevrai successivement M. Jacques Chirac et M. Jean Lecanuet.* »

Répondant aux leaders politiques, et notamment à M. Georges Marchais, qui l'avaient accusé, à l'occasion de la session extraordinaire du Parlement d' « *orchestrer* » une « *campagne antiparlementaire* » (*le Monde* daté 18-19 mars), M. Giscard d'Estaing ajoute : « *Je suis très attaché à la place du Parlement dans les institutions françaises. Je suis moi-même d'origine et, si vous me le permettez, de famille parlementaire. Je considère que le Parlement est un élément central de notre vie politique et institutionnelle. Je l'ai marqué par deux actions.*

» *Je suis à l'origine de la seule réforme qui ait amélioré récemment certains aspects de la vie parlementaire : celle de l'introduction des questions d'actualité du mercredi, avec la présence obligatoire du premier ministre et des membres du gouvernement.*

» *Vis-à-vis du Sénat, j'ai tenu à le faire délibérer, à plusieurs reprises, par application de l'article de la Constitution qui lui permet de se prononcer sur une déclaration de politique générale* (1). (...)

» *Je sais par expérience que les travaux parlementaires doivent être soigneusement préparés. C'est pourquoi, en vue des travaux de la prochaine session, je prévois cette réunion avec le premier ministre et les présidents de groupes, de façon à veiller au déroulement utile des travaux parlementaires.* »

(1) Il s'agit de l'article 49 de la Constitution.

L'opposition et l'Europe

Interrogé sur ses relations avec l'opposition, le chef de l'État évoque le « dialogue » amorcé avec les représentants de celle-ci après les élections législatives :

« *Il y a eu une première phase de progrès, qui a duré pratiquement jusqu'à l'automne. Ensuite, il n'y a plus eu de progrès. Cela est dû largement à l'évolution des préoccupations économiques et sociales, qui a entraîné un durcissement du climat politique. J'ai évité, en ce qui me concerne, d'ajouter quoi que ce soit à ce durcissement.*

» *Je pense néanmoins que des relations plus normales avaient commencé à s'établir, qu'il faut persévérer dans l'effort et que c'est un bien pour tout le monde. Certes, il y a des problèmes qu'on ne peut même pas songer à aborder d'une manière polémique, car une discussion de ce type sur ces points est condamnée au départ à être stérile. Par exemple, une discussion polémique et superficielle sur l'adaptation de l'économie française aux nouvelles données de l'économie est évidemment condamnée à être stérile. Or, je crois que les Français souhaitent que le débat politique soit un débat à contenu positif.*

» *C'est pourquoi, lorsque l'occasion s'en représentera — et elle s'en représentera, — je continuerai de rechercher à créer une atmosphère de discussion et d'explication avec les dirigeants de l'opposition.* »

Enfin, à propos des prochaines élections européennes, M. Giscard d'Estaing estime que le débat sur les pouvoirs de la future Assemblée constitue une « *fausse question* ». « *C'est pourquoi je propose à l'ensemble des partis politiques français de déclarer ensemble que les pouvoirs de cette Assemblée ne seront pas modifiés par l'élection*, déclare-t-il. *Chacun d'eux expliquera dans sa campagne électorale que cette Assemblée exercera les pouvoirs conférés par le traité de Rome, et rien d'autre (...).*

» *Nous devons nous donner pour objectif d'être davantage présents encore sur le long terme. La France ne disparaîtra pas dans l'Europe, mais elle sera présente en Europe, comme l'ont souhaité tous les grands dirigeants historiques de la France, de Charlemagne à Louis XIV, et de Bonaparte à de Gaulle. (...) On ne se rend pas compte que la réponse normale à un nationalisme antigermanique serait un nationalisme germanique. Et si on suscite un nationalisme antigermanique, on commet la plus mauvaise action qui soit, qui est de pousser à la renaissance d'une calamité historique pour l'Europe, dont notre génération a subi les conséquences.* »

CHOMAGE : 1979 devrait marquer un tournant

Au début de son entretien, M. Giscard d'Estaing avait évoqué l'aggravation du chômage et les perspectives de croissance.

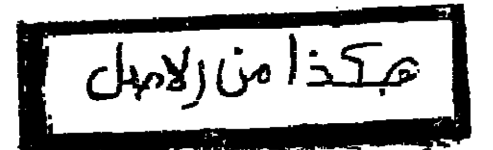
« *Le développement de l'activité entraînera une évolution favorable de l'emploi. Quand peut-on l'attendre ? Il est prématuré de répondre.*

» *Les prévisions européennes du nombre total de demandeurs d'emplois sont en légère diminution en 1979 par rapport à 1978. Je crois que l'on peut dire que l'année 1979 devrait marquer un tournant dans cette situation. Il serait imprudent de dire plus.* »

« *Il y a eu*, poursuit M. Giscard d'Estaing, *au cours des dernières années, il y a, à l'heure actuelle, environ deux cent cinquante mille créations d'emplois par an... Au cours des trois dernières années, le nombre des travailleurs employés en France est resté pratiquement constant. Et comme l'on connaît le nombre d'emplois supprimés, on connaît du même coup le nombre équivalent d'emplois créés.* »

L'économie française peut-elle connaître une croissance supérieure à 4 % l'an ? « *Franchement non. Ceux qui le disent égarent l'opinion parce qu'ils sont ignorants ou bien la trompent s'ils sont conscients... Ceci est dû au prélèvement considérable, l'impôt prélevé sur nous, sous la forme de la majoration du prix du pétrole. C'est comme si les automobilistes français payaient l'impôt non au budget français, mais à des pays étrangers.* »







ABONNEZ-VOUS
DES AUJOURD'HUI
POUR RECEVOIR
LE PROCHAIN
NUMERO.
• Un format magazin
pratique et attrayant
• Une mise en pages
claire et agréable
• Et beaucoup
de couleurs !
Mieux-Vivre
Mieux-Vivre

POLITIQUE

LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Le regroupement des minorités autour des écologistes a peu de chances de se réaliser

Les responsables d'Europe-Ecologie s'efforcent, au moyen d'une souscription, de réunir les fonds nécessaires à la présentation d'une liste de candidats au scrutin européen du 10 juin. Ils estiment que les résultats des candidats écologistes aux élections cantonales sont de nature à les encourager dans cette voie. Ils souhaitent, dans le même temps, obtenir des partis politiques traditionnels une condamnation du caractère « censitaire » de la loi du 7 juillet 1977 (1).

Cette marginalisation par la loi des petits mouvements et la limitation de la vie politique à *« la bande des quatre »* grands partis ont fait naitre au sein d'Europe-Ecologie l'idée d'un *« rassemblement des minoritaires »* autour des écologistes, au moins pour le temps de la campagne électorale. Ce projet, qui est notamment exprimé par M Jean-Louis Simonet dans le bimensuel *Ecologie*, s'adresse au M.R.G. et au P.S.U. Ces deux partis, en effet, ont pour perspective, selon M. Simonet, le premier de *« perdre son identité en se fondant dans le P.S. »*, le second de *« se dissoudre dans la nouvelle gauche rassemblée autour de l'hebdomadaire* Maintenant ». Ainsi constitué, ce *« front uni des minorités »* pourrait franchir aisément la barre des 5 % et, qui sait, dépasser celle des 10 %.

En ce qui concerne le M.R.G., M. Thierry Jeantet, membre du secrétariat national de ce mouvement, répond vendredi 16 mars, dans *Ecologie*, qu'il est *« prêt à engager le dialogue »* sur les objectifs européens qu'il défend avec ceux qui veulent *« défendre des thèmes communs ou complémentaires »* de ceux du M.R.G.

De son côté, Mme Huguette Bouchardeau, secrétaire nationale du P.S.U., précise dans le même journal : *« Cette idée nous concerne (...). Il y a une bataille à mener contre l'accaparement de la vie politique par le P.C., le P.S., l'U.D.F. et le R.P.R. (...) Les mouvements féministes, écologistes, régionalistes, le courant autogestionnaire... posent des questions que nous estimons fondamentales. »*

Mme Bouchardeau ajoute qu'il faut porter ces luttes sur le terrain politique ; c'est pourquoi elle indique : *« L'enjeu d'une liste commune aux élections européennes nous paraît important. »*

Sans pour autant abandonner son propre programme, le P.S.U. ne serait pas fâché, selon les affirmations de son principal dirigeant, de *« jouer un bon tour aux forteresses en place »*.

En fait, ce débat, pour intéressant qu'il soit sur le fond, ne paraît pas devoir aboutir à un résultat dans l'immédiat. D'une part, parce que le P.S.U. est lui-même engagé dans la constitution d'une liste « élargie », qui concurrence celle que propose Europe-Ecologie : l'un et l'autre revendiquent, en effet, la présence de M. René Dumont (*le Monde* du 8 mars). Ce dernier a cependant souhaité que Europe-Ecologie, le P.S.U. et le M.R.G. fassent campagne ensemble. Il a précisé : *« Le jour où ces trois courants se réuniront, je donnerai mon nom comme tête de liste. »* D'autre part, parce qu'il ne semble pas que le M.R.G. soit intéressé par un rapprochement avec les écologistes, à moins de trois mois du scrutin.

Enfin parce que Mme Solange Fernex (*le Monde* du 7 juin 1978), l'une des porte-parole d'Europe-Ecologie, qui compte parmi les principaux responsables de ce mouvement, affirme que la proposition de M. Simonet est « inacceptable » au motif qu'une alliance électorale valoriserait des structures que les écologistes *« combattent et veulent supprimer »*, leur objectif étant, selon Mme Fernex, *« la liquéfaction des partis politiques »*. Mme Fernex reflète ainsi une sensibilité très répandue chez les écologistes.

Il est vrai que d'autres responsables d'Europe-Ecologie entendent poursuivre le dialogue avec des petits partis tels que le P.S.U. et le M.R.G., ne serait-ce que pour amplifier la lutte contre la loi électorale. Ces contacts n'excluent pas d'autres rencontres, celles-là avec le pouvoir, afin d'obtenir quelques aménagements de nature à réduire le coût de la campagne électorale. Les écologistes souhaitent ainsi pouvoir être dispensés de l'envoi des professions de foi et des bulletins de vote, ces derniers étant simplement tenus à la disposition des électeurs dans les bureaux de vote.

(1) Ce texte dispose que les listes n'ayant pas obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés ne seront remboursées ni du cautionnement ni des frais de propagande.

L'ASSOCIATION « PRÉSENCE DU GAULLISME » SOUTIENDRA LA LISTE DE M. JACQUES CHIRAC

Le comité directeur de l'association « Présence du gaullisme », que préside M. Pierre Messmer, ancien premier ministre, a décidé de soutenir la liste « Défense des intérêts de la France en Europe » que dirigera M. Jacques Chirac, sous réserve que les objectifs de cette liste soient précisés.

Le comité directeur affirme qu'il veut la construction d'une *« Europe indépendante, libre et forte »*.

EN SUSPENDANT LE CONSEIL DE GOUVERNEMENT

M. Dijoud a pris le risque d'une radicalisation des clivages politiques en Nouvelle-Calédonie

La suspension du conseil de gouvernement de la Nouvelle-Calédonie décidée lundi 19 mars par M. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, vise à normaliser la situation politique et à hâter l'assainissement des finances publiques territoriales avant le voyage du président de la République, prévu pour juillet.

Cette mesure (« le Monde » du 21 mars) est motivée par le blocage prévisible des institutions : le conseil de gouvernement et l'Assemblée territoriale ont, en effet, des positions divergentes sur l'avenir du territoire. L'Assemblée avait adopté, par une nette majorité, le *plan de développement à long terme proposé* par M. Dijoud (« le Monde » du 24 février). En revanche, l'Union calédonienne (U.C.), principale formation indépendantiste, dont l'électorat et les cadres sont essentiellement mélanésiens, majoritaire au sein du conseil de gouvernement, s'était abstenue à l'occasion de ce scrutin considéré comme un vote pour ou contre l'indépendance.

M. Maurice Lenormand, vice-président du conseil de gouvernement suspendu, a rappelé que l'U.C., favorable aux dispositions économiques du plan, en refuse la clause politique qui exclut tout débat sur l'indépendance avant dix ans. Il a décidé d'introduire un recours en Conseil d'Etat et d'en appeler à l'arbitrage du président de la République.

De son côté la nouvelle majorité de l'Assemblée territoriale *a donné un avis favorable au* projet de modification du mode de désignation du conseil de gouvernement accompagné d'un projet de réforme du régime électoral proposés par le secrétaire d'Etat.

L'arrêté de suspension du conseil de gouvernement qui doit être suivi, *passé un délai de deux* mois, d'un décret de révocation pris en conseil des ministres, répond au souci de M. Dijoud d'engager rapidement les mesures à court et long terme contenues dans le plan de développement. Il doit s'accompagner du dépôt d'un projet de loi réformant le mode de scrutin en vigueur en Nouvelle-Calédonie, ainsi que les modalités de désignation du conseil de gouvernement, afin de donner à la nouvelle majorité les moyens de gouverner. Celle-ci rassemble les élus du R.P.C.R. (Rassemblement pour la Calédonie dans la République, animé par M. Jacques Lafleur, député R.P.R., ainsi que ceux des petits partis centristes, auxquels se sont joints deux socialistes scissionnistes du P.S.C. hostiles à l'indépendance (parti socialiste calédonien, formation qu'ils avaient mise sur pied).

L'élection de l'exécutif au scrutin majoritaire au lieu de la représentation proportionnelle doit permettre la constitution d'un exécutif local homogène.

Le projet de réforme électorale (1) tend à réduire l'émiettement politique et donc à inciter les *dix partis locaux (qui se partagent* les trente-cinq sièges de l'Assemblée territoriale) au regroupement.

Ces modifications doivent permettre, à plus ou moins long terme, de faire élire, à l'Assemblée territoriale, une solide majorité, hostile à l'indépendance.

Les nouvelles élections prendront alors l'allure d'un référendum pour ou contre l'indépendance. C'est sur ce thème que le gouvernement espère vaincre l'Union calédonienne et conforter les partis dits « nationaux ».

Ce faisant, M. Dijoud semble renouer avec une logique politique classique dans ce territoire, et prend le risque d'accentuer les clivages existants entre une majorité de Mélanésiens et les autres ethnies qui composent la population néo-calédonienne.

Cette logique, en effet (prônée par le R.P.C.R. qui réclame la départementalisation), est une variante locale de la stratégie politique métropolitaine du R.P.R. *Elle conduit, en désignant d'un* côté les nationaux, de l'autre les ennemis de la France, à une bipolarisation de la vie politique et à un règne sans partage de la majorité.

En fait, conscient des risques d'affrontements que comporte une telle démarche, M. Dijoud n'y souscrit que partiellement, et prend garde d'accorder à l'union calédonienne et aux Mélanésiens des compensations appréciables.

A l'origine, le projet du secrétaire d'Etat était de rompre avec la politique d'affrontement avec l'U.C. traditionnellement pratiquée par la France en Nouvelle-Calédonie et d'organiser un vaste noyau central excluant d'un côté les petits mouvements qui prônent l'indépendance canaque, de l'autre les tenants d'un immobilisme garant de la toute-puissance des Européens. Cette tentative de regroupement a échoué. *Elle devait inclure, à terme,* l'Union calédonienne, la plus grande partie des élus du R.P.C.R., les partis centristes et le parti socialiste, et devait avoir pour ciment une volonté de réformes profondes et le soutien au président de la République. Bousculant les uns et les autres et soucieux d'obtenir au plus vite un résultat tangible, compte tenu de l'échéance décisive que constitue, à ses yeux, le voyage présidentiel, M. Dijoud s'est trouvé rapidement pris entre la dynamique indépendantiste et la force d'inertie des privilèges européens.

Trois idées force

Trois idées force en effet guident son action : tout d'abord, la conviction que le problème mélanésien (42 % de la population) est le problème-clé du territoire et qu'il faut donc hâter sa solution, d'une part en reconnaissant que les Mélaisiens sont les *« premiers occupants »* du sol néo-calédonien, d'autre part en favorisant tout ce qui peut leur permettre de préserver leur identité culturelle. Ensuite la constatation que l'effondrement économique de la Nouvelle-Calédonie remet en cause la présence des autres ethnies, et notamment *celle des Européens.* D'où la mise sur pied d'un plan de relance qui fait l'inventaire de toutes les possibilités économiques du territoire et qui prévoit une aide massive de l'Etat assortie d'un effort fiscal des Néo-Calédoniens eux-mêmes. Enfin la crainte que l'indépendance ne conduise à un affrontement dans lequel les Mélanésiens seraient écrasés.

Le premier volet de cette politique, et ses conséquences foncières (le gouvernement prévoit de satisfaire les revendications foncières des tribus mélanésiennes) ont d'abord séduit les responsables de l'U.C., et notamment son président, M. Roll Pidjot, député (N.I.). Puis les responsables de l'U.C., pressés sur leur gauche par des mouvements plus radicaux tels que le PALIKA (Parti de libération kanak, deux élus), se sont progressivement ralliés à l'indépendance canaque. *Dans ces conditions, il leur était* difficile de souscrire à un plan qui vise à écarter la tentation indépendantiste, même s'ils approuvent la restitution aux Mélanésiens de la *« terre des ancêtres »*. Ils craignent d'être placés devant un choix qu'ils récusent (soit s'intégrer à un système de prospérité largement financé par la France, soit continuer de vivre en marginaux) parce qu'ils n'imaginent plus, désormais, d'autre issue que celle de l'indépendance canaque. Dans cette perspective, une conjoncture déflationniste leur convient mieux, car elle peut *précipiter le départ des Européens,* alors que le gouvernement s'efforce de préserver le caractère pluri-ethnique du territoire par un schéma qui conduit à une départementalisation de fait.

M. Dijoud ne souhaite certes pas exclure l'U.C. du jeu politique *et compte bien obtenir son appui* pour le vote de la réforme foncière notamment. Tout se passe comme s'il espère que la réussite de son plan de relance détournera l'électorat mélanésien modéré d'une U.C. radicalisée. C'est peut-être faire peu de cas de ses *chefs historiques.*

JEAN-MARIE COLOMBANI.

LE SECOND

Peu de «bavures» dans le respect

Sur *les mille huit cent quarante-huit sièges* à pourvoir, sept cent soixante et un l'ont été au premier tour. Dans le canton de Rivière-Pilote (Martinique), les élections ont été reportées à la suite d'incidents. On votera pour le second tour, dimanche 25 mars, dans mille quatre-vingt-six cantons.

***Seuls pouvaient se maintenir* au second *tour* les candidats qui, au premier, avaient obtenu un nombre de suffrages au moins égal à 10 % du nombre des électeurs inscrits. Dans la presque totalité des cantons restant en ballottage, des duels opposeront un candidat de la majorité à un représentant de l'opposition.**

Bas-Rhin : la grande explication

De notre correspondant

Strasbourg. — L'entente de la majorité, déjà ébranlée pour le premier tour, n'a pas résisté aux conséquences de l'affrontement entre M. André Bord, R.P.R., et Daniel Hoeffel, U.D.F. Elle a bel et bien volé en éclats, avec, comme conséquence, plusieurs triangulaires dont l'issue est des plus incertaines. Si du côté du *R.P.R. on affirme avoir recherché* l'entente sans trouver l'écho auprès de l'U.D.F., certains responsables centristes ne cachent pas, en privé, que l'heure de la grande explication entre courants giscardien et chiraquien est arrivée.

Pour les treize sièges restant à pourvoir, on compte dix duels. Deux d'entre eux, à Obernai et à Marmoutier opposent des personnalités locales. Dans deux cantons se maintiennent les deux candidats de la majorité, leurs adversaires étant éliminés pour n'avoir pas franchi la barre des 10 % : à Strasbourg 7, M. Bord affronte M. Hoeffel ; et à Strasbourg 8, le candidat soutenu par le R.P.R., M. Bernard Loeffler, affronte l'adjoint au maire U.D.F., M. Armand Bussé, qu'il devançait.

Dans quatre cantons, l'U.D.F. est opposée au P.S. : à Sélestat, où le conseiller sortant R.P.R et ancien député M. Albert Ehm, arrivé en deuxième position, s'est retiré devant M. Georges Klein, député U.D.F. ; à Villé, à Strasbourg 2 et à Strasbourg 6, où l'U.D.F. a accordé son soutien au *candidat sans étiquette, M. Ernest* Rickert, l'ancien député suppléant de M. André Bord, qui avait quitté les rangs du R.P.R. Deux autres duels, à Illkirch-Graffenstaden et à Schiltigheim, mettent face à face candidats R.P.R. et socialistes.

Dans les trois autres cantons, on assistera à des triangulaires. Le maintien de M. Robert Arnold (U.D.F.) arrivé en troisième position derrière le R.P.R. sortant, M. Jean-Jacques Rohfritsch, et le candidat socialiste François *Schmitt, dans le canton de Mun*delsheim, a entraîné le maintien, dans le canton de Strasbourg-10 du candidat R.P.R. M. Roger Leonhard, lui aussi arrivé en troisième position derrière M. Raymond Grüber (P.S.) et le conseiller sortant U.D.F.-C.D.S., M. Joseph Pfeiffer. Ce dernier est mathématiquement battu si le report des suffrages communistes sur le socialiste s'effectue de façon correcte. Dans le canton de Schirmeck, la triangulaire entre l'U.D.F., le socialiste et un candidat sans étiquette, M. Claude Charton, est également à classer parmi ces affrontements inter-majoritaires, du fait du soutien que le R.P.R. vient d'apporter à M. Charton.

Si l'on note certains appels de candidats U.D.F. éliminés en faveur d'un R.P.R. restant en lice, comme à Illkirch et à Schiltigheim, les amis de M. Chirac n'ont pas effectué de démarches semblables. L'absence de consigne peut dès lors signifier liberté de vote, comme dans les cantons de Strasbourg-2 ou Villé, où le candidat R.P.R., M. Jean-Louis Guiot, s'est simplement retiré, laissant le *sortant, M. Jean-Marie Caro,* député, président départemental de l'U.D.F., fortement ébranlé dans son canton face à M. André Guiot (P.S.).

VOSGES : le R.P.R. déclare soutenir M. Stoléru.

(De notre correspondant.)

Epinal. — Le R.P.R. et l'U.D.F. *sont parvenus dans les Vosges à* un accord de désistement réciproque en faveur du candidat le mieux placé. Dans le canton de Provenchères-sur-Fave, où *se* présente M. Lionel Stoléru (U.D.F.-P.R.) et où le R.P.R. n'avait pas de candidat officiel, la formation gaulliste a décidé d'accorder son soutien au secrétaire d'Etat. Cet accord est intervenu dix minutes après l'heure-limite du dépôt des candidatures, soit mardi 20 à 18 h. 10, alors que l'U.D.F. venait de faire inscrire tous ses candidats autorisés à se présenter au second tour. L'U.D.F. *devant retirer le 21 mars ses re*présentants arrivés derrière le R.P.R., au premier tour.

L'U.D.F. se réjouit de cet accord réalisé à l'issue d'une « épreuve de force » avec le R.P.R., mais estime *« que les deux formations de la majorité auraient pu en faire l'économie »*.

De son côté, le R.P.R. met en cause, et cela montre bien les limites de l'accord, la *« double attitude »* de l'U.D.F. *« d'un côté des paroles d'union, de l'autre les actes visant à ne pas hésiter à casser la majorité pour uniquement satisfaire l'ambition d'un homme »*.

Dans le canton de Provenchères, M. Stoléru n'affronte désormais plus qu'un seul adversaire, M. Lévêque, sans étiquette. La gauche n'est plus représentée depuis le retrait sans consigne de vote de Mme Petterschmitt, candidate socialiste. Le parti communiste, dont le représentant, M. Grandjean avait été éliminé dès le premier tour, appelle à voter blanc ou à s'abstenir.

VAR : difficultés au sein de la majorité.

(De notre correspondant.)

Toulon. — Pour ce second tour des élections cantonales, *l'unité* de candidature prônée à l'échelon national par la majorité est loin de devenir dans le Var une réalité. M. Philippe Héritier (U.D.F.) reste en lice dans le canton de Saint-Raphaël, dont l'élu sortant est le maire de la ville, M. René Laurin (R.P.R.) (1). C'est peut-être la réponse du berger à la bergère. En effet à Toulon les candidats U.D.F. du deuxième canton (M. Seguin) et du neuvième (M. Orsini) n'avaient pas obtenu le désistement des représentants du R.P.R. (MM. Villa et Mattei) qu'ils avaient distancés au premier tour.

Le chargé de mission départemental du R.P.R. vient pourtant de lancer un appel à la discipline et les trois députés U.D.F. du Var MM. Arreckx, Paecht et Léotard, dans une déclaration commune invitent les électeurs à faire bloc dimanche sur le candidat de la majorité le mieux placé. A Saint-Raphaël, M. Laurin (R.P.R.) est nommément désigné.

(1) Dans ce canton le candidat socialiste (1 937 voix) bénéficie du désistement du P.C. (1 124 voix) et du M.R.G. (195 voix) soit un capital théorique de 3 256 suffrages. M. Laurin avait obtenu au premier tour 2 551 voix, M. Héritier, 2 025 et M. Girod, ancien maire, ancien conseiller général (sans étiquette mais divers gauche) 2 121. La lutte, on le voit, risque d'être serrée.

VAL-D'OISE : la majorité risque de basculer à gauche à l'assemblée départementale.

(De notre correspondant.)

Pontoise. — Sur les quatorze cantons en ballottage, deux sont d'ores et déjà acquis aux communistes, six à la majorité. Il suffirait que trois des six cantons restants passent à l'opposition pour que basculent également la présidence et la majorité du conseil général. Or, le canton de Saint-Ouen-l'Aumône peut être acquis pour le P.S. et ceux de Franconville, Sanois et Viarmes iront au P.C. si le report des voix socialistes s'effectue normalement.

Le canton le plus en vue est sans nul doute celui de Viarmes, détenu par M. Pierre Salvi (U.D.F.-C.D.S.), sénateur, maire de Viarmes et président du conseil général. Elu en 1973 dès le premier tour de scrutin, il a été mis, contre toute attente, en ballottage difficile dimanche dernier.

Dans une conférence de presse, M. Pierre Salvi devait dénoncer la prédominance du parti communiste dans le département. *« Rien n'est encore joué,* a-t-il dit. *Je pense que la majorité est en bonne posture dans plusieurs endroits. Mais, malgré la poussée socialiste, c'est le parti communiste qui prendrait la présidence du conseil général si la majorité devait basculer. »* — J.M.

LA FORCE DE L'HABITUDE

(De notre correspondant.)

Mulhouse. — M. André Moser, *avocat en retraite du barreau de* Mulhouse, vient de perdre une affaire que, de l'avis de tous, il aurait dû gagner. C'était, en effet, un bon dossier, que celui de sa réélection comme conseiller général du canton de Sierentz. Mais on l'a attendu vainement, mardi 20 mars, jusqu'à l'heure limite du dépôt des candidatures pour le second tour. *« J'ai tellement l'habitude d'être élu au premier tour que j'ai oublié »*, a-t-il plaidé, ajoutant : *« C'est regrettable, j'en conviens. »*

Mis en ballottage pour la première fois depuis 1954, M. Moser (*indépendant soutenu par le* R.P.R.) avait néanmoins toutes chances de conserver son siège à l'assemblée départementale, puisqu'il devançait de sept cent quatre-vingt-seize voix, sur six mille trois cent cinquante-six suffrages exprimés, son concurrent direct, M. Jean-Louis Lorain (initiatives alsaciennes, soutenu par l'U.D.F.), tandis que les trois autres candidats (P.C., P.S. et écologiste) n'avaient pas atteint la « barre » des 10 %. M. Lorain est donc certain de succéder, dimanche prochain, à son adversaire distrait. Le troisième classé du premier tour, *M. Daniel Lander* (P.S., sept cent vingt-quatre voix), qui sera repêché pour assurer un scrutin démocratique, ne peut guère compter que sur le report des trois cent sept voix communistes. — B. L.

● LE P.S.U. se félicite des résultats obtenus par ses candidats aux élections cantonales, résultats *« très supérieurs à ceux de 1976 et dépassant souvent les scores de 1973 »*. Il souligne que, *« si les élections s'étaient déroulées à la proportionnelle, le P.S.U. compterait aujourd'hui une représentation dans les conseils généraux »*, et indique qu'il *« poursuivra sa campagne pour le droit à l'expression et à la représentation des minorités politiques »*. Pour le second tour, le P.S.U. appelle les électeurs à *« battre les candidats de la droite, en votant pour le candidat de gauche le mieux placé »*.

● LA LIGUE COMMUNISTE REVOLUTIONNAIRE (L.C.R.) constate que, *« malgré la politique de division menée par le P.C. et le P.S., la majorité absolue des votants aux élections cantonales a condamné le gouvernement et sa politique »*. Elle *« appelle les travailleurs à reporter, au deuxième tour, leurs suffrages sur le candidat du P.C., du P.S. ou du P.S.U. arrivé en tête »*.

DANS LES AUTRES DÉPARTEMENTS

CHARENTE. — Dans le canton de Segonzac, M. Cointreau (mod. maj.), conseiller général sortant, a décidé de se maintenir *face à M. Montassier (U.D.F.-P.R.)*, gendre du président de la République, qui le devançait de 339 voix sur 4 392 suffrages exprimés. Reste également en lice le candidat du P.S., M. Mignon, qui a obtenu 1 104 voix et bénéficie du désistement de M. Saint-James (P.C.), qui en a recueillies 808. — *(Corresp.)*

HAUTE-LOIRE. — Dans le canton de Saugues, M. Vieilledent (U.D.F.-C.D.S.), maire du chef-lieu, reste seul en lice après le retrait du conseiller sortant, M. Chassang (U.D.F.-P.R.), qu'il avait devancé de 590 voix au premier tour. Situation identique dans le canton de Pradelles où le conseiller sortant socialiste, M. Achard, largement distancé par M. Allègre (U.D.F.), maire de Landos, se retire, de même que M. Allary (sans étiquette). — *(Corresp.)*.

HAUTE-VIENNE. — Dans le canton d'Eymoutiers, M. Fraisseix, maire de la ville, ancien conseiller général communiste, exclu ensuite du P.C., se présente sous l'étiquette « Pour le renouveau du socialisme » contre le conseiller communiste sortant, M. Leycure. Au premier tour, M. Fraissec avait été soutenu par le P.S., mais dimanche, les socialistes, dans le cadre des accords conclus sur le *plan national, apporteront leur* soutien à M. Leycure. — *(Corresp.)*

PAS-DE-CALAIS. — Si dans les cantons de Boulogne-sur-Mer-Nord, de Carvin et de Hénin-Beaumont, un seul candidat reste en lice (respectivement M. Dupilet (P.S.), député, Mme Dauchet (P.C.) et M. Piette (P.S.), conseiller sortant, dans celui de Campagne-lès-Hesdin, trois candidats se maintiennent : MM. Flament (soc. ind.), conseiller sortant qui a obtenu 1 192 voix, Chuine (P.S.) qui en a eues 1 309 et Tuaillon qui en a recueillies 2 000 pour la majorité.

هكذا من الاصل

TOUR DES ÉLECTIONS CANTONALES

de la règle des désistements dans la majorité et l'opposition

Si la règle des désistements en faveur du candidat le mieux placé a joué dans la plupart des cas, on constate certaines « bavures ». La plus éclatante, pour la majorité, se situe dans le Bas-Rhin où le maintien de M. Hœffel (U.D.F.) contre M. Bord (R.P.R.), arrivé en tête, entraine des mesures locales de rétorsion de la part des gaullistes dans d'autres cantons. C'est un nouvel épisode de la lutte d'influence que se livrent en Alsace depuis longtemps les centristes et les gaullistes. Dans le Var un autre manquement à « la discipline républicaine » invoquée par M. Chirac est désavoué par le délégué départemental du R.P.R.

En revanche, dans les Vosges, un accord de principe est intervenu au profit de M. Stoleru entre le R.P.R. et l'U.D.F.

A gauche, on relève « une bavure » à Rouen, où les candidats communiste et socialiste du quatrième canton ont obtenu, au premier tour, le même nombre de voix : comment les départager ? (La majorité ne s'est pas non plus accordée dans ce canton.) M. Mitterrand a fait observer dans cette ville que les manquements à la règle des désistements réciproques ont été très rares dans le passé, même au plus fort des polémiques de la gauche. « Ces élections, a-t-il déclaré, peuvent marquer un réveil. »

Seine-Maritime : une « quadrangulaire »

De notre correspondant

Rouen. — Dans le quatrième canton de Rouen, où les deux candidats, M. Pierre Buisson (P.S.) et Mme Annie Castel (P.C.) ont obtenu le même nombre de voix (355), la préparation du second tour a donné lieu, lundi et mardi, à de vifs débats entre les deux formations, puis à des échanges de tracts virulents.

Dès lundi matin, le P.C. annonçait qu'il fallait ajouter à ses 355 suffrages les 70 voix de l'écologiste qui, « *par un texte écrit, a annoncé spontanément sa volonté d'aider à la représentativité féminine au conseil général* », et qu'en conséquence Mme Annie Castel se maintenait. A quoi le parti socialiste répondait que « *la règle démocratique toujours appliquée par le P.S. imposait de tenir compte du rapport de forces dans l'agglomération* », et donc de l'avance globale du P.S. de 2 500 voix, et qu'en conséquence M. Pierre Buisson se maintenait. M. François Mitterrand lui-même, lundi soir, avait proposé, non sans humour, de s'en tenir à l'ordre alphabétique..., après avoir imprudemment proposé de laisser la place au plus jeune ou à la candidature féminine !

Les choses paraissaient devoir en rester là lorsque le candidat du parti communiste du cinquième canton de Rouen, pourtant distancé de 2 751 voix par celui du P.S., confirmait, mardi à 17 h. 45, son maintien au second tour. Explication imagée du secrétaire de la fédération du P.C. : « *Les communistes ne sont pas des enfants de chœur. Quand ils prennent une gifle, ils ne tendent pas l'autre joue !* » Dans la soirée cependant, cette candidature était retirée et le soutien au candidat socialiste, M. Jean-Marie Panier, réaffirmé.

Ironie du sort : si le quatrième canton de Rouen provoque ces manœuvres, c'est uniquement parce que la majorité, qui y est elle-même divisée, présentera un candidat U.D.F., M. Serge Benoist, adjoint de M. Jean Lecanuet à la mairie, arrivé en tête avec 608 voix, et le conseiller général sortant, M. Michel Blaiset, qui se définit comme divers majorité, et qui le suit avec 510 suffrages.

MOSELLE : un socialiste se maintient contre un communiste

De notre correspondant

Metz. — M. Victor Madelaine, conseiller sortant socialiste du canton de Hayange, a décidé de se maintenir au second tour contre M. Raymond Gatti, responsable fédéral du P.C.F., arrivé en tête dimanche dernier. M. Madelaine, qui n'avait été devancé que de 132 voix, a pris sa décision après avoir obtenu l'appui de l'ensemble des militants socialites du canton, qui ont déclaré mardi 20 mars : « *Les candidats R.P.R. et U.D.F. n'ayant pas obtenu 10 % des voix, nécessaires pour se maintenir, il n'y a plus, dans le canton de Hayange, un candidat de droite à battre. Puisque les deux candidats de gauche représentent chacun une ligne politique différente, en toute démocratie, c'est aux électeurs de faire leur choix.* »

La réaction de la fédération de la Moselle du P.S. ne s'est pas fait attendre. Dès mardi soir, dans un communiqué, elle a précisé que M. Madelaine « *a décidé individuellement de se maintenir, en quittant le P.S.* ». En fait, il semble qu'un certain embarras règne au sein de la fédération qui, si l'on en croit les socialistes de Hayange, avait décidé, le soir du scrutin, de maintenir la candidature de M. Madelaine.

Vu le faible écart entre les deux candidats de gauche, il suffirait qu'une petite partie des 3 501 voix obtenues par les deux candidats de la majorité au premier tour se reporte sur M. Madelaine pour que M. Gatti soit battu. Ce dernier, bien qu'ayant obtenu l'appui du P.S. mosellan, se déclare « *indigné* », parle de « *trahison* » et affirme : « *M. Madelaine change une fois de plus d'étiquette politique dans l'éventualité d'un fauteuil au conseil général (...). Il est pour nous, maintenant, le candidat du pouvoir central.* »

La question est de savoir si ce conflit localisé aura des répercussions sur l'ensemble des cantons où l'on votera dimanche. Dans cinq cantons (Metz-1, Metz-2, Rombas, Montigny-lès-Metz et Cattenom), les candidats socialistes ne peuvent espérer l'emporter que si les reports de voix s'effectuent en totalité au sein de la gauche. — J.-Ch. B.

DANS LA RÉGION PARISIENNE

Les écologistes ont souvent obtenu entre 7 et 10 % de voix

La statistique du ministère de l'intérieur crédite les écologistes de 0,47 % des suffrages exprimés. La Coordination interrégionale des mouvements écologiques n'est pas d'accord et fait valoir que ses scores varient de 4,7 % à 26 % dans les cantons où elle présentait des candidats. Le score maximum a été atteint à Beaumont-la-Hague (Manche), où se trouve le Centre français des combustibles irradiés, par Mme Girard, avec 26 % des suffrages exprimés. Il est vrai que le cadre cantonal, peut-être parce qu'il est celui de l'environnement et parce que la désignation d'un conseiller général ne met pas forcément en jeu des critères de choix politique national, semble se prêter à la revendication écologiste.

La vingtaine de candidatures présentées dans les départements de la région parisienne témoignent de l'existence de cette sensibilité avec des scores atteignant 10,2 % des suffrages exprimés à La Celle-Saint-Cloud et se situant le plus souvent entre 6 et 10 %.

Cette sensibilité s'exprime plus dans les communes résidentielles que dans les communes ouvrières comme on puet le voir :

HAUTS-DE-SEINE : Bourg-la-Reine, 7,3 ; Courbevoie, 7,6 ; Meudon, 7,6 ; Rueil-Malmaison, 6,60.

VAL-DE-MARNE : Charenton, 7,39 ; Créteil-Sud, 9,66 ; Maisons-Alfort-Nord, 9,10 ; Nogent-sur-Marne, 6,37 ; Saint-Maur-des-Fossés-Centre, 9,35 ; Saint-Maur-des-Fossés-Ouest, 9,52 ; Thiais, 7,86 ; Villeneuve-Saint-Georges, 6,7.

VAL-D'OISE : Argenteuil-Centre, 9,04 ; Montmorency, 7,24.

ESSONNE : Brunoy, 9,84.

YVELINES : Guerville, 5,52 ; La Celle-Saint-Cloud, 10,2.

SEINE-ET-MARNE : Le Châtelet, 7,97.

SEINE-SAINT-DENIS : Villepinte, 5,50.

Précisions et mises au point

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE. — Dans le canton d'Annot, M. Bono (mod. maj.) est élu. Il a battu M. Faissole (P.S.), conseiller général sortant.

ARDENNES. — Dans le canton de Fumay, M. Ridrimont (P.S.), arrivé en tête des candidats de gauche, n'avait pas le « soutien de l'U.D.F. », mention dont son nom était suivi par erreur dans le *Monde* du 20 mars.

CHARENTE. — Dans le canton d'Aigre, il y a ballottage. Les résultats sont les suivants : MM. Durepaire, c. s., mod. maj., 1 664 ; Viaud, P.S., 739 ; Mme Chevaucherie, P.C., 553 ; M. Simonnaud, M.R.G., 548.

CHER. — Dans le canton de Vierzon 2, nous n'avons pas signalé la candidature de M. Baduel (P.S.), qui a obtenu 1 479 voix. Cette omission rend caduque la dernière phrase du commentaire concernant ce canton, dans laquelle nous laissions entendre une possible défaite du candidat du P.C., face au R.P.R.

DOUBS. — Canton de Vercel-Villedieu-le-Camp. M. Gruillot, maire, nous prie de préciser qu'il est candidat sans étiquette et non « modéré majorité ».

HAUTE-MARNE. — Dans le canton d'Auberive, M. Lodiot, sans étiq., est élu. Il a battu le conseiller général sortant, M. Aubertot, mod. maj.

HAUTS-DE-SEINE. — Dans le canton de Bourg-la-Reine et de Levallois-Perret Nord, les résultats sont respectivement les suivants :

— MM. Nomblot, c. s., m., mod. maj., 4 415 ; Lebaron, P.S., 2 166 ; Mme Landrain, P.C., 1 582 ; MM. Prévert, écol., 1 009 ; Croissant, mod. maj., 838 ; Mmes Lauret, P.F.N., 390 ; Brunet, M.R.G., 285.

— Mme Uzan, P.C., 5 142 ; M. Benoit, U.D.F., 2 865 ; Mme Dufau, P.S., 2 026 ; MM. Tournois, R.P.R., 1 636 ; Demaldent, P.S.U., 263.

ISERE. — Dans le canton de Mens, le conseiller général sortant, M. Brachet, qui ne se représentait pas, est M.R.G. et non P.S., et M. Rolland, candidat dans ce canton, n'est pas P.S. Il a le soutien du M.R.G. et du P.S.

D'autre part, dans le canton de La Mure, les résultats du premier tour sont les suivants : MM. Maurignon, m. de Susville, P.C., 2 380 ; Pequignot, s. étiq., 1 624 ; Roux, P.S., 1 408 ; Contard, mod. maj., 595.

LOIRE. — Dans le canton de Saint-Genest-Malifaux, M. Mandon, candidat sans étiquette, a été élu. Il a battu le conseiller général sortant, M. Stribick (mod. maj.).

LOIRE-ATLANTIQUE. — A la suite de plusieurs coquilles, le sigle U.D.R. a accompagné, dans nos éditions du 20 mars, les noms de trois candidats : MM. Olivier (Carquefou), Pellen (Nantes) et Boulzennec (Nantes 9). Il s'agissait, en fait, des candidats de l'U.D.B. (Union démocratique bretonne).

VAL-D'OISE. — Le canton d'Argenteuil-Centre a été redécoupé en 1976 : ses limites en 1979 ne sont plus celles qu'elles étaient en 1973 et la comparaison des deux scrutins n'est pas possible. Les résultats de 1979 peuvent être éventuellement comparés, encore que les consultations soient différentes, à ceux des législatives dans ce canton. Ainsi, le P.C. a recueilli 48,01 % des suffrages exprimés en 1978 et 51,88 % en 1979, le P.S. 15,11 % d'une part, et 18,35 % d'autre part.

Le Monde

société

LE SANG DE L'ESPOIR

par JEAN BERNARD, de l'Académie française

Le mot sang, le mot espoir sont l'un et l'autre chargés de sens. Le sang est tout à la fois *notre substance, notre* nourriture, l'objet de sacrifice, le sacrifice. L'espoir est porté par la misère, par les souffrances passées de Samuel Pisar, par Auschwitz, par les tortures, les supplices, l'asphyxie, la mort de ses compagnons.

Ce récit est l'histoire d'une transmutation. Le sang versé se change en espérance. Les grands livres font résonner en chacun de *nous des harmoniques variées*, changeantes et graves. Le sang de l'espoir émeut le politique, le biologiste et avant tout l'homme.

Le sang nourrit l'espoir. Le sang qui coule en nos veines, en nos artères, le sang qui brille aux lèvres qui se rendent, le sang d'un poète, le sang de l'homme assume pendant des milliers d'années le rôle qu'assumaient, qu'assumeront le foie de Prométhée, le cœur des héros de Racine, les glandes endocrines du début du siècle, le cerveau de Descartes, de Valéry, des physiologistes contemporains. Il est la vie, la vie de la vie. Tout à la *fois* il est le support des qualités héréditaires et la sève du corps animal. Il est vertu et aliment.

Les caractères du sang définissent l'homme, définissent chaque homme. Non seulement chaque homme ainsi défini est différent de tous les hommes vivants, mais aussi il est différent de tous les hommes du passé, de tous les hommes du futur. Il est unique, irremplaçable. La grandeur (une des grandeurs) de la médecine contemporaine est d'avoir reconnu des différences, *d'avoir permis une définition* biologique de chaque homme, de tenir pour dérisoires, désuets les vieux concepts de race qui justifièrent tant de crimes, d'avoir montré l'indiscutable *supériorité biologique du métis* sur le pur ou soi-disant pur, d'inspirer de grandes espérances.

Cette diversité biologique, cette valeur affirmée de chaque être humain doit entraîner nécessairement la solidarité. Ainsi se trouve fortifié l'un des thèmes essentiels de l'œuvre de Samuel Pisar qui est justement la solidarité. Une solidarité trop souvent assoupie. Ici encore l'étude du sang signale les périls, donne l'alarme. En Afrique, en Asie, en Amérique du Sud, des dizaines de millions d'enfants souffrent d'anémies profondes dues aux insuffisances de l'alimentation. *« Selon les meilleurs experts, des dizaines de millions d'enfants vont mourir à brève échéance de malnutrition et d'épuisement physiologique. »* Les ministres, les rapporteurs des conférences internationales éparpillent leur impuissance en palabres stériles. *« Tous ces délégués s'affrontant avec éloquence dans l'inquiétude et la nervosité me ramenaient toujours davantage au spectacle de la bousculade frénétique et sans espoir du groupe qui vociférait autour de ma bouteille d'eau, Maidane K, au sortir des wagons à bestiaux. »*

La médecine de notre temps est d'une part grégaire, collective, *d'autre part limitée à* l'Europe occidentale et à l'Amérique du Nord. Orientée par les recherches dont le sang est l'objet, elle doit se transformer. Doublement. Elle doit devenir *individuelle, traitant* chaque homme comme un être unique, et universelle, allant porter secours à tous les hommes.

« L'intelligence scientifique s'élance, l'intelligence politique s'enterre », écrit encore Samuel Pisar, qui, très probablement, surestime les savants et sous-estime les chefs d'Etat.

En dépit de ces discordances, de ces difficultés, des nuits passées, assumées, des nuits futures redoutées, la confiance en l'homme court entre les pages, entre les lignes, circule comme un sang constamment renouvelé, *justifie l'espoir*.

★ Samuel Pisar, *Le Sang de de l'espoir*, Robert Laffont, 384 p., 45 F. *Le Monde* a publié des « bonnes feuilles de cet ouvrages dans son numéro des 18-19 février 1979.

La première conférence internationale de soldats a réuni les organisations de neuf pays européens

De notre correspondant

Stockholm. — La première conférence internationale de soldats a eu lieu les 17 et 18 mars à Malmö, dans le sud de la Suède. Vingt-sept délégués de neuf pays européens ont discuté, pendant deux jours, des modalités du service militaire en Europe et dans les forces armées américaines stationnées en Allemagne fédérale. Les représentants de ces organisations de soldats souhaitent créer une « union internationale des soldats », dont les statuts seront définis lors d'une prochaine réunion aux Pays-Bas, en septembre.

Participaient à cette conférence les mouvements suivants : Informations pour les droits du soldat (I.D.S.) pour la France ; S.U.-V.P.L.-M.G. et C.S.L.T.V.-M.G. pour le Danemark ; L.T.S. pour la Norvège; V.P.L.-A.G. pour la Suède ; Varus-Mieslilitoo pour la Finlande ; V.V.D.M. pour la Belgique ; A.S.G. pour l'Allemagne fédérale ; U.D.S. pour l'Espagne et V.V.D.M. pour les Pays-Bas.

Estimant que *« les soldats doivent être considérés comme des citoyens sous l'uniforme »*, les représentants des soldats dans ces neuf pays européens affirment notamment : *« Sur le terrain de la défense, la tendance générale est à l'accroissement du professionnalisme. (...) Il y a donc un réel danger que le fossé entre les forces militaires et la population qu'elles sont supposées servir s'accroisse. Ce développement peut, dans certaines circonstances, devenir une menace contre la population civile et ses droits démocratiques. »*

Les signataires de la déclaration commune considèrent que les soldats, dans les neuf pays européens en question, ont les mêmes revendications : règlements militaires très durs, solde insuffisante, semaine de travail longue et sécurité du travail inférieure aux normes civiles. En attendant la conférence de septembre aux Pays-Bas, le V.V.D.M. de Belgique a accepté de prendre la responsabilité de la publication d'un bulletin d'information.

Dans le même temps, en Suède, le *« parlement annuel des appelés »* a eu lieu du 12 au 16 mars. Ces conférences de soldats existent maintenant dans les pays nordiques depuis une dizaine *d'années. Organisées en* Suède pour la première fois en 1968 par les Jeunesses du parti social-démocrate, elles sont aujourd'hui « entrées » pour ainsi dire dans les mœurs et sont patronnées par le ministère de la défense.

A l'origine, les revendications étaient purement corporatives et sociales. Outre le droit de tutoyer leurs supérieurs, ce qui devait être la manifestation de relations moins tendues entre recrues et gradés, les délégués du contingent demandaient l'instauration d'un véritable service civil pour les objecteurs de conscience, la réduction générale — il est actuellement de treize mois en Suède — du temps de service, la suppression du certificat de bonne conduite, la gratuité des transports, la rémunération des heures supplémentaires, ainsi que le relèvement des allocations familiales et des allocations logement pour les soldats mariés et pères de famille.

Depuis des années, les revendications se sont politisées. Les appelés ont demandé l'autorisation de former un yndicat jouissant du droit de négociation et de grève (ce qui lui permettrait, par exemple, de refuser de participer à des manœuvres jugées dangereuses), la semaine de quarante heures, la totale liberté d'information politique.

Les quelque deux cents délégués présents ont approuvé le principe de la création d'un syndicat en 1980. Dans son intervention, le ministre suédois de la défense a déclaré : *« La liberté d'association est inscrite dans notre institution. Nous ne pouvons donc pas vous empêcher de former un syndicat. En revanche, il est exclu que les membres de ce syndicat puissent faire grève. Les conscrits doivent obéir à leurs supérieurs et, sur ce point, les lois de l'armée ne peuvent pas et ne seront pas modifiées. »*

Pour ce qui est de la semaine de quarante heures, le ministre s'est montré très sceptique ; mais il s'est déclaré disposé à discuter une réduction de la durée du *service militaire*.

u?8d—

ALAIN DEBOVE.

JUSTICE

Un groupe de travail va étudier les modes de recouvrement des pensions alimentaires

Les pensions alimentaires sont mal payées. Un rapport demandé par Mme Monique Pelletier, alors secrétaire d'Etat à la justice, a montré que plus de 27 % d'entre elles n'étaient jamais payées (*le Monde* du 25 janvier). Pour le recouvrement de ces pensions, plusieurs procédures sont possibles, notamment la saisie-arrêt sur salaire. *« En cas d'échec de cette voie d'exécution*, indique la *Lettre de la chancellerie* du 15 mars, *le tribunal d'instance délivre au créancier une attestation précisant que ses efforts sont demeurés infructueux. Celui-ci peut alors recourir à la procédure du paiement direct auprès de l'employeur ou de la banque du débiteur. En cas de nouvel échec, il est possible de demander au procureur de la République d'engager une procédure de recouvrement par le trésor public. L'arriéré des six derniers mois peut être ainsi recouvert. Quant aux échéances à venir, elles devront être versées directement par le débiteur au percepteur. »*

« Ces taux sont comparables à ceux qui sont enregistrés dans d'autres pays du Marché commun », a indiqué, mardi 20 mars, Mme Pelletier, ministre de la condition féminine, qui inaugurait les travaux du groupe chargé d'étudier les modes de recouvrement. M. Pelletier évalue entre 32 et 59 millions de francs par mois le montant des pensions versées aux enfants, et de 17 à 30 millions celles versées aux conjoints.

Le paiement direct est largement utilisé et semble efficace. Au cours de l'année qui a suivi l'institution, le 2 janvier 1973, de cette procédures, sur 7 273 demandes, 6 073 avaient abouti, 805 avaient échoué et 395 n'avaient pas été menées à leur terme. En revanche, la procédure du recouvrement public des pensions alimentaires paraît peu utilisée malgré un réel effort d'information de la part des parquets. Quand elle l'est, les résultats sont peu encourageants.

Selon Mme Pelletier, aucune des procédures ne donne les effets escomptés : *« Il faut d'abord les femmes ne le savent pas, il s'en faut. (...) En supposant la femme bien informée, il lui faut* « localiser le débiteur » *et ce n'est pas toujours facile, certaines professions* « mobiles » *permettant à l'intéressé de se volatiliser complètement. Or c'est à la femme créancière de situer son débiteur, alors qu'elle ne peut pas toujours être en possession des données voulues. »*

Mme Pelletier, qui a demandé au groupe de présenter son rapport avant la fin de l'année, a souhaité attirer son attention sur deux exemples étrangers. D'abord le système danois : un montant minimum indexé (300 francs par mois) est garanti à tous les enfants de divorcés jusqu'à leur majorité ; également, *« la caisse d'avance et de paiement de Hambourg »*, fonctionnant depuis 1977 sur la base d'une garantie minimum pour tout enfant vivant avec un parent seul, quelle que soit la situation du débiteur.

JUGÉS HUIT ANS APRÈS

Huit ans après les faits qui leur étaient reprochés, neuf personnes ont comparu, lundi 19 mars, devant le tribunal correctionnel de Nancy (Meurthe-et-Moselle), pour infraction à la législation sur les stupéfiants et le trafic de drogue. Aujourd'hui, fonctionnaires, ingénieurs ou membres de professions libérales, les accusés, tous étudiants à l'époque, ont reconnu avoir fumé du haschisch alors qu'ils terminaient leurs études dans les facultés nancéiennes. Deux anciens *pourvoyeurs*, absents à l'audience, qui se rendaient fréquemment aux Pays-Bas pour s'approvisionner, ont été condamnés respectivement à dix-huit et douze mois de prison. Les autres accusés ont été condamnés à des peines allant de quinze jours à quatre mois de prison avec sursis sans inscription au casier judiciaire.

RÉFÉRÉ POUR « UN DETOURNEMENT » D'ÉMISSION T.V.

T.F. 1, après avoir essayé en vain de se faire remettre, par *voie d'huissier, la bande réalisée* par le Comité d'action des prisonniers (CAP) à partir d'une de ses émissions, demandait, mardi 20 mars, en audience de référé, à Mme Simone Rozès, présidente du tribunal de Paris, de faire *saisir ce document*.

T.F. 1 ne veut pas négocier avec M. Jean Lepeyrie, membre du CAP, qui revendique la réalisation de la bande vidéo consacrée aux quartiers de sécurité renforcée, *« détournement »* de l'émission *l'EVénement* diffusée le 16 novembre dernier (*le Monde* des 18 novembre 1978 et 18-19 février 1979).

Pour Mᵉ Raoul Castelain, qui représentait T.F. 1, la réalisation de ce document peut être assimilée à un vol, une *« atteinte à la substance même de l'émission et à la propriété »*. Il est donc nécessaire de faire saisir la bande, de la faire placer sous séquestre pour *« savoir de quoi elle est faite, et pour qu'il soit fait défense de laisser utiliser ce document »*.

Après avoir demandé à Mme Rozès de *« mettre hors de cause le CAP, qui ne revendique rien ni financièrement ni de quelque manière que ce soit dans cette affaire »*, Mᵉ Thierry Fagart, défenseur de M. Lapeyrie, a souhaité que T.F. 1 fût déboutée : *« T.F. 1*, a-t-il indiqué, *est dans l'ignorance de ce que contient cette bande. Quand on vient demander en référé la saisie d'un quotidien, on sait déjà ce qu'il y a dedans. Ici, la mesure ne peut être accordée sans porter gravement préjudice au fond. »* Quant aux auteurs, que T.F. 1 affirme défendre, il est possible, selon Mᵉ Fagart, qu'ils se joignent à la procédure pour ce qui concerne le fond, mais *« pour l'instant, à propos de l'interdiction demandée, ils n'ont pas bougé »*. L'ordonnance sera rendue à une date ultérieure.

CORRESPONDANCE

LES EXPERTS ET LES TABLEAUX VOLÈS

Nous avons reçu de Mme Isabelle Rouault, fille du peintre Georges Rouault, la lettre suivante :

A propos de votre compte rendu du procès de M. Pétridès, je voudrais vous donner les précisions suivantes :

Votre collaborateur semble s'étonner, à la suite du tribunal, qu'ayant eu à étudier l'authenticité d'une œuvre de mon père, je ne me sois point souciée de savoir si elle était volée ou non.

Une œuvre d'art peut, effectivement, prêter à des trafics distincts dont la recherche et la répression exigent, pour être menées efficacement, de recourir à diverses compétences. C'est ainsi que, pour s'en tenir aux services *officiels, il existe un* « service central des vols d'œuvres d'art », un autre, distinct, de « lutte contre les faux ».

De même, l'administration des douanes, quand elle contrôle l'exportation des œuvres d'art, ne se place pas au même point de vue que celui des musées. On peut regretter, sans doute, qu'au sein même de l'administration une meilleure coordination n'existe pas entre tous ces services. Mais n'est-il pas profondément injuste de reprocher à un expert privé, consulté sur un point précis, de ne pas s'être livré lui-même à une enquête sur les propriétaires successifs de l'œuvre qui lui est soumise ? Cela excède sa compétence et ses moyens d'action.

C'est comme si l'on reprochait à un garagiste, chargé d'expertisé les dégâts subis par une voiture, de ne pas rechercher dans quelles conditions le client l'a acquise.

L'expert consulté sur l'authenticité d'une peinture dispose, normalement, de documents, de moyens d'étude qui l'aident à se prononcer valablement sur ce point précis. Par contre, il ne dispose d'aucun élément d'investigation ni de documentation sur la situation juridique de l'œuvre (volée ou non).

En s'inquiétant de cette situation juridique, il sortirait de sa compétence et risquerait de commettre des erreurs, qu'on lui reprocherait.

Quant à moi, je dois contribuer à la défense de l'œuvre de mon père en délivrant, toujours *à titre gratuit*, un certificat d'authenticité quand il y a lieu. La connaissance que j'ai de l'œuvre de Rouault me le permet.

C'est ainsi que je lutte contre les faussaires. Je ne dispose pas des moyens nécessaires pour lutter efficacement moi - même *contre les voleurs*, aussi déplorables que je juge leurs agissements.

FAITS ET JUGEMENTS

Deux nouvelles inculpations dans l'affaire des bookmakers.

MM. Raymond Deglane, soixante-huit ans, et Georges Eustratiades, cinquante-neuf ans, se sont présentés spontanément, le mardi 20 mars, au cabinet de M. Alain Sauret, juge d'instruction au tribunal de Paris, chargé du dossier des paris clandestins. Le magistrat les a inculpés d'infraction à la législation sur les jeux et les a laissés en liberté sous contrôle judiciaire. M. Raymond Deglane était l'adjoind de M. Roger Labelle, considéré comme le « cerveau » de l'organisation.

Ces inculpations portent à vingt et une le nombre des personnes impliquées dans cette affaire (*le Monde* du 8 mars). Sept d'entre elles, parmi les quatorze qui avaient été incarcérées, ont été remises en liberté et placées sous contrôle judiciaire.

Au cachot pour injure envers le pape.

Emprisonné à la maison d'arrêt de Santona (province de Santander) depuis le 5 janvier, un jeune Français, M. Jacques André Garcin, a commencé le 23 février une grève de la faim. *L'administration* de la prison espagnole a, jusqu'à présent, refusé de le faire transférer à l'hôpital. M Garcin a été condamné à deux ans de prison par le tribunal de Gerone (*le Monde* du 3 janvier) pour *trafic d'armes. Il a entrepris cette* grève de la faim parce qu'il a été puni de seize jours de cachot pour *« injure envers le pape »*.

Il avait en effet adressé à des amis français une lettre contenant un montage effectué à partir d'une *photo de Paul VI*, sur lequel le pape défunt tenait entre ses mains une bouteille de cognac et un camembert avec la légende : *« Voyez, ceci est mon sang, ceci est mon corps. »* — (Corresp.)

● *La disparition des « fiancés de Lyon » : une mise en liberté.* — Inculpé de séquestration arbitraire, complicité de coups et blessures volontaires avec préméditation, non-dénonciation de crime et destruction de preuves, après la disparition, le 16 octobre 1977, de deux jeunes Lyonnais, M. Pierre Pirastu et sa fiancée, Mlle Catherine Rousset, dont les corps devaient être retrouvés le 2 août 1978 dans un bois proche de Lyon (*le Monde* du 10-11 septembre 1978), M. Maxime Azoulay a été remis en liberté, mardi 20 mars.

Un arme administrative n'est pas un jouet.

La quatrième chambre correctionnelle du tribunal de Saint-Etienne a condamné, mardi 20 mars, à un an de prison avec sursis et à deux mille cinq cents francs d'amende, pour blessures involontaires, M. Raymond Attonaty, quarante-cinq ans, inspecteur de police. Dans la soirée du 2 mai *1978*, son service terminé, M. Attonaty, voulant recueillir des renseignements pour une enquête en cours avait été conduit dans cette ville par un automobiliste de sa connaissance qu'il avait rencontré fortuitement, M. Jacques Boyer. Au sortir d'un bar, M. Attonaty avait exhibé son pistolet chargé, de marque *Unic* 7,65 ; il tira deux coups en l'air avant de remonter en voiture. En cours de route, il manipula la culasse de *son pistolet sans* avoir pris la précaution d'enlever le chargeur. Une balle partit et traversa le siège, blessant le conducteur M. Boyer, qui eut l'intestin grêle perforé en six endroits et le péritoine déchiré. La prise de *sang que subit par la suite* M. Attonaty devait révéler un taux d'alcoolémie de deux grammes par litres de sang. — *(Corresp.)*

Interdiction levée pour « l'Ascension de Mobutu ».

Les Editions François Maspéro viennent du publier une réédition augmentée du livre de Mᵉ Jules Chomé, avocat au barreau de Bruxelles, *l'Ascension de Mobutu*, dont l'interdiction avait été décidée au mois de janvier 1974 par le ministre de l'intérieur (*le Monde* du 31 janvier 1974). Cette réédition fait suite à la décision du tribunal administratif de Paris, du 5 juillet 1978, de lever cette interdiction.

Le ministre avait invoqué, en 1974, l'article 14 de la loi sur la presse rédigée en langue étrangère ou en provenance de l'étranger pour faire retirer des librairies le livre de Mᵉ Chomé. *« Le ministre de l'intérieur »*, a fait remarquer le tribunal administratif, *« s'est principalement fondé sur ce que la publication de l'ouvrage »* était de nature à nuire à la conduite des relations diplomatiques de la France et à porter atteinte à l'honneur d'un chef d'Etat et d'un gouvernement étranger ; *un tel motif n'est pas au nombre de ceux qui pourraient légalement fonder une mesure prise en application de l'article 14 modifié de la loi du 29 juillet de 1881 sur la liberté de la presse.* Le jugement qualifiait aussi *« d'erreur manifeste d'appréciation »* l'affirmation du ministère de l'intérieur selon laquelle la publication de cet ouvrage était *« de nature à porter atteinte à l'ordre public français et à la défense nationale »*. Le ministère de l'intérieur a déposé un recours auprès du Conseil d'Etat contre la décision du tribunal administratif de Paris.

ÉDUCATION

« ACTION SURPRISE » DE VACATAIRES AU MINISTÈRE DES UNIVERSITÉS

Une action surprise a été déclenchée, le mardi 20 mars, par des membres de l'Association nationale des enseignants vacataires de l'enseignement supérieur (ANEVES), afin d'obtenir un rendez-vous avec le ministre des universités pour examiner la situation de cette catégorie d'enseignants (*le Monde* du 13 mars). Profitant de l'heure du déjeuner sept vacataires ont réussi à pénétrer dans les locaux du ministère.

Pendant ce temps une assemblée générale avait lieu au centre universitaire de Censier (Paris-III) regroupant des enseignants et des étudiants qui décidaient après de longs débats de rejoindre les vacataires au ministère. Au nombre de trois cents ils se dirigèrent vers la rue Dutot où ils retrouvèrent d'autres vacataires et étudiants venus des centres universitaires Tolbiac (Paris-I) et Jussieu (Paris VII).

Près de sept cents personnes au total se rassemblaient ainsi *pacifiquement au carrefour des* rues Bargue et Dutot scandant : *« Pas de licenciement dans l'enseignement »*, *« Soutien total aux vacataires. »* Du septième étage de l'immeuble les vacataires qui occupaient un bureau du ministère, communiquaient avec leurs camarades par de petits messages qui tourbillonnaient longtemps avant de se poser près des manifestants ou... aux pieds des policiers arrivés rapidement en très grand nombre. Vers 17 h. 30, les sept vacataires obtenaient la promesse de rencontrer un responsable du ministère. On les poussa dans un ascenseur qui les déposa au rez-de-chaussée... où les attendaient des policiers.

Loin de ces événements, qui se sont terminés sans incident, Mme Chantal Forestal, la secrétaire de l'ANEVES continue, à Censier, une grève de la faim commencée le 7 mars. *« J'ai bien peur que ce soit l'ambulance et non une réponse du ministre qui arrête ma grève de la faim »*, déclare-t-elle, toujours aussi déterminée.

ON RECHERCHE ANCIEN ÉTUDIANT POUR... 10 F DE 1926

(De notre correspondant.)

Metz. — La trésorerie générale du Nord vient de s'adresser aux services de police de Metz afin de retrouver la nouvelle adresse d'un ancien étudiant du Nord, domicilié dans les environs de Metz. Le trésorier payeur général tente, en effet, de se faire rembourser un prêt d'honneur qui avait été accordé à l'étudiant par le recteur de l'académie de Lille.

Précision importante : le prêt accordé s'élevait à 10 F en 1926. La trésorerie générale du Nord n'a pas précisé si à la somme prêtée s'ajoutaient des intérêts. — J.-C. B.

مكذا من الأصل

ÉDUCATION

La journée d'action des enseignants contre la politique de « redéploiement »

Une Journée nationale d'action pour protester contre les « mesures de redéploiement » et les « menaces de suppressions de postes » a eu lieu, le mardi 20 mars, à l'appel du Syndicat national des enseignements de second degré (SNES), du Syndicat national de l'éducation physique (SNEP) et du Syndicat national des professeurs d'école normale (S.N.P.E.N.).

Dans certains départements, cette journée a été marquée par des grèves et des manifestations. Selon le ministère de l'éducation, 40,5 % des enseignants et 19,6 % des personnels non enseignants en moyenne ont fait grève dans six académies : Paris, Créteil, Versailles, Aix-Marseille, Limoges et Besançon.

Dans l'académie d'Aix-Marseille et certains départements de la région parisienne, les sections du Syndicat national des instituteurs (SNI - P.E.G.C.) dirigées par des militants de la tendance Unité et action (proche des communistes) *s'étaient joints* aux autres *syndicats* pour appeler leurs adhérents à faire grève et à participer à des manifestations qui ont rassemblé quelque huit mille personnes à Paris et quinze mille à Marseille.

Dans ces académies, le ministère annonce 37 % de grévistes pour Créteil et Versailles, où le mouvement a surtout été suivi dans les collèges (48 % de grévistes dans ceux relevant du rectorat de Créteil, 45 à 70 %, selon les départements, dans ceux dépendant de Versailles) ; 34 % dans les lycées et 19,5 % dans les collèges de Paris ; et pour Aix-Marseille 57,7 % dans les collèges, 54 % dans les lycées, 25,7 % dans l'enseignement technique. Dans l'enseignement primaire, le ministère signale 90 % d'instituteurs grévistes dans le Vaucluse. Les syndicats font état de proportions comprises entre 60 et 80 % de grévistes.

Nos correspondants nous signalent, d'autre part, que 1 500 lycéens et collégiens ont manifesté dans les rues de Fontainebleau pour protester contre « les classes surchargées et les suppressions de postes, notamment celui d'un professeur de terminale » ; tandis qu'à Lille, à l'appel du SGEN-C.F.D.T. et du SNES, plusieurs centaines de personnes, dont des parents d'élèves venus d'Arras, se sont rassemblées, en fin de matinée, devant le rectorat, qui était gardé par d'importantes forces de police. Une trentaine de jeunes gens sont toutefois parvenus à pénétrer dans les locaux. Ils ont été repoussés par les policiers et quelques accrochages assez vifs ont eu lieu. Le recteur, M. Touchard, a refusé de recevoir une délégation. Au cours d'une réunion paritaire organisée dans la matinée, les délégués n'ont pu obtenir que la confirmation des mesures décidées : 100 postes supprimés dans les collèges, 37 à l'école normale et 148 suppressions d'emplois de maîtres auxiliaires.

A l'issue de cette journée d'action, les syndicats qui en avaient pris l'initiative ont publié un communiqué. Le « succès » remporté « montre, écrivent-ils, que les possibilités unitaires sont grandes. Il contribue à réaliser les conditions de la manifestation nationale unitaire s'appuyant sur une grève générale de tous les personnels de l'enseignement public à l'appel de la Fédération de l'éducation nationale ».

Les dirigeants de la FEN — qui n'appartiennent pas au même courant de pensée que les syndicats ou sections qui ont organisé la journée du 20 mars — rappellent de leur côté que « des dizaines de sections départementales de la FEN ou de ses syndicats nationaux ont mené des actions de grève » depuis le mois de février. M. André Henry, secrétaire général de la FEN, a d'autre part écrit, le 19 mars, au ministre de l'éducation pour lui faire part de l' « inquiétude légitime » et de la « colère grandissante » suscitées par la politique de redéploiement. Il rappelle dans cette lettre qu'il a été mandaté pour exiger du ministre qu' « il abandonne sa politique de redéploiement et prenne des mesures concrètes allant dans le sens de l'amélioration du service public. Au cas où cette démarche resterait sans effet » la FEN pourrait aller jusqu'à une grève nationale. M. André Henry demande à M. Beullac de le recevoir.

MULHOUSE : la demi-victoire des lycéens grévistes

(De notre correspondant.)

Mulhouse. — Une centaine de lycéens de Mulhouse ont envahi, le mardi 20 mars, la gare centrale et bloqué pendant plusieurs minutes le train international Bruxelles-Milan après avoir défilé dans les rues de la ville. La veille, la moitié des élèves du lycée technique d'Etat n'étaient pas alliés en classe et avaient manifesté dans les rues. Ces actions font suite aux grèves qui avaient eu lieu les 5 et 6 mars. Après ces journées, six jeunes délégués des quatre lycées de la ville, trois proviseurs, des professeurs, des représentants des associations de parents d'élèves, l'inspecteur d'académie par intérim et le député et maire, M. Emile Muller (apparenté U.D.F.) avaient organisé, le 16 mars, une table ronde à la mairie de Mulhouse.

« Nous avons pris nos responsabilités et nous avons gagné une bataille », expliquait ce jour-là un lycéen. *« Reste à gagner la guerre... »* Les lycéens de Mulhouse pouvaient-ils se contenter d'une demi-victoire ? Ils réclamaient une infirmière à plein temps, ils ont obtenu six armoires à pharmacie complètes. Mais la solution alors préconisée par le maire, de faire assurer des visites médicales par des médecins de la ville, était considérée par eux comme un *« faux-fuyant »*, la municipalité se substituant à l'éducation nationale.

Les grévistes avaient d'autre part obtenu que les élèves majeurs puissent désormais signer eux-mêmes les billets d'absence ou de retard et recevoir à leur nom les lettres du lycée adressées jusque-là à leurs parents.

En revanche, les revendications portant sur la surcharge des classes, la vétusté du matériel des établissements techniques n'ont pas été satisfaites. Les lycéens de Mulhouse estimaient, d'autre part, que le système d'enseignement actuel *« ne prépare pas véritablement à l'entrée dans la vie active »* et, pis encore, *« qu'il ne mène à rien »*.

BERNARD LEDERER.



MARSEILLE : 15 000 manifestants dans la rue

De notre correspondant

Marseille. — Depuis mai 1968, on n'avait pas vu dans les rues de Marseille autant de manifestants participer à un défilé organisé, le 20 mars, par les Syndicats d'enseignants et les mouvements lycéens : Quelque quinze mille personnes avaient, en effet, répondu à l'appel des sections académiques du SNI-P.E.G.C., du SNES, du SNEP, du SGEN-C.F.D.T. et de l'Union nationale des comités d'action lycéens (UNCAL).

Il est vrai que s'il atteint depuis lundi 19 mars une intensité nouvelle, le mouvement revendicatif, qui a commencé le 5 mars, fait tâche d'huile dans les lycées et collèges de Marseille. En fait, avant même les vacances de février, on avait déjà noté des actions sporadiques, lors de l'annonce, faite par le rectorat, des mesures de *« redéploiement des postes »* (*le Monde* daté 11 et 12 mars) qui, selon les syndicats, aboutiraient, dans les Bouches-du-Rhône, au transfert de 237 postes d'enseignants. Dans le même temps, le SNES réclamait la création de 200 postes supplémentaires pour faire face à l'augmentation prévisible des effectifs (3 000 élèves de plus lors de la rentrée prochaine dans l'académie d'Aix - Marseille). A cela s'ajoutent les revendications consécutives au projet de loi sur la formation professionnelle alternée (*le Monde* du 17 mars).

Trois manifestations se sont donc succédé, sous forme de défilés ou de délégations, au cours de la journée d'action et de grève générale du 20 mars, qui a connu des moments de tension extrême. A Marseille, tout d'abord, où l'imposant cortège a occupé les rues du centre-ville durant toute la matinée, entre la Bourse du travail, proche de la gare, et le Vieux Port. En dépit des précautions prises par les organisateurs et des consignes données, c'est après la dislocation de cette manifestation qu'un groupe casqué et armé de projectiles divers et de barres de fer a attaqué, à l'inspection académique, boulevard Charles-Nédélec, avant de trouver refuge dans l'enceinte de la faculté des sciences Saint-Charles, toute proche. Des heurts violents se sont produits avec les forces de l'ordre : on a dénombré trois blessés parmi les manifestants, dont un sérieusement atteint, et une vingtaine parmi les gendarmes et les policiers. Ces heurts ont été suivis d'un « face à face » entre manifestants et policiers, qui a duré une partie de l'après-midi. L'intervention du vice-président de l'université a permis aux esprits de se calmer. Quatre manifestants ont été interpellés, dont deux devaient être déférés au Parquet ce mercredi 21 mars.

Ces incidents succédaient à ceux qui avaient eu lieu, la veille, aux abords de la station régionale F.R.3 de Marseille (*le Monde* du 21 mars). Là, plusieurs centaines de manifestants entendaient occuper pacifiquement les locaux de la station pour obtenir l'autorisation de lire à l'antenne un comuniqué contenant *« une réelle information sur leurs luttes »*. Les incidents ont éclaté au moment où une délégation des manifestants était reçue. Une centaine de jeunes gens casqués et armés de barres de fer et de projectiles ont débordé les organisations lycéennes et ont délibérément attaqué les forces de l'ordre. Celles-ci ont riposté sans discernement et, pendant une demi-heure, des heurts brefs mais violents se sont produits, au cours desquels trois personnes ont été légèrement blessées.

« Provocation »

« Provocation », se sont écriés en même temps les syndicats d'enseignant, la coordination des lycéens et collégiens en lutte... et le préfet de police. Il parait évident que des éléments étrangers au mouvement des professeurs et des lycéens ont profité des manifestations pour régler quelques comptes personnels. Mais il n'en est pas moins vrai que le mouvement revendicatif lycéen s'est durci depuis quelques jours. M. Jacques Decourcelles, inspecteur d'académie des Bouches-du-Rhône, dans une lettre ouverte aux lycéens et à leurs familles publiée le 15 mars dans la presse locale, admonestait paternellement les manifestants comme s'il se fût agi d'un chahut de potaches : *« Les études sont une chose sérieuse*, précisait-il. *Les vacances ont assez duré. »*

Par ce déchainement soudain de violence, absente jusqu'alors des manifestations qui ont lieu depuis quinze jours à Marseille, les lycéens ont-ils voulu être pris au sérieux ? Le préfet de police, en tout cas, semble l'avoir fait, bien qu'il leur réponde d'une manière qui ne calmera certainement pas les esprits : *« Je dis aujourd'hui que ce désordre a assez duré »*, écrit M. Raymond Jaffrezou, dans un communiqué publié au soir du 19 mars. Bien que le préfet de police de Marseille fasse la distinction entre les *« fauteurs de trouble »* et le mouvement de protestation, il n'en avertit pas moins *« les jeunes gens participant à des cortèges et à des défilés qu'ils prennent désormais le risque d'être mêlés à des violences qu'ils n'auraient pas voulues et d'en être victimes. Ils doivent savoir*, ajoute le préfet de police, *que le désordre qu'ils ont semé dans la rue depuis une dizaine de jours ne pouvait qu'engendrer tôt ou tard l'arrivée des casseurs et des anarchistes. Je demande*, ajoute-t-il, *aux parents et aux enseignants d'en prendre conscience. Il est plus que temps »*.

Cet avertissement n'a pas empêché une participation massive à un mouvement d'une rare unanimité puisque, après le défilé du matin, une délégation syndicale en provenance des établissements secondaires marseillais est allée à Aix-en-Provence pour une manifestation « académique » devant le rectorat, et que, en fin d'après-midi, de nouveau à Marseille, une dernière manifestaion sur le Vieux-Port a rassemblé parents d'élèves, professeurs et lycéens. Cette dernière manifestation devait également donner lieu, toujours après la dislocation, à de violents affrontements à l'extémité de la Canebière.

JEAN CONTRUCCI.



PARIS : un défilé de huit mille personnes sans incident

Les sections syndicales qui avaient appelé à la grève dans la région parisienne, le 20 mars, avaient aussi organisé une manifestation à Paris, entre la place de la République et le Palais-Royal.

Huit mille enseignants et lycéens se sont retrouvés mardi en fin de matinée place de la République. Empruntant les grands boulevards, le défilé a duré plus de deux heures, sans incident.

Une large banderole était déployée en tête de la manifestation : *« Les enseignants d'Ile-de-France contre le démantèlement de l'éducation, pour des postes, des crédits, des équipements »*. Derrière elle, des élus du parti communiste — MM. Jack Ralite, député de la Seine-Saint-Denis ; Jacques Brunhes, député des Hauts-de-Seine, et Mme Hélène Luc, sénateur du Val-de-Marne, — des responsables nationaux du SNES, ainsi qu'un membre du bureau national du SNI, responsable de la tendance Unité et action, ouvraient le défilé. A leur suite, derrière les pancartes de leurs sections syndicales ou de leurs lycées, instituteurs et professeurs marchaient sagement, reprenant parfois les slogans lancés par les voitures de la sonorisation : *« Vingt-cinq élèves partout, non aux fermetures de classes »*. La banderole de l'Union nationale des comités d'action lycéens (UNCAL) : *« Nous voulons étudier »*, précédait deux à trois mille lycéens en rangs serrés qui scandaient en chœur : *« Beullac, menteur, tu formes des chômeurs »*, ou encore : *« Nous voulons des profs et des crédits »*.

Brandies au-dessus de têtes d'élèves en majorité assez jeunes, d'énigmatiques pancartes déclaraient : *« Non aux maths à outrance, non à la partition ! »* Un tract du lycée Paul-Bert expliquait que la partition de l'établissement en un lycée et un collège entraînerait des suppressions de postes pour les enseignants et, pour les élèves, des difficultés à accéder au second cycle. Place du Palais-Royal, les organisateurs invitaient les manifestants à se disperser avant de leur demander de *« rejoindre le défilé des autres travailleurs »*, le 23 mars, à partir de 15 heures, place de la République. — S. B.

DÉFENSE

De l'acier allemand pour la construction de navires de guerre français

Dans une question écrite au ministre de la défense, M. César Depietri, député communiste de la Moselle, s'étonne qu'en pleine crise nationale de la sidérurgie française une commande de tôles d'acier, destinée à la marine nationale, ait été passée par la société Sacilor à une usine sidérurgique de l'Allemagne fédérale. Il s'agit, selon le député communiste, d'une commande pour la construction d'une corvette et d'un pétrolier ravitailleur.

« Si cette information est exacte, écrit notamment M. Depietri, *c'est un scandale de plus de la part des patrons de la sidérurgie qui licencient des milliers de travailleurs, cassent des installations sidérurgiques encore en état de produire, touchent des milliards de francs sur les fonds publics, ruinent des régions comme le Nord-Pas-de-Calais et la Lorraine, et passent à l'étranger des commandes qu'ils reçoivent. »*

Au ministère de la défense on indique que pour la constructions de deux bâtiments à Brest diverses commandes ont été passées aux sociétés françaises Creusot-Loire, Usinor et Sacilor.

Pour la plus faible partie de ces commandes, assure-t-on de même source, et en raison de leurs dimensions exceptionnelles et de leur spécificité qui nécessitent des moyens de production particuliers, la société Sacilor a choisi de les faire réaliser par son usine associée et sous contrôle français de Dilling, en Sarre. Cette réalisation est entièrement compensée par la réalisation en France d'un volume équivalent de commandes allemandes.

La société de Dilling, de droit allemand, précise encore le ministère de la défense, fait fabriquer en France 60 % des tonnages qu'elle vend sur les marchés extérieurs, c'est-à-dire un million de tonnes par an environ. La société Sacilor-Sollas fait fabriquer en Allemagne fédérale environ 15 000 tonnes par an.

SCIENCES

● *La navette spatiale a quitté le mardi 20 mars la base californienne d'Edwards, en direction de la Floride. — Columbia*, l'exemplaire de la navette qui ira en orbite à la fin 1979 ou en 1980, a été montée pour ce voyage sur le dos d'un Boeing-747.

Prévu pour le 9 mars, ce vol fut retardé par suite d'un arrachage de « tuiles » lors d'un vol d'essai : il s'agit de plaques de céramique qui recouvrent *Columbia*, formant le bouclier thermique qui protégera la navette lors de la rentrée dans l'atmosphère. Il a fallu remplacer les tuiles arrachées, puis le mauvais temps persistant a encore retardé le vol.

RELIGION

● *Le conseil permanent de l'épiscopat français* s'est réuni à Paris, du 12 au 14 mars, avec l'ensemble des présidents de commissions. Il s'est notamment occupé de la jeunesse et de l'enseignement religieux, souhaitant que l'on insiste davantage dans ces deux secteurs sur la concertation et sur la formation des cadres.

● RECTIFICATIF. — La traduction officielle en français de l'encyclique *Redemptor Hominis* de Jean-Paul II, que *le Monde* du 16 mars a utilisée pour rendre compte de ce document, comporte une erreur. Il fallait lire : *« L'Eglise de notre temps doit être, de façon toujours renouvelée, consciente de la situation de l'homme »* au lieu de... *« de façon toujours universelle »*... Cette phrase se trouve dans le premier tiers de la troisième partie intitulée *« l'homme racheté et sa situation dans le monde contemporain »* (dernier alinéa de la troisième colonne du journal, page 16).

MÉDECINE

La revue « 50 millions de consommateurs » met en cause un « médicament miracle »

Le mensuel « 50 Millions de consommateurs » qu'édite l'Institut national de la consommation (I.N.C.) change de formule pour son centième numéro. Ce rajeunissement a pour objectif, selon le directeur de l'I.N.C., M. Pierre Fauchon, de rendre ce magazine « moins technique », « moins austère » afin d'en accroître l'audience. Ses 350 000 exemplaires sont lus chaque mois par 1 200 000 personnes, dont plus de 60 % ont de vingt-cinq à quarante ans et dont 40 % ont fait des études supérieures : plus de la moitié des lecteurs sont des cadres moyens et supérieurs, et 35 % habitent la région parisienne. Ce premier numéro de la nouvelle formule, celui d'avril, présente comme à l'ordinaire des résultats d'essais comparatifs (il s'agit cette fois de casques de skateboard et d'extincteurs pour voitures) mais aussi des articles sur l'automobile et une enquête sur la distribution en France, sous le manteau, d'un médicament prétendument « anti-cancer », le Sérocytol.

Ce numéro de « 50 » a été présenté à la presse mardi 20 mars en même temps que les nouveaux locaux de l'I.N.C., quatre étages d'un bâtiment moderne et élégant au 80 de la rue Lecourbe, Paris (15e). En inaugurant ce nouveau siège, M. Monory, ministre de l'économie, qui se veut aussi celui de la consommation, a rendu hommage à l'I.N.C., « maillon indispensable » à l'édification d'une « société de responsabilité ».

Le Serocytol se veut un *« médicament miracle »* qui soigne un nombre incroyable de maladies, des plus bénignes aux plus graves, de l'acné au cancer, en passant par la constipation, la stérilité, l'obésité, les troubles endocriniens, le diabète, les anorexies mentales, etc. Il y a, en fait, 80 spécialités qui constituent la *« méthode originale de Thomas »* (du nom de son inventeur, le docteur Thomas, de la faculté de Carthagène, en Colombie), ou « serocytothérapie », toutes fabriquées par le Laboratoire de sérocytologie, à Lausanne : toute une « ligne » de produits comme disent les hommes de marketing. Placebo (1), qui apporte un soulagement réel à ceux qui y croient, parce qu'ils y croient ? Médicament sérieux, basé sur un principe actif qui n'a pas l'heur de plaire à la science et à la médecine officielles ? Ou encore pur effet du charlatanisme qui en fait, selon le professeur Jean-Paul Escande (2), une *« escroquerie reposant sur un délire d'incohérence scientifique »* ? Il est certain en tout cas que nombreux sont les malades qui, sous le manteau, se procurent des boîtes de ces suppositoires précieux et coûteux. On les comprend, s'ils sont gravement atteints, voire incurables, et prêts à se raccrocher au plus fragile espoir. On les comprend aussi lorsqu'ils ont le goût des médications parallèles : la peur des *« produits chimiques »* fabriqués par les grandes firmes n'est-elle pas née des excès d'une prescription médicale désordonnée ?

Où le bât blesse, c'est que quatre boîtes de Serocytol (soit douze suppositoires) coûtent 64 francs suisses (soit environ 163 FF : 14 F pour un suppositoire, c'est cher !), et que jamais le Laboratoire de sérocytologie n'a fait de demande d'autorisation de mise sur le marché, indispensable pour la commercialisation d'un médicament sur le territoire français. Il est donc introduit en fraude par des passeurs ou expédié par la poste en paquets anonymes.

Introduit en fraude par des passeurs ou expédié par la poste

Où le bât blesse, c'est que lorsqu'un patient écrit aux pharmacies Grosclaude, au demeurant fort honorablement connues à Genève, et qui vendent parmi d'autres le Serocytol, il reçoit de celles-ci l'adresse de plusieurs médecins, proches de son domicile, qui pourront lui prescrire celle des spécialités adaptée à son cas. Outre que ce « compérage » entre pharmaciens et médecins est interdit, cela vous a une allure de réseau clandestin quelque peu surprenant, dans un univers médical où les malades aiment trouver la clarté.

Où le bât blesse enfin, c'est lorsque le patient ou la patiente (et deux jeunes femmes de l'I.N.C., cobayes volontaires se déclarant atteintes de stérilité, se sont prêtées à ce jeu) se voit délivrer l'ordonnance attendue — et cela tombe sous le coup de l'article 25 du code de déontologie médicale — sans même avoir fait l'objet d'un examen sérieux. De deux choses l'une : ou ce médicament contient effectivement un principe actif et il ne peut pas ne pas y avoir de contre-indications et d'effets secondaires : les médecins qui procèdent ainsi sont alors de dangereux irresponsables. Ou les « serocytols » divers ne sont que des placebos sans aucun effet thérapeutique et le médecin qui les prescrit à un malade, peut-être gravement atteint, trahit sa mission de thérapeute.

L'ordre des médecins, qui cherche si facilement noise à ceux qui refusent d'acquitter leurs cotisations, ne ferait-il pas bien de s'intéresser — tout en les recensant — à ceux qui se livrent à un trafic que l'on peut croire fructueux ? Le professeur Escande espère que le conseil de l'ordre va intervenir. Espérons-le avec lui.

JOSEE DOYÈRE.

(1) Un placebo est une substance neutre (eau distillée, talc, sucre en poudre ou autre) présentée comme médicament, bien que n'ayant aucun effet sur l'organisme et cela aux fins de tester les substances pharmaceutiques au regard des groupes témoins.

(2) Qui publie dans « 50 » à la suite de l'enquête de Hubert Schilling, un vigoureux article.

DEUX POINTS DE DÉONTOLOGIE

L'activité de ces médecins français tombe sous le coup de deux articles du code de déontologie médicale :

● L'article 21, qui précise que « tout compérage entre médecins et pharmaciens (...) est interdit ».

● L'article 25, qui stipule que « divulguer prématurément dans le public médical, en vue d'une application immédiate, un procédé de diagnostic ou de traitement nouveau et insuffisamment éprouvé, constitue de la part d'un médecin une imprudence répréhensible, s'il n'a pas pris le soin de mettre ses confrères en garde contre les dangers éventuels de ce procédé.

» Divulguer ce même procédé dans le grand public quand sa valeur et son innocuité ne sont pas démontrées constitue une faute.

» Tromper la bonne foi des praticiens ou de la clientèle en leur présentant comme salutaire ou sans danger un procédé insuffisamment éprouvé est une faute grave ».

● *L'Association française des diabétiques (A.F.D.)* (1) organise une colonie de vacances d'enfants diabétiques, au régime contrôlé, à Suzac, près de Royan, dans un cadre agréable, près de la plage.

Première session : 2 juillet au 1er août 1979. Destinée en priorité aux garçons de six à seize ans et aux filles de six à dix ans.

Deuxième session : 2 août au 1er septembre. Destinée en priorité aux filles de six à seize ans et aux garçons de six à dix ans.

Les enfants sont pris en charge par la Sécurité sociale (moins le ticket modérateur éventuellement) ou par l'Aide sociale, sous réserve des textes officiels qui pourraient paraître.

(1) B.P. n° 1, 75662 Paris Cedex 14. Tél. 589-29-30.



CARNET

Naissances

— Abdelkader ABUCHAALA et Mahbouba WAFA,
Hicham, Abdulmutateb,
ont la joie d'annoncer la naissance de
Ali.
Tripoli, mars 1979.

— M. Patrick HERMANGE et Mme, née Marie-Thérèse Jacono,
Pierre Antoine,
sont heureux d'annoncer la naissance de
Emmanuelle,
le 11 mars 1979.
13, rue Saint-Louis-en-l'Ile, 75004 Paris.

Fiançailles

— Le docteur et Mme Jean MOULONGUET, née Thérèse Gizard,
M. et Mme Gérard BARBOIS, née Marthe Bruneau,
sont heureux de faire part des fiançailles de leurs enfants,
Hélène et Jérôme.

Décès

— Mme Madeleine Durieux,
M. et Mme Claude Durieux,
M. et Mme Daniel Thuin,
Séverine et Olivier,
Mlle Catherine Durieux,
font part du rappel à Dieu de leur époux, père, grand-père et arrière-grand-père,
Clovis DURIEUX,
décédé dans sa quatre-vingt-neuvième année.
Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité en l'église Saint-Martin de Bièvres (91), sa paroisse, le mercredi 21 mars.

— Mme Pierre-André Dutilleul-Francœur, son épouse,
M. et Mme Michel Dutilleul-Francœur et leur fils,
M. Jean-Pierre Dutilleul-Francœur,
M. Jérôme Dutilleul-Francœur,
ses enfants et petit-fils,
Les familles Lemoine, Rutkowski, Poidatz, Dutilleul, Leduc, Wannesson, Garnier-Spée, Delcey,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Pierre-André DUTILLEUL-FRANCOEUR,
ingénieur des Arts et Manufactures,
chevalier de la Légion d'honneur,
président-directeur général de la société Ardoisière de l'Anjou,
président de la Fédération des ardoisiens de France,
membre honoraire de la chambre de commerce et d'industrie d'Angers,
past-président du Rotary-Club d'Angers,
survenu à Angers à l'âge de soixante-douze ans.
Les obsèques auront lieu le jeudi 22 mars 1979, à 14 h. 30, en l'église Saint-Joseph d'Angers.
La famille y recevra les condoléances à partir de 14 heures.
Angers, 47, boul. Maréchal-Foch.
Paris-16e, 36, avenue Bugeaud.
Paris-8e, 53, rue La Boétie.

— Le conseil d'administration de la société Ardoisière de l'Anjou a le regret de faire part du décès de son président-directeur général
M. Pierre-André DUTILLEUL-FRANCOEUR,
ingénieur des Arts et Manufactures,
chevalier de la Légion d'honneur.
Les obsèques auront lieu le jeudi 22 mars 1979, à 14 h. 30, en l'église Saint-Joseph d'Angers.
Réunion du deuil à 14 heures.

— M. Nicolas Esquillan,
M. et Mme Lucien Hoppe,
Pierre et Isabelle,
M. et Mme Lucien Bourély,
Sandrine et Véronique,
M. et Mme Eugène Esquillan et leur famille,
Les familles Métrot, Callot, Laurent, Bachet,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Nicolas ESQUILLAN,
née Christiane-Louise Meunier,
survenu le 20 mars 1979.
La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 23 mars 1979, à 9 heures, en l'église Saint-Jacques, 167, boulevard Bineau, Neuilly-sur-Seine.
Cet avis tient lieu de faire-part.
50 bis, boul. du Général-Leclerc, 92200 Neuilly-sur-Seine.
168, avenue Coghen, B 1180 Bruxelles.
4, rue Fallempin, 75015 Paris.

— Mme Emile Fehr, son épouse,
Mme Hanny Goetz et ses enfants,
M. Heinrich Knup et ses enfants,
Mlle Pauli Knup,
ses cousins, cousines, petits-cousins et petites-cousines,
Les familles Gerschwiler, Delacrétaz, Chaillou, Landtsheere, Dupuis, Dumas, Séguy, Debelleix,
ses petits-cousins et petites-cousines,
Mme Madeleine Delvoye,
Sa fidèle Louisette,
Et ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Emile FEHR,
administrateur de la chambre de commerce suisse,
survenu le 18 mars 1979, à Paris (10e), dans sa soixante-seizième année.
Priez pour lui.
La levée de corps à l'amphithéâtre de l'hôpital Fernand-Widal, 27, rue de l'Aqueduc, 75010 Paris, aura lieu le jeudi 22 mars 1979, à 13 h. 30.
Le service religieux sera célébré le même jour, à 15 heures, en l'église d'Hédouville (Val-d'Oise) par le pasteur Gougne, suivi de l'inhumation dans le caveau de famille
Une messe en l'église d'Hédouville aura lieu le 25 mars 1979, à 16 heures.
6, rue Bailu, 75009 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Léon HAVARD,
née Odette Conin,
survenu le 18 mars 1979, dans sa quatre-vingt-huitième année.
De la part des familles Conin, Hulin, Poisson, Havard et Letouzey.
Les obsèques auront lieu le jeudi 22 mars, à 14 heures, en l'église Saint-Sulpice, dans l'intimité familiale.
Cet avis tient lieu de faire-part.
106, rue de Rennes, 75006 Paris.

— M. Jean-Pierre Hazan et ses enfants,
M. et Mme Hyman Zalosh,
M. et Mme Peter Altman et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Deshays et leurs enfants,
M. Joseph Hazan,
M. et Mme Paul Hazan et leurs enfants,
Les familles Hazan, Zalosh, Deshays, Sakal, Levy, Simha, Benac, Gutman,
Et toute la famille,
ont la vive douleur de faire part du décès de
Mme Jean-Pierre HAZAN,
née Susan Zalosh,
leur épouse, mère, fille, sœur, belle-sœur, tante et parente,
survenu le 18 mars 1979, à Paris.
L'inhumation aura lieu le jeudi 22 mars 1979, au cimetière de Bagneux-Parisien.
On se réunira à l'entrée principale, 43, avenue Marx-Dormoy, 92 Bagneux, à 16 h. 30.
34, rue du Vert-Galant, 94370 Sucy-en-Brie.
9, rue des Pyramides, 75001 Paris.
1946 E. Tremont avenue, Bronx, New-York.

— M. Daniel Meyer,
Mlles Edmée, Pierrine, Claude-Blanche Israël,
M. André David,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Pierre ISRAEL-MEYER,
compositeur,
professeur au conservatoire de Reims.
Les obsèques religieuses ont eu lieu dans l'intimité au cimetière du Montparnasse.
La famille s'excuse de ne pas recevoir.
70, rue Blanche, 75009 Paris.

— Antibes.
M. et Mme Maurice Romano et leur fils Olivier,
font part du décès de
M. Léon ROMANO,
leur père, grand-père,
survenu à Antibes (Alpes-Maritimes) le 20 mars 1979, à l'âge de soixante-dix-huit ans.
Les obsèques seront célébrées le vendredi 23 mars, à 10 h. 30.
Réunion au reposoir de l'hôpital de la Fontonne, à Antibes.
Cet avis tient lieu de faire-part.
9, boulevard Bonne-Nouvelle, 75002 Paris.

Remerciements

— M. Marc Cohen (Pathé-Cinéma),
M., Mme et Mlle Birger,
remercient toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil.
75015 Paris.

Anniversaires

— Pour le deuxième anniversaire de la mort de
M. Georges VIMEUX,
une pensée est demandée à ceux qui gardent son souvenir.

— Le 21 mars, pour le troisième anniversaire de la mort de
Daniel PHILIPPOT,
une pensée toute particulière est demandée à ceux qui l'ont connu et gardent son souvenir.

Bienfaisance

— Poursuivant leur action de solidarité envers les personnes âgées, les Petits Frères des pauvres lancent leur traditionnel appel de Pâques. Ils reçoivent les dons pour leurs vieux amis 64, av. Parmentier, 75011 Paris, C.C.P. Paris 2463-98-E.

Communications diverses

— Une bourse d'échange et de vente de minéraux et fossiles a lieu samedi 24 mars, à 14 heures, et dimanche 25 mars, à 10 heures, à la M.J.C. de Noisy-le-Sec (Seine-Saint-Denis), 115, rue Jean-Jaurès.

— Le professeur Arkoun parlera de « La pensée musulmane et sa place dans le monde arabe contemporain », le jeudi 22 mars, au cercle Bernard-Lazare, à 20 h. 45, 17, rue de la Victoire, 75009 Paris.







عكذا من الامل

Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

Rétrospective Steinberg à Saint-Paul-de-Vence

« Je fais un métier d'équilibriste »

Saül Steinberg est un dessinateur d'humour qui, après plus de quarante ans d'exercice, se pose encore des questions sur lui-même. Est-il dessinateur ? Est-il peintre ? Moraliste ou écrivain qui dirait en images ce que d'autres disent en mots ? Le musée Whitney de New-York, institution dédiée à l'art américain, lui avait consacré une rétrospective l'été dernier. Elle est présentée à la Fondation Maeght à Saint-Paul-de-Vence jusqu'au 30 avril.

Il faut bien se rendre à l'évidence : les plus grands doutes planent sur le cas Steinberg. Voici un dessinateur dont le dessin est multiple et les desseins, comme on dit, impénétrables. Des styles, il en invente sans cesse. Il les épuise et les jette. Steinberg est au dessin d'humour ce que Picasso est à la peinture : un artiste prométhéen. Pour chaque idée, il cherche et trouve un dessin, un style approprié capable de rendre visible une pensée.

Il lui arrive de dessiner comme un surréaliste et de peindre comme un romantique. En même temps, il a donné au dessin d'humour d'aujourd'hui son style. Et un style qui s'est répandu. Né Roumain par hasard, il est devenu Américain par choix. Il commence par étudier l'architecture dans l'Italie mussolinienne de l'entre-deux-guerres, et devient dessinateur, on ne sait comment ni pourquoi, sinon que, émigrant à New-York, sans connaissances particulières, mais doté d'un œil infaillible (ce sont ses qualités d'observateur qui ont fait de lui, pendant la guerre qu'il a faite dans les rangs de l'armée américaine, un agent de l'intelligence, en Chine et en Inde), il doit s'inventer une profession : dessinateur.

Son dessin a commencé par paraître sur du papier journal : le voici sur du papier Canson, qui prend toutes les apparences de l'œuvre d'art. Steinberg a émergé avec les artistes de l'après-guerre à New-York. Harold Rosenberg voit en cet observateur baroque du monde contemporain, dans la préface qu'il a écrite pour le catalogue, un des précurseurs du pop'art.

« Etes-vous lié aux peintres de votre génération qui ont fait l'école de New-York ?

— Pas tellement, parce que ce qui fait la solidarité entre les peintres et les artistes d'une même génération, c'est d'abord une même biographie, lorsqu'on grandit ensemble, participe aux mêmes luttes, éprouve les mêmes difficultés, fait face aux mêmes problèmes.

» Les vraies amitiés parmi les peintres de ma génération, à New-York, se sont faites pendant les années de dépression et de pauvreté avant la seconde guerre mondiale. Et je n'étais pas encore là.

» Lorsque je suis arrivé à New-York vers 1940, j'ai trouvé une société qui me regardait comme un personnage extérieur. D'abord, je venais d'Europe et j'étais, à leurs yeux, contaminé par l'esprit européen de l'école de Paris. Ce qui n'était pas vrai. Or, dans ces années-là, il y avait une lutte entre l'école de Paris et celle de New-York. Voyez-vous, la chose essentielle dans la vie d'un artiste, c'est de décider un jour qu'il est artiste. Artiste, même si je n'étais pas peintre, abstrait ou paysagiste. Je faisais mon métier de dessinateur pour le *New Yorker*. Mais je savais que j'étais artiste. C'est une chose qu'on décide.

— Etre artiste, c'est donc une chose qu'on sait d'instinct ?

— D'instinct, oui. Je suis toujours un peu soupçonneux à l'égard des gens qui vont très tôt à l'école pour devenir peintre. Aujourd'hui, nous sommes envahis par les peintres professeurs. Ils sortent de l'école pour y revenir comme professeur de peinture.

» Aux Etats-Unis, la peinture est devenue une solution pour résoudre les problèmes de la vie. On se débarrasse, à travers elle, de tics nerveux, d'angoisses, de tristesses. On se guérit avec la peinture. Tout le monde veut en faire, au lieu d'aller chez le psychiatre. Mais il faut être artiste pour pouvoir guérir par l'art. Les non-artistes ne le peuvent pas.

» C'est une tragédie d'être mauvais peintre. Ça complique la vie.

— De quel côté vous rangez-vous, celui des peintres ou celui des dessinateurs ?

— Des artistes. C'est un mot meilleur, assez équivoque pour comprendre les artistes du trapèze.

La parodie d'une technique

— Parce que vous vous considérez comme un acrobate de l'expression visuelle ?

— J'ai un métier d'équilibriste. Je l'ai inventé. Il est difficile de dire que j'ai inventé une profession. J'ai inventé ma profession. J'ignore si d'autres peuvent faire la même. C'est une manière assez gauche de faire les choses selon mes qualités. Je ne veux pas encourager les autres à le faire parce que je suis dans une situation précaire. Du fait même que je ne suis pas encore reconnu comme un vrai artiste à cause des préjugés sur la question, on se demande toujours : est-il artiste ou pas ? Selon le code de l'histoire de l'art, c'est un signe d'avant-garde. Le doute pèse encore sur moi.

— Or toutes les avant-garde finissent par être consacrées.

— Sur moi, on a toujours des doutes.

— Vous éprouvez un ressentiment ?

— Pas du tout, ça me met à l'aise, par peur d'être professionnel. La peur d'être vraiment au centre des choses. Je déteste. Parce qu'alors vient la responsabilité : comment utiliser le pouvoir et le reste... Non, j'aime rester sur un territoire périphérique, en marge...

— Vous avez fait de l'écriture artistique un objet. C'est la première fois qu'on voit tel style de dessin, l'art déco, par exemple, transformé en objet et devenir un moyen pour dire autre chose. Vous vous l'appropriez et en faites un élément de votre propre langage.

— Ça fait partie du plaisir de trouver un langage. C'est pourquoi je pense que je deviens respectable, parce que j'ai inventé un langage qui n'existait pas auparavant en tant que langage. J'ai trouvé une matière première qui est le dessin, et j'ai utilisé le dessin pour exprimer certaines idées poétiques ou philosophiques — le dessin de certaines écoles ou de certains styles, en recourant aux différentes techniques et en expliquant que le dessin à l'encre de Chine est différent comme langage du dessin à la mine de plomb ou au fusain. Que le langage de la pierre et celui d'une trace d'automobile sur le sable d'une plage sont spécifiques. Tout cela appartient à un bagage de langage qui existe mais que nous n'avons pas encore utilisé.

» Ainsi traduire un son en une chose qu'on peut voir. Un concert, par exemple. Ecrire en calligraphie le son que fait un violon et celui que le cello dessine à la mine de plomb.

» J'ai essayé de trouver des symboles pour dire certaines choses. Des choses qui parfois auraient pu être dites en paroles, mais avec beaucoup plus de fatigue et surtout avec un médium dont on a trop abusé. C'est le drame des poètes. Et aussi la beauté de leur art.

— Vos dessins montrent des préoccupations artistiques et en même temps ce sont des discours.

— Ce qui m'intéresse, ce n'est pas d'utiliser des moyens artistiques. C'est de les inventer. L'invention est pour moi ce qui compte le plus. Non pas l'invention de l'idée, mais des moyens mêmes de l'expression. Mes dessins ne sont pas des prouesses du bien-faire. Et d'ailleurs je ne suis pas doué pour exécuter de grands dessins artistiques. Ça ne m'intéresse pas. En fait je me méfie du talent, de l'habileté. Ce qui me fascine, c'est de découvrir des voies nouvelles pour dire, par le dessin, des choses qui n'étaient auparavant exprimables qu'en paroles.

— Vous avez le sentiment d'avoir été pillé ?

— C'est une chose qui me procure du plaisir. Et je me dis, c'est une raison de plus de faire une rétrospective, puisqu'on ne peut pas parler de notre temps sans parler de moi. Puisque, je le dis modestement, j'ai inventé le style de ce temps. Et peut-être encore plus que ça ! Je suis épaté par moi-même, moi exenfant, d'avoir réussi à laisser une trace...

— Et que cette trace soit suivie par d'autres ?...

— Vous savez, je n'ai pas beaucoup de respect pour ceux qui m'ont imité. Il en existe certains que je soupçonne d'avoir pris beaucoup chez moi, mais ils ne le montrent pas. Ils l'ont intégré à leur personnalité. Cela me plaît.

— Le talent ne se copie pas ?

— Le talent, ce n'est pas grand-chose. Il a un caractère magique. J'ai un certain talent théâtral, celui de faire une mimique de l'art. Je sais faire cela. Mais je me méfie du vrai talent, comme celui de Gustave Doré, par exemple. Il y a quelque chose de triste dans les grands talents, celui des grands habiles... Je préfère l'expression de l'artiste animal qui fait les choses avec un instinct parfait. Il y a encore des artistes comme ça.

— On trouve dans cette exposition beaucoup de grands dessins qui ne sont pas des dessins pour les journaux. Ce sont des dessins purs. Et des peintures qui, elles, sont impures, car il y a toujours un sourire caché dans un coin de paysage...

— Je dois vous dire que, dans cette rétrospective, je n'ai pas pu me retenir de faire une parodie d'une rétrospective. On doit donc forcément y trouver des tableaux, mais ma peinture je ne la montre pas encore.

— Vous avez donc une peinture secrète, sérieuse ?

— Sérieuse, oui, dans le sens où je suis plus vulnérable... Tout en faisant des dessins inventés je fais aussi des dessins et de la peinture d'après nature. Des portraits, des natures mortes, des paysages. Je ne les montre pas, mais pour moi ce sont des choses très importantes.

— On en voit deux ou trois ici, dont une nature morte à la Matisse.

— Peindre d'après nature, *al vero* comme disent les Italiens, est très difficile. Il y a dialogue et il y a rencontre entre le peintre et son modèle. Il faut montrer la vérité à chaque instant. Ne pas tricher. Si vous trichez, vous le savez et le modèle qui est là, devant, vous le reproche. Ce n'est pas une chose facile que d'être honnête pendant sept ou huit minutes. C'est épuisant. On peut être honnête un instant peut-être. Le dessin d'après nature vous l'impose. Comme exercice c'est salutaire.

— Au fond, il vous est plus facile de faire des parodies de la peinture que de la peinture. Vous protégez ainsi beaucoup mieux votre vulnérabilité.

— C'est vrai, c'est un côté prudent. Mais c'est aussi une spécialité. Parce que je le fais bien. J'ai une certaine inclination à agir ainsi. J'ignore s'il y a autour de moi beaucoup de gens capables d'une parodie bien faite. On peut en faire qui sont des moqueries. Mais la vraie parodie est difficile et pleine de responsabilité.

— C'est une manière d'être moraliste avec du dessin ?

— Une manière de faire une critique. Et, s'agissant de l'art, une critique d'art. Une belle critique d'art. La parodie est une manière presque brutale. Dans le théâtre d'antan elle était une critique sociale immédiate. Bien réussie, elle raccourcit le processus de compréhension des situations politiques, sociales, culturelles, mais aussi, et c'est la chose la plus importante pour moi, je fais en même temps une parodie des moyens. La parodie d'une technique que j'emploie pour dire quelque chose. Donc, il y a souvent deux parodies au lieu d'une.

— On décèle dans vos dessins un climat de décadence. On a le sentiment que vous observez une société décadente ?

— C'est vrai. Nous sommes en pleine décadence. Mais c'est une décadence, comment dire ? pleine de vitalité. Et c'est vu affectueusement, avec sympathie. Il me semble aussi que c'est très américain d'avoir une décadence en quelque sorte active.

— Un processus continu de mort et de renaissance ?

— Il ne faut pas négliger les vertus de la décadence !

— Elle a des vertus ?

— Naturellement ! L'art y est toujours au plus haut. C'est comme la sagesse de la vieillesse. Ou bien la crise de la sagesse... »

Propos recueillis par
JACQUES MICHEL.

STEINBERG

Albert Renger-Patzsch

Le monde est beau

En 1928, en Allemagne, dans un moment d'espoir économique, un homme de trente et un ans, Albert Renger-Patzsch, s'est mis à dire : « Die Welt ist schön *» (le monde est beau). Sous ce titre, il a publié un livre de photos dont les pages, aujourd'hui jaunies, sont présentées sous vitrines. Dans « Paris-Berlin » et à Cologne, durant la précédente Photokina, ses photos d'objets fabriqués en série et de cheminées d'usines illustraient ce mouvement de nouvelle objectivité* (Neue Sachlichkeit) *surgie dans l'Allemagne des années 1925-1933, avec Karl Blossfeldt, Germaine Krull et, pour l'objectivité « humaine », August Sander. Les éditions Créatis sortent un nouveau livre de ses photos, et le* Centre Georges-Pompidou *accueille dans sa salle d'animation, au rez-de-chaussée, l'exposition Albert Renger-Patzsch, 100 photographies, conçue par la galerie Schürmann/Kichen de Cologne, en collaboration avec Vinci 1840 qui assure en France la distribution de ses photos.*

Le monde est beau, disait-il, sans le clamer vraiment, mais minutieusement, avec méthode, dans une calme euphorie. Et, comme un professeur de sciences naturelles ou de géographie trop consciencieux, il semblait dire : le monde est beau, et je vais vous le prouver avec des exemples. Il ne s'agissait pas de magnifier le monde mais de le regarder dans son détail, dans ses structures, des plus minuscules aux plus géantes, depuis l'agencement d'une renoncule jusqu'à la charpente d'une cathédrale. Il ne brandissait pas la nature contre la civilisation : tout procédait de la même harmonie, il mettait tout dans le même sac, sous le même regard « documentariste », en isolant l'objet en très gros plan, comme le ferait un photographe publicitaire ou industriel qui travaillerait pour un catalogue, en passant successivement les articles dans une chambre noire.

Chaque chose a la même valeur : une tête d'autruche, une grappe de tomates, des épines de glace, des fils télégraphiques, une tête d'homme, de paysan d'ailleurs, à la chemise au col ras et à la peau tannée par le grand air, qui s'appuie sur une faux. Chaque fois, la photo semble dire : « Voilà comment c'est fait ». Petites entailles à ce système lorsqu'il montre une tête tournée, au sexe non identifiable, en insistant sur la nuque ; déjà comme un décentrement poétique lorsque l'arbre nu se détache au loin sur un lac gelé.

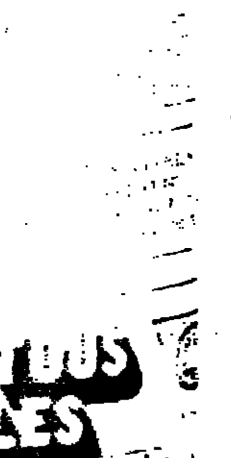
Renger-Patzsch s'attache à la construction, à la compartimentation des choses : avant Imogen Cunningham, il photographie, de façon presque microscopique, des fleurs et des feuilles en détaillant leurs duvets, leurs grains, leur innervation. Il examine comment une corolle se développe autour d'un cœur, le point d'attache central, dans la voûte d'une église, la jointure d'une machine. Avant Ansel Adams, Edward Weston ou Paul Caponigro, il photographie des troncs d'arbres et des racines, des plans de neige et d'eau, des vagues mousseuses, des monticules de sable. Il prend la matière brute, tout juste sortie de son moule, l'objet empilé et tassé, des tuiles, des briques, des lattes de bois. Pied de nez posthume à ses successeurs : toute la photo américaine est déjà là, mais essentielle, nécessaire.

Les Américains ont seulement élargi, spécialisé son travail, ils l'ont répété avec plus d'éclat. Car ces photos, telles qu'elles nous parviennent, sont un peu ternes, comme ces diapos qu'on projette dans les lycées de province et qui semblent déjà avoir traversé deux ou trois générations, près de la carte du monde aux couleurs passées.

Avec ses photos, Renger-Patzsch a dit sa foi en la nature et au travail, à l'équilibre inébranlable du monde ; il a exalté des valeurs propres et matérielles, une moralité de la production, avant la déviation national-socialiste.

HERVÉ GUIBERT.

★ Centre Georges-Pompidou. Jusqu'au 30 avril.



« Roberte interdite » de Pierre Zucca

Le point de chute

LE prétendu repas auquel Roberte et Octave ont convié un employé de banque, blafard et banal, est un repas « factice ». Les convives n'y toucheront pas. L'invité n'avalera aucune des moules que Justin, le valet de chambre, a servies dans son assiette. L'hôte n'est pas là pour déjeuner, mais pour devenir l'objet des machinations d'Octave, le jouet de Roberte, qui s'offre à lui et le contraint à la prendre : à son mari ainsi abandonnée et donc à elle-même rendue. L'acte accompli et contemplé par l'époux, l' « innocent » se fera dire par celui-ci qu'« *il y a des yeux pour ne point* qu' « *il a des yeux pour ne point entendre* ». De cette manière parle Octave. Egale à cette « façon » baroque est la pensée ambiguë de Pierre Klossowski.

Cet artiste, théologien et peintre à la fois, païen déçu pour qui rien n'est plus violent que le calme et la lenteur, rien plus réel que la plus imaginée des fictions, et que son humour sauve de la tragédie, cette folie impraticable, romaine, est aussi l'homme extra-lucide rêvant de voyance, l'adepte du double jeu théorisant néanmoins sur l'idiosyncrasie.

De son éthique il fait une méthode, en cela semblable à ceux dont Joyce écrivit dans *Stephen Hero* : « *Leurs paroles évoquaient les énigmes de quelque Jésus, dédaigneux, leur morale était infra-humaine ou bien surhumaine, le rituel auquel ils attachaient tant d'importance était si incohérent, si hétérogène, une telle mixture de trivialité et de pratiques sacrées, qu'on y devinait un code transmis par de grands prêtres coupables jadis de quelque outrecuidance spirituelle.* »

Pourtant, quelle cohérence dans cette déconstruction qui, partie du tableau (scénique), va vers l'argumentation (dialoguée) et de celle-ci revient au tableau : de ces mots, Klossowski définit les chemins qu'il emprunte pour écrire. On pourrait sans rire évoquer de même le film de Pierre Zucca « parti » du livre *Roberte, ce soir*, et donc des *Lois de l'hospitalité*, pour *aller* vers un film (dialogué) — *Roberte interdite* — et donner au spectateur la formidable envie de retourner au texte (scénique).

Le réalisateur de *Vincent mit l'âne dans un pré* présente avec cette œuvre insolite une réadaptation, un prolongement de l'ouvrage : comme s'il reprenait les dessins de Klossowski, qui ne sont jamais des illustrations mais des points de départ ou de chute. Zucca n'a rien estompé de la rhétorique propre à cet auteur qu'il admire et aime. Il n'a rien gommé de son style. Il a respecté les ruptures de l'histoire, ses moments entre deux, entre eux deux, les espaces de discontinuité. Il a recomposé les tableaux vivants, n'oubliant rien des effets *de miroir et de regards, jouant*, sur tous leurs registres, des couleurs ici importantes. *Pire*, ou *plus*, il a introduit l'écrivain et sa femme sur la pellicule, sa toile à lui — assemblage de photographies pour certaines trichées et pourtant toutes véridiques, — il a guidé « pas à pas », séquence après séquence, Octave et Roberte, Pierre (Klossowski) et son épouse Denise (Morin Sinclair). Klossowski pourrait écrire, comme Octave le fait de Roberte : « *Je réfère au nom de Denise, ce que je vois et ce que je ne verrais point à défaut de ce nom.* »

Et le spectateur? Que verra-t-il et que ne pourra-t-il « entendre » de ces faux blasphèmes? Entrera-t-il dans ce théâtre d'ombres certes très éloigné du cinéma normal, narratif. Peut-être se sentira-t-il décontenancé ou exaspéré. Le sentiment de la difficulté n'est jamais gage de qualité ni d'une quelconque nouveauté. Le film de Zucca n'a rien de « nouveau », il constitue une sorte d'album hors de l'ordinaire et que l'histoire littéraire rangera parmi les documents précieux, de haute curiosite.

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ Voir « Les films nouveaux ».

LES OUTRAGES DU REGARD

par JEAN-MAURICE MONNOYER (*)

EST-CE donc un « film érotique » ? Le dernier film de Pierre Zucca : *Roberte interdite*, pourrait bien ne pas en être un, quoiqu'il s'agisse uniquement de nous montrer des scènes de genre, suggestives et sensuelles. On y voit, en effet, une femme vivre au regard de son époux une suite d' *aventures* » qui ont ceci de « *voluptueuses* » qu'elles reposent non plus seulement sur la posture du corp mais sur la donnée morale du comportement : car justement, rien n'oblige une femme à se dépraver, sauf ici le regard, qui en décompose la physionomie, l'attitude, le maintien, au sens où l'on subit les « outrages du regard ».

En cela déjà, le film est un exceptionnel document. Zucca a eu le courage cinématographique d'adapter fidèlement le livre de Pierre Klossowski : *les Lois de l'hospitalité* qui offrait un scénario phantasmatique d'une grande perversité (1). Ainsi le personnage de *Roberte* : une femme qu'on eût dit « émancipée » sous la Quatrième République (l'action se passe en 1954) est conduite par son époux à une sorte de dévergondage aussi scabreux que déshonorant. Celui-ci la propose à ses invités, ou favorise à son corps défendant, les rencontres les plus insultantes, de sorte que l'épouse se voit contrainte d'assumer malgré elle sa féminité. La scène centrale des *Barres parallèles*, où attachée dans un gymnase, Roberte est soumise aux agissements d'un maniaque, a de quoi révolter par son « mauvais goût ».

C'est que traité de cette façon par Zucca, le motif qui guide tout le film — la prostitution de l'épouse par l'époux — nous est ici livré comme un ressort voluptueux. Quelque chose d'intolérable se produit à chaque instant, qui soutient comme une imposture virile, qu'une femme violentée soit mise hors d'elle-même, et cependant révélée dans cette exhibition.

D'où vient alors l'extrême beauté de certaines séquences ? Faut-il croire à une mise en scène « pathologique », simplement illustrée pour les besoins du film ? Ce serait à tort, d'autant que l'auteur lui-même (septuagénaire) et son épouse jouent personnellement l'histoire. Certes, les spectateurs d'*Au hasard Balthazar* connaissent déjà l'irrésistible figure qu'a su incarner Klossowski, mais ils découvriront maintenant l'écrivain dans la peau du vieil affabulateur, soumettant l'obsession à ce qu'il nomme lui-même l' « *épidermoscope des salles obscures* ». En face de lui, Denise Morin Sinclaire, sa femme dans la vie, se prête au jeu d'une manière bouleversante, parce que son « jeu », qui n'est pas celui d'une actrice, improvise concrètement une émotion que le livre ne pouvait noter. Contre toute attente, à une époque où prolifèrent les images de la plus trompeuse « vénusté », elle offre une physionomie morale du « nu », à la fois plastique et imprévisible, sensualité qui s'oppose à la nudité « abstraite » des érotomanes d'aujourd'hui.

C'est là tout le mérite de Zucca. Devant la performance des époux Klossowski, il a su retrouver les recettes du vieil exhibitionnisme conjugal — avec son goût de l'esclandre et du coup de théâtre, — réussissant aussi, par là même, à faire ressentir la charge très moderne qui compose ces scènes inouïes.

(1) Un numéro spécial de la revue *Obliques* a édité le scénario.

★ Professeur agrégé de philosophie.

CINÉMA CUBAIN

Une ouverture vers l'étranger

ON avait parfois de la peine, de ce côté de l'Atlantique, à entrer en contact avec des cinéastes cubains, et le cinéma cubain en général, la communication passait mal, pour des raisons indépendantes du bon vouloir de Cuba, nous assurent ses deux délégués à Paris en ce début 1979, Hector Garcia Mesa, directeur de la Cinémathèque de Cuba, et Miguel Torres, documentariste, détaché provisoirement sur le front des rapports avec l'étranger. Deux autres personnes étaient du voyage, à l'occasion de la rétrospective la plus complète jamais organisée dans notre pays : quinze films de long métrage, dont deux documentaires, tous sous-titrés, viennent d'être présentés à la Cinémathèque française.

Mary Meerson a prêté ses deux salles, à Chaillot et à Beaubourg, presque toujours remplies à *60 %*, sinon à *100 %*. Un public jeune, beaucoup d'étudiants d'Amérique latine et des étudiants français intéressés par les questions d'Amerique latine : la curiosité pour le cinéma cubain aujourd'hui confirme les résultats déjà obtenus il y a deux ans et demi, lors d'une remarquable « Semaine » cubaine organisée par le circuit Art et Essai. L'actuelle rétrospective, conçue dans le seul cadre de la Cinémathèque, ce qui lui permet d'échapper aux foudres des services douaniers — quand le Parlement voudra-t-il créer une législation adéquate et favoriser véritablement les échanges internationaux ? —, cette rétrospective sera ensuite montrée dans quatre des annexes de la Cinémathèque en province : Nice, Nancy, Bordeaux, Toulouse. Elle se poursuivra à Lausanne, à la Cinémathèque suisse de Freddy Buache, « *un conspirateur comme toi !* », déclare à Miguel Torres Mary Meerson en conversation téléphonique avec Lausanne.

Mais les échanges ne sont pas à sens unique. Deux membres d'une commission d'achat sont là pour chercher quelques-uns des dix films français qui occupent annuellement les écrans cubains, on a déjà choisi *les Chiens*, d'Alain Jessua, et *la Mort en fuite*. Une Semaine du cinéma français, officielle, sera organisée prochainement en liaison avec Unifrance. Jacques Poitrenaud portera ses Perspectives du cinéma français jusqu'aux Caraïbes. Et la S.R.F., il y a deux semaines, donnait une réception spéciale, pour les Cubains, il y avait là des amis de toujours de Cuba, comme Agnès Varda et Constantin Costa-Gavras. Une grande rétrospective du cinéma français aura également lieu en 1980 à la Cinémathèque de Cuba pour le vingtième anniversaire de sa création. Mary Meerson prêtera des films, en dehors de ceux qui sont déjà sur place. Un hommage au nouveau cinéma suisse est également prévu.

L'ouverture vers les Etats-Unis est un fait acquis : non seulement Francis Coppola n'hésite pas à venir lui-même offrir aux Cubains, à bord de son avion personnel, *le Parrain-II* (« *pour lui*, précise Miguel Torres, *son seul vrai film* »), mais des semaines cubaines ont eu lieu à New-York, Los Angeles, Chicago, Washington, en présence d'une délégation conduite par Santiago Alvares, qui a lui-même vécu aux Etats-Unis.

Le souci premier de Cuba reste pourtant l'Amérique latine. Dès fin 1979, une grande rencontre des cinémas d'Amérique latine aura lieu à Cuba, « *centrée sur le jeune cinéma, et pas seulement « de gauche », mais des films tournés en dehors des consortiums internationaux, des films personnels* », précise Miguel Torres. « *Et*, reprend Hector Garcia Mesa, *notre Musée du cinéma, tout en rendant hommage au cinéma mondial, donc le tiers-monde, veut privilégier les cinématographies de notre continent. On connaît mal les films latino-américains. Chacun de nos pays a sa propre histoire du cinéma dès les origines.* » Il faut toujours rappeler le rôle capital qu'a joué Cuba, sous l'impulsion d'Alfredo Guevara, pour aider *tous* les cinéastes d'Amérique latine, sans exercer de pression idéologique. Le Musée du cinéma de Cuba s'appelle désormais Musée Saul-Yelin, en hommage à cette extraordinaire personnalité, morte en février 1976, mais connue sur les cinq continents, qui sut témoigner partout de l'existence de Cuba et de l'importance d'un cinéma conçu selon d'autres normes que celles du strict rendement commercial. « *Nous avons besoin de films grand public*, conclut Miguel Torres, *mais aussi de films pour un autre public. Le cinéma est d'abord un mode d'expression culturelle, malgré tout ce que recouvre de flou le mot culture.* » — L. M.





هكذا من الاصل

« LA MOUETTE » D'APRÈS TCHEKHOV

Marco Bellocchio, un retour au monde de l'adolescence

QUINZE ans déjà qu'un jeune cinéaste « prometteur » nous présentait, à Rome, à la moviola (1), les premières images de ce qui reste son film le plus célèbre, *les Poings dans les poches*, autoportrait familial vengeur et passionnel. Ensuite, il y eut *La Chine est proche*, titre-programme de sa période maoïste, un nouveau pan autobiographique, *Au nom du père*, deux très longs documentaires, *Fous à délier*, puis *la Macchina Cinéma* (*le Monde* du 8 mars), qui marquent peut-être un tournant dans son œuvre par le principe du travail en équipe et le recours au 16 mm et au son direct, raretés dans l'Italie des Fellini, des Visconti, et des superproductions.

La Mouette, son adaptation de la pièce de Tchékhov tournée par la R.A.I. comme les deux documentaires — cette fois le 16 mm (gonflé pour l'exploitation cinématographique) et le son direct sont mis au service d'une fiction, phénomène encore plus rare en Italie, — s'inscrit étrangement dans la filiation des œuvres antérieures de Marco Bellocchio à tendance intimiste.

« *Je connaissais* la Mouette *depuis longtemps*, explique Marco Bellocchio, *je l'ai lue et relue bien des fois. C'est une chose qui commence dans mon adolescence, et qui me concerne très personnellement. Je ne l'ai vu jouer qu'une fois, en Angleterre, dans une mise en scène de Tony Richardson, avec Vanessa Redgrave dans le rôle de Nina. Ce qui m'a attiré surtout, c'est le triangle Kostia - Trigorine - Irina (la mère, le fils et l'amant). Je trouve beaucoup de traits communs entre le personnage de Kostia et* les Poings dans les poches : *le côté hystérique, le désir de la création et l'impuissance à créer, l'incapacité de faire face à la vie, cette relation complètement abstraite avec l'existence, la foi exclusive dans la créativité et dans l'expression artistique.*

» *Mon rapport avec Constantin et Trigorine, en ce moment même, est un rapport très étrange, en ce sens qu'il y a en eux beaucoup de choses qui me sont très proches, sans que je m'identifie exactement. Il y a aussi mon rapport avec Irina, qui est une sorte de mère, de « grande mère », aussi bien pour Trigorine que Kostia son vrai fils. Kostia et Trigorine sont deux fils avec des destins différents, tous les deux jeunes : pour moi, c'est très important que Laura Betti, Irina, soit beaucoup plus vieille, même par rapport à Trigorine. Laura Betti est un personnage absolument sans sexualité, dont on remarque avant tout le pouvoir, l'art de dominer les autres. En privilégiant le rapport entre la mère, le fils et l'amant, j'ai dû un peu sacrifier la grande scène finale du retour de Nina. Ça a moins d'importance que le reste.*

» *J'ai découvert* la Mouette *au lycée puis à l'université, je l'ai souvent relue, mais c'est en la tournant que j'ai compris les profondes relations qui existaient entre moi et le monde de Tchékhov : surtout mon adolescence, mes parents, ma grand-mère, toute une société de province complètement disparue aujourd'hui, mais qui a représenté pour moi, pendant toute une période, les vacances, la campagne, le fleuve, les baignades. Je me rappelle que dans mon enfance nous montions des pièces que nous jouions nous-mêmes, nous étions beaucoup de frères, c'était « notre » représentation, nous avions tous « notre » façon de jouer et de divertir. Ce monde n'existe plus aujourd'hui, les enfants s'amusent autrement, nous vivons dans l'ère de la consommation de masse. On jouait pour nos parents, pour les paysans du voisinage.*

» *Tournant pour la télévision, qui produisait, je n'avais pas le problème de faire une production brillante, parfaite, de chercher des significations rares. Le choix des acteurs est lui aussi non traditionnel, j'ai utilisé tantôt des acteurs professionnels, tantôt des non-acteurs, par exemple le docteur est un peintre, le vieux juge un metteur en scène de cinéma à la retraite qui faisait des films avant guerre. Le son direct était absolument nécessaire, le doublage aurait été inconcevable pour ce genre d'expérience : la qualité, l'étrangeté du film, consistent, sur de nombreux points, en une espèce de naïveté, la récitation de chaque acteur est « très parlée »* (molto parlata), *un peu à la manière d'un grand maître qui est Bresson. Ils parlent, mais ils expriment beaucoup plus que des acteurs qui jouent.*

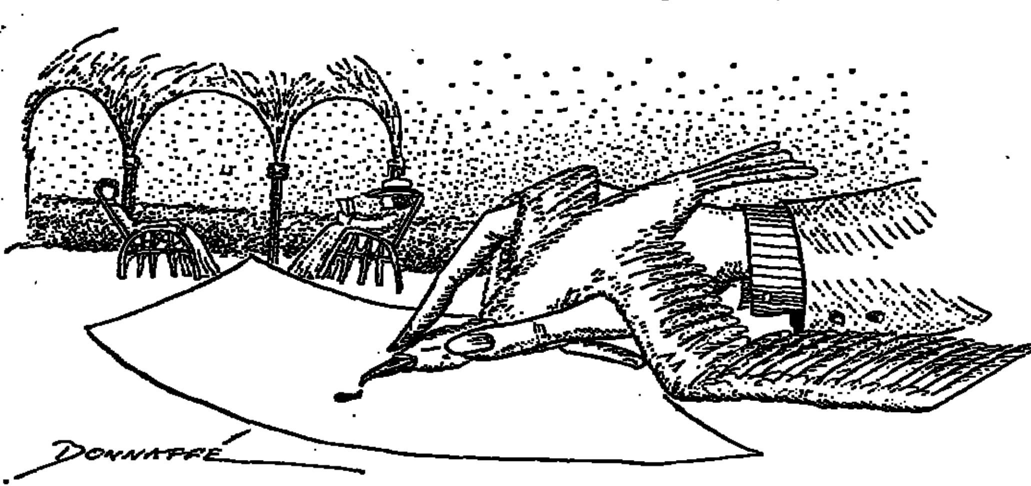
» *On voulait d'abord écrire un scénario, mais ce n'était pas possible. Il y a au départ le texte de Tchékhov, dont on a gardé la quasi-totalité. Je me suis laissé un peu conditionner, guider par le décor où je tournais, une villa. Il est certain qu'il y a eu changement de style avec mon travail sur* la Mouette, *même si je suis incapable de bien l'analyser, une approche différente de la matière. J'ai renoncé à l'espèce d'expressionnisme qui caractérisait* les Poings dans les poches. *Il ne subsiste plus qu'une sorte de désespoir bavardé. J'ai voulu éviter le risque d'une prétendue tradition thékhovienne, le pathétisme, le romantisme pleurnichard, toutes choses étrangères à Tchékhov. J'ai eu quelques problèmes très graves de direction d'acteurs, d'identification aux personnages, avec Laura Betti, mais surtout Remo Girone, qui joue Kostia : on a dû arrêter le tournage, il était devenu un peu fou. Kostia se suicide parce qu'il est incapable de vivre, il n'arrive pas à établir des rapports avec les autres. C'est son aristocratie absolue qui le tue, son refus de se résigner, de comprendre les autres.*

« *J'ai travaillé dans le cinéma militant, j'ai participé aux luttes politiques. Puis j'ai rencontré* la Mouette, *qui exprime un désespoir absolu, ne donne aucun espoir. Ça oblige à réfléchir. Je ne le dis pas par réaction... On peut sûrement vivre de manière différente. Mais ce n'est pas un hasard si Tchékhov meurt au moment où Freud découvre l'interprétation des rêves. Freud n'a pas proposé d'homme nouveau, il a seulement dit qu'il fallait se résigner à ce que l'on est, accepter une espèce de surmoi moral qui permet de prendre la vie comme elle est, sans vouloir le moins du monde la modifier. Nous sommes retournés au point où en était Tchékhov. L'homme nouveau n'est pas encore né ; en ce sens, Tchékhov reste notre contemporain. On part toujourd de Tchékhov, même dans un sens négatif.* »

Propos recueillis
por LOUIS MARCORELLES.)

★ *Voir les films nouveaux.*

(1) Appareil de projection utilisé pour le montage des films.



Laura Betti, face à l'ennemi

LAURA BETTI s'engouffre en tempête au centre du cinéma italien, celui des Pasolini, Bertolucci, Bellocchio dont elle a tourné *la Mouette* ; elle y est Irina, l'actrice. Elle est la mère qui règne, dit-elle « *sur une bande de fous suicidaires* ». « *Mais la vraie suicidaire,* ajoute-t-elle, *c'est Irina. Comme Mère Courage, elle avance son corps dans la bataille. Elle se tue en tant que mère, par là tue son fils et lui substitue son amant.* »

« *Il y a toujours chez Marco* [Bellocchio] *la force de l'inceste. Avec* la Mouette, *il s'est vengé des* « Poings dans les poches ». *Que Tchekov lui en ait offert l'occasion prouve qu'il s'agit d'un auteur immense, et qui est avec nous. Rien n'est plus insultant que le respect. Tchekov voulait une sorte de vaudeville, mais c'était il y a longtemps, avant Freud, et nous avons avancé. L'ambition de Nina, par exemple, son admiration fascinée pour un écrivain ne correspondent plus à notre époque, même si on rencontre encore de telles jeunes filles.*

» *Moi, j'ai établi tout de suite un rapport de destruction avec elle. Au premier regard, je la comprends et je l'écarte, elle est plus jeune que moi et ne me fait pas peur. Il y a dans le film deux plans sur lesquels Marco a hésité : mon frère se sent mal, et, au lieu de courir à son secours, de suivre les indications de Tchekov, je m'éloigne. Irina ne peut pas regarder la mort des autres... Mon fils se tue, et ce n'est pas le chagrin qui fige mon visage mais quelque chose comme le dégoût. Je sais que j'aurais pu le sauver, si j'avais osé, quand il s'est blessé, le toucher, l'étreindre. Je l'approche, mais ma main ne va pas jusqu'au bout de son geste et — la phrase n'est pas dans le texte — je dis :* « Je ne peux » pas faire la mère. » *Et après c'est trop tard tout est joué (!)*

» *En dehors même des exigences de Marco à propos des relations mère-fils, les personnages ont évolué avec les données politiques. Nous devons parler de la réalité italienne ébranlée, comme Tchekov a parlé de la réalité russe, c'est la seule forme de respect possible. Le travail a été dur, très dur. La mort de Pier Paolo* [Pasolini] *pesait sur nous ; le film nous a déchirés un peu plus qu'il n'était nécessaire ; il nous a entraînés dans un piège... Par la suite il s'est révélé tonifiant, thérapeutique beaucoup de temps après.*

Je ne crois pas à l'artifice

» *Marco et moi, nous nous ressemblons un peu. Je me souviens, un jour, nous avons parlé de Macbeth, nous avions la même idée : traiter le problème d'une femme à qui son homme demande d'être castatrice alors que sa nature s'y oppose... De toute façon, je préfère le cinéma au théâtre : il est démystifiant. Quand Bernardo* [Bertolucci] *a tourné* 1900, *nous avons vécu sept mois bloqués dans un village. Une communauté hollywoodienne dominée par des paysans préoccupés seulement de leurs travaux, c'est ça le cinéma, ça brûle.*

» *Je déteste la mystique du théâtre, sa silencieuse gravité religieuse. Sauf quand je suis sur scène. Là, je suis seule, face à l'ennemi ; le silence doit se faire, car la guerre se déchaîne. Le rideau tombé, le personnage reste dans la loge et bonsoir ! Le théâtre m'a servi à me connaître et puis m'a ennuyée. Même en travaillant avec de grands metteurs en scène, c'est moi qui conduis la machine, et c'est épuisant. Je ne pense jamais au public, le public est un faux problème.*

» *Au cinéma, je suis obligée de partager avec la caméra, avec l'œil de metteur en scène. Comme mon caractère ne me permet pas d'accepter l'esclavage, je démarre un psychodrame. Le fond du problème, la raison pour laquelle je suis une actrice est que je ne m'aime pas. J'ai besoin de m'emparer d'une autre. Irina devient Laura Betti et non le contraire. Je l'intègre pour m'éliminer, me reposer de ce que je suis, de ce que je crois être.*

» *Je suis une actrice « sale ». Je veux dire, je ne cherche pas la perfection, comme Jeanne Moreau, par exemple, qui parvient à la perfection du rythme, des gestes. Je déteste les phrases du genre :* « Elle travaille bien avec sa voix... » *Qu'est-ce que ça veut dire ? Si la voix exprime l'âme, c'est l'âme qui travaille bien. La caméra saisit toujours l'intérieur, je l'ai appris de Pasolini.*

» *Je ne crois pas à l'artifice, un point c'est tout. Je suis quelqu'un qui se promène nue au milieu de la foule, sacrilège douloureux dont je souffre, mais c'est mon affaire. L'expérience de mon métier exaspère ma nature, car je suis ambitieuse. Si je veux être et devenir la Betti, je ne peux pas changer, me trahir. J'ai de la chance, je considère le cinéma comme une sorte d'aristocratie, et jusqu'ici je n'ai pas déchu. Mais c'est de plus en plus difficile.*

» *A l'exception de Fellini, qui se promène avec ses crises personnelles, tous les cinéastes ou presque sont atteints par une crise dont on ne distingue pas bien les causes et le mécanisme. Les raisons habituellement invoquées — politiques, morales — sont insuffisantes. Et les acteurs choisissent juste ce moment pour exhumer une loi censée les protéger, mal comprise et qui stoppe la production. La post-synchronisation est interdite... Ce qui me rend féroce, c'est qu'ils agissent au nom de la « culture », eux qui travaillent en regardant leur montre et jouent aux cartes dès qu'ils ont fini. Ils ne connaissent rien de l'art ni de l'industrie cinématographique et ne savent même pas s'organiser, comme aux Etats-Unis, où, quand on arrive avec une équipe étrangère, on doit payer l'équipe américaine, même si elle ne fait rien. Les acteurs italiens demandent que leur fonction soit définie, avec ses devoirs et ses droits. Très bien. Qu'elle le soit alors par un philosophe capable d'analyser les paradoxes de l'acteur. Je ne veux pas renoncer à la vraie signification du mot « culture ».*

Propos recueillis par
COLETTE GODARD.

une sélection



« L'Enlèvement des Sabines » (détail), au musée du Louvre.

cinéma

LA MOUETTE
DE MARCO BELLOCCHIO
(Lire nos articles page 19.)

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER
DE MICHAEL CIMINO
La version moderne, centrée autour de la guerre du Vietnam, des « Plus belles années de notre vie » : un trio d'amis, fondeurs dans une ville minière de Pennsylvanie, font à leur tour l'expérience la plus dure vécue par des soldats yankees depuis la guerre de Sécession. Michael Cimino croit à la permanence de l'idéal américain, au risque de caricaturer l'ennemi et de jouer du suspense à outrance, mais avec des moments d'intimité parfois splendides. Nommé neuf fois pour la compétition des oscars, fin mars.

MESSIDOR
D'ALAIN TANNER
La fugue symbolique de deux jeunes filles dans une Suisse édénique dont les habitants adultes supportent parfois très mal ce rejet des conventions sociales. Une simple ballade — dépliant touristique, image futuriste de notre société de consommation — aboutit naturellement à la tragédie, mais sans mélodrame, selon une cadence presque musicale. Alain Tanner suggère à sa façon comment naissent les révoltes, parle, certes, d'abord de lui-même, mais nous révèle avec beaucoup de finesse et de discrétion, hors de toute psychologie, la profondeur de ce refus.

Viva El Presidente, de Miguel Littin, portrait grandeur nature d'un dictateur latino-américain à la Belle Epoque, amateur d'art à Paris, bourreau sanguinaire dans son pays : **Les Trois Derniers Jours**, de Gianfranco Mingozzi. Histoire et politique : à Bologne, en 1925, un adolescent tente de tuer Mussolini ; **Un Balcon en forêt**, de Michel Mitrani : transposition fidèle et soignée du roman de Julien Gracq ; **le Couteau dans la tête**, de Reinhard Hauff : Bruno Ganz, brillant, à la recherche de son identité occultée ; **Utopia**, d'Iradj Azimi : film onirique, la quête d'un étrange pèlerin, traitée en des images d'une grande beauté.

théâtre

LE SILENCE ET PUIS LA NUIT A ESSAION

Deux femmes, deux hommes liés par une complicité maladroite, par une haine fraternelle, dans les étroits lits blancs d'un hôpital. Et derrière le rideau, la mort attend. Jean Bois pousse au paroxysme le comique de l'horreur de ses sublimes ratés.

L'OPERA DE QUAT'SOUS AUX BOUFFES DU NORD

Au fond d'un puits calciné, les héros ambigus de Brecht jouent leurs mythologies, se débattent avec la rage du désespoir pour surnager, pour respirer. Et tout finit par des chansons.

L'Etoile du Nord au Montparnasse : les mystères du talent. **Giovanna Marini** à Saint-Denis : la voix chaude de la terre. **Maître Puntila et son valet Matti** au TEP : avec une nouvelle distribution et toujours Stephanie Loïk. **Dominique Lavanant** à la Cour des miracles : le comique rude du commissaire Nicole Bouton.

musique

PORTRAITS DE JEUNES COMPOSITEURS.

Lorsqu'on entend une de leurs œuvres au hasard des concerts, on a souvent oublié les autres, et c'est ainsi que les compositeurs restent « jeunes » longtemps, c'est-à-dire qu'on n'a pas eu encore le temps de se faire une idée... Ceux qu'on peut découvrir au forum des jeunes compositeurs le mercredi soir au musée d'Art moderne (ARC 2) sont réellement jeunes, cependant, et on leur consacre une soirée tout entière. Ils ne vieilliront pas pour autant, mais du moins on les connaîtra mieux. Il serait temps pour Jacques Lenot (mercredi 21 mars), découvert à Royan il y a déjà plusieurs années et un peu oublié depuis, et ce ne sera pas trop prématuré pour Pascal Dusapin, jeune élève de Xenakis, dont les débuts semblent déjà très prometteurs (mercredi 28 mars). Entre-temps, samedi 24 et dimanche 25 mars, l'Institut néerlandais organise son troisième week-end de musique contemporaine : « Présence de la technologie en musique » (renseignements : 705-85-99). Comme à l'ARC, l'entrée est gratuite.

L'OPÉRA EN PROVINCE.

« L'Etoile » est un opéra bouffe, et c'est peut-être le chef-d'œuvre de Chabrier ; on a pu le voir un peu malmené à la télévision, l'entendre à la radio, mais il n'en existe pas d'enregistrement (sauf un « pirate » aux Etats-Unis), et les directeurs de théâtre, gens circonspects en général, hésitent à monter cette œuvre légère comme une opérette et difficile comme un opéra... André Batisse, le nouveau directeur du théâtre municipal de Metz, n'en a que plus de mérite à tenter l'aventure : six représentations (les 23, 30 et 31 mars à 20 h. 30, 25 mars et 1er avril ; en matinée et en soirée), avec une équipe de jeunes chanteurs — M. Lecocq, C. Issartel, H. Gui, D. Shiostawa — sous la direction de Jacques Mercier (tél. : (87) 30-00-14).
A Grenoble, la maison de la culture propose une nouvelle « Carmen », mise en scène par Jean-Claude Auvray (25, 27, 29, 31 mars) ; à Nancy, « le Roi d'Ys » réunira A. Vanzo, V. Cortez, C. Stutzmann, G. Serkoyan (23, 25 mars). Enfin, si elle ne se décommande pas, Hildegard Behrens chantera « la Walkyrie » à Monte-Carlo, les 24 et 28 mars et le 1er avril.

Le quintette Nielsen au Café d'Edgar (du 21 au 26 mars, à 18 h. 30). **Dirigé par C. Davis, avec V. Ashkenazy**, l'Orchestre de Paris jouera Berlioz, Beethoven, Stravinski, au Théâtre des Champs-Elysées (les 22, 23 et 24 mars). **Cleveland string quartet à l'Athénée**, lundi 26 mars, à 21 heures (Mozart, Rachmaninov, Debussy). Concert de l'ensemble Intercontemporain au Théâtre de la Ville (Varèse, Van den Bogaerd, Zimmermann, Brown); lundi 26 mars, à 20 h. 30. Contrebasse en folie avec **Joël Leandre** (du 23 mars au 3 avril) au Café d'Edgar, à 16 h. 30. Récital de piano par **Daniel Cade**, mercredi 28 mars, à 20 h. 30, salle Gaveau). **Deuxième festival de Saint-André-de-Cubzac**, du 26 au 31 mars (trio Ravel, Ensemble instrumental de France, Pedro Soler, Bruno Rigutto, trio Claude Bolling). **Création de Quai n° 1, d'Aperghis**, au théâtre municipal de Mulhouse, samedi 24 mars; au même programme : **Dresseur**, de Kagel.

expositions

ILS DONNENT... AUX ARTS DECORATIFS

Que seraient nos musées sans les œuvres données par les collectionneurs et les artistes ? Ces dix dernières années, le Musée des arts décoratifs a reçu quelque huit mille pièces, meubles, objets, dessins, livres... Une exposition rend hommage à ces donateurs avec six cents numéros. Les présenter équivaut à évoquer l'aventure de la création des arts décoratifs du dix-septième siècle à l'Art déco de 1925 et au design contemporain. On y trouve peu de tableaux — une dizaine seulement, mis à part la donation Jean Dubuffet de cent trente-deux peintures, dessins et six sculptures — mais les meubles, l'orfèvrerie, les bijoux, l'argenterie, la faïence, les dessins d'architecture, les gravures... sont nombreux et parfois particulièrement importants. Ils sont répartis sur deux niveaux du pavillon de Marsan, par ensembles et legs. Au-delà des œuvres, ils parlent des hommes, ces collectionneurs, qui perpétuent par leurs donations aux musées leur attachement aux objets d'art.

RETROSPECTIVE STEINBERG A LA FONDATION MAEGHT
(Lire notre article page 17.)

L'enlèvement des Sabines, au musée du Louvre, le chef-d'œuvre de Poussin et sa lecture par un peintre d'aujourd'hui, Avigdor Arikha. **Dessins français du dix-neuvième siècle** (au Louvre) : une part de ce qu'un peintre des plus conformistes du dix-neuvième siècle, mais collectionneur de grande envergure, Léon Bonnat, a légué à Bayonne. **Brunelleschi**, à la chapelle de la Sorbonne et à l'Ecole des beaux-arts : suivre de monument en monument, rue par rue, le cheminement du premier grand architecte de Florence. **Gravures de Zao Wou-ki**, à la Bibliothèque nationale : un des maîtres de l'abstraction lyrique. **Chardin**, au Grand Palais : femmes au regard distrait, natures mortes proches de la vie, perfection du métier et ton grave. **Kandinsky** : peintures inédites des musées soviétiques. **Magritte** : rétrospective pour un prince du surréalisme. **Oscar Niemeyer** : l'architecte de Brasilia, au Centre Georges-Pompidou. **Crémonini**, galerie Claude-Bernard, les peintures récentes.

danse

Mouvement et image par la Compagnie Magenia à Mandapa : une recherche chorégraphique qui prend ses racines dans le mime ; **Mime-parade** au Théâtre de la Cité universitaire ; Voyage en mosaïque à la Maison de la culture du Havre : spectacle pour enfant d'Alejandro Witzman-Anaya composé d'une suite de petites danses — conçues sous forme de jeu, — qui forment un voyage.

variétés

JULOS BEAUCARNE A LA GAITE MONTPARNASSE
Chansons-murmures, chansons intimistes ou en forme de jeux de mots dans un spectacle fraternel où Beaucarne imagine des fables, écoute la nature, installe un climat chaud et amical.

PIERRE PERRET A BOBINO

L'amuseur public au langage riche des couleurs argotiques et le chanteur fleur bleue aux chansons émerveillées.

jazz

ANTHONY BRAXTON DE RETOUR.
Avant une tournée européenne en quartet, Anthony Braxton, à l'Espace Cardin, avec le Robert Schumann string quatuor. Un classique déroutant de l'avant-garde.
25 mars : Paris, Espace Cardin ; 29 mars : Rouen ; 3 avril : Paris ; 15 avril : Châtellerault ; 16 avril : Cannes.

SUITE ALLEMANDE-PARIS

« Mephisto » par le Théâtre du Soleil

L'histoire ne se répète pas, elle se ressemble

A Munich, capitale artistique de la R.F.A., les conflits esthétiques prennent les couleurs d'un « maccarthysme » bien organisé. Coca-Cola et rock ne sont pas les seuls effets de l'américanisation. A Berlin, capitale cosmopolite, ville de festivals et banlieue de la R.D.A., les intellectuels venus de l'Est attendent. De Munich, de Berlin, parviennent les voix angoissées des hommes en colère, les distorsions des musiques écrites en ces années 30, qui ont vu la déraison s'emparer du pouvoir et détruire. Ecouter les voix ne suffit pas. De ce côté-ci du Rhin, on cherche les traces vivantes de ces années. Le Théâtre du Soleil présente, à partir de la mi-avril, son prochain spectacle, « Mephisto », d'après le roman de Klaus Mann (éditions Denoël), ou l'histoire d'une carrière, celle d'un acteur qui suit l'évolution de l'Allemagne entre 1926 et 1936.

Qui est Klaus Mann ? Le fils de Thomas. Il s'est caché à Munich, il est passé par Amsterdam et Paris, s'est réfugié aux Etats-Unis, a été déchu de la nationalité allemande... Il s'est suicidé. Klaus Mann ? un émigré, dit Lionel Richard.

DES cariatides supportent un fronton surchargé de moulures tarabiscotées, façade d'or que la moisissure attaque en coulées vertes encore timides. Bientôt nul ne pourra ignorer la tache. Ici, c'est la Schauspielhaus de Hambourg, transposée : un décor pour la Cartoucherie du Soleil, le coffret luxueux d'une bourgeoisie désinvolte où fermentent les rêves d'un ambitieux.

Les acteurs du Soleil répètent. Ils cherchent le comportement d'acteurs brusquement confrontés, voilà un demi-siècle, à un surintendant qui, depuis la veille, a sur eux droit de vie et de mort. Depuis la veille, Hitler est au pouvoir.

« Vous le savez déjà, leur dit Ariane Mnouchkine. *Seulement, il ne s'agit plus de notion abstraite ni d'adversaire contre lequel vous pouvez légalement lutter. L'invraisemblable est arrivé. Vous avez devant vous un nazi en fonction. Un Martien. Vous avez devant vous votre mort. »*

Ariane Mnouchkine a adapté le roman de Klaus Mann *Mephisto*, histoire de l'Allemagne entre 1926 et 1936 à travers l'irrésistible ascension d'un homme de talent, l'un des plus grands acteurs allemands, qui a consacré sa vie à son métier et lui a sacrifié son âme. Ariane a lu le livre avant de commencer *l'Age d'or* et pensait en tirer un film. Mais c'est *Molière* qu'elle a tourné. Pendant le tournage lui est venue l'idée d'un spectacle à propos d'une femme abattue par la police. Le thème n'a pas déchaîné l'enthousiasme de la troupe. Cependant, les personnages de Klaus Mann et Klaus Mann lui-même, et cette parabole sur la responsabilité individuelle d'un homme de théâtre ne la quittaient pas, se projetaient dans l'espace de la Cartoucherie.

« J'ai failli reculer, dit-elle. *Je craignais d'obéir à l'air du temps. Autant la mode rétro est malsaine, autant le désir de comprendre — je ne veux pas dire accepter — correspond au besoin de découvrir un antidote, un vaccin. J'ai proposé le spectacle à la compagnie parce qu'il me semble intéressant et surtout parce que je suis inquiète. Nous ne parlons pas de l'Allemagne, mais, à travers l'Allemagne, de nous. C'est vrai que, en explorant cette période de l'histoire, on éprouve une sorte de fascination. Pas pour le nazisme, non. Au contraire : pour ce que le nazisme a détruit. Tant de richesses. »*

« L'Allemagne possède alors le parti communiste le plus fort de l'Europe, les artistes les plus subversifs, les penseurs les plus révolutionnaires. Et là, finalement, là s'installe la dictature exemplaire. C'est incompréhensible. Nous avons donc choisi de nous en tenir aux limites de ce que nous sommes capables de comprendre, et d'approfondir l'attitude de ceux que Klaus Mann appelle « les petits coupables » *(il dit :* « Les millions de petits coupables qui ne sont pas des criminels, mais qui mangent le pain des assassins et ainsi deviennent les piliers de leurs crimes »)... *Nous sommes peut-être de ceux-là... Je m'interroge beaucoup. Je sais que je peux à chaque instant être mise au service de l'oppression, je dis bien à tout instant. »*

» L'oppression prend des visages multiples, ses causes sont diverses, mais elle vient toujours de tout ce qui sacrifie l'être humain à une idée. L'idée nazie est perverse, pourrie. Une idée juste peut donner des résultats aussi aberrants. Je ne crois pas à la mort des idéologies, je ne suis pas dans la mode. Le spectacle, au contraire en revendique le respect. Je dis quelque chose de très simple : dès qu'on s'appuie sur les prisons pour faire respecter l'idéologie, c'est elle qui est emprisonnée. Dès qu'elle engendre la mort et les persécutions, elle devient elle-même un énorme mensonge. »

Dans la confusion d'un monde en destabilisation, d'une histoire échappant à ceux qui sont chargés de la mener, les intellectuels, les artistes fouillent à l'intérieur de la machine pour débusquer l'endroit et le moment où elle s'est déréglée. Immanquablement, ils tombent en arrêt devant le pays et l'époque où l'invraisemblable s'est produit. Ils commencent alors à se demander si l'emploi de ce mot « invraisemblable » n'est pas une manière de fuir. Ils interrogent leur effroi.

« Plus on pénètre profondément dans l'histoire, plus elle éclaire le temps présent. Elle ne s'actualise pas, mais on en perçoit les traces vivantes. Travailler sur le roman de Klaus Mann m'a forcée à un trajet en sens inverse du sien. Il est parti d'une réalité pour composer une parabole. Je suis partie de la parabole à la rencontre de la réalité. »

» J'ai lu, je suis allée en Allemagne, j'ai connu des survivants. J'ai retrouvé les clefs des personnages et m'en suis servie pour en inventer d'autres. Par un curieux phénomène affectif il m'est arrivé d'inventer des situations exactes historiquement.

» J'ai développé le rôle d'Otto Ulrichs, acteur communiste ami de Hendrik Höfgen. Je raconte l'histoire de deux choix, et comment deux hommes de même origine, de même profession, qui, au départ, ont les mêmes engagements politiques, se retrouvent l'un ami de Goering, l'autre torturé par la Gestapo. A Elisabeth Bergner, modèle de Dora Martin, j'ai substitué en partie une comédienne qui a joué dans l'Opéra de quat'sous *et s'est exilée en U.R.S.S. où elle s'est fait fusiller pour trotskisme. Un grand nombre de gens ont émigré dans la patrie du socialisme et se sont fait éliminer par Staline. Ils sont très importants. En fait, ils étaient dans un tunnel fermé à ses deux bouts... C'est désespérant, mais cela fait partie de la réalité comme l'inflation, le chômage, le mouvement de masse qui a soutenu Hitler, ces millions d'yeux qui l'ont admiré, ces millions de mains qui l'ont servi... Quand le peuple est dans la rue, ce n'est pas toujours pour la bonne cause. On ne doit pas plus cacher la responsabilité des Allemands que celle des Français dans la rafle du Vel'd'Hiv. »*

» Le chômage en France aujourd'hui et l'inflation ne se comparent pas à la situation allemande des années 30, c'est vrai. L'histoire ne se répète pas, elle se ressemble. On reconnaît des modes de pensées, des aveuglements, des refus, la fascination des intellectuels pour l'efficacité, pour la « real-politik », *pour le cynisme érigé en doctrine. On reconnaît les divisions, les amis qui se bouffent le cœur. Les élections de mars 78 me sont restées dans la gorge. On ne peut même plus parler de* « traces », *on croirait un calque.*

» L'attitude du parti communiste allemand a été une suite d'erreurs impardonnables. Il se trompe d'ennemi, hurle contre les sociaux-démocrates, organise des grèves avec les nazis... Il obéit aux instructions de Staline (il a dit : « Le nazisme est la dernière étape du capitalisme agonisant et fait le jeu du bolchevisme ») : « La classe ouvrière doit faire l'expérience du nazisme... » *Cela, on n'a pas le droit de le cacher, et en même temps, les militants communistes se font massacrer. Avec quelques sociaux-démocrates, ils élèvent les dernières barricades contre la sauvagerie, ils sont les premières victimes des camps de concentration. »*

Apprendre à se défendre

En face du théâtre d'or se dresse une autre scène entourée de figures allégoriques semblables aux faïences polychromes qui décorent les jardins bavarois, aux peintures bariolées des baraques de foire. Ici, c'est l'Oiseau d'orage, le théâtre où les acteurs de gauche essaient d'éclairer les mécanismes de la société à l'aide de masques, d'un jeu de signes dans lequel les acteurs du Soleil sont virtuoses. Pourtant, comme ceux qu'ils incarnent, ils butent contre des obstacles qu'ils sont obligés de contourner.

Le théâtre est-il en mesure de représenter le réel immédiat ? Brecht s'est posé la question, le spectacle du Soleil la met en scène : *« Nous rendons compte de nos efforts et de notre impuissance. Les acteurs* « révolutionnaires » *sont remis à leur place sans pourtant devenir dérisoires. Nous ne voulons pas affirmer que nous n'avons aucun pouvoir, que seules les masses font l'histoire, que nous ne servons à rien. Heinrich Mann a écrit :* « Les hommes à venir ne feront acte de justice que si nous avons eu au moins un langage de vérité. » *C'est ce que je ressens en ce moment, et je veux bien être taxée d'idéalisme bébête. »*

Après les répétitions de chaque scène, les acteurs du Soleil s'interrogent, commentent, critiquent... On a l'impression de se hasarder avec prudence dans l'inconnu. On reçoit les vagues de doute, les contradictions. On souffre de la difficulté à entrer dans une époque si proche sans la tirer arbitrairement au présent. On voit le rejet de l'invraisemblable vérité dont tant de témoins sont encore en vie. Une question vrille et glace : « *Et moi, qu'est-ce que j'aurais fait ?* »... Question durement inévitable dès que l'on travaille à recréer des situations, à retrouver des mentalités, des intentions.

« Quand nous avons monté 1789, même si certains passages n'étaient pas justes, ce n'était pas grave. Le mythe, l'histoire de 89 sont trop forts, ne peuvent pas être abîmés. Cette fois, nous marchons sur un terrain fragile, nous nous emparons de gens prématurément tombés dans l'oubli et qui, en somme, sont des héros. Je me suis attachée à Klaus Mann. Il a été bâillonné, longtemps interdit, nous prenons le relais, c'est un peu un exorcisme.

» Je voudrais que Mephisto *soit le contraire d'Holocauste. Je voudrais montrer comment se met en place l'engrenage du nazisme. C'est pourquoi, alors que le roman s'arrête en 1936 nous terminons le spectacle en 1933. A partir de cette date, tout est joué... On accepte le viol d'une seule loi, et on n'a plus les moyens de revenir en arrière... Le nazisme a bouleversé l'histoire des hommes. Nous voulons apprendre à nous en défendre. Klaus Mann écrit* « Qui m'entendra ? Qui sera touché ? » Notre appel, parti vers l'incertain tombera-t-il toujours » dans le vide ? On espère » pourtant un écho »... *Quand le cri est si fort, il doit trouver un écho. Pour moi, ce spectacle en est un. »* — C.G.

Klaus Mann, l'émigré

HERITEE des chroniques de salon de la République de Weimar, l'image trop souvent retenue de Klaus Mann est celle d'un éternel adolescent. Ou d'un esthète qui aimait les voyages et les bons hôtels, donnant l'impression qu'aucun caprice ne lui était refusé. Portrait injuste, qui met en avant les apparences d'une jeunesse dorée en ignorant l'inquiétude dont elle pouvait être habitée. Cette vie trépidante menée par Klaus Mann dans les années 20, au rythme de son temps, comme il le prétendait, ne fut-elle pas autre chose qu'un masque ? On n'entreprend pas une autobiographie à vingt-cinq ans sans avoir quelques problèmes avec son identité. Carl Zuckmayer, témoin de cette époque, est certainement davantage dans la vérité quand il le dépeint en jeune homme pâle, portant les stigmates de tortures morales.

Incontestablement, il dut souffrir d'être le fils de Thomas Mann, et peut-être même aussi d'être le neveu de Heinrich. Comment écrire sans se sentir écrasé par la présence trop familière de tels modèles ? Bien oublié aujourd'hui, en tout cas, ce Klaus Mann qui publia de son vivant plusieurs volumes d'essais, des pièces de théâtre, des nouvelles, deux autobiographies et six romans. Etrange, d'ailleurs, de voir que cet œuvre, si gigantesque pour un homme qui mourut à quarante-trois ans, ait été à peine reconnu comme celui d'un écrivain. Rares les ouvrages d'histoire littéraire, dans les pays de langue allemande, où, quand il est pris en considération, lui soit consacrée plus d'une page.

En dehors de circonstances familiales peu favorables à sa propre célébrité, ses affinités littéraires n'étaient pas non plus pour plaire à tout le monde en Allemagne, à droite comme à gauche. Contrairement à beaucoup de jeunes gens de sa génération, il est resté à l'écart de l'expressionnisme et ses séquelles. Il admirait Oscar Wilde, il était fasciné par *l'A Rebours* de Huysmans, il était lié d'amitié avec Jean Cocteau et, plus encore, René Crevel. Celui qu'il tenait pour son maître, c'était Gide. Il lui voua un culte sans faille. Gide lui avait appris, disait-il, la nécessité d'une introspection constante et la sincérité sans exclusive.

Cette quête de soi lui valut d'être accusé par certains d'étaler avec complaisance ses problèmes personnels. Et notamment dans *Méphisto*, où il se vengerait de son ancien beau-frère, l'homme de théâtre Gustaf Gründgens, qui avait épousé sa sœur Erika. Sous le personnage central du roman, Hendrik Höfgen, ne seraient montrées que les étapes de la carrière de Gründgens, jusqu'aux honneurs officiels qui lui sont dispensés par le III[e] Reich. Le titre même du livre évoquerait clairement le succès triomphal de Gründgens, à Berlin, en 1932, alors qu'il incarnait Méphisto dans le *Faust* de Goethe.

Fresque historique dénonçant violemment le nazisme, *Méphisto* peut être considéré effectivement comme un roman à clé. Il est permis d'y reconnaître des personnages réels. Ainsi une silhouette y passe-t-elle furtivement qui rappelle, sans hésitation possible, Thomas Mann : en conseiller privé fustigeant la barbarie qui monte, mis à l'écart par la bonne société parce qu'il ne se montre pas assez compréhensif pour ce mouvement moderne qu'est le national-socialisme. A travers Otto Ulrichs, jeune acteur communiste ami de Hendrik Höfgen et torturé à mort par les nazis sans que celui-ci daignât intervenir, Klaus Mann utilise évidemment l'exemple de Hans Otto qui, en novembre 1933, fut le premier artiste connu à être assassiné sous le III[e] Reich. Ailleurs, tel critique célèbre n'est pas sans faire penser à Herbert Ihering.

Et, à la fin, le suicide...

Néanmoins, le sens de *Méphisto* n'est pas dans la volonté de Klaus Mann de se référer à des personnalités historiquement identifiables. Hendrik Höfgen, c'est Gründgens et ce n'est pas lui. D'autres acteurs, dont Heinrich George, sont d'ailleurs allés beaucoup plus loin que lui dans la vilenie sous le III[e] Reich. Klaus Mann ne trace pas le portrait d'un individu. Il ébauche un type. Le type de ces intellectuels relativement nombreux, surtout dans le théâtre et le cinéma, qui ont cédé devant le pouvoir nazi par arrivisme. Disons même : le type de ces intellectuels qui, par opportunisme, sont prêts à céder devant n'importe quel pouvoir.

Avec l'avènement du nazisme, des milliers d'Allemands, juifs et non-juifs, sont pourchassés, enfermés dans des camps de concentration, torturés. Le poète anarchiste Erich Mühsam est trouvé mort au camp d'Oranienburg, en 1934, pendu dans les latrines par la soldatesque nazie. Et, la même année, un autre poète éminent, admiré par Klaus Mann jusqu'alors, Gottfried Benn, s'en prend dans un discours radiodiffusé aux émigrés, qu'il qualifie de traîtres à l'Allemagne. Des centaines d'écrivains préfèrent rejeter leur patrie plutôt que d'accepter l'humiliation de la barbarie nazie. Parmi eux, Klaus Mann. Comme son père Thomas et sa sœur Erika, qui fonde à Zurich le cabaret antifasciste *Le Moulin à Poivre*. Comme son oncle Heinrich qui, d'abord installé en France avant de se réfugier aux Etats-Unis, lance ses avertissements lucides sur le danger nazi dans *la Dépêche de Toulouse*.

Telle est, plus qu'une vengeance préméditée par Klaus Mann à l'égard de Gustaf Gründgens, l'atmosphère dans laquelle est rédigé *Méphisto* en 1935. Dans la littérature allemande de l'émigration, ce roman est l'un des rares, avec *la Septième Croix*, d'Anna Seghers, qui décrive de l'intérieur, par le truchement de l'imagination, l'Allemagne nazie. Höfgen, cet homme de théâtre dont la vie débouche sur le vide et la solitude tandis qu'il est devenu le bouffon de cour du nazisme, se révèle ainsi comme le symbole d'un régime qui, pour reprendre un mot de Brecht, porta la théâtralité à son plus haut sommet.

Klaus Mann survécut à la guerre, sous l'uniforme américain comme son frère Golo. Mais, obsédé par la mort depuis sa jeunesse, prisonnier de difficultés qu'il n'arrive pas à surmonter (où une homosexualité latente, jamais affirmée, intervient sans doute, ajoutée à l'usure de la lutte et aux déceptions politiques devant l'évolution de l'Allemagne), il se suicide en 1949 à Cannes. Prédisposition familiale ? Son père le pensait. Deux sœurs de Thomas Mann, en effet, avaient été victimes de tendances suicidaires. Mais peut-être le cas de Klaus Mann est-il aussi à rapprocher de celui de René Crevel dont la mort l'avait énormément ébranlé.

Devant le suicide de son fils aîné, Thomas Mann écrivit : « *Le monde a été fort injuste à son égard, on s'en apercevra quand on rassemblera ses meilleurs écrits...* » Fasse précisément que la gloire maintenant universellement reconnue de l'auteur de *la Montagne magique* et du *Docteur Faustus* jette un peu plus de lumière sur ceux qui vécurent dans son ombre et qu'elle a plus ou moins cachés. Oublions la pointe méchante de Brecht définissant l'écrivain Klaus Mann comme le simple rejeton d'un père illustre.

LIONEL RICHARD.



Expositions

CENTRE POMPIDOU

Entrée principale, rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h. à 22 h. : sam. et dim., de 10 h. à 22 h. Entrée libre le dimanche.

KANDINSKY. Trente peintures des musées soviétiques (4e étage). Entrée : 10 F. Jusqu'au 26 mars.

RENE MAGRITTE. Retrospective. — *Entrée : 10 F. Jusqu'au 9 avril.*

JOHANNES ITTEN ET SON ENSEIGNEMENT. — Cabinet d'art graphique. Jusqu'au 2 avril.

ŒUVRES CONTEMPORAINES DES COLLECTIONS NATIONALES. Accrochage II. — Jusqu'au 2 avril.

JEAN-PIERRE RAYNAUD. — Jusqu'au 9 avril.

WILFREDO LAM. La jungle. — Jusqu'au 2 avril.

SARKIS. — Jusqu'au 2 avril.

OSCAR NIEMEYER. — Jusqu'au 16 avril.

ATELIER AUJOURD'HUI 13 : A. GOVERNATORI ET J. ECHEVARRIA. — Jusqu'au 26 mars.

LA BATELLERIE A PARIS, du dix-septième au vingtième siècle. — B.P.I. Jusqu'au 28 mai.

Centre de création industrielle.

LE TEMPS DES GARES (5e étage). — Entrée : 10 F. Jusqu'au 9 avril.

MUSEES

CHARDIN (1699-1779). — Grand Palais, entrée avenue du Général-Eisenhower (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h.; mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée : 9 F, le samedi : 6 F (gratuite le 23 mars). Jusqu'au 30 avril.

AVANT LES SCYTHES, préhistoire de l'art en U.R.S.S. — Grand Palais (voir ci-dessus). Entrée libre le 6 avril. Jusqu'au 30 avril.

SALON DES ARTISTES FRANÇAIS. — Grand Palais, porte H, tous les jours, de *10 h. à 19 h. (359-52-49).* Entrée : 12 F. Jusqu'au 10 avril.

DESSINS FRANÇAIS DU XIXe SIECLE DU MUSEE BONNAT A BAYONNE. — Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 8 F; dimanche : 4 F. Jusqu'au 30 avril.

L'ENLEVEMENT DES SABINES, de Poussin. — Musée du Louvre (voir ci-dessus). Entrée : 6 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 21 mai.

PRESENTATION TEMPORAIRE D'ŒUVRES DU MUSEE DU LOUVRE : tissages et vêtements de l'Egypte ancienne; Un royaume aux confins du désert : Petra et la Nabatène; Sculptures françaises de la Renaissance; François Rude : Théorie et pratique du paysage de Corot à Bonnard. — Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. 15.

JOSE-CLEMENTE OROZCO (1883-1949). — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 5 F; gratuite le dimanche. Jusqu'au 13 mai.

ERNEST PIGNON-ERNEST : Interventions images. — **ANTONIO RECALCATI** : Huile sur toile. — **LE LIVRE, LA POESIE** : les éditions G.L.M. — Arc Paris, au Musée d'art moderne de la ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 22 avril.

ILS DONNENT... AUX ARTS DECORATIFS. Acquisitions de 1967 à 1979. — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h.; dim., de 11 h. à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 13 juillet.

LES PUBLICITAIRES JUGENT L'AFFICHE. Grand Prix de l'affichage 1974-1978. — Musée de l'affiche, 18, rue de Paradis (824-50-04). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h. Entrée : 5 F. Du 23 mars au 14 mai.

SALON LA LETTRE ET LE SIGNE. Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (033-95-00). Sauf mardi, de 11 h. à 19 h. Jusqu'au 25 mars.

L'AFFICHE ET LE FUMEUR. — Musée du SEITA, 12, rue Surcouf (555-91-50). Sauf dim., de 11 h. à 18 h. Jusqu'à fin mars.

LA RUCHE ET MONTPARNASSE. 1902-1930. — Musée Jacquemart-André, 158, boulevard Haussmann, (227-39-49). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h. Jusqu'au 1er avril.

VOLTAIRE. Un homme, un siècle. — Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (261-82-83). Tous les jours, de 11 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 22 avril.

PIERRE CORDIER. Chimigrammes. — Bibliothèque nationale. Galerie de photographie, 4, rue de Louvois. Sauf dim., de 12 h. à 18 h. Jusqu'au 31 mars.

SECRETS D'ELEGANCE : 1750-1950. — Musée de la mode et du costume, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-46). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 8 F. Jusqu'au 20 avril.

REGARDS SUR LE QUARTIER DU MARAIS 1979 : l'artisanat, la pierre, le quotidien. — Centre d'information, 68, rue François-Miron (887-74-31). Sauf dim. et lundi, de 14 h. à 18 h.

TROIS MILLIONS D'ANNEES D'AVENTURE HUMAINE, le C.N.R.S. ET LA PREHISTOIRE. — Muséum national d'histoire naturelle, 38, rue Geoffroy-Saint-Hilaire. Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. Jusqu'au 31 mai.

A LA DECOUVERTE DU CORPS HUMAIN. Photographies. — Musée de l'homme, Palais de Chaillot (505-70-60). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h.; sam. et dim., de 10 h. à 20 h. Jusqu'au 15 mai.

TANGATA. LA VISION MAORIE DE L'HOMME. — Musée de l'homme, hall d'entrée (voir ci-dessus). Entrée libre. Jusqu'au 16 avril.

CENTRES CULTURELS

BRUNELLESCHI. Œuvres et hypothèses. — Chapelle de la Sorbonne, place de la Sorbonne. Jusqu'au 28 mars.

FLORENCE AU TEMPS DE BRUNELLESCHI. — Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts, 15, quai Malaquais. Sauf mardi, de 12 h. à 19 h. Jusqu'au 28 mars.

GOYA. Peintures, dessins, gravures. — Centre culturel du Marais, 18, rue des Francs-Bourgeois (278-66-65). Sauf mardi, de 10 h. à 22 h. Entrée : 12 F. Jusqu'au 16 juin.

CERAMIQUE POPULAIRE DE LA VENETIE AU DIX-NEUVIEME SIECLE. — Mairie annexe du dixième arrondissement, 72, rue du Faubourg-Saint-Martin. De 10 h. à 12 h. 30 et de 13 h. 30 à 17 h. 30. Du 23 mars au 19 avril.

LES ETAINS. — Le Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal (297-27-00). Sauf dim. et lundi, de 11 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 14 avril.

SIXTEEN HAAGE. Gravures. **UNE SOCIETE OUVERTE A TOUS** : les handicapés en Suède. — Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (271-72-70). De 12 h. à 18 h. sam et dim., de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 31 mars.

CHRISTIAAN HUYGENS (1629-1693). — **LE MONDE DE GRIETJE KOTS** : masques, marionnettes, dessins. — Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Tous les jours (sauf le 24 mars), de 13 h. à 19 h. Jusqu'au 27 mars.

LA PEINTURE SOUS VERRE. — Gœthe Institut, 17, avenue d'Iéna (723-61-21). Sauf sam. et dim., de 10 h. à 20 h. Jusqu'au 12 avril.

JEAN BATAIL, REGIS DEPARIS, QUEFFURUS, VITO TONGIANI. — Fondation nationale des arts graphiques et plastiques, 11, rue Berryer (455-90-55). Sauf mardi, de 12 h. *à 19 h. Jusqu'au 8 avril.*

ADOLPHE APPIA (1862-1928). Acteur, espace, lumière. — Porte de la Suisse, 11 bis, rue Scribe (265-00-29). Jusqu'au 7 avril.

LANGAGE SYMBOLIQUE ET APPROCHE DU SACRE. — Crypte de Saint Merri, 76, rue de la Verrerie et 78, rue Saint-Merri. Jusqu'au 30 avril.

XAVIER VALLS. Peintures, aquarelles, dessins. — Centre d'études catalanes, 9, rue Sainte-Croix-de-la Bretonnerie (277-65-69). De 10 h. à 20 h. Jusqu'au 8 avril.

TAPISSERIES. Structure, matière, couleur. — Maison du Danemark, 142, avenue des Champs-Elysées (359-02-02). De 12 h. à 19 h.; dim., de 15 h. à 19 h. Jusqu'au 1er avril.

L'AUTRE REALITE. Le legs du surréalisme à l'art canadien. — Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). De 9 h. à 19 h. Jusqu'au 19 avril.

IBERÉ CAMARGO. Galerie Debret, 28, rue La Boëtie (359-00-03). Jusqu'au 30 mars.

PROMENADE A TRAVERS LA PEINTURE CONTEMPORAINE. Nicolle Dubois. — Institut audio-visuel, 40, rue Berri (563-52-74). Sauf sam. et dim., de 9 h à 18 h. Jusqu'au 7 avril.

MYRIAM BERGER. Peintures. — Cité internationale, 21, boulevard Jourdan (589-67-57). Jusqu'au 31 mars.

GALERIES

ATTERSEE, GIRONCOLI, PICHLER, PIERRE WEISS. Dessins. — Galerie Karl Flinker, 25, rue de Tournon (325-18-73). Jusqu'au 31 mars.

MARIELLE RABOURDIN - DOMINIQUE LENFANT. — Art et culture, 90, rue de Rennes (548-12-51). Jusqu'au 9 avril.

IL Y A, de J. Berne, sérigraphies de J. Dubuffet. — Galerie La Hune, 14, rue de l'Abbaye (325-54-06). Jusqu'à fin mars.

LE DIX-SEPTIEME SIECLE, à travers les écoles flamande, hollandaise, italienne et espagnole. — Galerie Capangela, 356, rue Saint-Honoré (260-68-62). Jusqu'au 31 mai.

ART PUBLIC-ART MONUMENTAL. Propositions et réalisations. — Galerie A. Oudin, 28 bis, boulevard de Sébastopol (271-83-65). Jusqu'au 21 avril.

LE PRIX FENEON ARTISTIQUE. — Galerie K. Granoff, 13, quai de Conti (033-41-92). Jusqu'au 30 mars.

MALAVAL, BALADI, CAROTENUTO, PONS, etc. — Galerie K. Pissarro, 59, rue de Rivoli (233-45-17). Jusqu'au 14 avril.

STEVE JONES - JOHN DEOM, dessins. — Galerie L. François, 15, rue de Seine (326-94-32). Jusqu'au 21 avril.

J. RISPAL, sculptures - **V. TCHERNYCHEV**, peintures. — Espace Ecureuil, 33, boulevard de Sébastopol (296-15-00, poste 3800). Jusqu'au 6 avril.

D'ACHER, peintures et gouaches. — L'Œil de bœuf, 58, rue Quincampoix (272-24-72). Jusqu'au 6 avril.

AVATI. Manières noires en couleur (1969 - 1979). — Galerie Sagot-le-Garrec, 34, rue du Four (326-43-38). Jusqu'au 31 mars.

ALBERT AYME, jalons d'un itinéraire, 1962-1978. — Galerie Artalect, 11, rue Monsieur-le-Prince (326-48-83). Jusqu'au 7 avril.

GEORG BASELITZ — Galerie Gillespie-de Laage, 24, rue Beaubourg (278-11-71). Jusqu'au 20 avril.

MORITZ BAUMGARTL. — Galerie E. de Causans, 25, rue de Seine (326-54-48). Jusqu'au 21 avril.

ANDRE BRASILIER. — Galerie Matignon, 18, avenue Matignon (266-60-32). Jusqu'à fin avril.

DANIEL BUREN. A l'endroit, à l'envers (deuxième partie). — Galerie Y. Lambert, 5, rue du Grenier-Saint-Lazare (271-09-33). Jusqu'au 30 mars.

ATELIER CARDOT, sculptures. — Galerie des Beaux-Arts, 11, rue des Beaux-Arts (033-10-99). Jusqu'au 30 mars.

ANDRE CHABOT. Espace cryptique. — Galerie J.-P. Lavigne, 15, rue Saint-Louis-en-l'Isle (633-56-02). Jusqu'au 31 mars.

AUREL COJAN. — Galerie C.-Chevalier, 27, rue de la Ferronnerie (508-58-63). Jusqu'au 31 mars.

COPI : dix ans de dessins. — Galerie P. Belfond, 3 bis, passage de la *Petite-Boucherie (325-27-60).* Jusqu'au 6 avril.

COUTY. — Galerie K. Granoff, 92, rue du Faubourg-Saint-Honoré (265-24-41). Jusqu'au 10 avril.

CREMONINI. Peintures récentes. — Galerie Claude Bernard, 7-9, rue des Beaux-Arts (326-23-81). Jusqu'au 25 mars.

HORTENSE DAMIRON. — Galerie Jean Briance, 23-25, rue Guénégaud (326-85-51). Jusqu'au 28 avril.

OLIVIER DEBRE. Œuvres récentes. — Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg (272-14-10). Jusqu'au 24 mars.

DEGOTTEX. Toiles nouvelles. — Galerie Jean Fournier, 22, rue du Bac (261-19-41). Jusqu'au 15 avril.

CECILE DEUX. L'Atelier du graveur. — Galerie Obliques, 58, quai de l'Hôtel-de-Ville (274-19-60). Jusqu'en mai.

HUGO DUCHATEAU. — Galerie I. Brachot, 35, rue Guénégaud (033-22-40). Jusqu'au 12 mai.

DUNOYER DE SEGONZAC. Chefs-d'œuvre gravés. — Le Nouvel Essor, 40, rue des Saints-Pères (548-94-02). Jusqu'au 28 avril.

FAUTRIER. — Galerie Jeanne Castel, 3, rue du Cirque (359-71-24). Du 23 mars au 31 mai.

FILLIOU. Dessin sans dessein. — Galerie Bama, 80, rue du Bac (548-87-98). Jusqu'au 14 avril.

FOLON. Aquarelles. — Galerie Berggruen, 70, rue de l'Université (222-52-22). Mars-avril.

GARGALLO. — Galerie C. Martinez, *12, rue du Roi-de-Sicile* (278-30-11). Jusqu'au 30 mars.

GHERTMAN. Fusains, toile et papier. — Galerie D. Gervis, 34, rue du Bac (261-11-73). Jusqu'au 22 avril.

ANNIE GRAMAIN. — Galerie Baudoin-Lebon, 36, rue des Archives (272-09-10). Jusqu'au 14 avril.

JACQUES HARTMANN, peintures et dessins (1972-1979). — Galerie J. Leroy, 37, rue Quincampoix (277-51-24). Jusqu'au 31 mars.

EMILE HECQ. Vingt ans de peinture. — *Le Balcon des arts*, 141, rue Saint-Martin (278-13-03). Jusque fin mai.

PAUL KLEE. Trente marionnettes. — Galerie suisse de Paris, 17, rue Saint-Sulpice (633-76-58). Jusqu'au 31 mars.

JIRI KOLAR. — Galerie C., 10, rue des Beaux-Arts (325-10-72). Jusqu'au 31 mars.

ANNE LAURE. Tapisseries de basse lisse. — Galerie G. Laubie, 2, rue Brisemiche (887-81-82). Jusqu'au 30 mars.

CLAUDE LAZAR. Peintures. — Galerie J.-P. Lavignes, 15, rue Saint-Louis-en-l'Isle (633-56-02). Jusqu'au 31 mars.

ISADORE LEVY. Peintures. — Galerie Darial, 22, rue de Beaune (261-20-63). Jusqu'au 14 avril.

LUBAROW. Huiles et gravures. — Galerie Lear, 54, faubourg Saint-Honoré (073-77-94). Jusqu'au 7 avril.

ANNE MADDEN. — Galerie D. Speyer, 6, rue J.-Callot (033-78-41). Jusqu'au 20 avril.

MANDOSSE. Œuvres récentes. — Galerie J. Massol, 12, rue La Boétie (265-93-65). Jusqu'au 7 avril.

CHARLES MARQ. Peintures récentes. — Galerie Jacob, 28, rue Jacob (633-90-66). Jusqu'au 20 avril.

MERKLEN. Pièges à humain, sculptures. — Galerie de l'Université, 52, rue de Bassano (720-79-76). Jusqu'au 18 avril.

NIKOS (cycle mec'art). — Closerie des Lilas, 171, boulevard du Montparnasse (326-70-50). Jusqu'au 22 avril.

J.-J. OSTIER : aux portes de la nuit, aux portes de la loi. — Galerie S. Baran, 16, place des Vosges (887-38-81). Jusqu'au 31 mars.

ROLAND OUDOT. — Galerie Guiot, 18, avenue Matignon (266-65-94). Jusqu'au 7 avril.

HOMMAGE A IMRE PAN. — Galerie de l'Ermitage, 33, rue Henri-Barbusse (033-71-44). Jusqu'au 31 mars.

PIERRE RESTANY. Un critique, une collection. — Galerie N.R.A., 2, rue du Jour (508-19-58). Jusqu'au 5 avril.

NORMAN ROCKWELL. Affiches. — Artcurial, 9, avenue Matignon (256-70-70). Jusqu'au 1er mai.

SIMONE SALMON. Peintures. — Hôtel Sheraton (771-70-06). Jusqu'au 31 mars.

SAURA. Peintures récentes. — Galerie Stadler, 51, rue de Seine *(326-91-10). Jusqu'au 31 mars.*

BRUNO SCHMELTZ. — Galerie du Luxembourg, 4, rue Aubry-le-Boucher (278-66-67).

SILVERA. — Galerie, 92, rue La Boëtie (359-96-15). Jusqu'au 7 avril.

YVON TAILLANDIER. Indian news, peintures sur papier journal 1976-1979. — Galerie de Varenne, 61, rue de Varenne (705-55-04). Jusqu'au 31 mars.

NICOLAS VALABREGUE. L'Œil, sculptures. — Galerie C. Laubie, 2, rue Brisemiche (887-45-81). Jusqu'au 30 mars.

LAURENT WOLF. Peintures et dessins. — Galerie l'Œil Sévigné, 14, rue de Sévigné (277-74-59). Jusqu'au 7 avril.

XAVIER. Peintures récentes : « La femme, première partie pour une trilogie. » — Galerie Chevreuse, 125, boulevard du Montparnasse (322-40-95). Jusqu'au 4 avril.

ALEXANDER ZEDLITZ. Peintures. — Galerie Noire, 23, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (272-63-52). Jusqu'au 10 avril.

EN PROVINCE

ANGERS. Sous les pavés, la page... affiches de J.-J. Martin. — Musée des beaux-arts (88-64-65). — Jusqu'au 31 mars.

AMIENS. Maison de la culture : Diem Phung Thi. Jusqu'au 25 mars. — Martine Rassineux. Mousses et murs. Jusqu'au 27 mars. — Ludicus. Jusqu'au 1er avril.

BORDEAUX. J.-B. Audat, E. Bugarin, D. Gauthier, A.-M. Pêcheur, Y. Reynier. — Les Fauves et le fauvisme. — C.A.P.C., Entrepôt Lainé, rue Ferrère (44-16-35). Jusqu'au 21 avril.

CHARTRES. Peindre et le réel. — Musée. Jusqu'au 31 mars.

DIEPPE. Gouast. Château-musée. Jusqu'au 10 juin.

FLAINE. Jiri Kolar. — Centre d'art (90-80-01). Jusqu'au 27 avril.

GRENOBLE. L'affiche politique au vingtième siècle: Gescou, Cieslewicz, Grapus. Jusqu'au 22 avril. — Des femmes photographiées. Jusqu'au 31 mars. — Maison de la culture, 4, rue Paul-Claudel (25-05-45). — Kulhanek, Woodburn, années 20. Musée, place de Verdun (54-09-82). Jusqu'au 30 avril. — Trésors cachés du musée de Grenoble. Atelier d'information, Grand-Place (09-56-36). Jusqu'au 30 avril.

LE CREUSOT. Mémoire de l'industrie et culture technique : la fonderie royale du Creusot. — Château de la Verrerie (08-01-11). Jusqu'en août.

LE HAVRE. Miro, estampes. — Musée des beaux-arts, boulevard J.-F.-Kennedy (42-33-97). Jusqu'au 2 avril.

LYON. Ferréol. — Espace lyonnais d'art contemporain. Centre d'échanges de Lyon-Perrache. Jusqu'au 28 mars. — Poteries anglaises contemporaines, vingt peintures d'artistes *d'aujourd'hui.* — *Musée* des beaux-arts, place des Terreaux (28-07-66). Jusqu'au 15 avril.

MARQ-EN-BARŒUL. Arts en pays d'Islam. — Fondation Prouvost, Septentrion (78-30-22). Jusqu'au 27 mai.

MARSEILLE. Tapisseries, collection Mikaeloff. — Palais des beaux-arts, 1, place Carli.

METZ. Art et Histoire de l'Iran avant l'islam. — Musées, 2, rue du Haut-Poirier (75-10-18). Jusqu'au 13 mai.

MONTPELLIER. Olivier Brice: le musée et la mort. — Musée Fabre. Jusqu'au 30 avril.

MONTBELIARD. Messagier, maintenant 2. Musée.

MULHOUSE. Henri Goetz. Galerie de la Société industrielle, 10, rue de la Bourse. De 14 h. 30 à 19 h. Jusqu'au 5 avril.

NANTES. James Guitet. Œuvres récentes. — Galerie Convergence, 18, rue Jean-Jaurès (73-49-71). Jusqu'au 30 mars.

NICE. La peinture en Provence au dix-septième siècle. — Galerie des Ponchettes, 77, quai des Etats-Unis (85-65-23). Jusqu'au 1er mai. — Peinture et sculpture du dix-septième siècle. — Musée Lascaris, 15, rue Droite (80-38-16). — « Créatis », la photographie au temps présent. — Galerie de la Marine, 59, quai des Etats-Unis (85-82-34). — De l'or au bronze, cinq cents monnaies françaises et européennes. — Musée Masséna, 65, rue de France (88-11-34). Jusqu'au 1er mai. — *Vie et mort au bord du Nil.* Villa Arson, 20, avenue Stephen-Liégeard (51-30-00). Jusqu'au 13 mai.

RENNES. Henri Hayden (1883-1970). Rétrospective. — Musée des beaux-arts, 20, quai Emile-Zola (30-83-87). Jusqu'au 14 mai.

SAINT-ETIENNE. Véronique Filozof (1904-1977). Dessins et gouaches. — Maison de la culture (25-35-18). Jusqu'au 25 mars. — Les années 30 en France. — Musée d'art et d'industrie (33-04-85).

SAINT-PAUL-DE-VENCE. Saul Steinberg. — Fondation Maeght (32-81-63). Jusqu'au 30 avril.

SAINT-QUENTIN. Marc Favresse. — Musée A.-Lécuyer. Jusqu'au 16 avril.

STRASBOURG. Peintures sous verre d'Alsace. — Musée alsacien, 23, quai Saint-Nicolas. Jusqu'au 22 avril.

TOURS. L'atelier Nadar et la mode (1865-1913). — Musée des beaux-arts, 18, place F.-Sicard.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Théâtres

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

Les salles subventionnées

OPERA (073-57-50), le 23, à 19 h. 30 : G.R.T.O.P. ; le 22, à 19 h. 30 : les Vêpres siciliennes ; les 21 et 24, à 19 h. 30 : Lulu ; le 28, à 19 h. 30 : Spectacle de ballets.

SALLE FAVART (742-59-69), les 21, 22 et 24, à 19 h. 30 : Tom Jones.

COMEDIE-FRANÇAISE (296-10-20), les 21 et 28, à 14 h. 30 ; les 21, 26 et 27, à 20 h. 30 : Ruy Blas ; les 24 et 25, à 20 h. 30 ; le 25, à 14 h. 30 : le Barbier de Séville.

CHAILLOT (727-81-15), Gémier (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : Boesman et Lena.

ODEON (325-70-32) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : les Trois Sœurs.

PETIT ODEON (325-70-32) (L.), 18 h. 30 : le Jour et la Nuit ; 21 h. 30 : Tohu-bohu.

T.E.P. (797-96-06), les 23, 24, 27 et 28, à 20 h. 30 ; les 21, 22, à 14 h. 30 ; le 25, à 15 h. : Maître Puntila et son valet Matti ; les 21 et 22, à 20 h. ; le 24, à 14 h. 30 : Films.

PETIT T.E.P. (797-96-06) (J., D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : Inculpation pour violation de la loi sur l'immoralité.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU (277-11-12) (mardi) : Débats ; le 22, à 18 h. 30 : Groddeck, un analyste sauvage ; le 26, à 18 h. : Cadre de ville ; à 18 h. 30 : La critique de concert et d'opéra.

Les salles municipales

CHATELET (233-40-00) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. sam. et dim., à 14 h. 30 : Rose de Noël ; le 25, à 18 h. 30 : Concerts Colonne, dir. P. Dervaux, avec J. Menuhin (Landowski, Beethoven, Stravinski).

THEATRE DE LA VILLE (274-11-24), le 22, à 18 h. 30 : A. R. Elbacha ; le 23, à 18 h. 30 : J.-P. Collard ; le 24, à 18 h. 30 : J. Kalichstein ; les 27 et 28, à 18 h. 30 : Djurdjura ; les 21, 24, 27 et 28, à 20 h. 30 ; le 25, à 14 h. 30 : les Chemins de fer ; les 22 et 23, à 20 h. 30 : les Trois Sœurs ; le 26, à 20 h. 30 : Ensemble intercontemporain, dir. H. Zender, avec M. Le Dizes-Richard, violon.

CARRE SILVIA MONFORT (745-31-43), Jardin d'acclimation ; les 21, 24, 25 et 28, à 15 h. : Cirque Gruss à l'ancienne. — Théâtre du Jardin ; les 22 et 23, à 14 h. 30 : Films sur la danse des baladins lyriques ; le 24, à 14 h. 30 : Atelier-mime Gérard Le Breton.

CENTRE CULTUREL DU MARAIS (272-73-52), les 21, 22, 23, 24, à 20 h. 15 : Quand ? — Studio (D., L.), 20 h. 15 : Garden.

Les autres salles

AIRE LIBRE (322-70-78) (D., L.), 20 h. 45 : Délire à deux ; 22 h., mat. sam., 18 h. 30 : Madame le Rabbin.

ANTOINE (208-77-71) (L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : le Pont japonais.

ARTS-HEBERTOT (387-23-23) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., 15 h. : Mon père avait raison.

ATELIER (606-49-24) (L.), 21 h., mat. dim., 15 h. : la Culotte.

ATELIER 7 (18e), J., V., S., 17 h. : le Drame des constructeurs.

ATHENEE (742-67-81) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : Les papas naissent dans les armoires.

BIOTHEATRE (261-44-16), 20 h. 30, dim., 15 h. et 18 h. : Citrouille (dern. le 25).

BOUFFES-DU-NORD (239-34-50) (D.), 20 h. 30 : l'Opéra de quat'sous.

BOUFFES PARISIENS (296-60-24) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 15 h. : le Charlatan.

CARTOUCHERIE DE VINCENNES, Théâtre de l'Aquarium (374-99-61) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 16 h. : Pépé.

CHAPELLE DE LA SALPETRIERE (887-78-02) (D., L.), 20 h. 30 : Macbeth.

C.I.S.P. (343-19-01), le 23, à 20 h. 45, le 25, à 15 h. et 20 h. 45 : les Femmes savantes.

CITE INTERNATIONALE (589-67-57), Galerie (D., L.), 20 h. 30 : le Roi Lear ; Grand-Théâtre (D., L., Mar.), 20 h. 30 : Beau sang ; Resserre, Mime parade, jusqu'au 24, 20 h. 30 : Pinok et Matho ; 21 h. 45 : Cotillard ; le 27, 20 h. 30 : Edith et Dathis ; 21 h. 45 : Fanstino.

COMEDIE-CAUMARTIN (742-43-41) (J.), 21 h. 10, mat. dim., 15 h. 10 : Boeing-Boeing.

COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES (359-37-03) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. sam., 16 h., dim., 15 h. : le Tour du monde en 80 jours.

DAUNOU (261-69-14) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 15 h. : Remarie-moi.

EDOUARD VII (742-67-90) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 17 h. 30 : le Navire Night (à partir du 22).

EGLISE SAINT-MERRI, le 21, 21 h. : l'Apocalypse.

ESSAION (278-46-42), I (D.), 18 h. 30 : le Contre-Pitre ; 20 h. 30 : Autour de Mortin ; 22 h. : le Silence et puis la nuit. — II (D., L.), 18 h. 30 : Contre la peine de mort ; 20 h. 30 : le Rachat ; 22 h. 15 : Un certain Plume.

FONTAINE (874-74-40) (D.), 21 h. : Je te le dis, Jeanne, c'est pas une vie ; la vie qu'on vit.

GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) (D., L.), 20 h. 15, mat. dim., 17 h. : Toutes les mêmes, sauf maman.

HUCHETTE (326-38-99) (D.), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.

IL TEATRINO (322-28-92) (D., L.), 20 h. 30 : la Vénitienne ; 22 h. : Louise la Pétroleuse.

LA BRUYERE (874-76-99) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 15 h. et 18 h. : les Folles du samedi soir.

LUCERNAIRE (544-57-34) (L.), 12 h. 30 : Une saison en enfer. — I (D.), 18 h. 30 : Bonsoir, Rose Selavy ; 20 h. 30 : Façades ; 22 h. 30 : A la recherche du temps perdu. — II (D.), 18 h. 30 : Une heure avec F.G. Lorca ; 20 h. 30 : la Baignoire ; 22 h. 15 : l'Homme de cuir.

MADELEINE (265-07-09) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : le Préféré.

MATHURINS (265-90-00) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. 30 : Danse toujours, tu m'intéresses.

MICHEL (265-35-02) (L.), 21 h. 15, mat. dim., 15 h. 15 : Duos sur Canapé.

MICHODIERE (742-95-22) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 15 h. : Une case de vide.

MODERNE (874-94-28) (L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : Comme tu me veux.

MOGADOR (285-28-80) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. mer., sam., dim., 14 h. 30 : l'Opéra de quat' sous.

MONTPARNASSE (320-89-90) (D. soir, L.), 21 h., mat. sam., 17 h., dim., 15 h. : l'Etoile du Nord.

ŒUVRE (874-42-52) (D. soir, L.), 21 h, mat. dim., 15 h. : les Aiguilleurs.

ORSAY (548-38-53) I (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : Diderot à corps perdu ; les 21, 23, 24, à 19 h. : Miroir. — II : les 21, 22, 23, 27, à 20 h. 30 : Zadig ; le 24, à 20 h. 30, le 25, à 15 h. : Harold et Maude.

PALAIS-ROYAL (297-59-81) (L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : le Tout pour le tout.

PLAINE (842-32-25) (D. soir, L., mar.), 20 h. 30, mat. dim., 17 h. : Albert et son pont.

PLAISANCE (320-00-06) (D.), 20 h. 30 : Laurence.

POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97) (D.), 21 h., sam., 20 h. 30 et 22 h. 30 : le Premier.

PRESENT (203-02-55) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 17 h. : spectacle Labiche.

RANELAGH (288-64-44) (D., L.), 22 h. : Chopellia. Le 24, à 20 h. 15, le 25, à 15 h. : Amphitryon.

RENAISSANCE (208-18-50) (S., D.), 14 h. 20 les Femmes savantes.

SALLE WAGRAM (250-50-13), le 21, 21 h. : Miguel Manara.

STUDIO DES CHAMPS-EYSEES (723-35-10) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : Grand' Peur et Misère du IIIe Reich.

STUDIO-THEATRE 14 (539-88-11) (D., L.), 20 h. 45 : Bertrand ; En pleine mer.

THEATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h. 45 : le Fer à cheval irlandais.

THEATRE 18 (293-60-42) (D. soir, mar.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. 30 : Labiche.

THEATRE DU MARAIS (278-03-53) (D.), 20 h. 15 : Arlequin superstar ; 22 h. 15 : le Pompier de mes rêves.

THEATRE MARIE-STUART (508-17-80) (D.), 20 h. 15 : la Foraine ; 22 h. 30 : Sur la banque à côté de la plaque.

THEATRE DE MENILMONTANT (366-60-60), le 24, à 20 h. 30, le 25, à 15 h. : la Passion à Ménilmontant.

THEATRE 347 (874-28-34) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 15 h. : le Jeu de l'amour et du hasard.

TRISTAN-BERNARD (522-08-40) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : Changement à vue.

TROGLODYTE (326-02-87) (D., L.), 19 h. 45 : J'aurais tant voulu parler d'amour ; mer, 14 h. 30, dim., 15 h. 30 : Gugozone.

VALHUBERT (584-30-60), V., S., mar., mer., 21 h., dim., 15 h. : les Petits Oiseaux.

VARIETES (233-09-92) (L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : la Cage aux folles.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.) 20 h. 30 : Chris et Laure ; 21 h. 45 : Spectacle Prévert ; 23 h. : 20, Rue Jacob.

LES BLANCS-MANTEAUX (887-97-58) (D.) 20 h. 30 : Tu viens, on s'en va ; 21 h. 30 : Isabelle Mayereau. — II, 22 h. 30 : A. Valardy.

AU COUPE-CHOU (272-01-73) (D.) 20 h. 30 : G. Bertil ; 22 h. : le Tour du monde en 80 jours ; 23 h. 15 : Raoul, je t'aime ; Mar., Mer., 19 h. 30 : M. Ranson-Hervé.

CAFE D'EDGAR (322-11-02) (D.), I, 20 h. 30 : Popeck ; 22 h. : Tempo Riou-Pouchain ; J., V., S., 23 h. 15 : les Jumelles. — II, 22 h. 30 : le Roi de Sodome.

CAFE DE LA GARE (278-52-51) (L.) 20 h. 30 : Roger, Roger et Roger ; 22 h. 15 : la Dame au slip rouge.

COUR DES MIRACLES (548-85-60) (D.) 20 h. : Dominique Lavanant ; (D., L.) 21 h. : G. Lafaille ; 22 h. : Tu brodes ?... Ouais.

DIX HEURES (606-07-48) (D., L.) 20 h. 30 : David Mac Neil ; (D.) 22 h. : Morice Benin.

L'ECUME (542-71-16), V., S., 22 h. : Monologues du Berry.

LE FANAL (233-91-17) (D., L.) 19 h. 30 : Annette Lugand ; (D.) 21 h. 15 : le Président.

NOUVEAU CHIC PARISIEN (627-28-09) (D.) 21 h. : l'Objet de mes hommages.

LES PETITS PAVES (607-30-15) (Mar.) 21 h. 30 : V. Gillet ; 22 h. : J.-P. Réginal

LE PLATEAU (271-71-00) (D.) 18 h. 30 : le Grand Ecart ; 20 h. 30 : les Crapoussins ; 22 h. 30 : Chorus débile.

LE POINT-VIRGULE (278-67-03) (D., L.) 21 h. 30 : Magnifique... magnifique ; 22 h. 30 : Alors, heureuse ?

SELENITE (033-53-14) (Mar.) 20 h. 30 : Au bordel amer ; 22 h. : G. Deux. — II, 21 h. : l'Arbre couronné.

LA SORBETIERE (272-68-49) Mer., V., S., 21 h. 30 : Quel cirque !

LA SOUPAP (278-27-54) (D.,L. Mar.) 20 h. : Chansons de femmes, Ch. Costa et O. Forest ; 21 h. : Bonjour, ça va ? J. Stern et A. Denis.

LA TANIERE (337-74-38), les 21, 22, 23, 24, 20 h. 45 : Jo Schmelzer ; les 22, 23, 24, 22 h. 30 : Djalma.

THEATRE DES 400 COUPS (329-39-69) (D.) 20 h. 30 : Venez nombreux ; 21 h. 30 : Bye, bye Baby ; 22 h. 30 R. Mirmont, M. Dalba.

Dans la région parisienne

ANTONY, Théâtre F.-Gémier, le 23, 21 h. : Ch. Dente ; le 24, 21 h. : Théâtre du silence.

ARCUEIL, salle J.-Vilar, le 23, 21 h. : Ensemble instrumental du conservatoire d'Arcueil (Haydn, Milhaud).

ARGENTEUIL, salle J.-Vilar, le 23, 20 h. 45 : Ballet national du Venezuela ; M.J.C. G.-Péri, le 24, 21 h. : B. Rouleau.

ATHIS-MONS, Eglise Saint-Denis, le 25, 17 h. : A. Colson.

AUBERVILLIERS, Théâtre de la Commune, les 23, 24, 20 h. 30 : Sol.

BOIS-D'ARCY, CCC, le 24, 21 h. : M. Roque, G. Arvanitas, P. Caratini, M. Fosset, Ch. Sandrais.

BOULOGNE-BILLANCOURT, TBB (Dim. soir, L.), 20 h. 30, mat. Dim. 15 h. 30 : le Philanthrope.

BURES-SUR-YVETTE, M.J.C., le 22, 21 h. : Tempête plurial.

CHAMPIGNY, salle G.-Philipe, le 23, 22 h. : P. Haralambon ; le Soleil dans la tête ; le 24, 21 h. : Musique de la troisième oreille.

CHANTILLY, Les Fontaines, le 25, 17 h. : Les Chanteurs de Paris, dir. : M. Bourbon (musique de la Renaissance italienne).

CHATILLON-SUR-SEINE, M.J.C., le 24, 21 h. : L. Escudero.

CHAVILLE, Gymnase, le 24, 20 h. 45 : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. : P. Dervaux ; sol. : A. Lagoya (Rodrigo, Rimsky-Korsakov).

CHOISY, Théâtre P.-Eluard, le 24, 16 h. et 21 h. : la Belle au bois dormant.

CLAMART, C.C. J.-Arp, le 27, 20 h. 30 : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. : P. Dervaux ; sol. : A Lagoya (Rodrigo, Rimsky-Korsakov).

CLICHY, A.R.C., les 22, 23, 24, 26, 20 h. 30, le 25, 17 h. : Cerceau/Rituel.

COLOMBES, M.J.C., le 23, 20 h. 30 : Djamel Allam.

CONFLANS-SAINTE-HONORINE, salle des fêtes, le 24, 21 h. : J.-P. Reginal et F. Robert.

COURBEVOIE, Maison pour tous, le 22, 20 h. 30 : Good Medecine ; le 23, 20 h. 30 : Concert Middle Jazz ; le 24, 20 h. 30 : Ensemble folklorique roumain.

LA COURNEUVE, C.C. J. Houdremont, le 24, 20 h. 45 : Moun'Kika.

CRETEIL, Maison A.-Malraux, le 24, 20 h. 30 : les Loups ; le 25, 15 h. 30 : Trio de France (Mozart, Beethoven, Saint-Saëns).

EVRY, Agora, le 25, 16 h. : Rythmes et danses du Japon.

GENNEVILLIERS, Théâtre, jeudi, vend., sam., 20 h. 30, dim., 17 h. : l'Echange.

GOUSSAINVILLE, C.C.M., le 23, 21 h. : la Colonie.

ISSY-LES-MOULINEAUX, Théâtre municipal, le 23, 21 h. : Orchestre des Concerts Colonne, dir. : P. Dervaux ; sol. : B. Puljalon (Landowsky, Beethoven, Stravinsky).

JOINVILLE-LE-PONT, C. J.-Prévert, le 23, 21 h. : Sugar Blue, Evan Chandlee.

MAISONS-LAFFITTE, Eglise Saint-Nicolas, le 23, 21 h. : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. : J. Fournet, sol. : P. Amoyal, F. Lodeon (Berlioz, Brahms, Schumann). Le 24, 21 h. : Orchestre P. Merle Portales, dir. : P. Merle Portales, chorale : R. Miravet ; chorale M. R. De Lalande ; chef des cœurs : H. Blain Scarlatti, Mozart, Rossini).

MALAKOFF, Théâtre 71, les 21 et 23, à 21 h., le 27, à 14 h. : le Revizor.

MANTES-LA-JOLIE, C.C. le 24, à 21 h. : Ecoute maman.

MARLY-LE-ROI, Maison Jean-Vilar, le 24, à 21 h. : Alice au pays des merveilles.

MEUDON, C.C., le 23, à 21 h. : J.-M. Raymond.

MONTMORENCY, Collégiale Saint-Martin, le 24, à 21 h. : Ensemble vocal et instrumental T. Susato.

MONTREUIL, T.E.M. (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 16 h. : les Années mortes (à partir du 27).

MONTROUGE, Théâtre municipal, le 21, à 20 h. 30 : Théâtre du silence.

LES MUREAUX, Théâtre du centre hospitalier, le 24, à 21 h. : Ch. Larde et M. Cl. Jamet (Bach, Doppler, Debussy, Damase).

PRE-SAINT-GERVAIS, M.J.C., le 24, à 21 h. : Kirjuhel.

RAMBOUILLET, C.M.L., le 23, à 20 h. 45 : G. et B. Picavet (Mozart, Chopin, Milhaud, Liszt, Brahms, Lutoslawski).

RIS-ORANGIS, M.J.C., le 24, à 21 h. : M. Legoube, bal folk. — Salle R. Desnos, les 23 et 24, à 20 h. 30 : Anachronisme d'un théâtre chronique...

SAINT-CLOUD, E.N.S., le 23, à 20 h. 30 : Ribasis, danse. — M.J.C., le 24, à 20 h. 30 : B. Zerathe.

SAINT-DENIS, Théâtre G. Philipe (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., à 17 h., Ma. à 19 h. 30 : Giovanna Marini.

SAINT-GRATIEN, O.C., le 24, à 21 h. : les Indiens des briques rouges.

SAINT-REMY, église, le 24, à 20 h. 45 : M. Gaudreau, M. Walker, X. Pillot, Ch. de Lisle (Bach, Vivaldi, Haendel, Messiaen).

SCEAUX, Les Gémeaux, le 23, à 21 h. : Compagnie Moebius.

SENLIS, Fondation Cziffra, le 25, à 17 h. : M. Laforet, D. Marillier, (Chopin, Liszt, Mozart, Eccles, Bottesini, Koussevitsky).

SEVRAN, Salle des fêtes, le 23, à 21 h. : Imago.

STAINS, Théâtre Paul-Eluard, le 24, à 20 h. 30 : les Ordures, la Ville et la Mort.

SUCY-EN-BRIE, C.C., le 23, à 21 h. : les Ballets modernes de Paris.

SURESNES, Théâtre Jean-Vilar, le 23, à 20 h. 30 : Platonov.

VERSAILLES, Théâtre Montansier, le 22, à 21 h. : L. et N. Wright (Schubert, Brahms). le 24, à 21 h. : les Mains sales.

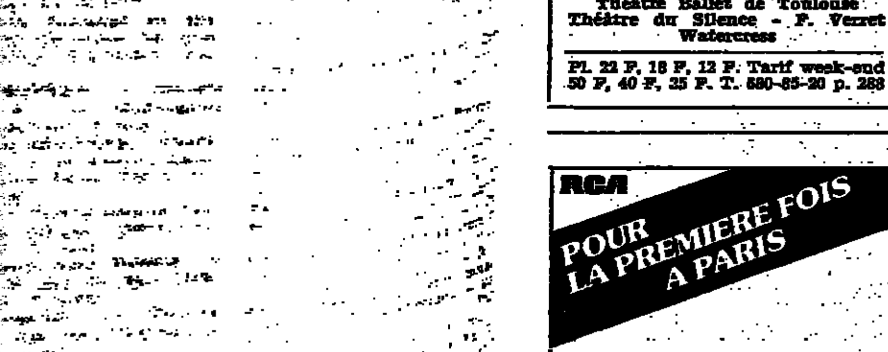
LE VESINET, C.A.L., le 23, à 21 h. : Ballets du Théâtre national de l'Opéra.

VILLE-D'AVRAY, église, le 27, à 21 h. : Orchestre régional des Hauts-de-Seine, dir. : M. Vigneau (Bach, Bocherini, Saint-Saëns).

VILLEPREUX, Théâtre du Val-de-Gally, le 25, à 15 h. et 21 h. : la Belle au bois dormant.

VINCENNES, Théâtre D. Sorano (Ma., S., D. soir), à 21 h., mat. dim., à 18 h. : C'est l'an 2000, c'est merveilleux.

YERRES, gymnase, le 25, à 21 h. : Ballet national de Cuba.





ELYSEES CINEMA VO - RIO OPERA VF - UGC OPERA VF - ROTONDE VF
UGC ODEON VO - CONVENTION ST CHARLES VF - III SECRETAN VF
UGC GARE DE LYON VF - MISTRAL VF - PARAMOUNT MONTMARTRE VF
PARAMOUNT MAILLOT VF - PARAMOUNT GALAXIE VF

STUDIO Parly 2 - CARREFOUR Pantin - ALPHA Argenteuil - ARTEL Nogent
ARTEL Créteil - ULIS Orsay



PARAMOUNT CITY TRIOMPH v.o. PARAMOUNT-MAILLOT - PARAMOUNT-OPÉRA - CAPRI GRANDS BOULEVARDS - PARAMOUNT-MONTMARTRE - PARAMOUNT-MONTPARNASSE - PARAMOUNT-ORLÉANS - PARAMOUNT-GALAXIE - PARAMOUNT-ELYSEE 2 La Celle-St-Cloud - PARAMOUNT La Varenne - PARAMOUNT Orly



CHAILLOT

Gémier (727 81-15) DERNIÈRE LE 31 MARS

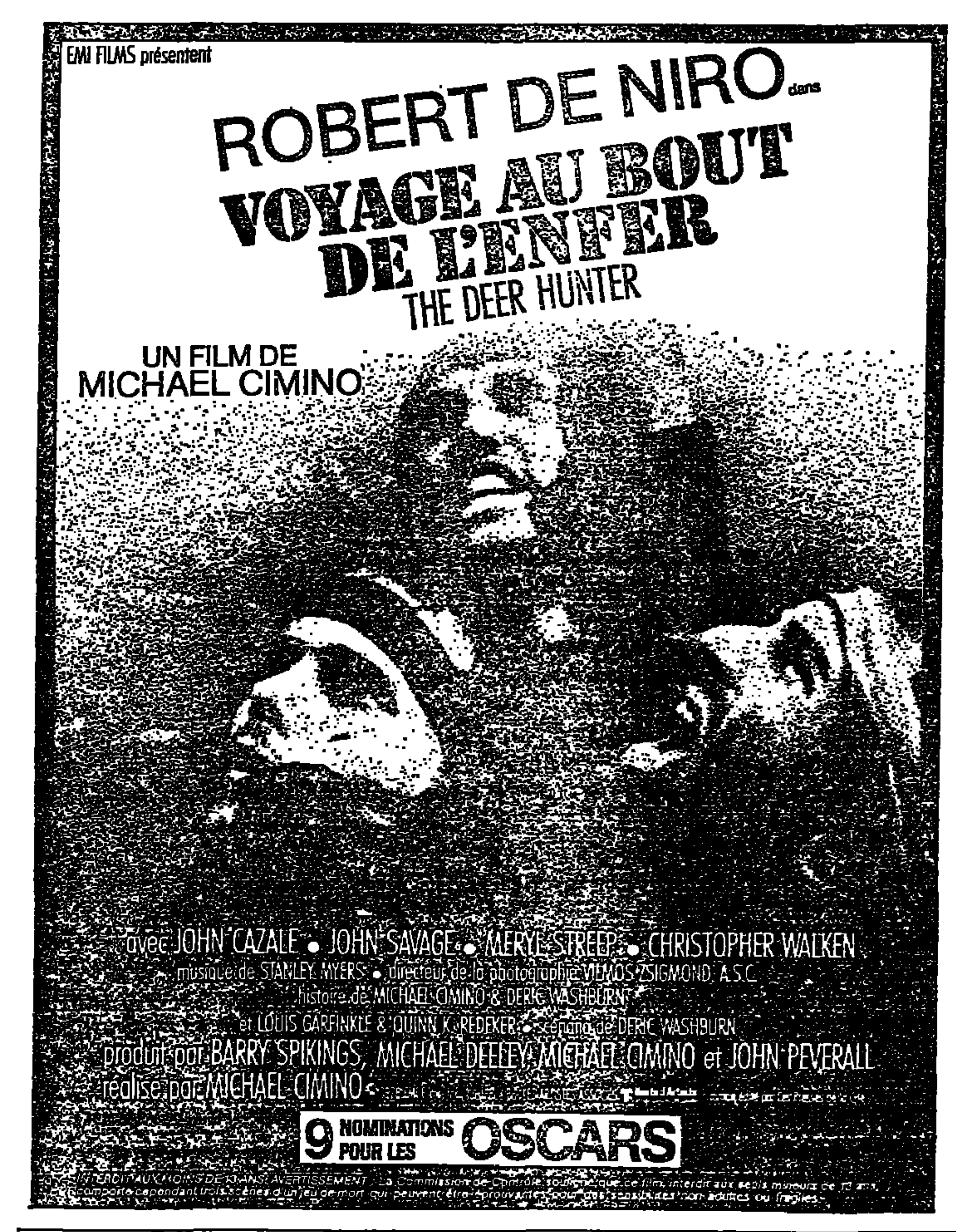
Boesman et Lena

d'Athol Fugard. Mise en scène : Roger Blin. Décor : Malias.

LE NOUVEL OBSERVATEUR. Une des pièces les plus fortes du théâtre contemporain qu'il m'ait été donné de voir. **Guy Dumur.**
NOUVELLES LITTÉRAIRES. Il faut voir aujourd'hui même cette œuvre immense et belle. **P. de Rosbo.**
FRANCE-SOIR. Un autre holocauste... Un des plus horribles drames dont le monde, aujourd'hui, devrait avoir honte. **François Chalais.**
LIBÉRATION. Cette marche en fuite du temps, mise en scène par Roger Blin, a quelque chose de fascinant.
L'EXPRESS. Trois comédiens admirables qui s'appellent Toto Bissainthe, Robert Liensol et Jean-Baptiste Tiémélé. **Matthieu Galey.**

JEUDI 22 MARS
à 19 heures
à l'issue de la projection du film de Bruno BOZZETTO
« ALLEGRO NON TROPPO »
débat sur le dessin animé, en présence de réalisateurs et de producteurs de films d'animation
(Gabriel COTTO, Paul DOPF, TOPOR, PICHA, studio IDEFIX, Michel BOSCHET...)

BIARRITZ vo - ERMITAGE vo - U.G.C. DANTON vo - GRAND REX vf - U.G.C. OPÉRA vf
BRETAGNE vf - U.G.C. GOBELINS vf - MAGIC CONVENTION vf - MISTRAL vf
3 MURAT vf - VERSAILLES Cyrano vf - ENGHIEN le Français vf - CRÉTEIL Artel vf
LE PERREUX Palais du Parc vf - MONTREUIL Méliès vf - PANTIN Carrefour vf
VELIZY Complexe vf - AULNAY Parinor



Cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 21 MARS

15 h., Orphée, de J. Cocteau ; 18 h., le Testament d'Orphée, de J. Cocteau ; 20 h., Brouillard, de D. Lopez et H. Hiriart ; 22 h., Théophanie, de P. Jouvet.

JEUDI 22 MARS

16 h., Call of the north, de C.B. de Mille ; 18 h., Berlin symphonie d'une grande ville, de W. Ruttmann ; 20 h., On s'est trompé d'histoire d'amour, de J.-L. Bertucelli ; 22 h., le Secret de l'île sanglante, de Q. Lawrence.

VENDREDI 23 MARS

16 h., En route pour l'Alaska, de H. Walker ; 18 h., Panorama du film ethnographique ; 20 h., le Journal d'un amoureux, de S. Shahid-Saless ; 22 h., Un simple événement, de S. Shahid-Saless.

SAMEDI 24 MARS

16 h., les Aventures de Hadji Baba, de Don Weis ; 18 h., la Mélodie du monde, de W. Ruttman ; 20 h., Loin du pays, de S. Shahid-Saless ; 22 h., Sacco et Vanzetti, de G. Montaldo.

Petite salle : 19 h., Regards sur le cinéma mondial : l'Iran.

DIMANCHE 25 MARS

15 h., l'Atlantide, de J. Feyder ; 18 h., Festival de Tours 1979 ; 20 h., le Temps de la maturité, de S. Shahid-Saless ; 22 h., Vent d'est, de J.-L. Godard.

LUNDI 26 MARS

Relâche.

MARDI 27 MARS

16 h., les Aventuriers du Kilimandjaro, de R. Thorpe ; 18 h., Panorama du film ethnographique ; 20 h., Regards sur le cinéma français : le court-métrage ; 22 h., Robinson Crusoe sur Mars, de B. Haskin.

BEAUBOURG (704-24-24)

MERCREDI 21 MARS

15 h., Laurel et Hardy ; ; 17 h., les Portes de la nuit, de M. Carné ; 19 h., Vaudou, de J.-L. Magneron ; 21 h., Cinéma cubain.

JEUDI 22 MARS

15 h., Laurel et Hardy ; 17 h., Qui a tué Tante Roo ?, de C. Harrington ; 19 h., Jeux pervers, de G. Green ; 21 h., Cinéma cubain : Histoire de la révolution, de T. Gutierrez Alea.

VENDREDI 23 MARS

15 h., Laurel et Hardy ; 17 h., Safe place ; 19 h., Sleeping beauty, de J. B. Harris ; 21 h., Cinéma cubain : la Première charge à la machette, de M. O. Gomez.

SAMEDI 24 MARS

15 h., Laurel et Hardy ; 17 h., les Rescapés du futur, de S. Z. Arcoff ; 19 h., Zardoz, de J. Boorman ; 21 h., Festival de Tours : les Créateurs d'un mythe, de A. Lanyl.

DIMANCHE 25 MARS

15 h., Laurel et Hardy ; 17 h., les Innocents, de J. Clayton ; 19 h., Batman, de L. Martinson ; 21 h., Festival de Tours : Au feu, au feu, il se passe quelque chose, Kirk Douglas, Flic Story, de M. Piwowsky.

LUNDI 26 MARS

15 h., Laurel et Hardy ; 17 h., Charly, de R. Nelson ; 19 h., l'Ange bleu, de J. von Sternberg ; 21 h., Viol à la une, de M. Bellochio.

MARDI 27 MARS

Relâche.

Les exclusivités

L'ADOLESCENTE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
ALERTEZ LES BEBES (Fr.) : Marais 4e (278-47-86).
ALLEGRO NON TROPPO (It.) v.o. : Saint-Séverin, 5e (033-50-91) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
L'AMOUR EN FUITE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82).
L'ARBRE AUX SABOTS (It.), v.o. : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Elysées-Point Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
L'ARGENT DE LA BANQUE (A., v.o.) (*) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Caméo, 9e (246-56-44).
L'ARGENT DES AUTRES (Fr.) : U.G.C. - Opéra, 2e (261-50-32 ; U.G.C.-Marbœuf, 8e (225-18-45).
AU NOM DU FUHRER (Belg.) : la Clef, 5e (337-90-90).
LE BLEU DES ORIGINES (Fr.) : le Seine, 5e (325-95-99).
LES BURLESQUES DE MELIES (Fr.) : le Seine, 5e (325-95-99).
LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : U.G.C.- Opéra, 2e (261-50-32) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Jean-Renoir, 9e (874-40-75).
LE CANDIDAT COCO LA FLEUR (Antil. : Styx, 5e (633-08-40) ; Espace Gaîté, 14e (326-99-34) ; Maxéville, 9e (770-72-86).
LE CAVALEUR (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18).
CHATEAU DE REVES (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : Cinémonde, 9e (770-01-90) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).
LE CHAT QUI VIENT DE L'ESPACE (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LES CHIENS (Fr.) (*) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
CHRONIQUE ALBANAISE (Fr.-Alb.) : Olympic, 14e (542-67-42), h. sp.
LE CIEL PEUT ATTENDRE (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
COMME LES ANGES DECHUS DE LA PLANETE SAINT-MICHEL (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86) ; la Clef, 5e (337-90-90).
CONFIDENCES POUR CONFIDENCES (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46).
LE CONTINENT DES HOMMES-POISSONS (It., v.f.) (*) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71).
COUP DE TETE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE COUTEAU DANS LA TETE (All., v.o.) : Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Racine, 6e (633-43-71) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; v.f. : Paramount- Marivaux, 2e (742-83-90).
DROLE D'EMBROUILLE (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (225-45-76) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
DROLES DE ZEBRES (Fr.) : Madeleine, 8e (073-56-03) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
ECOUTE VOIR... (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LES EGOUTS DU PARADIS (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Magic - Convention, 15e (828-20-64) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
L'ESPRIT DE FAMILLE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Omnia, 2e (233-39-36) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; George-V, 8e (225-41-46).
ET LA TENDRESSE ?... BORDEL (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

Les films nouveaux

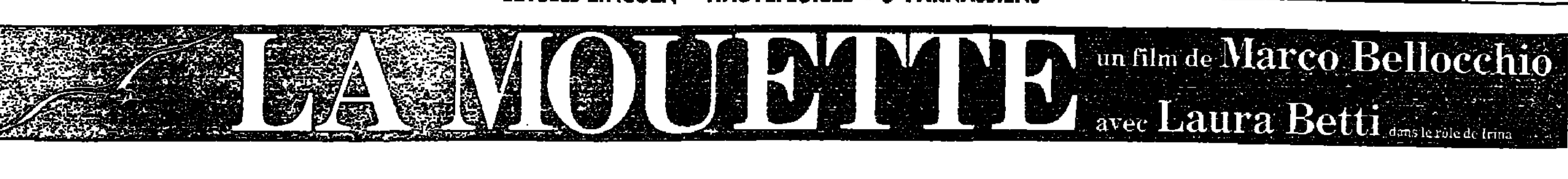
LA MOUETTE, film italien de Marco Bellochio : Hautefeuille, 6e (633 - 79 - 38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Parnassien, 14e (329-83-11).
FIDELIO, film français de Pierre Jourdan : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Parnassien, 14e (329-83-11).
NAVIRE NIGHT, film français de Marguerite Duras : La Pagode, 7e (705-12-15).
LE VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER, film américain de Michaël Cimino (X) ; v.o. : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23), Ermitage, 8e (359-15-71), v.f. : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C. Opéra, 2e (261 - 50 - 32), Bretagne, 6e (222-57-97), U.G.C. Gobelins, 13e (331 - 06 - 19), Mistral, 14e (539-52-43), Murat, 16e (651-99-75).
LES TROIS DERNIERS JOURS, film italien de Gianfranco Mingozi : v.o. : Studio Médicis, 5e (633-25-97), Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80), Paramount - Elysées, 8e (359-49-34), v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
LAISSEZ-MOI MON ENFANT, film américain de Robert F. Day : v.f. : Capri, 2e (508-11-69), Paramount - Opéra, 9e (073-34 - 37), Paramount - Galaxie, 13e (580 - 18 - 03), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90 - 10), Paramount - Maillot, 17e (758 - 24 - 24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; v.o. : Paramount-City, 8e (225-45-76).

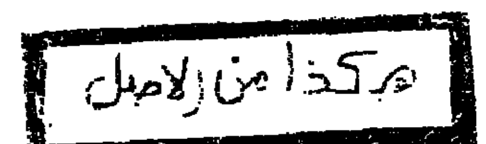
LA FEMME QUI PLEURE (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).
LA FILLE (It., v.o.) (*) : Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
LA FILLE DE PRAGUE AVEC UN SAC TRES LOURD (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), H. sp.
LES FRAISES ONT BESOIN DE PLUIE (A., v.o.) (*) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Lord-Byron, 8e (225-04-22).
LE GENDARME ET LES EXTRA-TERRESTRES (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Wepler, 18e (387-50-70).
LE GOUT DU SAKE (Jap., v.o.) : Saint - André - des - Arts, 6e (326-48-18).
LES HEROINES DU MAL (Fr.) (**) : Omnia, 2e (233-39-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
L'HOMME DE MARBRE (Pol., v.o.) : Les Templiers, 3e (272-94-56).
ILS SONT GRANDS, CES PETITS (Fr.) : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343 - 79 - 17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount - Maillot, 17e (758-24-24).
INTERIEURS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-71-08) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
HOORAY FOR HOLLYWOOD (A., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Action-Ecoles, 5e (325 - 72 - 07) ; Eldorado, 10e (208-18-76) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
L'HOMMES EN COLERE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233 - 56 - 70) ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont - Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Wepler, 18e (387-50-70).
MAGIC (A., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : ABC, 2e (236 - 55 - 54) ; Montparnasse - 83, 6e (544-14-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
MAIS OU ET DONC ORNICAR ? (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14-Juillet - Montparnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
MARTIN ET LEA (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42).
MESSIDOR (Suisse) : Impérial, 2e (742-72-52), Quintette, 5e (033-35-40), Pagode, 7e (705-12-15), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Marignan, 8e (359-92-82), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03), Olympic, 14e (542-67-42).
MOLIERE (Fr.) (deux époques) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13), Studio Raspail, 14e (320-38-98).
MORT SUR LE NIL (A., v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
NOSFERATU, FANTOME DE LA NUIT (All., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22), Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
LA NUIT CLAIRE (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90) H. Sp.
LA NUIT DES MASQUES (A., v.o.) (**) : UGC Odéon, 6e (325-71-08), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90). — V.f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32), Rio-Opéra, 2e (742-82-54), Rotonde, 6e (633-08-22), UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Mistral, 14e (539-52-43), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Secrétan, 19e (206-71-33).
PERCEVAL LE GALLOIS (Fr.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
PLURIELLES (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
PRISONNIERS DE MAO (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).
ROBERTE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), Olympic, 14e (542-67-42).
LE ROI DES GITANS (A., v.f.) (*) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
SALSA (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
SLOW DANCING (A., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).
SONATE D'AUTOMNE (Suéd., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
SUPERMAN (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (329-42-62), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LE TEMPS DES VACANCES (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
UN ACCIDENT DE CHASSE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25).
UN BALCON EN FORET (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47), Olympic, 14e (542-67-42).
UNE HISTOIRE SIMPLE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52), UGC Marbeuf, 8e (225-18-45), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
UN MARIAGE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
UN SI JOLI VILLAGE (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32), UGC Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23), Caméo, 9e (246-66-44), UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43), Murat, 16e (651-99-75), Les Tourelles, 20e (636-51-98).
UTOPIA (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), Studio Gît-Le-Cœur, 6e (326-80-25).
VIVA EL PRESIDENTE (Mex., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Impérial, 2e (742-72-52), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LES YEUX DE LAURA MARS (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32), Miramar, 14e (320-89-52), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

Les festivals

LAUREL ET HARDY (v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98), Mer., V., D., Mar. : les As d'Oxford ; J., S., L. : les Aventures de Laurel et Hardy.
HOMOSEXUALITE (v.o.) (**) : Bilboquet, 6e (222-87-23). Mer./Sam. : Sebastiane ; D./Mar. : Pink Narcissus.
BOITE A FILMS, 17e (v.o.), I : 12 h. 50 : Easy Rider ; 14 h. 30 : le Lauréat ; 16 h. : Nos plus belles années ; 18 h. 10 : Taxi Driver ; 20 h. : Mort à Venise ; 22 h. 15 : Phantom of the Paradise ; V., S., 24 h. : The Song Remains the Same ; II, 13 h. 15 : la Fureur de vivre ; 15 h. 20 : Jeremiah Johnson ; 17h. 20 : Au-delà du bien et du mal ; 19 h. 50 : Midnight Express ; 22 h. : Panique à Needle Park ; V., S., 23 h. 50 : Orange mécanique.
STUDIO GALANDE, 5e (v.o.) (033-72-71), 13 h. 40 : les Damnés ; 16 h. 10 : Jonas ; 18 h. 10 : Un été 42 ; 20 h. : Un tramway nommé Désir ; 22 h. 15 : Salo ; V., S., 0 h. 15 : The Rocky Horror Picture Show.
TRUFFAUT, Olympic, 14e (542-67-42), Mar., J. : Les 400 coups ; V. : la Peau douce ; S. : Baisers volés ; D. : la Nuit américaine ; L., Mar. : Tirez sur le pianiste.
TANNER, Olympic, 14e (542-67-42), Mer., D. : Charles, mort ou vif ; J. : Le Milieu du monde ; V., L. : Retour d'Afrique ; S., Mar. : la Salamandre.
CINECLATS - 79 (super-8, 16 mm, vidéos, dipos(, Centre culturel de l'Abbaye, 6e (354-30-75).
GRANDS FILMS AMERICAINS (v.o.), Acacias, 17e (754-97-83) : 13 h. 30 : Une étoile est née ; 16 h. : Missouri Breaks ; 18 h. : Portier de nuit ; 20 h. : New-York, New-York ; 22 h. 15 (+ V., S., 24 h.) : The Rocky Horror Picture Show.
MARX BROTHERS (v.o.), Nickel-

ÉLYSÉES-LINCOLN - HAUTEFEUILLE - 5 PARNASSIENS





هكذا من الاصل

Cinéma

Ecoles, 5e (325-72-07), Mer., D. : Une nuit à l'Opéra ; J. : Monkey Business ; V. : Plumes de cheval ; Mar., S. : Chercheurs d'or ; L. : la Soupe au canard.

STUDIO 28 (606-36-07) (v.o.), mer. : Music Lovers ; jeudi : Avalanche ; vend. : l'Amour en fuite ; sam. : Drôle d'embrouille ; dim., mardi (sauf 21 h. 30) : Nosferatu, fantôme de la nuit.

CHATELET - VICTORIA, 1er (508-94-14), I, 12 h. : Laurence d'Arabie ; 16 h. : le Dernier Tango à Paris ; 18 h. 10 : New-York, New-York ; 20 h. 30 (+ sam. 0 h. 30) : Midnight Express. — II, 14 h. : Citizen Kane ; 16 h. : l'Enigme de Kaspar Hauser ; 18 h. : l'Œuf du serpent ; 20 h. 15 (+ sam. 24 h.) : Pourquoi pas ? ; 22 h. (+ vend. 24 h.) : Casque d'Or.

LES GRANDS ROMANTIQUES (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50), mer. : Mandingo ; jeudi : Le cœur est un chasseur solitaire ; vend. : Daisy Clover ; sam. : le Dernier Nabab ; dim. : l'Impératrice rouge ; lundi : le Jour du vin et des roses ; mardi : Bobby Deerfield. — II, mer., jeudi : Troublez-moi ce soir ; vend., sam. : Niagarra ; dim., lundi, mardi : les Misfits.

A. HITCHCOCK, Dominique, 7e (705-04-55) *(sf mardi)*, *merc. : Complot* de famille ; jeudi : les Amants du Capricorne ; vend. : Une femme disparaît ; dim. : Psychose ; lundi : l'Etau.

HOMMAGE A LA DANSE, Vendôme, 2e (742-97-52) (v.o.), merc. : la Belle au bois dormant ; jeudi : Anna Karenine ; vend. : Roméo et Juliette ; sam. : le Lac des cygnes ; dim. : Spartacus ; lundi : Ivan le terrible ; mardi : Poèmes de la danse.

FILMS FANTASTIQUES, New-Yorker, 9e (770-63-40) (v.o), sauf mardi, lundi : Mondwest ; jeudi : Phase IV ; vend. : les Griffes de la peur ; sam. : les Insectes de feu ; dim. : Génération Proteus ; lundi : Sssnack le cobra.

Les séances spéciales

LE CANARDEUR (A.), v.o. : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf sam. et dim.).

L'EMPIRE DES SENS (Jap.) (**), v.o. : Saint-André-des-Arts, 6e *(326-48-18), 12 h., 24 h.*

LES CONTES DE LA LUNE VAGUE APRES LA PLUIE (A.), v.o. : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf sam. et dim.).

HAROLD ET MAUD (A.), v.o. : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.

INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 20.

J'IRAI COMME UN CHEVAL FOU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), 12 h., 24 h.

JULIA (A.), v.o. : Grand Pavois, 15e (554-46-85), dim., lun., mar., 22 h.

LES LARMES AMERES DE PETRA VON KANT (All.), v.o. : Daumesnil, 12e (343-52-97), mar. soir.

MAIS QU'EST-CE QU'ELLES VEULENT (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 14 h. 15.

MARATHON MAN (A.), v.o. : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.

MASCULIN-FEMININ (Fr.) : Saint-André des Arts, 6e (326-48-18), 12 h.

MEAN STREET (A.), v.o. : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), 22 h. 30 (sf mar.).

LA MONTAGNE SACREE (Mex.), (**), v.o. : Le Seine, 5e (325-95-99), 22 h. 15.

LES PETITS CALINS (Fr.) : Les Tourelles, 20e (636-51-98), mard., 21 h.

POUR L'EXEMPLE (A.), v.o. : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mar., 21 h.

LE PETIT CHEVAL BOSSU (Sov.), v.f. : Cosmos, 6e (548-62-25), h. sp.

PHANTOM OF THE PARADISE (A.), v.o. : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.

PLUK, NAUFRAGE DE L'ESPACE (Fr.) : Broadway, 16e (527-41-16), h. sp.

LE PRIVE (A.), v.o. : Saint-André des Arts, 6e (326-48-18), 24 h.

LE TOURNANT DE LA VIE (A.), v.o. : Grand Pavois, 15e (554-46-85), mer., jeu., ven., sam., 22 h.

TROIS NOUVELLES DE TCHEKOV (Sov.), v.o. : Lucernaire, 6e (544-57-34), 12 h., 24 h

TOUS LES AUTRES S'APPELLENT ALI (All.), v.o. : Daumesnil, 12e (343-52-97), mar. soir.

UNE PETITE CULOTTE POUR L'ETE (Jap.), v.o. : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 30.

Les grandes reprises

L'ANGE EXTERMINATEUR (Mex., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).

ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76).

LE BOIS DE BOULEAUX (Pol., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).

CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) : Maillot-Palace, 17e (380-10-40).

CENDRILLON (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66).

C'EST JEUNE ET ÇA SAIT TOUT (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).

***LES DAMNES** (It.-All., v.o.) (*) : Les* Templiers, 3e (272-94-56).

DIABOLO MENTHE (Fr.) : Calypso, 17e (754-10-68).

DOCTEUR JIVAGO (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).

ECHEC A LA GESTAPO (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

EL TOPO (Mex., v.f.) (**) : Escurial, 13e (707-28-04).

FRANKENSTEIN Jr (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).

***LES GUICHETS DU LOUVRE** (Fr.) :* Cluny-Palace, 5e (033-07-76).

HIROSHIMA, MON AMOUR (Fr.) : Champollion, 5e (033-51-60).

IF (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (It., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).

LE JARDIN DES FINZI-CONTINI (It., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).

LENNY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).

MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).

LA MACHINE A EXPLORER LE TEMPS (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16).

MARIE POUR MEMOIRE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).

LA MELODIE DU BONHEUR (A., v.o.-v.f., 70 mm) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).

MONTY PYTHON (A., v.o.) Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).

NOSFERATU (All., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22). Horaire sp.

ORANGE MECANIQUE *(A., v. f.)* (**) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41).

PINK FLAMINGOS (A., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).

PORTRAIT DE GROUPE AVEC DAME (Youg., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

RASHOMON (Jap., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78) ; Action-République, 11e (805-51-33).

TOUT CE QUE VOUS AVEZ VOULU SAVOIR SUR LE SEXE (A., v.o.) (**) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

TEX AVERY FOLLIES (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LES TRENTE-NEUF MARCHES (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).

Dans la région parisienne

YVELINES (78)

CHATOU, Louis-Jouvet (966-20-07) : le Gendarme et les extra-terrestres. Mar., 21 h., v.o. : Orange mécanique (**).

CONFLANS - SAINTE - HONORINE, U.G.C. (972-60-96) : les Chiens (*) ; Ils sont grands ces petits ; le Gendarme et les extra-terrestres.

LE CHESNAY, Parly-II (954-54-00) : l'Homme en colère ; le Faiseur d'épouvantes ; Grease ; la Nuit des masques (**) ; le Gendarme et les extra-terrestres.

LA CELLE-SAINT-CLOUD, Elysée-II (969-69-65) : Ils sont grands ces petits ; Laissez-moi mon enfant.

ELANCOURT, Centre des 7-Mares (062-81-64) : la Fièvre du samedi soir ; les Bidasses en vadrouille ; Orfeu Negro.

LES MUREAUX, Club A.Z. (474-38-90) : Une poignée de salopards ; la Nuit des masques (**). Mar., 21 h. : le Shérif est en prison. — Club YZ : King Creole ; les Héroïnes du mal (**).

LE VESINET, Médicis (966-18-15) : La Femme qui pleure. — Cinécal (976-38-17) : le Temps des vacances ; Dersou Ouzala. — CAL (976-32-75) : jeu., 21 h. : Je demande la parole.

MANTES, Domino (092-04-05) : les Egouts du paradis ; l'Homme en colère ; Et la tendresse ?... bordel. — Normandie (477-02-35) : la Fièvre du samedi soir ; Dim., 21 h. : le Tournant de la vie.

MAULE, Etoiles (478-85-74) : Pair et impair ; Nosferatu, fantôme de la nuit.

POISSY, U.G.C. (965-07-12) : l'Homme en colère ; la Nuit des masques (**) ; Un si joli village ; Ils sont grands ces petits ; Mar., 21 h. : Equus.

SAINT-CYR-L'ECOLE (045-00-62) : l'Amour violé ; le Beaujolais nouveau est arrivé.

SAINT - GERMAIN - EN - LAYE, C2L (963-04-08) : les Egouts du paradis ; le Gendarme et les extra-terrestres.

VELIZY, Centre commercial (946-24-26) : l'Homme en colère ; le Chat qui vient de l'espace ; Et la tendresse ?... bordel ; Voyage au bout de l'enfer (*).

VERSAILLES, Cyrano (950-58-58) : les Chiens (*) ; Un si joli village ; Voyage au bout de l'enfer (*) ; les Héroïnes du mal (**) ; les Egouts du paradis ; Ils sont grands ces petits. Ven., sam., 24 h. : les Insectes de feu (*). — C2L (950-55-55) : Et la tendresse ?... bordel. — Club (950-17-96) : Jésus de Nazaretz ; The Last Waltz ; Maman Kusters s'en va au ciel ; Harold et Maude.

ESSONNE (91)

BRUNOY, Palace (046-98-50) : Molière.

BOUSSY - SAINT - ANTOINE, Buxy (900-50-82) : le Gendarme et les extra-terrestres ; Ils sont grands, ces petits ; le Chat qui vient de l'espace ; les Egouts du paradis.

BURES-ORSAY, les Ulis (07-54-14) : le Gendarme et les extra-terrestres ; les Egouts du paradis ; la Nuit des masques (**) ; Ils sont grands ces petits.

CORBEIL, Arcel (088-06-44) : les Egouts du paradis ; le Chat qui vient de l'espace ; le Continent des hommes-poissons.

EVRY, Gaumont (077-06-23) : les *Chiens* ; l'Homme en colère ; le Gendarme et les extra-terrestres ; Et la tendresse ?... Bordel ; C'est jeune et ça sait tout.

GIF, Central Ciné (07-61-85) : Un mariage ; Diabolo menthe. — Val Courcelles (07-44-18) : Galactica ; la Bataille de l'espace ; l'Adolescente ; l'Adoption ; la Tarte volante.

GRIGNY, France (906-49-96) : le Gendarme et les extra-terrestres ; la Fureur du danger. Paris (905-79-60) : Inframan ; la Prof donne *des leçons particulières.*

RIS-ORANGIS, Cinoche (906-72-72) : la Vie, t'en as qu'une ; Perceval le Gallois ; Pascual Duarte ; les Yeux bandés ; Furtivos.

SAINTE - GENEVIEVE - DES - BOIS, Perray (016-07-36) : la Fureur du danger ; le Chat qui vient de l'espace ; Magic ; C'est jeune et ça sait tout.

VIRY-CHATILLON, Calypso (921-85-72) : le Gendarme et les extra-terrestres ; le Chat qui vient de l'espace.

HAUTS-DE-SEINE (92)

ASNIERES, Tricycle (793-02-13) : l'Homme en colère ; Et la tendresse ?... Bordel ! ; Viva el presidente.

BAGNEUX, Lux (664-02-43) : Grease.

BOULOGNE, Royal (605-06-47) : le Gendarme et les extra-terrestres.

CHAVILLE (926-51-96) : les Yeux bandés ; Nosferatu, fantôme de la nuit.

COURBEVOIE, M.J.C. (788-97-83) : la Jungle plate ; Brancaleone s'en va-t-aux croisades.

LA GARENNE, Voltaire (242-22-27) : Superman.

GENNEVILLIERS, Maison pour tous (793-21-63) : l'Esclave de l'amour ; le Cavaleur.

LEVALLOIS, G.-Sadoul) (270-83-84) : la Ballade des Dalton ; Festival cinéma cubain.

MALAKOFF, Palace (253-12-69) : le Temps des vacances ; La femme qui pleure ; Général nous voilà.

NEUILLY, Village (722-63-05) : Ils sont grands ces petits.

RUEIL, Ariel (749-48-25) : l'Homme en colère ; Et la tendresse ?... Bordel ! — Studio (749-19-47) : Un si joli village ; Le chat qui vient de l'espace ; Une poignée de salopards.

SCEAUX, Trianon (661-20-52) : Kounak, le lynx fidèle ; l'Amour en fuite ; Fedora. — Gémeaux (660-05-64) : Festival de films de femmes.

VAUCRESSON, Normandie (970-28-60) : la Mélodie du bonheur ; Coup de tête ; Retour.

SEINE-SAINT-DENIS (93)

AUBERVILLIERS, Studio (833-16-16) : l'Amour en fuite ; La femme qui pleure ; Plurielles.

AULNAY-SOUS-BOIS, Parinor (931-00-05) : le Continent des hommes-poissons ; le Voyage au bout de l'enfer ; le Gendarme et les extra-terrestres ; Et la tendresse ? Bordel ! — Prado : la Fureur du danger ; Rêve de singe.

BAGNOLET, Cin'Hoche (360-01-02) : Quand Joseph revient ; Comme chez nous.

BOBIGNY, Centre commercial (830-69-70) : le Continent des hommes-poissons ; Coup de tête ; l'Argent de la banque.

BONDY, salle André-Malraux (847-18-27) : la Preuve par six. — Salle Giono (847-18-27) : le Paradis des riches.

LE BOURGET, Aviatic (284-17-85) : C'est jeune et ça sait tout ; le Gendarme et les extra-terrestres ; l'Homme en colère.

MONTREUIL, Méliès (858-28-02) : Voyage au bout de l'enfer (*) ; les Egouts du paradis ; Le chat qui vient de l'espace.

LE RAINCY, Casino (302-32-32) : le Gendarme et les extra-terrestres.

PANTIN, Carrefour (843-28-02) : les Egouts du paradis ; la Possédée (**) ; Une poignée de salopards ; la Nuit des masques ; Ils sont grands ces petits ; Voyage au bout de l'enfer (*).

ROSNY, Artel (528-80-00) : Superman ; les Héroïnes du mal (**) ; Un si joli village ; le Gendarme et les extra-terrestres ; Le chat qui vient de l'espace ; les Egouts du paradis.

VINCENNES, Palace : les Bidasses en vadrouille.

(VAL-DE-MARNE (94)

ARCUEIL, Centre Jean-Vilar (657-11-24), sam., 21 h. : l'Argent de la vieille.

CACHAN, Pléiade (665-13-58) : Superman ; Ma., 18 h. 30 et 20 h. 30 : le Passe-montagne.

CHAMPIGNY, Pathé (880-52-97) : l'Homme en colère ; les Chiens ; C'est jeune et ça sait tout ; Et la *tendresse ? Bordel !* le Gendarme et les extra-terrestres.

CHOISY - LE - ROI, C.M.A.C., (890-89-79) : les Rendez-vous d'Anna.

CRETEIL, Artel (898-92-64) : Voyage au bout de l'enfer (*) ; les Héroïnes du mal (**) ; la Nuit des masques (**) ; Superman ; Le chat qui vient de l'espace ; Ils sont grands ces petits. — La Lucarne : l'Argent des autres ; Alambrista.

JOINVILLE-LE-PONT, Centre socio-culturel (883-22-26) : le Cavaleur. Me., 21 h. : l'Enigme de Kaspar Hauser.

LE PERREUX, Palais du parc (324-17-04) : Voyage au bout de l'enfer (*).

LA VARENNE, Paramount (883-59-20) : Ils sont grands ces petits ; Laissez-moi mon enfant ; Martin et Léa.

MAISONS-ALFORT, Club (376-71-70) : Grease ; la Clé sur la porte ; Magic.

NOGENT - SUR - MARNE, Artel (871-les Egouts du paradis ; Ils sont grands ces petits ; la Nuit des masques (**) ; le Gendarme et les extra-terrestres. — Port : Monty-Python, sacré Graal.

ORLY, Paramount (726-21-69) : Ils sont grands ces petits ; Laissez-moi mon enfant.

THIAIS, Belle-Epine (686-37-90) : l'Homme en colère ; C'est jeune et ça sait tout ; les Chiens ; Et la tendresse ?... Bordel ; le Gendarme et les Extra-Terrestres.

VILLEJUIF, Théâtre R.-Rolland (726-15-02) : Dernier Amour.

VILLENEUVE-SAINT-GEORGES, Artel (389-08-54) : les égouts du paradis ; Un si joli village ; le Gendarme et les Extra-Terrestres.

VAL-D'OISE (95)

ARGENTEUIL, Alpha (981-00-07) : Et la tendresse ?... Bordel ; le Gendarmes et les EXtra-Terrestres ; les Héroïnes du mal (**) ; Une poignée de salopards ; l'Infernale Poursuite ; C'est jeune et ça sait tout. — Gamma (981-00-03) : les Egouts du paradis ; les Chiens (*) ; la Nuit des masques (**) ; le Chat qui vient de l'espace.

CERGY-PONTOISE, Bourvil (030-46-80) : la Nuit des masques (**) : *l'Homme en colère ; Et la tendresse ?...* Bordel ; les Egouts du paradis.

ENGHIEN, Français (417-00-44) : les Egouts du paradis ; les Chiens (*) ; Et la tendresse ?... Bordel ; le Gendarme et les Extra-Terrestres ; Ils sont grands ces petits ; Voyage au bout de l'enfer. — Marly : l'Homme en colère ; Mar., 21 h. : Martin et Léa ; Mer., J., 21 h. : Marcel L'Herbier ; L., Mar., 21 h. : Cinéma de son temps : années 30.

GARGES - LES - GONESSE, Rond-Point (986-96-31) : Retour.

GONESSE, Théâtre J.-Prévert (985-21-92) : Pair et impair.

SAINT-GRATIEN, Toiles (989-21-89) : les Dents de la mer (2e partie) ; Belfagor le Magnifique ; Little Big Man.

SARCELLES, Flanades (990-14-33) : le Chat qui vient de l'espace ; les Egouts du paradis ; Ils sont grands ces petits ; l'Homme en colère ; les Chiens (*).

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES » 704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)









INSTITUT NÉERLANDAIS
121 rue de Lille - 7e
Samedi 24 mars, à 16 h, 18 h, 20 h.
Dim. 25 mars, à 11 h et 12 h 30
WEEK-END DE MUSIQUE ÉLECTRO-ACOUSTIQUE
avec le concours du G.R.M. et de la Fondation Gaudeamus
Œuvres de Bayle, Bruynél, de Leeuw, Loevendie, Parmegiani, Reibel, etc., interprétées par des musiciens français et néerlandais.
Renseignements : 705-85-99
Entrée libre

CENTRE CULTUREL PORTUGAIS
FONDATION GULBENKIAN
51 avenue d'Iéna - 16e
Jeudi 22 mars, à 20 h 45
CONFERENCE
de M. Frédéric Mauro, Professeur à l'Université de Paris-X Nanterre sur le thème :
FACE AUX NOUVELLES ÉMIGRATIONS, LES PORTUGAIS DANS LE SUD DU BRÉSIL (1822-1930)

STUDIO ST-SÉVERIN (v.o.)
5 PARNASSIENS (v.o.)



Concerts

Les concerts

MERCREDI 21 MARS

SALLE GAVEAU, 21 h. : J.-P. Marty (Beethoven).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : S. Accardo, S. Gazeau, B. Giurana, A. Meunier, J. Klein, A. Pay (Brahms).
SALLE PLEYEL, 21 h. : les Solistes de Zagreb (Bach).
RADIO-FRANCE, grand auditorium, 20 h. 30 : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. C. Farncombe (Blow, Purcell, Bach, Stanley, Haendel).
MUSEE L'ART MODERNE, 20 h. 30 : P.-Y. Artaud (Lenot).
RANELAGH, 20 h. 30 : L. Cooper (Schubert).
INSTITUT NEERLANDAIS, 20 h. : Présentation vidéo de la Passion selon saint Mathieu, de J.-S. Bach.
CAFE D'EDGAR, 18 h. 30 : Quintette à vent Nielsen.
EGLISE NOTRE-DAME-DES-CHAMPS (crypte), 21 h. : J. Castagner, E. Fonton-Binoche, Haendel, Krumpholtz, L. de Vinci).
LUCERNAIRE, 21 h. : Trio d'anches de Paris (Delsarte, Lemeland, Sciortino, Vilmant).
EGLISE SAINT-MEDARD, 21 h. : Ensemble Monteverdi de Paris, sol. G Murray (Monteverdi, Frescobaldi).

JEUDI 22 MARS

INALCO (7e), 19 h. : M. Kiani, musique persane.
PALAIS DES CONGRES, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. C. Davis, sol. W. Ashkenazy (Berlioz, Bartok, Stravinski).
RADIO-FRANCE, 20 h. 30 : Quatuor Varsovia (Boccherini, Stravinski).
TEMPLE DE BETHANIE, 20 h. 30 : Ensemble vocal Per Cantum (Bach, Telemann, Donati, Schütz).
SALLE PLEYEL, 20 h. 30 : V. Bellas (Schubert).
SALLE GAVEAU, 21 h. : H. Assoka, E. Werba (Respighi, Honegger, Schoenberg, Stravinski, mélodies populaires japonaises).
EGLISE SAINT-LOUIS D'ANTIN, 12 h. : F. Lechevin (Schumann, Brahms, Dupré, Salcinelli).
SALLE BERLIOZ, 20 h. 30 : E. Berchot (Beethoven, Chopin, Debussy, Messiaen).
EGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE, 21 h. : Orchestre de chambre B. Thomas (Bach).
CITE DES ARTS, 21 h. : I. Kutin (Beethoven, Schumann, Chopin).
EGLISE SAINT-MEDARD, 21 h. : voir le 21.
BIBLIOTHEQUE ESPAGNOLE, 18 h. 30 : R. Requeto, piano (Albeniz).
AMERICAN CENTER (14e), 20 h. 30 : A. Lucier et S. Marshall (Lucier)
CAFE D'EDGAR, 18 h. 30 : voir le 21.
LUCERNAIRE, 21 h. : voir le 21.

VENDREDI 23 MARS

SALLE ROSSINI, 20 h. 30 : Ensemble Ile-de-France (Praetorius, Poser), Quintette Musique et Tradition (Mozart, Majoreile, Roussel).
PALAIS DES CONGRES, 19 h. 30 : voir le 22.
SALLE PLEYEL, 21 h. : D. Fischer-Diskau, D. Barenboïm (Schubert).
EGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRES, 21 h. : Ensemble A Sei Voci (C. de Morales).
RANELAGH, 20 h. 30 : J. Smith, R. Jackson, G. Johnson (hommage à Francis Poulenc).
CAFE D'EDGAR, 18 h. 30 : voir le 21.
LUCERNAIRE, 21 h. : voir le 21.
CENTRE CULTUREL SUEDOIS, 20 h. 30 : Ecoute de Lady Macbeth, de Mtsensk, op. 29, avec G Vichnievskaia.

SAMEDI 24 MARS

RADIO-FRANCE, 17 h. : Ensemble instrumental du Nouvel orchestre philharmonique, dir. : J. Rotter, soliste : C. Roque-Alsina (musique d'Argentine).
SALLE GAVEAU, 17 h. 15 : I. Moravec (Beethoven, Debussy, Prokofiev, Chopin) ; 21 h. : voir le 21 (Schumann).
LA FORGE, 18 h. 30 : Ensemble Perceval (Adam de la Halle).
EGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE, 21 h. : Consort Orpheus (Vivaldi, Telemann).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 10 h. : voir le 22 Palais des congrès ; 20 h 30 : Octuor de Vienne, Solistes de Zagreb (Bach, Mozart, Denize...).
CONCIERGERIE, 17 h. 30 : C. Bonaldi, L. Sgrizzi Haendel, Albinoni, Bach, Tartini).
SALLE CORTOT, 21 h. : A. Coppey, J.-L. Paya, P. Desvignes (Gounod, Massenet, Berlioz...).
EGLISE SAINT-MERRI, 21 h. : Ensemble vocal de Poissy (polyphonies du Moyen Age à nos jours).
CENTRE CULTUREL NEERLANDAIS, 16 h. : Quatuor Gaudeamus (Bruynel, Raxach) : 20 h. : Quintette Muramatsu (de Vries, Bank).
CAFE D'EDGAR, 18 h. 30 : voir le 21.
LUCERNAIRE, 21 h. : voir le 21.

DIMANCHE 25 MARS

THEATRE D'ORSAY, 10 h. 45 : J. Kalichstein, G. Hartman, E. Krivine, M. Portal (Schubert).
SALLE GAVEAU, 17 h. 30 : Orchestre Oubradous, dir. : P. Sancan, sol. : A. Lagoya (Damase, Sancan, Vivaldi, Bach)
ESPACE CARDIN, 20 h. 30 : Jazz et Quatuor R. Schumann.
EGLISE SAINT-MERRI, 16 h. : Quatuor Orphiria (Bach, Couperin, Haendel, Maderna).
CHAPELLE DES LAZARISTES, 17 h. : Maîtrise des Lazaristes (chant grégorien).
EGLISE SAINT-LOUIS-DES-INVALIDES, 16 h. : D. Roth (Saint-Saëns, Franck).
EGLISE LUTHERIENNE DE LA VILLETTE, 16 h. : M.-J. Chasseguet, A. Curé (Bach, Torelli, Frescobaldi).
EGLISE SAINT-THOMAS-D'AQUIN, 17 h. 45 : A. François (Buxtehude, Walther, Mendelssohn).
LA FORGE, 18 h. 30 : voir le 24.
CONCIERGERIE, 17 h. 30 : voir le 24.
NOTRE-DAME-DE-PARIS, 15 h. : Ensemble choral et instrumental S. Becquet (Schumann) ; 17 h 45 : R.-G. Frieberger (Clérambault, Bach, Frieberger).
EGLISE DES BILLETTES, 17 h. : Ensemble quatre voix-quatre mains (Haydn, Rossini, Schumann, Schubert).
LUCERNAIRE, 21 h. : voir le 21.
CENTRE CULTUREL NEERLANDAIS, 12 h. 30 : Trio G.R.M. (Dufour, Cuniot).

LUNDI 26 MARS

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : Barenboïm (Schubert).
ATHENEE, 21 h. : The Cleveland Quartet (Mozart, Rachmaninov, Debussy).
PALAIS DES ARTS, 20 h. 30 : Orchestre du Conservatoire de Paris, dir. : J.-S. Bereau, sol. : E. Berchot (Messiaen, Fujii).
EGLISE SAINT-ETIENNE-DU-MONT, 21 h. : Quatuor Mollard (Schubert, Schumann).
CENTRE CULTUREL NEERLANDAIS, 18 h. 30 : H. Geraerts, J. Boogart (Huygens).
THEATRE PRESENT, 20 h. 45 : E. Cash, J. Colom (Beethoven, Mozart, Hindemith).
THEATRE ESSAION, 20 h. 45 : M. Walker, C. Dalpres (Schumann, Wolf, Ravel)
EGLISE SAINT-VINCENT-DE-PAUL, 20 h. 30 : J. Costa (Bach, Vivaldi, Mozart, Liszt, Dupré, Brahms).
CAFE D'EDGAR, 18 h. 30 : voir le 21.
LUCERNAIRE, 21 h. : A. Piechavska, J. Léandre (music improvisation free).
HYPERION, 20 h. 30 : Musiques et chansons de la Commedia Dell'Arte.

MARDI 27 MARS

CAFE D'EDGAR, 18 h. 30 : voir le 21.
LUCERNAIRE, 21 h. : A Piechovska.
SALLE GAVEAU, 21 h. : J. Fonda (Beethoven, Chopin).
EGLISE DE LA MADELEINE, 18 h. 30 : Chorale « Audite Nova », dir : J. Soubise (Byrd, Gibbons, Monteverdi, Corboz, Desenclos, Weelkes).
EGLISE ALLEMANDE, 20 h. 30 : S. Lansdale (Bach, Buxtehude, Schumann, Vierne, Eben).
CITE INTERNATIONALE, grand théâtre, 21 h. : F. Lodéon, O. Greif (Beethoven, Greif).
PALAIS DES CONGRES, salle bleue, 18 h. 30 : Secolo Barocco, M. Debost (Reicha, Hindemith, Mozart, Bach).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : voir le 21.
EGLISE SAINT-SEVERIN, 21 h. : Ensemble vocal et instrumental Massillon, dir. : F. Picard, sol. : P Fontanarosa, J. Bonfils (Bach).
EGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE, 21 h. : Consort Orpheus (Albinoni, Vivaldi, Marcello).
CENTRE CULTUREL SUEDOIS, 20 h. 30 : A. Lamasse, C. de Vogüe (Sjögren, Mendelssohn, Rachmaninov).

Variétés

Le music-hall

BOBINO (322-74-84) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim, 17 h. : Pierre Perret.
FORUM DES HALLES (236-26-56), D. soir, L.), mat. dim., 17 h. 20 h. 30 : les Garçons de la rue
GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) (D., L.), 21 h. : Julos Beaucarne.
GYMNASE (770-16-15) (Mer., D. soir), 21 h., mat. dim, 15 h. : Coluche.
M.J.C. VIe (033-16-58), les 21, 23, 24, 20 h. 30 : Fawzi Al Aiedy.
OLYMPIA (742-25-49), le 25, 17 h. 20 : Sphcroe ; le 27, 21 h. : Suzana Rinaldi ; (L.), 21 h., mat. dim., 14 h. 30 : Gérard Lenorman (rel. except. le 27) ; le 26, 19 h. 30 et 22 h. 30 : Paul Anka.
PALAIS DES CONGRES (758-22-56), les 21, 24, 26, 27, 21 h. ; le 25, 17 h. : Serge Lama.
PALAIS DES SPORTS (532-41-29) (D. soir, L.), 21 h., mat. mer., 15 h. ; sam et dim., 14 h. 15 et 17 h. 30 : Holiday on Ice.
THEATRE EN ROND (387-88-14) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim, 15 h. : Sylvie Joly.
THEATRE DES NOUVEAUTES (770-52-76) (D. soir), 21 h., mat. dim., 17 h. : Paul Clay (dern. le 25).

Les comédies musicales

THEATRE SAINT-GEORGES (878-63-47) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat dim. 15 h. et 18 h. 30 : Attention, fragile.
THEATRE DE LA PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53) (D.) 20 h.30, mat. sam., 15 h. : la Pugue.
THEATRE DE PARIS (280-09-30) (L.) 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : Gospel Caravan.
RENAISSANCE (208-18-50) (Mer., D. soir) 20 h. 45, mat. sam., 15 h. 30, dim. 14 h. 30 et 18 h. 30 : la Perle des Antilles.

Les chansonniers

DEUX ANES (606-10-26) (Mer.), 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : A.-M. Carrière, M Horgues.
CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : P.-J. Vaillard, Garcimore.

Jazz, pop', rock, folk

BOURDON, le 26, 21 h. : P. Giannatasio, A. Scroccu, I. Fabasuli.
CAVEAU DE LA HUCHETTE, 21 h.30 : Jazz Five : P. Artero, A. Villeger
CHAPELLE DES LOMBARDS (236-65-11) (D), 20 h. 30 : Eve. M. Saulnier, 22 h. 30 : Confluence
CENTRE AMERICAIN (033-99-92), le 26, 20 h. 30 : Sugar Blue.
COLLECTIF 28 (584-72-00), J., V., S., D., 21 h. : Groupe Lô. Les 23, 24, 18 h. 30 : D. Cobbi. Le 26, 21 h : B. Vittet, P. Sauvageot, B Kortas.
ESPACE P. CARDIN (266-17-30), le 25, 20 h. 30 : A. Braxton.
GOLF DROUOT, le 24, 21 h. 30 : « Palace ».
CITE UNIVERSITAIRE INTERNATIONALE, le 24, 21 h. : A. Novus.
PALACE (246-10-87), le 25, 17 h. : G. Thorogood.
PALAIS DES ARTS (272-62-98), 20 h. 45 : J.-P. Alarcen, J.-L. Mahjun
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 22 h. : G. Arvanitas, P. Michelot, M. Roques.
RIVERBOP (D., L.), 22 h. : Y. Van T'Hoff, A Romano.
STADIUM, BAR TOTEM (583-11-00), 21 h., le 23 : Sam Rivers Quartet. Le 24 : E. Kungali, African Roots in Music.
THEATRE CAMPAGNE PREMIERE 322-75-93), 20 h. : Mama Bea (L) : 22 h. : Gardner Berman Quartet.
TROGLODYTE (336-02-87), les 21, 22, 23, 24, 27, 22 h. : Blue Story, avec Y. Torchinsky.
VIEILLE HERBE, le 27, 21 h. : les Frères Descavnay.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	128 F	235 F	343 F	450 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	228 F	435 F	643 F	850 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	155 F	290 F	425 F	560 F
II. — SUISSE - TUNISIE	203 F	385 F	568 F	750 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

GROUPE VOCAL DE FRANCE
avis de concours
recrutement de mezzo-sopranos et ténors
Auditions du 18 au 21 avril 79
Salaire mensuel brut 4500 F (60 h par mois) ou 3750 F (50 h par mois). Possibilités d'activités complémentaires en dehors du GVF. Renseignements et inscriptions : Groupe Vocal de France 16, rue de Leningrad 75008 Paris. Tél. 387.95.80 ou 387.95.81.



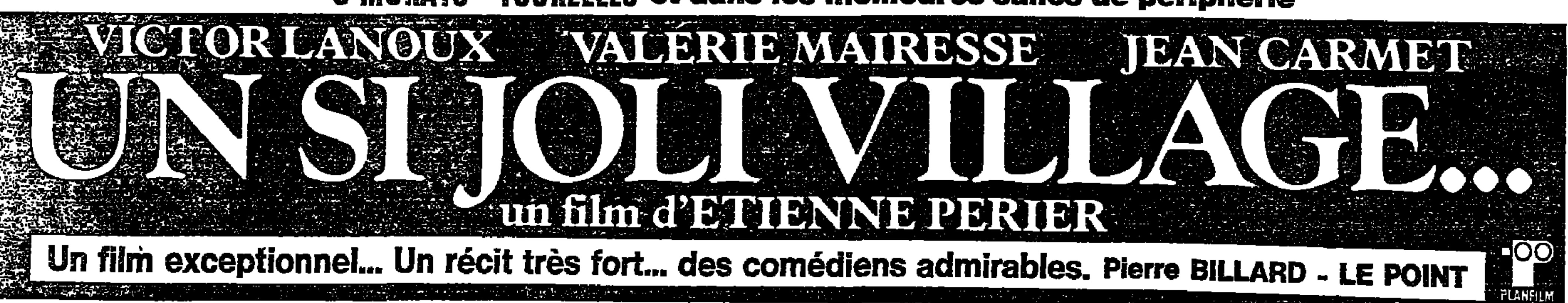

C'EST L'AN 2000 ! C'EST MERVEILLEUX ! de CLAUDE CONFORTÈS
TOUS LES SOIRS 21H SAUF MARDI, SAM. DIMANCHE 18H
TEL: 374 73 74
THEATRE DANIEL SORANO 16 R. C. PATHÉ. VINCENNES

MARIGNAN PATHÉ - WEPLER PATHÉ - MONTPARNASSE PATHÉ - GAUMONT RICHELIEU
BERLITZ - QUARTIER LATIN - MAYFAIR - LES 3 NATION - LA FAUVETTE - GAUMONT
CONVENTION - ASNIÈRES Tricycle - LE BOURGET Aviatic - EVRY Gaumont - PARLY 2
VELIZY - RUEIL Ariel - BELLE-ÉPINE Pathé - CHAMPIGNY Pathé - ENGHIEN Marly
SARCELLES les Flanades



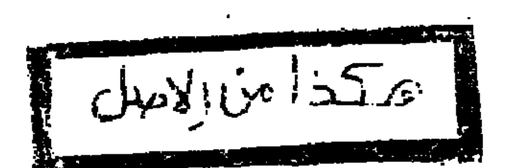
Seul à Paris
ST MICHEL vo
GRAND PRIX FESTIVAL DE PARIS 1978
BLUE COLLAR
RICHARD PRYOR - HARVEY KEITEL - YAPHET KOTTO

PARAMOUNT ELYSÉE v.o. - STUDIO MÉDICIS v.o. - PUBLICIS ST-GERMAIN v.o. - PARAMOUNT MARIVAUX v.f.



UGC BIARRITZ - UGC OPERA - MIRAMAR - UGC ODEON - CAMEO - MAGIC CONVENTION - UGC GARE DE LYON - MISTRAL
3 MURATS - TOURELLES et dans les meilleures salles de périphérie

VICTOR LANOUX VALÉRIE MAIRESSE JEAN CARMET
UN SI JOLI VILLAGE...
un film d'ETIENNE PERIER
Un film exceptionnel... Un récit très fort... des comédiens admirables. Pierre BILLARD - LE POINT
PLANFILM



SPORTS

SKI

Deux expéditions pour descendre à skis l'Annapurna et le Dhaulagiri

De notre correspondant

Grenoble. — Deux expéditions vont entreprendre au même moment l'ascension de deux sommets de la chaîne himalayenne, séparés par une quarantaine de kilomètres, l'Annapurna (8 078 mètres), et le Dhaulagiri (8 172 mètres). Leur objectif est de réaliser la première descente intégrale à skis d'un « 8 000 ». Il s'agit de projets très ambitieux, notamment en raison des fortes pentes que devront emprunter les skieurs (entre 40 et 55 degrés) et de l'altitude.

Les sept alpinistes, dirigés par Jean-Louis Georges, suivront le même itinéraire qu'ouvrit, en 1950, l'expédition de Maurice Herzog, situé sur le versant nord de l'Annapurna. Cette montagne présente l'énorme avantage d'être skiable du sommet jusqu'au camp de base situé à 4 500 mètres d'altitude. Les deux ou trois membres de l'expédition qui tenteront la redescente par la « voie des Français » devront notamment, au sommet de l'Annapurna, emprunter un couloir de 300 mètres de haut dont la pente a été évaluée à 55 degrés. Ils parcourront ensuite le long passage dit de la « faucille », dont l'inclinaison est de 40 à 55 degrés ; puis ils traverseront une zone de séracs (de 1 000 à 6 000 mètres d'altitude, très raide, entrecoupée de replats). L'expédition comprend trois guides de haute montagne, mais aussi un dentiste, un médecin et deux ingénieurs qui ont déjà leur palmarès : plusieurs descentes à skis de sommets très difficiles. Jean-Louis Georges a réalisé la descente du mont Mac-Kinley (6 187 mètres) en 1975, Michel Berquet, Bernard Germain, Yves Morin et Benoît Renard, la première descente à skis du pic Lénine, en 1974 (7 134 mètres), le premier « 7000 ».

Partis le 8 mars de Paris, ils espèrent réaliser leur descente à skis de l'Annapurna à la fin du mois d'avril.

C'est au même moment que Sylvain Saudan, alpiniste et skieur suisse, quarante-deux ans, tentera seul la redescente du Dhaulaghiri par la voie normale, proche de l'arête Nord-Est. Il sera soutenu par une équipe de dix guides et cinéastes. L'inventeur du « ski extrême » pense rencontrer des pentes aussi difficiles que dans le couloir Gervasutti, situé dans le massif du Mont-Blanc (pente moyenne, 55 degrés), qu'il descendit en 1968. *« Je vais tenter au Dhaulagiri ce que j'ai réalisé précédemment dans les Alpes, puis au mont Mac-Kinley ; ce que j'ai continué, à 7 000 mètres, en 1977, au Nun-Kun. Aujourd'hui, j'attaque les mêmes pentes, mais à 8 000 mètres, là où précisément on ne connaît absolument rien des réactions du skieur »*, précise Sylvain Saudan.

En effet, si les skis glissent à la même vitesse à 2 000 mètres ou à 8 000 mètres, les réflexes des hommes à ces altitudes sont très ralentis. Les mouvements du skieur étant beaucoup plus rapides que ceux de l'alpiniste, sera-t-il possible de contrôler aisément ses skis à cette altitude ? Un début de réponse a été donné à ce problème par les guides Nicolas Jaëger et Jean Afanasieff. Après avoir atteint le sommet de l'Everest (8 872 mètres) en compagnie de Pierre Mazeaud, en octobre 1978, ils ont chaussé leurs skis à partir de 8 200 mètres et ont redescendu l'Everest jusqu'au camp 2, situé à 6 450 mètres. Les 1 750 mètres de dénivelé ont été effectués en une heure ; ils ne semblent pas avoir eu beaucoup de mal à skier à cette altitude, mais ils n'ont pas rencontré le même type de pente et de difficultés que celles qu'affronteront les skieurs de l'Annapurna et du Dhaulagiri.

Il semble désormais qu'une course de vitesse soit engagée entre les deux expéditions — leurs membres récusent toutefois toute intention de compétition. — Sylvain Saudan, qui est parti mardi 13 mars, pour le Népal, devrait rattraper rapidement son « retard d'une semaine » sur l'expédition de l'Annapurna. Il empruntera, en effet, un hélicoptère pour acheminer à 4 300 mètres d'altitude ses 4 tonnes de matériel qui seront ensuite montées, cette fois à pied, jusqu'au camp de base installé à 5 200 mètres, afin d'être, déclare Sylvain Saudan, *« le plus rapproché possible de l'objectif »*.

CLAUDE FRANCILLON.

Sixième Coupe du monde pour la skieuse autrichienne

« La Proell »

De notre correspondante

Vienne. — Un phénomène, Anne-Marie Moser-Proell ? Ce serait singulièrement simplifier les choses que de résumer ainsi la longue réussite de cette jeune femme de vingt-six ans, qui vient de remporter sa sixième Coupe du monde de ski. Elle reconnaît qu'elle ne supporte pas de perdre. « Si je suis deuxième, je deviens haineuse », a-t-elle dit un jour. Elle doit donc vaincre. C'est sa logique. Car pour cette sixième de huit enfants d'une modeste famille de paysans de Kleinarl, village de montagne de la province de Salzbourg, pour gagner il faut d'abord le vouloir. Encore fallait-il le pouvoir.

Sa volonté et sa ténacité peu communes, mais aussi son tempérament de lutteuse et son goût du risque ont donné ce pouvoir à Anne-Marie Moser-Proell, ont tissé la trame d'une carrière qui a connu deux étapes. A quinze ans, elle veut entrer dans le grand « cirque blanc ». Pour y parvenir, elle luttera contre l'entraîneur, l'association de ski autrichien qui considérait que « cette puce de 35 kilos » avait peu d'avenir. Elle obtiendra pourtant de participer à sa première compétition mondiale. C'était en 1968 à Badgastein. Elle est dernière. Mais son acharnement impressionne. Autodidacte du ski, Anne-Marie Proell (elle ne deviendra Moser-Proell qu'au moment de son mariage en 1973), était considérée, à l'époque, comme une skieuse fougueuse dont la seule technique consistait à dévaler les pentes neigeuses à tombeau ouvert.

Le besoin de dominer la vitesse est tel chez elle qu'elle fréquente aussi les circuits de course automobile pour se distraire. Il lui fallait un maître. Elle le trouve en Karl Kahr. Avec patience, il parvient à dompter cette rebelle, à canaliser sa force. Ce ne sera pas en vain. La saison suivante, à Saint-Gervais, partie soixante-septième, elle se classe deuxième, ex æquo avec Annie Famose.

Fausse sortie

Depuis lors, Anne-Marie Moser-Proell a tout obtenu. Elle a gagné cinq années consécutives (de 1971 à 1975) la Coupe du monde de ski alpin ; elle a remporté quatre titres mondiaux : deux fois le combiné (1972, 1978) et deux fois la descente (1974, 1978). Une seule couronne manque à sa carrière : une victoire olympique. Sa double défaite contre la Suissesse Marie-Thérèse Nadig à Sapporo, en 1972, reste une ombre dans sa carrière. La déception et le choc ont été si rudes qu'elle avait refusé de participer aux Jeux de 1976 à Innsbrück. Anne-Marie Moser-Proell s'était mise d'elle-même hors circuit à la fin de la saison 1975. Elle « ne voyait plus de sens à la compétition sportive », *expliquait-elle à l'époque.*

Au « cirque blanc », elle a préféré la vie dans son village natal. Avec son mari, Herbert Moser, elle ouvre un night-club. La pause ne dure que deux saisons. Anne-Marie a des fourmis dans les jambes. Elle annonce son retour. La nouvelle fait sensation. On parle de soucis financiers. Elle les nie. On lui reprochera une maladresse : elle a monnayé ses talents en devenant l'« héroïne » d'un flash publicitaire télévisé pour une marque de lessive. On hésite à renouveler sa licence.

Les choses finirent par s'arranger et elle vient de s'imposer à nouveau dans la Coupe du monde, établissant un record. Il n'est pas sûr qu'il en soit de même pour les Jeux olympiques de 1980, à Lake-Placid. Mais la « Lake-Placid sans Proell », on ne peut l'imaginer en Autriche !

ANITA RIND.

AUTOMOBILISME

LA NOUVELLE LOTUS 80 A COMMENCÉ SES ESSAIS

Les principales caractéristiques visibles de la nouvelle Lotus 80, dont les essais viennent de commencer en Espagne, près de Madrid, sur le circuit de Jarama, concernent l'aérodynamisme, c'est-à-dire la suppression des ailerons avant et l'abaissement de ce qui tient lieu d'aileron arrière, qui se trouve désormais situé dans le prolongement de la carrosserie. La Lotus 80 se distingue aussi de sa devancière (type 79), championne du monde en 1978, par un carenage inférieur quasi intégral et des pontons latéraux aux formes galbées. Si les essais donnent satisfaction, la mise en service de la Lotus 80 est prévue pour le grand prix des Etats-Unis, côte Ouest, le 8 avril prochain, à Long-Beach, en Californie.

F. J.

FOOTBALL. — *A Paris, dans le championnat de France de première division, Paris-Saint-Germain a battu, mardi 20 mars, Sochaux par 3 à 1.*

— *En coupe de l'Union européenne, Moenchengladbach (R.F.A.) a battu Manchester City par 3 à 1. Les deux clubs ayant fait match nul lors de la rencontre « aller » (1 à 1), c'est Moenchengladbach qui est qualifié pour les demi-finales.*

CULTURE

La réorganisation du ministère

(Suite de la première page.)

Au lieu des vingt-trois départements qu'il avait à diriger (sept directions, deux délégations générales, cinq services autonomes, trois administrations spéciales, six organismes divers), le ministre aura sous ses ordres, outre la direction de l'administration générale, six directions « verticales » dont quatre à vocation patrimoniale (les archives, les musées, le livre, le patrimoine) et deux à vocation culturelle (la musique, qui comprend aussi la danse et l'art lyrique ; le théâtre, auquel sont joints les spectacles, c'est-à-dire le mime, le cirque, les marionnettes, le *show business*) ; une délégation à la création, aux métiers artistiques et aux manufactures (qui regroupe les écoles d'art, la création artistique, les métiers d'art, les manufactures de Sèvres et des Gobelins, la Villa Médicis) ; une mission de développement culturel, qui aura la charge non seulement des maisons de la culture et des établissements d'action culturelle, mais aussi de l'ONDA (Office national de diffusion artistique), de l'OCAV (Office de création audiovisuelle) des chartes culturelles, de l'action régionale du service d'études et recherches. Trois organismes restent inchangés : le centre Georges-Pompidou, le centre national de la cinématographie et le fonds d'intervention culturel.

Avec la nouvelle délégation à la création artistique, qui devrait permettre une politique cohérente des arts plastiques, c'est évidemment la création de la mission de développement culturel qui est le point fort de la réforme. Elle rappelle la direction de l'action culturelle, dont André Malraux avait décidé la mise en place en 1969, mais qui n'avait jamais vu le jour. Les attributions qui lui sont dévolues étaient exercées jusqu'à présent pour une part par la direction du théâtre, pour une part par la direction d'administration générale, qui retrouvent donc l'une et l'autre leur vocation propre. Pour M. Jean-Philippe Lecat, cette structure « horizontale » sera en mesure de concevoir et d'animer, en liaison avec les directions et en concertation avec les collectivités locales, une action culturelle d'ensemble.

Les intentions dont témoigne cette réorganisation ne peuvent qu'être approuvées. Une impulsion nouvelle devrait être donnée au ministère, si la mission de développement culturel joue bien son rôle. Il reste à savoir quelle politique elle sera amenée à soutenir et quels moyens seront mis au service de cette politique. M. Lecat pourra-t-il dissiper les inquiétudes de tous ceux qui redoutent un désengagement de l'Etat, notamment au bénéfice des collectivités locales ? Un « tableau de bord » ne suffit pas : il faut fixer le cap.

THOMAS FERENCZI.

∴

[Né le 23 février 1923 à Brantôme (Dordogne), breveté de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, Guy Brajot a été successivement administrateur adjoint de la France d'outre-mer, chef de cabinet du gouverneur de la Guinée française (1954-1956), chef de subdivision puis commandant du cercle d'Adjohon au Dahomey (1957-1961), administrateur civil au ministère d'Etat chargé des affaires culturelles (1961-1968). Adjoint de M. Emile Biasini, directeur de la télévision, en 1968, puis inspecteur général des services administratifs, il était depuis 1970 directeur du théâtre, des maisons de la culture et des lettres.]

∴

[Né le 6 mars 1934 à Bordeaux (Gironde), diplômé de l'Ecole des hautes études commerciales, docteur ès sciences économiques, M. Jean Castarède a été, de 1962 à 1965, chargé de mission au cabinet de M. Alain Peyrefitte (successivement secrétaire d'Etat à l'information, ministre délégué chargé des rapatriés, ministre de l'information). Elève à l'Ecole nationale d'administration de 1965 à 1967, il est conseiller technique au cabinet de M. Olivier Guichard (tour à tour ministre de l'industrie, du Plan et de l'aménagement du territoire, de l'éducation nationale), de 1967 à 1969, puis directeur du cabinet de M. de Bresson, directeur général de l'O.R.T.F., de 1970 à 1972.

Il retourne, en 1972, au cabinet de M. Guichard, ministre de l'aménagement du territoire, de l'équipement, du logement et du tourisme, avant d'appartenir à celui de M. Henri Torre, secrétaire d'Etat auprès du ministre du développement industriel et scientifique, puis du ministre de l'économie et des finances.

Il était, depuis 1974, directeur de l'administration générale au ministère de la culture.]

● RECTIFICATIF. — Nous avons écrit par erreur, dans *le Monde* daté 18-19 mars, en rendant compte de la communication de Mme Marie-Madeleine Gauthier à l'Académie des inscriptions et belles-lettres sur la découverte d'une plaque portant l'effigie funéraire de Geoffroy Plantagenêt, que celle-ci était datée de 1660. Il fallait lire évidemment : 1160.

DEMAIN, LA LANGUE FRANÇAISE...

Au moment où il quitte le poste de rapporteur général du Haut Comité de la langue française qu'il occupait depuis janvier 1974, M. Michel Bruguière, qui doit être appelé prochainement à d'autres fonctions, nous livre ici ses réflexions après cinq ans d'activité au service de la langue française.

par MICHEL BRUGUIÈRE

LES Français ne sont pas seuls au monde, loin s'en faut, à se soucier de la langue que leur a léguée l'histoire. Américains, Russes, Chinois, Japonais ou Arabes font de même ; et aucun des peuples de la vieille Europe, qui ont parcouru avec la même énergie les champs du savoir et les lointaines forêts vierges, n'est en reste à cet égard. La politique linguistique française présente cependant des caractères originaux, qui tiennent les uns à notre langue elle-même, les autres aux institutions créées voici une douzaine d'années.

Le français n'est pas une langue comme les autres. Débarrassons-nous, certes, de la rhétorique traditionnelle et narcissique, quant aux vertus propres à notre idiome, sa clarté, sa mélodie, son prétendu lien ontologique avec la liberté ou la politesse : Corneille et Mallarmé ne sont pas clairs, Balzac n'est pas mélodieux, Bonald ne se croyait « *pas libre dans un pays où la presse le serait* », Céline n'était guère diplomate. Et chacun pourtant, à sa façon, honore le discours français. Mais si nous renonçons à ces vanités absurdes, nous apercevons mieux quelques vérités beaucoup plus honorables, plus propres, en tout cas, à inspirer une politique.

C'est d'abord un fait que le français conserve un rang international. Non seulement parce que quarante-six délégations aux Nations unies demandent leur documentation en français (dont trente-sept exclusivement), non seulement parce que notre langue est parlée sur tous les continents par des hommes et des femmes de toutes couleurs, de toutes religions, de tous niveaux de vie, mais aussi et surtout parce qu'elle partage avec l'anglais, et lui seul, un privilège : celui d'être apprise partout dans le monde. Aucune des autres grandes langues, même s'il faut le regretter, même si les accords d'Helsinki enveisagent expressément d'y remédier, ne dispose aujourd'hui d'un tel statut. On n'enseigne à peu près pas l'espagnol aux Pays-Bas ni le russe en Grande-Bretagne, le chinois à Koweït, l'hindi à Pékin, le portugais à Tokyo. Mais dans chacun de ces lieux, on trouverait des professeurs de français, souvent plus nombreux que l'histoire et la géographie ne le laissaient supposer. Ils sont près de quarante mille, par exemple, aux Etats-Unis.

C'est un autre fait, peu connu, que notre langue est en expansion quantitative : trois millions et demi d'Algériens apprennent le français, contre cinq cent mille à la veille de l'indépendance, et des proportions comparables pourraient être observées dans toute l'Afrique noire et au Maghreb : dactylographes de Hong-kong, ingénieurs indonésiens, banquiers des Emirats, agronomes mexicains, sont venus très largement relayer les comtesses roumaines et le Brésilien d'Offenbach. On a fait récemment grand bruit autour de deux décisions défavorables à l'enseignement du français : l'une, concernant les écoles de Pékin, relevait du bobard pur et simple ; l'autre, en Argentine, a été rapportée à petit bruit. Mais dans le même temps la Pologne, la Suède, la Grèce donneraient des éléments de réconfort aux pessimistes, s'ils étaient seulement informés.

Troisième réalité favorable, découlant des précédentes : le français reste un lien majeur entre les hommes. Elément d'unité nationale au Zaïre ou au Cameroun, fenêtre sur l'extérieur pour Maurice et Haïti, il permet en outre au romancier hongrois, traduit par nos éditeurs, d'être lu à Buenos-Aires, et à un médecin suédois de dialoguer avec ses confrères au chevet du président algérien. Dans la mesure où les pays de langue française les plus développés, le nôtre en particulier, continuent d'être présents dans presque toutes les recherches de pointe, sur à peu près tous les fronts de la vie intellectuelle, la langue française demeure une clé du monde actuel. Il suffit de voyager pour s'en convaincre, à condition de ne pas s'obnubiler sur la présence, incontestablement plus voyante, mais parfois simplement décorative ou symbolique, de l'anglo-américain.

Ces trois grands faits peuvent être provisoires ou précaires, comme toute chose humaine. Mais ils justifient les institutions par lesquelles s'exprime une politique de la langue française.

Des institutions originales

Ce n'est pas ici le lieu d'examiner dans le détail l'action des affaires étrangères, de la coopération ou de l'Alliance française, et de montrer en quoi elle se distingue de celles qu'exercent d'autres pays. Mais il vaut la peine de citer trois organismes particuliers, qui n'ont aucun équivalent dans le monde.

D'abord le Haut Comité de la langue française. Ses dix-huit membres, choisis en fonction de leur expérience personnelle, des responsabilités qui sont ou qui ont été les leurs, sont présidés par le premier ministre lui-même, et son rapporteur général, installé aux abords de l'hôtel Matignon, a un rôle interministériel. Rien ne vient donc s'interposer entre l'expérience, la réflexion, la décision gouvernementale et l'exécution administrative. Depuis que le général de Gaulle et Georges Pompidou, en 1967, ont créé le Haut Comité, on n'a pas manqué d'occasions de constater les avantages d'une telle formule.

Puis l'Agence de coopération culturelle et technique, fondée sur le commun usage du français et sur la solidarité des pays riches envers les autres. Certains de ses membres appartiennent aussi au Commonwealth (Canada, Maurice, Seychelles), à la Ligue arabe (Tunisie, Djibouti, Liban) ou à l'univers communiste (Vietnam, Laos). Un tel système, extraordinaire dans notre siècle, est à coup sûr fragile, mais ne mérite-t-il pas admiration et encouragements ?

Enfin le Conseil international de la langue française. Non seulement celui-ci regroupe, à titre personnel, des linguistes d'expression française, provenant d'une quinzaine de nations, mais encore il est le lieu où se coordonne l'activité terminologique en langue française des organismes spécialisés du Québec, d'Ottawa, des Communautés européennes, de France et d'Allemagne. Aucun autre groupe linguistique au monde ne dispose d'un centre analogue, admis par tous, d'un commun accord.

Depuis douze ans, les lignes de force n'ont pas manqué d'apparaître clairement à tous ceux qui ont pour tâche de réfléchir aux affaires linguistiques.

Il est d'abord indispensable que le français confirme sa capacité à exprimer l'ensemble des réalités contemporaines, et pour cela que sa terminologie scientifique et technique soit au moins aussi riche et expressive que toute autre. Ainsi l'Association française de terminologie étudie-t-elle actuellement les implications que peut comporter, pour l'informatique, un programme linguistique cohérent. Il est non moins indispensable que lois et règlements imposent l'usage de cette terminologie, ne serait-ce que pour la sauvegarde du consommateur. La France, le Québec, et dernièrement la Belgique ont pris, à cet égard, les dispositions nécessaires.

Il importe également que la création intellectuelle, dans tous les domaines, s'affirme sans complexes. Des inquiétudes sérieuses sur la vitalité française naissent, aujourd'hui, dans des domaines aussi différents que la recherche scientifique, la chanson, le livre, la télévision ou le cinéma. La langue ne peut être là qu'un symptôme, une sorte de baromètre, qui mesure les effets du dynamisme ou de l'abandon. Comme l'a écrit en 1974 le président Giscard d'Estaing, « *Il existe un lien d'interdépendance entre la puissance économique d'une nation et le rayonnement de sa culture... Non seulement la présence matérielle d'une nation ouvre la voie à sa présence spirituelle, mais cette dernière, grâce principalement au véhicule de la langue, contribue au dynamisme économique sur les marchés extérieurs.* » Toutes les conséquences de cet impeccable diagnostic n'ont pas encore été aperçues par chaque responsable de l'administration ou du secteur privé.

D'autres vérités se sont progressivement fait jour. Elles devront, dans les années qui viennent, inspirer l'action.

D'abord, il ne sert à rien de redouter les affirmations linguistiques légitimes, dès lors qu'elles ne mettent réellement en cause ni le rôle national, *ni le rôle international* du français. Notre langue ne court aucun risque à voisiner avec d'anciens parlers locaux, avec les langues vernaculaires d'Afrique, avec le créole ou l'arabe. Un libéralisme vrai, un peu d'imagination, un peu moins d'ignorance ou de mépris, permettraient d'éviter, ici ou là, des affrontements stériles.

Deuxième constatation : les Français n'ont rien à perdre, et tout à gagner, à pratiquer davantage de langues étrangères. La part tout à fait excessive de l'anglais dans notre système éducatif ralentit nos exportations, freine notre coopération, compromet notre rôle en Europe. Elle fournit en outre à nos voisins un exemple désastreux, qui se retourne chez eux contre l'enseignement de la langue française. La diversification est donc un devoir urgent, même si le nombre de langues enseignées en France nous donne encore une place enviable parmi les signataires du traité de Rome et des accords d'Helsinki.

Troisième constatation : le rôle actuel de l'anglais prend principalement appui sur l'ignorance où se complaisent trop d'anglophones par rapport aux langues étrangères. La conclusion s'impose : au lieu de déplorer que le président Carter ne sache pas le français, faisons des Etats-Unis un lieu prioritaire de notre action culturelle et donnons dès aujourd'hui à ses lointains successeurs le goût et la pratique de notre langue. Le terrain est beaucoup plus favorable qu'on ne le dit : c'est affaire de volonté, et d'un peu d'argent.

Quatrième constatation : les progrès techniques, même quand ils sont américains, tendent à restituer à toutes les langues une légitime égalité. Demain les satellites de diffusion directe, les dictionnaires électroniques portatifs, la télévision par câble permettront à chacun, où qu'il soit, de se familiariser avec toutes les voix du monde. Ce serait faire preuve d'un absurde pessimisme que de croire que la langue française y perdra. Mais ce serait une coupable imprévoyance que de ne pas préparer d'ores et déjà les instruments qui accroîtront son audience et maintiendront à son message quelque séduction.

CORRESPONDANCE

Anglais, exclusivement...

Le professeur Hugues Gounelle de Pontanel, de l'Académie nationale de médecine, nous adresse la lettre suivante :

Est-il admissible qu'un congrès scientifique organisé en France par des universitaires français exige l'emploi exclusif de la langue anglaise, le français étant délibérément écarté ?

C'est pourtant la décision prise par le professeur agrégé Solassol et le docteur Joyeux, de l'unité de nutrition et métabolisme, centre anticancéreux de l'université de Montpellier, dont le directeur est le professeur Romieu. Il s'agit de la quatrième semaine de nutrition artificielle, organisée en juin prochain, et pour laquelle il est prévu : « *Tous les cours seront donnés en anglais, sans traduction simultanée* ».

Qu'un bilinguisme français-anglais soit assuré dans une réunion internationale, organisée en France par des Français, ne soulèverait plus guère d'objection. Mais que la langue française se trouve bannie dans notre pays, c'est un comble ! Comment défendre notre patrimoine culturel quand ceux chargés de le faire fructifier agissent ainsi ?

Que peuvent penser les étrangers francophones ou familiers de notre langue de ce renoncement et de cet esprit de démission ?

Nous sommes nombreux à être profondément consternés. Nous sollicitons l'aide de madame le ministre des universités et de toutes les autorités de tutelle.

[Rappelons que le « Bulletin officiel de l'éducation » a publié une circulaire du 30 décembre 1976 sur « l'emploi de la langue française dans le service public d'enseignement et de recherche », signée par M. Michel Rougevin-Baville, directeur du cabinet de Mme Alice Saunier-Seïté, alors secrétaire d'Etat aux universités.

Cette circulaire rappelle « le principe d'égal accès des citoyens à l'enseignement et à la culture (...) affirmé par le préambule de la Constitution du 27 octobre 1946 et explicité, en ce qui concerne l'enseignement supérieur et la recherche, par l'article 2 de la loi du 18 mars 1880 toujours en vigueur ». Elle précise qu « aucune langue étrangère ne peut être imposée en fait comme moyen d'accès à l'un quelconque de ces services (service public d'enseignement et de recherche) sauf dans des cas bien particuliers, tel celui de la formation de spécialistes d'une langue étrangère ».

Le directeur de cabinet ajoute à l'adresse des présidents d'université : « Je vous serais reconnaissant de veiller à ce que tous les cours, stages, cycles de formation destinés aux Français et aux étrangers soient donnés en français, sauf exceptions dûment justifiées (notamment enseignement des langues et civilisations étrangères, stages de formation pour les étudiants étrangers...). »]

PUBLICATION JUDICIAIRE

EXTRAIT
D'UN ARRET CORRECTIONNEL
RENDU LE 30 JUIN 1978
PAR LA COUR D'APPEL DE DIJON

ENTRE :

LE SYNDICAT GENERAL
DES IMPOTS « FORCE OUVRIERE »

PARTIE CIVILE,

assisté de Me Jean-Pierre SOMMELET,
avocat à la Cour de PARIS,

ET : M. GERARD NICOUD,

secrétaire général du CID-UNATI

(...) Gérard NICOUD a prononcé, le 22 novembre 1976, (...) un discours (...) dans lequel il a annoncé la création de groupes d'auto-défense secrets (...) et a déclaré que le CID-UNATI tiendrait désormais pour responsable sur ses biens et sa personne chaque inspecteur de ces services qui abuserait de son autorité (...).

Enfin (...) des affiches... ont été apposées sur divers lieux de l'agglomération dijonnaise...

« Agent du Fisc.
» Tu existes... nous aussi.
» Tu as une famille... nous aussi.
» Tu as une voiture... nous aussi.
» Tu as un gîte, nous aussi.
» Tu n'aimerais pas que l'on touche
» à tout cela, nous non plus... »

La COUR (...) s'il est légitime pour tout citoyen d'exercer leur défense (...) ils ne peuvent le faire qu'en usant de moyens légaux.

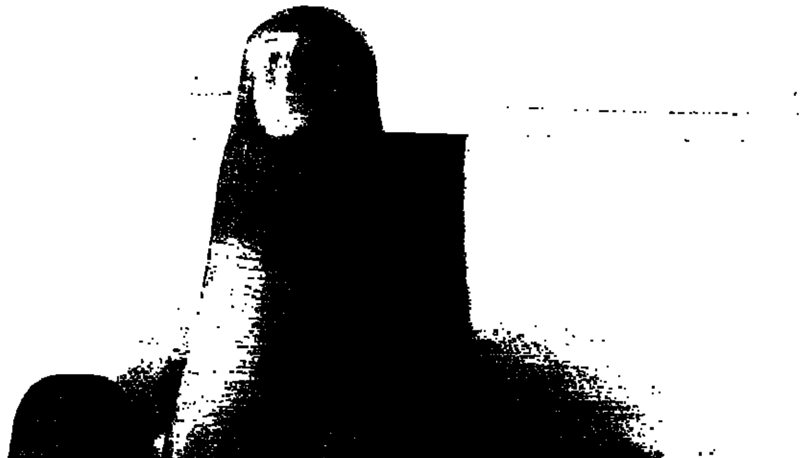
Que tel ne fut pas le cas pour Gérard NICOUD (...)

PAR CES MOTIFS :

Déclare Gérard NICOUD coupable des délits de menaces verbales, de voies de fait ou violences avec ordre ou sous condition, de menaces écrites d'attentat contre les personnes sans ordre ou condition, de corruption active de fonctionnaire.

Le condamne à cinq mois d'emprisonnement avec sursis et à 3.000 F d'amende (...).

Pour extrait.
S.C.P. DE GRANVILLIERS, LIPSKIND et SOMMELET, avocats à la Cour de PARIS.



RADIO-TÉLÉVISION

LE CONFLIT A LA S.F.P.

Le gouvernement n'envisage pas d'allonger la durée du programme minimum

La question du programme minimum imposé par la loi aux sociétés de radio et de télévision en cas de grève devait faire l'objet d'une discussion, ce mercredi, au cours du conseil des ministres après l'arrêt de travail décidé inopinément dimanche dernier par le Syndicat unifié de radio et de télévision C.F.D.T. Cependant, aucune décision n'était attendue.

La loi du 7 août 1974 relative à la radiodiffusion et à la télévision fait obligation aux sociétés issues de l'O.R.T.F. d'assurer « *la continuité des éléments du service nécessaires à l'accomplissement de* (leurs) *missions* ». Une circulaire du ministre de la culture et de la communication suffit pour définir les conditions d'application de la loi. Encore faut-il que le Conseil d'Etat ratifie, le cas échéant, l'interprétation que donne le ministre des dispositions législatives. Le juge administratif peut en effet annuler les obligations qui excèdent, selon lui, les limites du service minimum en portant une atteinte injustifiée au droit de grève.

C'est ainsi que, saisi par le SURT-C.F.D.T., le Conseil d'Etat, dans une décision du 12 novembre 1978, a estimé, comme le rappelle M. Joël-Yves Plouvin dans un article de la revue *Droit social* de juin 1977, que l'obligation d'assurer le samedi, le dimanche ou les jours fériés un programme dans l'après-midi excède les limites de ce qu'il est légalement possible d'imposer à titre de service minimum en application de la loi de 1974. En revanche, le Conseil d'Etat a jugé que « *la production et la programmation de deux journaux télévisés complets, d'éditions spéciales du journal en cas de besoins et d'un programme du soir composé de films du commerce et d'émissions déjà enregistrées* » n'étaient pas contraires à la loi. Conformément aux « *missions* » du service public de la radio-télévision, le programme minimum se compose donc des journaux d'information et d'un film ou d'une émission de caractère « *distractif* » suivi d'une émission de caractère « *culturel* ».

M. Plouvin fait observer que les obligations du service minimum se sont alourdies au cours des années. Avant que la loi ne les précise, le service minimum se limitait à l'obligation d'informer, jugé nécessaire au maintien de l'ordre public (le Conseil d'Etat a annulé, le 21 janvier 1966, une circulaire imposant l'obligation de diffuser un programme composé de films de 20 h 30 à 22 h. 30). La loi de 1972, puis celle de 1974, ont substitué à l'exigence du maintien de l'ordre public celle de l'accomplissement des missions du service public. La loi de 1974, en créant quatre sociétés nationales de programme et un établissement public de diffusion, en prévoyant que soit assurée la continuité des éléments « nécessaires » — et non plus « essentiels » — au service public, en élargissant les missions de celui-ci à la « communication » et à « l'expression des principales tendances de pensée », a apporté des restrictions supplémentaires à l'exercice du droit de grève.

Il ne semble pas que le gouvernement soit résolu à aller plus loin. Au ministère de la culture et de la communication, on étudie seulement, dit-on, les moyens de « *rompre l'automaticité entre le dépôt d'un préavis de grève et l'application du programme minimum* ». On estime que la grève est devenue « *trop confortable* », à la fois pour les agents de la radiotélévision qui, étant requis, continuent de toucher leur salaire, et pour les auditeurs et téléspectateurs qui le soir au moins, ne sont pas privés d'images.

Pour que la grève retrouve « *sa raison d'être* », il faut, estime-t-on, qu'elle exprime « *une phase aiguë* » du conflit, non une situation chronique, ce qui, à la limite, justifierait la mise en cause du programme minimum lui-même, c'est-à-dire « *le noir à l'antenne* ». Les dispositions envisagées pourraient être d'ordre réglementaire.

T. F.

M. VIVIEN (R.P.R.) : aucune interruption du service public ne peut être acceptée.

M. Robert-André Vivien, député R.P.R. du Val-de-Marne, président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, a déposé une proposition de loi tendant à modifier les dispositions de la loi de 1974 relatives au droit de grève au sein du service public de la Radiodiffusion télévision française. M. Vivien propose de rédiger de la façon suivante l'article 26 : « *En cas de cessation concertée du travail dans les sociétés nationales de programme et à l'établissement public de diffusion, le fonctionnement du service public de la radiodiffusion et de la télévision doit être assuré dans des conditions normales.* »

« *La télévision française assure un service public essentiel financé par l'impôt qu'est en réalité la redevance* », explique notamment le député dans son exposé des motifs. « *Aucune interruption de ce service public ne peut être acceptée.* »

« Sur le tas, la base reste unie »

Les programmes de Radio-France et des trois chaînes de télévision ont été diffusés normalement le mardi 20 mars, cela malgré l'appel à la grève générale lancé par la C.G.T. dans les sociétés issues de de l'O.R.T.F. : la C.F.D.T. majoritaire dans la plupart de ces organismes avait en effet pour sa part décidé de ne pas participer à ce mouvement. En revanche à la S.F.P., le mot d'ordre de grève de vingt-quatre heures était lancé par les deux syndicats : ce nouvel arrêt de travail, venant six jours après la reprise des activités, semble avoir été largement observé. Les agents de la S.F.P. étaient nombreux à participer à l'assemblée générale qui a eu lieu aux Buttes-Chaumont ce même mardi durant plusieurs heures. La réunion a été houleuse, et les divergences de vues entre le S.N.R.T. (C.G.T.) et le SURT (C.F.D.T.) sont apparues de façon claire sinon violente : « *Ce qui se disait dans les couloirs, est aujourd'hui ouvertement déclaré à la tribune* », a dit, prenant le micro, un militant C.F.D.T., qui constatait que les deux syndicats n'étaient d'accord ni sur le fond pour certaines revendications, ni sur la forme de l'action à mener.

C'est, en particulier, à propos de la marche nationale prévue le vendredi 23 mars que les syndicats se sont affrontés le plus vivement. Un vote sur ce point a marqué qu'une très forte majorité des personnels participeraient à la journée de grève lancée par la C.G.T. seulement, de nombreux adhérents à la C.F.D.T. désapprouvant ouvertement la décision de leurs représentants de ne pas appeler à ce mouvement selon eux « récupéré » par les partis politiques. Il paraît donc certain que le travail cessera à nouveau à la S.F.P. le vendredi 23 mars et, à ce sujet également, il n'est pas sûr que les consignes d'ailleurs assez floues de la C.F.D.T. (« *nous n'appelons pas, mais nous sommes solidaires, ceux qui veulent y vont* ») soient parfaitement suivies par les personnels des chaînes de radio et de télévision. De même, la section C.F.D.T. de la S.F.P., si elle ne renonce pas à l'idée de la « *convergence des luttes* », a une conception différente du résultat des négociations qui se sont poursuivies pendant cinq jours et qui doivent reprendre le jeudi 22 mars au sujet des départs à la retraite.

Tandis que la C.F.D.T. souhaite la reprise du travail et fixe un délai d'un mois pour que ces négociations, ainsi que les travaux du groupe présidé par M. Le Ménestrel aboutissent (ou non) — quitte à reprendre l'action en cours de discussion si celles-ci n'avancent pas assez vite — la C.G.T. propose des grèves tournantes de deux jours par semaine, qui seraient décidées le lundi au vu du planning hebdomadaire des émissions à produire, afin que les arrêts de travail soient les plus gênants possibles. Deux votes sur ces suggestions ont prouvé que ni dans un cas ni dans l'autre les personnels n'étaient tellement disposés à suivre leurs délégués.

« *Autant veut une grève générale de longue durée que cette tactique au jour le jour, aussi usante pour nous et peu efficace* », nous a dit ensuite un adhérent à la C.G.T. Techniciens ou employés à la production menacés ou non par les trois cent soixante-trois licenciements selon eux prévus, les agents de la S.F.P. se disent également las.

Sur les murs des Buttes-Chaumont, des affiches énoncent clairement le sentiment général et dénoncent la nomination de M. de Clermont-Tonnerre, ainsi que ses concessions sur les reclassements et les reconversions. « *On propose de nous reclasser à l'INA. Il y a de quoi rire quand on sait ce qui se passe là, ou à T.D.F., au moment où T.D.F. va être rattachée aux télécommunications. Ce n'est pas sérieux* », dit un autre, prêt à montrer sa feuille de paie réduite de moitié pour fait de grève. « *Qu'on cesse de dire que le mouvement n'est pas suivi. Voyez mon salaire : 2 100 francs au lieu de 4 200 francs.* » Celui-là, comme un autre, responsable de la gestion du parc roulant — qui doit être supprimé, — affirme que « *la base reste très unie* », malgré les divergences exprimées à l'assemblée générale. « *On est dans la même galère et les licenciements ne font que commencer.* » Pour tous, la « *question essentielle* » est de se battre avant tout pour la garantie d'un volume de production française.

Cela semble bien, en effet, la seule condition de survie d'une société que tout ceux qui y travaillent disent de service public, même si elle a juridiquement un caractère industriel et commercial. Les agents, qu'ils adhèrent à tel ou tel syndicat, sont prêts à empêcher « *sur le tas* » que les « occasionnels » et autres intérimaires viennent assurer un travail que, faute de personnel, la S.F.P. ne sera plus en mesure d'assurer. « *On licencie d'un côté,* disent-ils, *et on réembauchera sur le marché à de curieuses conditions. Ce n'est pas normal, pas plus que de louer temporairement des voitures et des cars quand, il y a trois ans, nous avions assez avec les nôtres, ce qui coûtait moins cher. Mais on n'a pas voulu remplacer les véhicules. Toujours pour les mêmes raisons. On va fermer la maison, enfin, plutôt la vider.* »

MATHILDE LA BARDONNIE.

VU

Une certaine presse...

La presse à scandales, les Français sont contre. A l'unanimité. Ils n'ont pas de mots assez forts pour la stigmatiser. Mardi soir, aux « Dossiers de l'écran », leur indignation était belle à voir, leur condamnation définitive, accablante. Pas un appel à l'indulgence, ni même à la raillerie. A se demander où sont passés les millions de lecteurs, occasionnels très souvent, voire un peu honteux, qu'intriguent la maladie mortelle du prince Philip, le suicide manqué de Sheila ou la manière de perdre deux kilos par jour en ne supprimant que la mie de pain. Lequel d'entre nous n'y a pas plongé, au moins une fois, le nez, comme ça, pour s'amuser ? Et pour se consoler de la médiocrité de son sort — la formule est habile — en constatant que les grands de ce monde, eux aussi, ont de grosses peines de cœur et de graves ennuis de santé..., seraient-ils même inventés.

On a été surpris de voir que les responsables d'Ici Paris et du Meilleur — lui a été nommément pris à partie — ne sont pas abrités derrière ces lots de consolation offerts ainsi de semaine en semaine à la curiosité plus ou moins incrédule des foules. Pour se défendre, ils ont attaqué. Ils ont éclaboussé d'encre d'imprimerie, ils ont dénoncé, à juste titre je crois, toutes ces vedettes complices, en mal de publicité, qui paieraient pour voir leurs prétendus secrets s'étaler à la « une » des journaux à sensation. Et qui ne se gênent pas ensuite pour crier à la diffamation ou à l'atteinte à la vie privée.

Accroché au film pamphlet de V. Schlöndorff d'après H. Böll contre la presse Springer, l'Honneur perdu de Katharina Blum, *le débat a d'abord failli faire fausse route. Les participants essayaient de se dédouaner en insistant sur une prétendue spécificité de la situation allemande dans un domaine où franchement personne n'a de leçon à recevoir de personne. D'où qu'il vienne, le scandale se vend aussi bien ici qu'outre-Rhin. Sans parler de l'Angleterre ou des Etats-Unis.*

De toute façon, la question n'est pas là. Elle est de savoir jusqu'où on peut aller. Et, sur ce point, il existe un très large consensus. Ainsi, exemple récent, dans Paris-Match, *la photo de Jacques Brel, le visage couvert de bandages, prise au centre Hartman peu de temps avant sa fin, a-t-elle profondément choqué l'opinion. Le public sent très bien, les coups de téléphone à S.V.P. en faisaient foi, la part d'invention, de connivence, de désinvolture et, oui, de mépris du lecteur, qui entre dans la confection d'articles souvent confiés à des journalistes anonymes dont les signatures éminentes s'étalent dans la presse d'information. Ce qu'il refuse de voir toucher, c'est précisément ce que protège la loi de 1970 citée par Mᵉ Kiejman : l'immixtion intolérable dans le cercle le plus étroit, le plus fermé, de la vie privée : un lit de mort ou de plaisir.*

On a évoqué, pour la repousser, bien sûr — où irait-on ? — la possibilité d'une quelconque censure. Et on a très justement insisté sur la nécessité d'une pluralité de la presse gravement compromise par le monopole qu'exerce chez nous — il a été cité sans être nommé — un directeur de journal objet d'une action en justice lente, très lente décidément à s'exercer.

CLAUDE SARRAUTE.

M. LARÈRE RÉPOND A M. SÉGUY

M. Xavier Larère, directeur général d'Antenne 2, a déclaré mardi, après la publication de la lettre adressée à M. Raymond Barre par M. Georges Séguy, secrétaire général de la C.G.T. (*le Monde* du 21 mars), qu'« *il est faux de dire que la télévision française préfère la production étrangère et lui soit soumise* ». M. Larère a souligné qu'en 1979 Antenne 2 achètera à l'étranger 212 heures de programmes (pour 13 millions de francs) et consacrera 187 heures (soit 191 millions de francs) à la fiction française. De plus, la création française, dit-il, est présentée aux meilleures heures possibles, de sorte que, du 8 septembre au 17 décembre 1978, elle a été vue par 310 millions de téléspectateurs, contre 153 millions pour la fiction étrangère.

PLAINTE DE T.D.F. CONTRE DEUX « RADIOS LIBRES » DE LONGWY

Télédiffusion de France vient de porter plainte auprès du procureur de Briey contre les auteurs des « *émissions non autorisées* », réalisées par les radios syndicales « S.O.S.-Emploi » (C.F.D.T.) et « Lorraine-Cœur d'acier » (C.G.T.). Selon T.D.F., ces radios auraient perturbé l'écoute de Radio-France et de la radio régionale FR 3.

MERCREDI 21 MARS

CHAINE I : TF 1

18 h. 55, Feuilleton : L'étang de la Breure ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 10, C'est arrivé un jour ; 19 h. 50, Loto ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Dramatique : Pourquoi Patricia ?, de G. Jorre, avec N. Parry, D. Paturel, D. Savignat, J. Dasté...

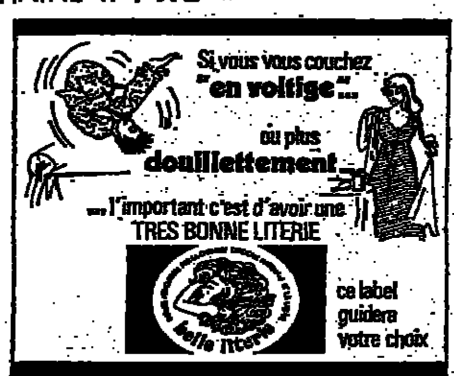
Un hôtel fermé dans une vallée perdue des Alpes. A l'intérieur, une lumière jour et nuit. Patricia écrit un roman. A côté d'elle, deux cadavres.

22 h. 5, Documentaire : Clés pour demain (« Liaisons pour l'an 2000 »), de R. Clarke et N. Skrotky.

Au sommaire : la fusée Ariane ; les fibres optiques ; les ordinateurs individuels.

23 h., Journal.

CHAINE II : A 2



18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Charles Trenet) ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Mi-fugue, mi-raison (Les écoles du spectacle).

Jean-Pierre Cassel présente différents reportages sur un cours de danse, un cours d'art dramatique, un cours de chant. Un regard sur les métiers du spectacle et leurs débouchés.

21 h. 45, Emission médicale : Les jours de notre vie (Les rhumatismes, vous connaissez ?)

22 h. 35, Sports : Football (Coupe d'Europe des clubs champions : quarts de finale, matches retour).

23 h. 20, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h., Emission du secrétariat d'Etat à la condition des travailleurs manuels : Travail manuel ; 18 h. 30, Pour les jeunes : Eureka ; 18 h. 55, Scènes de la vie de province : Vivre en chantant : Pierre Vassiliu, de J. Hansen, réal. : J. Cornet ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h. Les Jeux.

20 h. 30, Téléfilm (cinéma 16) : Un jour, entre chiens et loups. Scénario : M. Picard, réal. : P. Saglio, avec : V. Popesco, X. Gelin, etc.

Quelques excès de truquages ou de fantastique n'enlèvent rien au charme insolite de ce conte construit comme une aventure policière, sur fond de superstition campagnarde.

22 h., Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « le Vagabond des étoiles », d'après J. London ; 19 h. 25, La science en marche : Promenade différente au jardin des sciences ;

20 h., La musique et les hommes : Beethoven et ses intercesseurs littéraires en France ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : Bruits de pages.

FRANCE-MUSIQUE

20 h., Historique de la société internationale de musique contemporaine ; 20 h. 30, En direct du grand auditorium, le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. C. Farncombe, avec C. Colas, basson : « Whitehall », suite (J. Blow), « Cupido », suite de ballet (Purcell), « Concerto pour basson en si bémol » (J.-Chr. Bach), « Troisième Concerto grosso » (Stanley), « Musique pour les feux d'artifice royaux » (Haendel) ; 23 h., Ouvert la nuit... autour d'André Gide : Bach, Schubert, Mozart, Gluck ; 1 h., La fantaisie du voyageur... Portugal : L'île de Madère : guitare et nouvelle chanson portugaise.

JEUDI 22 MARS

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 50, Objectif santé (L'enroulement) ; 14 h., Les vingt-quatre jeudis ; 18 h., TF 4 ; 18 h. 25, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, Feuilleton : L'étang de la Breure ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 40, C'est arrivé un jour ; 20 h., Journal.

20 h. 55, Série : la Lumière des justes (nᵒ 1) d'après l'œuvre d'H. Troyat, réal. Y. Andrei, avec C. Nobel, M. Robbe, J. Deschamps, G. Casadesus.

Adaptation d'un roman fleuve de Troyat où, malgré de beaux costumes et des paysages grandioses, le jeu des comédiens semble souvent faux : mais peut-être est-ce la seule façon de dire un tel texte. Il reste, soyons justes, des moments de suspense et d'émotion.

21 h. 30, Magazine : l'Evénement.

22 h. 35, Ciné première.

André Halimi invite J. Amadéo, professeur de danse, pour parler de « Salsa ».

23 h. 10, Journal.

CHAINE II : A 2

12 h., Quoi de neuf ? ; 12 h. 15, Feuilleton : Les compagnons de Jéhu ; 12 h. 45, Journal ; 13 h. 20, Magazine : Page spéciale ; 13 h. 50, Feuilleton : Une Suédoise à Paris ; 14 h., Aujourd'hui, madame (le pianiste B. Rigutto) ; 15 h., Série : Les rues de San-Francisco ; 17 h. 25, Fenêtre sur... ; 17 h. 55, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Charles Trenet) ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Dramatique : Le destin de Priscilla Davies, de R. Rouleau, d'après une nouvelle d'H. James, avec : F. Marie, R. Rimbaud, G. Sylvia, etc.

Comme la plupart de ses œuvres, ce conte cruel d'Henry James développe les thèmes de la pureté et de la corruption. R. Rouleau a sur rendre la subtilité et le trouble de l'univers du romancier américain.

22 h. 10, Hommage à Jean Monnet, documentaire de D. Lander ; 23 h., Sports : Spécial buts (les Coupes d'Europe de football).

23 h. 10, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Scènes de la vie de province : Vivre en chantant (Divertissement en forme de bicyclette, de J.-L. Mage) ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : LA CHEVAUCHEE SAUVAGE, de R. Brooks (1975), avec G. Hackman, J. Coburn, C. Bergen, I. Bannen, B. Johnson, J.-M. Vincent.

Le début du dix-neuvième siècle. Deux amis, un cow-boy et un joueur, participent à une course d'endurance (1 000 kilomètres) à travers le Nevada, le Nouveau-Mexique et le Colorado.

Surprise et plaisir de retrouver ici, dans l'air pur des grands espaces, les vieilles valeurs morales du western, des personnages simples et attachants.

22 h. 40, Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : D. Stratos (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Le pouvoir au village ; à 8 h. 32, Le pays d'Ouest ; à 8 h. 50, Les enfants des nuages ; 9 h. 7, Matinée de la littérature ; 10 h. 45, Question en zigzag : « l'Horizon dérobé », de J.-L. Curtis ; 11 h. 2, Rencontres internationales de musique à Metz (et à 17 h. 32) ; 12 h. 5, Agora ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Renaissance des orgues de France ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « le Corbillard de Jules », d'A. Boudard ; 14 h. 47, Départementales : Besançon ; 16 h. 50, Libre appel ;

18 h. 30, Feuilleton : « le Vagabond des étoiles », d'après J. London ; 19 h. 25, Les progrès de la biologie et de la médecine : l'Année internationale de l'enfant ;

20 h., Théâtre ouvert : « les Travaux et les Jours », de M. Vinaver ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : Taxi, s'il vous plaît.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens : découverte de « Lulu », d'Alban Berg ; 12 h., Musique de table, musique de charme : Boccherini, E. Petrovics, Mozart ; 12 h. 35, Jazz classique ;

13 h., Les anniversaires du jour : E. Granados ; 14 h. 15, Musique en plume : J.-M. Defaye, Walberg ; 14 h. 35, Musique religieuse : « Cantate de la Passion » (J.-A. Scheibe) ; 16 h. 30, Musiques rares : « Chant à la Nativité » (Respighi) ; 17 h., En direct du Studio 119, le Trio Derrien : Mozart, Schubert ;

18 h. 2, Kiosque ;

20 h., Histoire de la société internationale de musique contemporaine ; 20 h. 30, En direct du grand auditorium, le Quatuor Varsovia : « Quatuor en la majeur, nᵒ 6 » (Boccherini) ; « Variation en forme de rondo » (T. Baird) ; « Concertino pour quatuor à cordes » (Stravinski) ; « Deuxième quatuor en ré majeur » (Borodine) ; 22 h. 30, Ouvert la nuit... L'art du facteur d'orgue : Sweelinck ; 23 h., Autour d'André Gide : Chopin, Bach, Albeniz, Beethoven ; 1 h., Douces musiques : I comme italien.

PRESSE

● *Les éditions du quotidien « les Dépêches »* de Côte-d'Or et du Jura, n'ont pas paru mardi 20 mars en raison d'un conflit opposant la direction des *Dépêches* au Syndicat du livre C.G.T. Ce dernier s'oppose au transfert éventuel à Nancy, « *pour des raisons techniques* », selon la direction, de l'édition de *l'Est républicain* actuellement assurée dans les ateliers des *Dépêches* à Dijon. Les éditions de *l'Est républicain* de la Haute-Saône et du Doubs n'ont pas paru également, mardi 20 mars et mercredi 21 mars.

● *Un nouvel hebdomadaire* de télévision, *Télé-Orange*, 128 pages, a été mis en vente mardi 20 mars aux caisses des trente-neuf magasins de la chaîne Euromarché, au prix de 1,95 franc. Edité par Groupe 1 000 international, l'hebdomadaire a pour rédactrice en chef Mme Madeleine Loisel. (*Télé-Orange*, 67, rue de Courcelles, 75008 Paris.)

● *M. Georges Montaron*, directeur de *Témoignage chrétien*, a été réélu à l'unanimité président du Syndicat de la presse hebdomadaire parisienne, mardi 20 mars. Elu à ce poste en janvier 1977, il est également vice-président de la Fédération nationale de la presse française.



PROTECTION CIVILE

La grève des sapeurs-pompiers professionnels est prolongée jusqu'au 28 mars

L'intersyndicale nationale C.G.T. - C.F.D.T. - C.F.T.C. des sapeurs-pompiers professionnels a décidé, il y a quelques jours, de prolonger jusqu'au 28 mars la grève administrative observée depuis plusieurs semaines — et dans certains corps depuis trois mois et demi. Les « soldats du feu » souhaitent, en effet, la rétroactivité à octobre 1977 de l'alignement indiciaire sur les personnels communaux qu'ils ont obtenu seulement quinze mois après ces derniers, le 1er février 1979 (« le Monde » du 30 janvier).

La grève administrative nationale se double de conflits locaux. A Tours (Indre-et-Loire), les sapeurs-pompiers réclament une augmentation de leurs effectifs et une amélioration de leurs conditions de travail. Ils sont actuellement quatre-vingt-dix pour une agglomération de cent quarante-cinq mille habitants. Trente embauches supplémentaires leur permettraient — outre une alternance de deux jours de congé avec deux jours de travail — de faire descendre leur temps de présence de cent quatre à quatre-vingt-seize heures par semaine.

Dans le Var, une « petite guerre », qui pourrait connaître des prolongements judiciaires, oppose le conseil général et le service départemental d'incendie et de secours, jugé trop dispendieux.

Le conseil général du Var critique le service d'incendie

De notre correspondant régional

Draguignan. — Une vive polémique, relative au budget du service départemental d'incendie et de secours (S.D.I.S.), oppose depuis quelques semaines les sapeurs-pompiers du Var au conseil général que préside le sénateur socialiste et maire de Draguignan, M. Edouard Soldani. Après le vote, par la commission départementale, d'une motion contestant *« le train de vie de l'état-major du S.D.I.S. »*, l'inspecteur de cet organisme, le co-colonel Hourcastagné, a décidé d'engager une action contre le conseil général pour outrage public. De son côté, le préfet du Var, M. Pierre Manière, sur l'instance de la commission départementale, a demandé une vérification des comptes du S.D.I.S. par les services de l'inspection générale des finances.

Le conflit, dont la vigueur n'est pas étrangère à la période électorale, a pour origine une lettre adressée le 18 janvier dernier aux chefs de corps par le président de l'union départementale des pompiers varois, le commandant Jean Commenge ; *s'inquiétant des restrictions budgétaires* décidées par le conseil général, celui-ci convoquait ses collègues en assemblée générale extraordinaire, *« compte tenu »*, écrivait-il, *de l'urgence qu'il faut donner à nos réactions »*. Réplique de la commission départementale dans une motion votée à l'unanimité le 28 janvier :

« L'assemblée départementale ne saurait encourager ou poursuivre une politique ambitieuse et exagérément onéreuse qui est celle de certains dirigeants du S.D.I.S. ne représentant d'ailleurs qu'une infime minorité. »

Bataille de chiffres

Les élus de l'organe exécutif du conseil général estimaient également indispensable que la commission administrative *ad hoc* se réunisse, *« afin de mettre au point toutes les dispositions pour permettre une meilleure gestion que certains responsables du service auraient tendance à méconnaître »*. La commission départementale décidait, enfin, de désigner deux de ses membres *« aux fins de vérifier plus spécialement tous les comptes du S.D.I.S. »*.

Trois jours plus tard, réunis au Luc, cinquante-six chefs de corps sur soixante et un signalent de leur côté une motion exprimant *« leur profonde tristesse »*.

Depuis, chaque partie a publié ses chiffres : les pompiers soulignent que, de 1971 à 1978, le budget du S.D.I.S. n'a progressé que de 79 % (de 7 435 000 F à 13 326 000 F), alors que le coût de la vie a augmenté de 132 %. Dans le même temps, les effectifs sont passés de 1 307 sapeurs-pompiers à 1 885, dont 300 professionnels (+ 44 %), et le nombre des interventions a fait un bon de 202 % (de 11 625 en 1971 à 35 143 en 1978). L'union départementale des corps de sapeurs-pompiers du Var en conclut que, selon les critères retenus, le budget primitif pour 1979 aurait dû être compris entre 17,2 et 24,8 millions de francs au lieu de 10 373 000 francs.

Elle se plaint plus particulièrement de la quasi-suppression des crédits de formation permanente, de la réduction des indemnités annuelles faites à certaines catégories de personnel, du changement d'affectation de certains locaux du S.D.I.S. à Draguignan, où devait être installé un centre d'instruction et de perfectionnement, et surtout de la lenteur de renouvellement des véhicules d'intervention. *« Au train actuel des investissements,* déclare le commandant Commenge, *il faudra un demi-siècle pour que le matériel existant soit entièrement remplacé. Or, nous avons des véhicules (G.M.C.) qui ont déjà près de quarante ans d'âge... »*

« Les efforts financiers du conseil général pour ce service, a rappelé de son côté la commission départementale, réunie mardi 13 mars, *ont été considérables depuis vingt ans dans tous les domaines. » « Notre tort,* estiment MM. Paul Emeric et Félix Levavasseur, respectivement président et secrétaire, tous deux socialistes, *a été d'accepter un peu trop facilement jusqu'ici les demandes de crédits formulées par les responsables du S.D.I.S. » « L'état-major,* ironisent-ils, *est devenu aussi important que celui d'un général d'armée : 64 personnes dont 19 officiers ou sous-officiers, contre 5 seulement dans les Landes — le premier département pour la surface boisée — 7 dans les Bouches-du-Rhône et 9 dans les Alpes-Maritimes.*

» Les frais divers de gestion sont cinq fois plus élevés dans le Var que dans les Bouches-du-Rhône, les frais de P.T.T. neuf fois, les frais de déplacement d'inspecteurs douze fois... Les revendications des pompiers varois sont d'ailleurs d'autant plus mal venues que le dernier compte administratif connu, celui de 1977, fait apparaître un reliquat disponible de 1 300 000 F, soit 20 % du budget de fonctionnement. »

Le ton a monté avec la prise de position du colonel Hourcastagné : *« Les officiers de l'état-major du S.D.I.S.,* a-t-il déclaré dans une lettre rendue publique le 10 mars, *sont pratiquement accusés de dilapidation des deniers publics (...). »* Un débat public est prévu au conseil général le 28 mars. La commission départementale a d'ores et déjà demandé au préfet *« de remettre les choses au point et de rappeler au colonel Hourcastagné les droits du conseil général (...), en même temps que les devoirs des fonctionnaires vis-à-vis de l'assemblée souveraine »*.

Pour le commandant Commenge *« les élus du département sont les patrons et font ce qu'ils veulent »*. *« Mais,* ajoute-t-il, *s'ils refusent de nous donner le matériel dont nous avons besoin, qu'ils en informent honnêtement la population »*.

Le préfet du Var, M. Manière, a sollicité, le 9 février, une vérification des comptes du S.D.I.S., *« afin de lever toute équivoque sur la gestion et le fonctionnement de ce service »*. M. Emeric, estime, lui, que l'affaire est grave : *« C'est la mise en cause des prérogatives d'une assemblée délibérante par un service administratif qui ne veut plus accepter les contrôles prévus par la loi. »*

GUY PORTE.



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	54,09
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,93
IMMOBILIER	32,00	37,63
AUTOMOBILES	32,00	37,63
AGENDA	32,00	37,63
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	99,96

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,75
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	7,05
IMMOBILIER	21,00	24,69
AUTOMOBILES	21,00	24,69
AGENDA	21,00	24,69



emplois régionaux

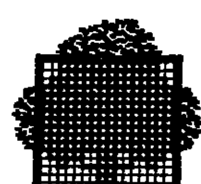
jeune ingénieur

L'établissement industriel de Belfort (2000 personnes) de CII HONEYWELL BULL recherche un jeune ingénieur pour l'intégrer dans ses services techniques de périphériques d'ordinateurs et de terminaux.

Au sein d'une équipe nouvellement constituée, il sera chargé en particulier de travailler sur un ensemble électronique complexe de traitement du signal, abordé sous ses aspects théoriques et mené jusqu'au stade de l'industrialisation.

Nous souhaitons recruter pour cette activité un jeune ingénieur diplômé d'une grande école.

Service Recrutement
6, Avenue des Usines
90001 BELFORT
Tél. (84) 22.82.00



Cii Honeywell Bull

SOCIETE NATIONALE ELF AQUITAINE

(PRODUCTION)

recherche pour sa

DIRECTION PRODUCTION

BOUSSENS (31)

INGENIEUR CORROSION

QUI SERA CHARGE :
- d'apprécier les risques de corrosion interne des installations de production d'hydrocarbures ;
- de définir les préconisations pour les protéger ;
- d'intervenir dans les filiales du groupe pour la mise en œuvre, le suivi et le contrôle des traitements ;
- de participer aux recherches et études en laboratoire et sur unités pilotes concernent les traitements des effluents pétroliers (huile, gaz et eau).

FORMATION : ingénieur grande école (ECP — ESM — A.M. ou équivalent).

EXPERIENCE très souhaitable de l'électrochimie et/ou de la production pétrolière.

Aptitude à l'expatriation.

Lieu de travail BOUSSENS (31) avec nombreuses interventions à l'étranger.

Ecrire avec C.V. et photo à No 3650 à SNEAP - D.C. Recrutement - 21bis, Avenue des Lilas Bâtiment Mestresat - 64000 PAU.

MICHELIN

Dans le cadre de son expansion en FRANCE (Province) et à l'ETRANGER

MICHELIN

RECRUTE

pour ses départements de :
- recherche et développement
- assistance technique
- centre de calcul et d'informatique

TECHNICIENS et TECHNICIENS SUPERIEURS

à divers niveaux même

DEBUTANTS

PHYSIQUE CHIMIE MATHEMATIQUES

- Bac. C, D, E.
- Math Sup. Math Spé.
- D.E.U.G.
- D.U.T., B.T.S.
- Licence
- Maîtrise

- Logement assuré
- Possibilité de Promotion

Adresser candidature avec C.V. détaillé et photo à MICHELIN SP 33/7781 à 63040 Clermont-Fd Cedex

MSL

73, Bd Haussmann 75008 PARIS Tél. 266.04.93
11, PL A. Briand 69003 LYON Tél. (78)62.08.33

DIRECTEUR USINE

Grande ville de Bourgogne — 170.000 F +

Une société française, en croissance forte et régulière au cours des dernières années (+ 20% l'an, C.A. actuel : 100 millions de francs, 280 personnes), filiale d'un groupe connu utilisant des méthodes modernes de gestion, recherche son directeur d'usine. Dépendant hiérarchiquement du directeur général, il sera responsable du bon fonctionnement, de l'organisation et de la coordination de l'ensemble des services de l'usine (ordonnancement-lancement-planning, production, méthodes, investissements, entretien travaux neufs). Il aura autorité sur l'ensemble du personnel de l'usine (180 personnes dont 15 agents de maîtrise et 4 cadres). Agé de 33 ans minimum, diplômé de préférence d'une grande école, le candidat retenu aura impérativement une formation et une expérience prouvée dans la mécanique complétée si possible de connaissances solides en chimie. L'aptitude au commandement est nécessaire, ainsi que le sens de la créativité et de l'innovation technologique. Perspectives d'avenir intéressantes liées à l'expansion de la Société et du Groupe. Ecrire à C. Laurens, réf. B.4.505.

Absolue discrétion assurée.



Filiale du Groupe SEB

recherche pour

Direction Marketing Exportation

Un Assistant Exportation

Il devra assister dans ses fonctions le Directeur Marketing Export pour l'ensemble de l'activité exportation de la Société.

Le poste convient à un candidat de formation supérieure (ESCAE ou équivalent) ayant déjà 3 à 4 ans d'expérience marketing et commerciale à l'exportation.

Il est à pourvoir à proximité de DIJON.

Adresser Curriculum Vitae et prétentions à SEB Département du Personnel . 21260 SELONGEY

Très Importante Entreprise de T.P. recherche

Cadre Comptable débutant

- Formation Comptable supérieure.
- Lieu de Travail : DIJON.
- Possibilités d'évolutions ultérieures.

Ecrire formation, stages suivis et rémunération sous référence 4218 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75082 Paris Cedex 02 qui transmettra - Joindre une photo

SEARLE — Recherche et Développement situé à SOPHIA-ANTIPOLIS, (06) VALBONNE RECHERCHE

UN (E) CADRE ET UN (E) TECHNICIEN (NE) SUPÉRIEUR (E)

- rodés à la pratique des méthodes d'analyses appliquées à la pharmacocinétique et au métabolisme des médicaments ;
- l'expérience de la manipulation des produits marqués et un anglais usuel sont souhaités.

Adresser lettre de candidature, curriculum vitae, photo (retournée) souhaitée à : SEARLE, réf. 17, B.P. 23, 06560 VALBONNE.

Agce CONSEIL PUBLICITÉ ANNECY recherche

CHEF DE STUDIO

confirmé. Qualités : roughman, concepteur graphiste, bonnes connaissances techniques. Expérience sur budgets en agence indispensable. Libre de suite. Adr. C.V. à HAVAS, B.P. 304 74011 ANNECY cedex

Groupe impt recherche pr sa fonderie rég. centre : ingénieur 30 a. mini., ayt profonde connaissance des aciers spéciaux. Env. C.V. manuscrit et prétent. nº 7 391, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

IMP-PRO Internat et Semi-Internat 144 places, Région ALSACE cherche

DIRECTEUR

diplômé avec expérience. Ecr. nº 7342 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

emplois internationaux

Nigeria General Manager

Consumer Products

$ 80 - 100.000 net + benefits

Our client, one of the world's largest manufacturers of branded consumer products, operating on a global scale and with a multi-billion dollar turnover, seeks an experienced senior executive to manage its Nigerian operations.

The man we seek will take charge of a $ 100 million project and follow it through the construction stage to complete profit and loss responsability, and this in coordination with local shareholders. He will probably spend at least 3 to 5 years in Nigeria and could eventually be reintegrated in the company's international operations. The man we seek can be of any nationality but fluent English is a must and a working knowledge of French desirable. He is now a General Manager in a similar position in the consumer products field. Minimum age 35.

Remuneration will be in the order of $ 80 to 100.000 net of income tax, free housing, car and two months home leave per year.

Please write in confidence, giving full information on academic background, business experience, current earnings, home address and telephone number.

As a leading international firm of management consultants retained by our client to select this executive, we undertake that no information will be released without prior consent and after a personal interview to be held in major European capitals towards the end of April.

BOYDEN

BOYDEN INTERNATIONAL S.A.
10, rue de la Scie -
Geneva, Switzerland -

Consultants to Management on Executive Selection since 1946.

ATLANTA - CHICAGO - HOUSTON - LOS ANGELES - NEW YORK
PITTSBURGH - SAN FRANCISCO - TOLEDO - WASHINGTON D.C.
AUCKLAND - BARCELONA - BRUSSELS - CARACAS - GENEVA
HONG KONG - JOHANNESBURG - LONDON - MADRID -
MELBOURNE - MEXICO CITY - MILAN - PARIS -
ROME - SAO PAULO - SYDNEY - TOKYO - TORONTO -

Lycée Français de Washington recherche pour la rentrée 79-80

CONSEILLER PRINCIPAL D'ÉDUCATION

30 ans minimum. recruté local, possibilité de poste double. Voyage aller-ret. payé. Adresser C.V. à M. JOETS Enseignement français à l'Etranger, 21 bis, rue Lapérouse, 75016 Paris. Tél. 502-14-23 Interview les 2, 3 et 4 avril à la même adresse.

LE PORT AUTONOME DE LA GUADELOUPE

recrute

UN INGÉNIEUR DES ARTS ET MÉTIERS

ou équivalent (privé, marine marchande, marine nationale) possédant une expérience (minimum 5 a.) en électro-mécanique, gestion de parc à matériel, atelier.

Il sera chargé en qualité de chef du service d'outillage :
- du fonctionnement et de l'entretien et réparations de toutoute nature de portiques à conteneurs ;
- de l'entretien et réparation d'un parc de matériel de manutention portuaire et du parc automobile et nautique du Port Autonome dans le cadre de la mise en service d'un terminal à conteneurs réalisé à la Pointe Jarry, Pointe-à-Pitre.

Candidatures à déposer avant le 10 avril 1979 (av. curriculum vitae + attestations d'employeur et prétentions) au Port Autonome de la Guadeloupe, B.P. 485 97165 POINTE-A-PITRE CEDEX. Tél. 82-63-63

sur simple lettre manuscrite, une fiche signalétique plus complète du poste à pourvoir et des conditions d'embauche sera adressée personnellement.

offres d'emploi

IMPORTANTE SOCIÉTÉ ÉLECTRONIQUE

recherche pour le DEVELOPPEMENT de SON SERVICE ETUDES A PARIS

(Réf. IV) INGÉNIEURS

d'ETUDES ELECTRONICIENS

débutants ou expér. 1 an. Bonnes connais. des circuits logiques et analogiques. Participeront à la conception de circuits, Assistance à service production.

(Réf. V) INGÉNIEURS

d'ETUDES ET DE DEVELOPPEMENT

A.M. ou EQUIVALENT. Ayant 3 ou 4 années d'expér. minimum de bureau d'études et d'industrialisation. Secteur électronique, Expér. méthodes appréciée. Etudes technologiques de matériels télécommunications.

(Réf. IX) INGÉNIEURS

d'ETUDES ELECTRONICIENS

1 à 3 ans d'expérience en technologie et composants électroniques.

(Réf. X) JEUNE INGÉNIEUR

ELECTRONICIEN

Libéré service national, pour développement de matériel électronique. Poste à pourvoir immédiatement.

Ecr. avec C.V. détaillé et prétentions annuelles (SOUS REFER. IV, V, IX ou X) à REGIE-PRESSE, Service P.A. nº 793.208, 85 bis, rue Réaumur, Paris 2e, qui transmettra.

IMPT LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE

Filiale Groupe français multinational recherche pour PARIS (Banlieue Sud)

chef du service études et publicité

Ce collaborateur rattaché au Directeur du Marketing doit détenir une formation supérieure niveau Pharmacien, Ecole Supérieure ou équivalent, 30 ans au moins, bonne connaissance de l'anglais.

Il est demandé une expérience de quelques années dans la fonction études de marché et dans le secteur pharmaceutique.

Préférence sera donnée à candidat ayant acquis également une expérience opérationnelle de nature commerciale.

Société en expansion, très bon climat de travail, évolution possible dans le Groupe.

Ecrire avec CV + photo + rémunération actuelle sous référ. 745/M à



SODECI 140, rue de la Croix Nivert 75015 PARIS.

Société appartenant à important groupe de télécommunications internationales

RECHERCHE POUR PARIS

UN PROGRAMMEUR ou UNE PROGRAMMEUSE

ayant au moins 2 années d'expérience dans le domaine des mini-ordinateurs. Candidat masculin devrait être dégagé des obligations militaires. Connaissance des « multi intertechnique » serait très appréciée.

Adr. curriculum vitae détaillé avec photo et prét. sous le no 7.389 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS Cedex 09, qui tr.

JEUNES INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES

intéressés en début de carrière par la recherche appliquée couvrant un grand secteur industrial en pleine évolution

NOUS VOUS PROPOSONS :

après une courte période d'adaptation de vous intégrer dans des équipes pluridisciplinaires (physiciens, chimistes, métallurgistes, électroniciens, électromécaniciens) disposant de moyens puissants d'investigation et de traitement de l'information.

VOUS SEREZ APPELES A PARTICIPER A :

- la conception, la réalisation et l'exploitation de pilotes semi-industriels ou industriels ;
- la mise au point de moyens de mesure et à l'automatisation de procédés métallurgiques ;
- aux études relatives aux propriétés et à l'utilisation des matériaux et à la mise aux point de procédés de contrôle.

Bien entendu, les économies d'énergie et de matières premières, le respect de l'environnement et l'amélioration des conditions de travail, qui revêtent pour notre profession une importance particulière, rentrent dans le cadre de ces activités

Le jeune ingénieur jouira d'une liberté considérable laissant libre cours à l'initiative, l'imagination et la création. Il devra être apte à travailler en équipe, à comprendre et à convaincre les hommes.

Il aura la possibilité d'avoir de nombreux contacts avec l'industrie, les laboratoires d'Université et de grandes écoles ainsi qu'avec des organismes étrangers (ce qui nécessite l'usage de la langue anglaise).

Adresser C.V., lettre manuscrite, photo et prétent. sous no 3.921, à CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

IMPORTANT GROUPE FINANCIER ET BANCAIRE

recherche pour Siège PARIS-8e

UN (UNE) JURISTE

Niveau requis licence droit privé et expériance indispensable au cours de la carrière de quelques années dans un service juridique et/ou contentieux d'une banque ou établissement financier.

Adresser C.V. détaillé, sous référ. 782 à CREATIONS DAUPHINE, 41, avenue de Friedland, 75008 PARIS, qui transmettra.

Important groupe électronique professionnelle

recherche

JEUNES INGÉNIEURS

Diplômés grande école exclusivement (E.N.S.T. - E.S.E. - E.N.S.I.)

Débutants ou ayant quelques années expérience pour étude et développement matériel électronique de haute technicité associant circuits transistorisés et dispositifs hyperfréquence.

Adr. C.V., photo (retournée), nº 3.720 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris (1er), qui transm.



offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

SOCIÉTÉ DE CONSEILS D'ENTREPRISES
MEMBRE de SYNTEC
accueille

2 ingénieurs grande école

1) Pour lancer son nouveau Département
STRATEGIE ET DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

qualités souhaitées :
- Une expérience industrielle de recherche, bureau d'étude et technico-commerciale.
- La maîtrise des aspects industriels et Marketing d'une technologie d'avenir.
- La capacité de conduire des groupes de projets et de coordonner des études et des réalisations.

2) Pour son activité AUDIT INDUSTRIEL
qualités souhaitées :
- Une expérience industrielle de production acquise dans les services fonctionnels et opérationnels.
- Le goût de l'organisation et des contacts.
- Une pratique de l'Analyse de la Valeur.

CES POSTES OFFRENT LES AVANTAGES ET L'AUTONOMIE D'UNE ACTIVITE SEMI-LIBERALE.

Prière adresser lettre manuscrite CV, photo et prét. s/ réf. 2310 à Axial, 91, fg Saint-Honoré, 75008 Paris, qui transmettra.

Très important groupe multinational ayant des activités industrielles et commerciales réparties *sur plusieurs* centres en **France,**
recherche pour Paris

le responsable du développement de son réseau informatique : ordinateurs et télécommunications

Matériel - Logiciel - Télétraitement - Méthodes informatiques

Le candidat devra obligatoirement :
- être **ingénieur d'une grande école scientifique ;**
- avoir **une expérience d'ingénieur système** d'environ 3 ans dans un important centre informatique ;
- avoir une connaissance pratique des **ordinateurs et Software IBM, des Télécommunications, des Systèmes DB/DC ;**
- parler et écrire couramment l'**anglais.**

Nous promettons au candidat entreprenant et méthodique, **de larges responsabilités** pour l'élaboration et la réalisation d'un plan ambitieux.

Salaire de début proposé : **120 à 150 000 F** par an selon expérience.

Adresser candidature sous référence RUDEL
(mentionnée sur l'enveloppe) à :

Publicis Conseil
EMPLOIS et CARRIÈRES
30, rue Vernet, 75008 PARIS

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ÉLECTRONIQUE PARIS EST, recherche

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN
POSITION II ou III

GRANDES ÉCOLES (E.S.E. - INSA *électronique*- ENSEE)

Sous la Direction du Chef de Service Marketing aura la responsabilité après formation des études de marché de composants passifs en électronique professionnelle.

Le candidat devra justifier d'une expérience de 3 à 4 ans de laboratoire électronique - Conception de circuits électroniques modernes et être capable d'assimiler le rôle des composants passifs en électronique « grand public » - « professionnelle ».

Bilingue anglais indispensable.
Poste à pourvoir immédiatement.
Sérieuses références exigées.
Avantages sociaux.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétent. No 3.607 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris 1er q. tr.

IMPORTANTE SOCIETE D'ENGINEERING
de la Région Parisienne recherche un jeune

INGENIEUR MARKETING INDUSTRIEL

Il a impérativement une première expérience de 3 ans minimum dans un service de marketing d'une entreprise vendant des biens industriels (biens d'équipement, biens intermédiaires, matières premières ...). Il est diplômé d'une Ecole Supérieure de Commerce (HEC - ESSEC, etc ...)

Il travaille indifféremment en français ou en anglais et maîtrise l'ensemble des techniques du marketing industriel. Il sera responsable d'études et de conseils concernant entre autre, le lancement de produits et l'organisation de réseaux de vente et de production.

Adresser lettre manuscrite avec C.V., photo et prétentions s/réf. 5348 à P.LICHAU S.A. - BP 220, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

Les candidatures comportant lettre manuscrite et photo et prétentions seront traitées confidentiellement (Prière d'indiquer les Stés auxquelles votre candidature ne doit pas être transmise).

GRANDE AGENCE DE PUBLICITÉ
recherche
pour son département média planning

jeune collaborateur

ayant une formation supérieure.
Envoyer C.V. manuscrit, photo sous réf. RENEES (mentionnée sur l'enveloppe) à :



Publicis Conseil
EMPLOIS et CARRIÈRES
30, rue Vernet, 75008 PARIS

IMPORTANT GROUPE D'ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS
PARIS

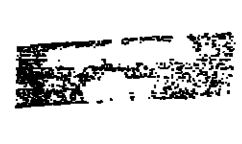
recherche pour en faire :

SES FUTURS RESPONSABLES RÉGIONAUX

des jeunes cadres commerciaux
Diplômés Écoles Supérieures de Commerce ou Enseignement Supérieur

Ils seront chargés d'assurer :
- L'animation commerciale dans le cadre de réseaux de vente (domaine véhicules automobiles particuliers ou industriels.
- L'etude et suivi de dossiers de financement.
- La gestion d'agences régionales. Mobilité indispensable dans le temps à l'échelon Métropolitain ainsi que possibilité d'évoluer vers d'autres responsabilités.

Ecrire avec C.V. + photo sous référence 58767 B à BLEU Publicité 41, Avenue du Château - 94300 VINCENNES - Qui transmettra



SAGEM
CERGY - PONTOISE
recherche

INGENIEURS ENSAE-ENST

ou équivalent pour études de systèmes numériques embarqués.

INGENIEURS D'ETUDE DE LOGICIEL

Grandes écoles, options informatiques ou maîtrise D.E.A. pour développement de systèmes et terminaux

Ces postes conviennent à des débutants ou à des personnes ayant quelques années d'expérience.

Ne pas se présenter, écrire avec C.V. à SAGEM, B.P. 210 95523 - CERGY PONTOISE CEDEX

CAMECA
Groupe THOMSON CSF

recherche pour proche banlieue Ouest

INGENIEURS électroniciens débutants

pour mise au point, installation et assistance technique en instrumentation scientifique.
Déplacements France et étranger.

Adresser CV sous Nº 7138 à
PARFRANCE P.A.
4, rue Robert Estienne 75008 Paris
qui transmettra

Bureau d'études recherche travailleurs indépendants pour implantation circuits hybrides multicouches. Téléphone : 461-14-51.

Importante Société de Diffusion de livres recherche

CHEF DE VENTE
de littérature générale
d'une équipe de 7 vendeurs
à des libraires
dynamique et confirmé
dans les méthodes modernes
d'animation et devra
consacrer 70 %
de son activité sur le terrain.
Lieu de résidence :
région parisienne
couverture nationale.
Rémunération fonction
de la valeur
et de l'expérience du candidat.
Adresser C.V. et photo à nº 62 813 B. BLEU, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES.

Expert Utilisation Produits Réfractaires

Pour missions d'études de marché

Importante société recherche un ou des experts, connaissant utilisations produits réfractaires dans les industries françaises et européennes suivantes : sidérurgie, chaux et ciments, raffineries de sucre, fonderies, industrie chimique et pétrochimique, constructeurs de chaudières industrielles, usines d'incinération, mines (charbon et minerais), verrerie...

Conviendrait par exemple à retraités récents, ayant eu des responsabilités de direction dans l'une ou l'autre de ces branches d'industrie.

La rémunération dépendra de la durée de chaque étude et sera fonction de l'expérience.

Discrétion et réponse assurées à toute offre de service accompagnée d'un C.V. adressée sous référence 79 710 M à notre Conseil

EMPLOI centor
13 bis, rue Henri Monnier
75009 - PARIS

Important Groupe électronique
recherche

PLUSIEURS INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

pour responsabilités d'un domaine de produits et d'une clientèle bien déterminée.
- Formation universitaire ou grande école électronique ;
- Anglais courant indispensable, 3e langue souhaitée ;
- Expérience de quelques années en électronique professionnelle ;
- Déplacements de courte durée France et étranger.

Lieu de travail : PARIS.

Adresser C.V. man., photo (ret.) et prét., nº 3.721, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

CANON
Groupe bureau
recherche

CHARGÉ DE RECRUTEMENT

Chargés de l'ensemble des actions de recrutement du *groupe nous recherchons* le psychologue qui choisira nos futurs collaborateurs commerciaux et techniques.
Nous voulons étoffer notre équipe avec un homme jeune déjà sensibilité aux techniques de sélection et ayant si possible exercé la fonction de vendeur.
Le poste, qui débute par un contrat temporaire d'un an, exige une très large disponibilité et de fréquents déplacements en province.

Pour un premier contact, téléphoner à Robert Sangol au 931-21-23 qui garantit tte discrétion.

IMPORTANTE SOCIETE D'ENGINEERING
affiliée à un groupe de renom international, recherche pour renforcer l'équipe constituant son service informatique, un :

ingénieur informaticien d'application

- Ingénieur Grande Ecole (option informatique si possible) : centrale, A et M, INSA, INPG ...
- Ayant deux à trois années d'expérience dans un service d'études informatiques.

Il aura pour mission de réaliser pour les ingénieurs d'affaires des «modèles informatiques» destinés aux études de conception et d'aménagement d'ensembles industriels (circulation de produits notamment).

Evolution possible vers un poste de RESPONSABLE D'AFFAIRES OU D'INGENIEUR METHODES.

Le poste à pourvoir est en **région ouest de Paris.**

Adresser lettre manuscrite, photo et C.V. détaillé précisant les langages et les matériels connus, ainsi que les prétentions sous réf. 5346 M à P.LICHAU S.A. - B.P. 220, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.
Discrétion assurée.

Société industrielle en pleine expansion située en banlieue Ouest
coopte

UN CHEF COMPTABLE

maîtrisant totalement les techniques de comptabilité générale et analytique et ayant des connaissances approfondies dans les domaines fiscal, social et juridique.
Formation BTS / BP ancienne formule.
Age minimum 32 ans.
Expérience souhaitée 6 à 8 ans de cabinet d'expertise + 4 ans en entreprise dans le milieu industriel.
Libre rapidement.

Ecrire avec CV + photo sous Nº 6102 à
PARFRANCE P.A.
4, rue Robert Estienne 75008 Paris
qui transmettra

Important groupe électronique recherche :

INGENIEURS DEBUTANTS

Libérés service national
Diplômés grande école
E.N.S.T. E.S.E.
E.C.P. E.N.S.I.
pour étude et développement dans le domaine physique électronique hyperfréquence.
Adr. CV, photo (retournée) nº 03723 Contesse Publicité 20, av. Opéra, Paris-1er.

Importante société électronique proche banlieue ouest recherche

INGENIEUR 2
Diplômé grande école

Formation radio-communications
pour poste à responsabilité.
Expérience 2-3 ans souhaitée.
Adr. C.V. photo (retournée) et prétentions à nº 3736
Contesse Publicité
20, avenue de l'Opéra, Paris-1er.

CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE-VIEILLESSE DES TRAVAILLEURS SALARIES
110-112, rue de Flandre
Paris-19e
recherche pour ses services informatiques parisiens

PROGRAMMEURS SYSTEME

titulaires d'un MIAG ou d'un *DUT ou d'un diplôme d'ingénieur* informaticien, expér. minimale de deux ans des matériels C II Iris 60 ou C.H.B. série 64. Salaire annuel brut (y compris les avantages de salaire différé) de 62 530 francs à 78 500 francs selon références professionnelles.
Horaire :
quarante heures par semaine.
Nationalité française.
Libérés des obligations militaires.
Envoyer C.V.
à la sous-direction du personnel
C.N.A.V.T.S.
110-112, rue de Flandre
75951 Paris Cedex 19.

Organisme parapublic Paris-14e, recherche

INGÉNIEURS (GRANDES ECOLES)

1) ELECTROMECANICIEN
Sera chargé de :
- Proposer et suivre des essais ;
- Exploiter des documents techn. normatifs et législ. ;
- Participer à des réunions d'organismes spécialisés ;

De façon à pouvoir rédiger des textes définissant les critères de sécurité dans l'emploi des machines.
Expér. dans les industries du textile et du livre appréciée.

2) BATIMENT et T.P.
Sera chargé d'études relatives à la prévention des accidents du travail.
Expérience confirmée dans la conduite des travaux et l'organisation des chantiers.

Pour ces 2 postes : des qualités d'expression écrites et orales sont indispensables.

Adr. C.V. photo et prét. Sweerts nº 1 760, B.P. 269, 75424 PARIS Cedex 09 qui transmettra.

EDITEUR, recherche pour son département

LIVRES ET PERIODIQUES

TECHNICIENS (NES) DE FABRICATION

Expér. solide d'au moins 2 ans dans l'édition spécialisée livres ou périodiques.
Formation Estienne ou équivalent souhaitée.

Le poste est à pourvoir en Province (Val-de-Loire).

Adress. C.V. et photo ss réf. 238 M. ARZUR - SGLS 41350 VINEUIL.

Institut rech. ESTHETICIENNE VENDEUSE QUALIFIEE place stable. Téléph. : 686-83-64.

F.J.T. Filles recherche ANIMATEUR - EDUCATEUR banlieue Nord-Ouest Paris. Tél. pour rend.-vs au 242-56-65.

Servici Informatiqu proche banlieue ouest recherche :

1) PROGRAMMEUR
C.I.I.-H.B. séries 61-62
Télécomm. 62 appréciées.

2) PUPITREUR
série 62
No 2.775, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra - PARIS-1er.

Import. Sté Prêt à porter rech.

SECRÉT. DIPLOMÉE
expér. 3 ans. Italien et anglais indispens. B.C.
Ecr. nº 6019 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09.

SOCIÉTÉ INTERCONTROLE
Spécialisée
en contrôle non destructif
recherche
pour son unité
procédé en Région Parisienne

UN INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE INSA-ENSI spécialisé en ultrasons (niveau II III)

Profil du poste :
- Développements études expertises ;
- Déplacements possibles en France et à l'étranger ;
- Anglais impératif.

Pour son unité Service :

UN TECHNICIEN
spécialiste en ultrasons
(niveau II-III)
- Déplacements en France et Etranger.

Ecr. 15, rue des Solets, SILIC 433 - 94583 RUNGIS.



S.A. BISCUITS BELIN

offre pour sa Direction de la Distribution à ÉVRY (91), un emploi d'

ASSISTANT « GESTION DE STOCKS »

qui sera chargé d'assister le Responsable du Service dans la préparation de tous les éléments nécessaires à la gestion des stocks et qui participera d'une façon permanente à l'amélioration du système automatisé de gestion des stocks.

Ce poste s'adresse à un candidat de formation supérieure (ESC ou équivalent) débutant ou ayant quelques expériences professionnelles dans des fonctions d'ordonnancement, de logistique ou de méthodes.

Nombreux avantages sociaux, 13e mois, 5 semaines congé, restaurant d'entreprise.

Envoyer C.V. détaillé et prétentions à Direction du Personnel - Biscuits BELIN, Courrier d'Entreprise 1113 - 91015 EVRY.

CISI COMPAGNIE INTERNATIONALE DE SERVICES EN INFORMATIQUE

recherche

Ingénieurs commerciaux

niveau enseignement supérieur. Bonne expérience de la vente de services informatiques.
Chargés de la prospection, négociation, gestion administrative et de la coordination des réalisations.
Lieu de travail : région parisienne.
Adresser C.V. et prétentions à **CISI**, Direction du Personnel, 35 boulevard Brune, 75014 Paris.

emplois et carrières

هكذا من الاصل

offres d'emploi

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE JAPONAISE
recherche
TELEXISTE
BILINGUE FRANC.-ANGLAIS
BONNE DACTYLO BILINGUE
POUR PETIT SECRETARIAT.
Doit avoir permis de travail ou EQUIVALENT.
Tél. pr r.-vous, tél. 225-11-78.

IMPORTANTE SOCIETE ACCESSOIRES AUTOMOBILE
située Nord-Est Paris
recherche
ADJOINT CHEF DU PERSONNEL
pour service administratif et paye.
Ce poste conviendrait à un candidat ayant plusieurs années d'expérience dans fonction similaire.
Adr. C.V., photo et prétent. sous réf. 20.492 à GRAFA PUBLICITE, 11, rue Laugier, 75017 Paris, qui transmettra.

BRION LEROUX
aéronautique division de la Société d'électricité MORS
recherche
INGÉNIEUR
pour laboratoire ds le domaine de la mesure électrique et de la mécanique de précision
(ESME - EEMI ou équivalent)
Envoyer candidature et C.V. : Société d'électricité MORS, 2 et 4, rue Newton, 93155 LE BLANC-MESNIL.

IMPORTANTE SOCIETE
recherche
7 FORTES PERSONNALITÉS
Nous vous proposons, après une formation intensive : un poste de
DÉLÉGUÉ CONSEIL
auprès des dirigeants des P.M.E.
Il faut :
— avoir une excellente culture générale,
— être apte à négocier au plus haut niveau.
Ceux-ci devront être capables de devenir nos
FUTURS RESPONSABLES
Si cette fonction vous intéresse, téléphonez les 22 et 23 mars à M. CLERC au 886-11-24 pour rdez-vous, ou envoyez C.V. sous la référence 7.150 à P. LICHAU S.A. B.P. 220 - 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

Important organisme
recherche
pour développer et animer secteur Loisirs
JEUNE FEMME
— Cultivée ;
— 30 ans minimum ;
— bonne gestionnaire ;
— quelq. années d'expérience ;
— connaiss. dactylo souhaitée.
Adr. C.V. + photo + prétentions sous réf. 4.189, à Plain Champs, 5, r. Helder, 75009 Paris, q. tr.

ECOLE privée recherche profs Physique - Chimie, Maths, Sciences natur., Histoire - Géo, Sciences-Eco, Langues. Expér. exigée classe terminale. Env. C.V. à INSTITUT BONAPARTE 96, av. de la République 75011 PARIS.

Organisme de formation secteur social
recherche
ANIMATEURS DE FORMATION
PERMANENTS et VACATAIRES
Les candidats devront avoir une expérience de travail social, une pratique de la formation d'adult. Adresser candidature avec C.V. et prétentions sous nº 12.002 M REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, Paris-2ᵉ.

Société service et systèmes informatiques recherche pour son informatique interne
ANALYSTE PROGRAMMEUR
2 à 3 ans d'expérience ou I.U.T. débutant
Env. C.V., photo, prétentions, T.I.T.N., 5, rue Gustave-Eiffel, 91420 MORANGIS

SOCIETE ENGINEERING DE SYSTEMES INFORMATIQUES
INGÉNIEURS LOGICIELS
Maîtrisant l'un des systèmes : SOLAR - MITRA - IRIS 50
4 ans d'expérience temps réel
INGÉNIEURS SYSTÈMES
Maîtrisant le langage LTR
INGÉNIEURS MICROS
INTEL 80/80 - ZILOG 80
Postes à responsabilités
CIS 26 r. Daubenton-5ᵉ. 337-99-22.

Groupe français
recherche
pour Afrique noire francophone
CHEF ATELIERS PL
Spécial. KENWORTH-CUMMINS 650.000 F C.F.A. + avantages Env. CV SWEERTS ss réf. 1762 BP 269 75424 PARIS Cedex 09.

Ville de la SEINE-SAINT-DENIS (20 000/40 000 habitants) recrute 1 assist. soc. D.E. de secteur. Conditions à débattre. Ecr. nº 7 368 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9ᵉ.

URGENT Recherchons pour déplacements longue durée FRANCE
INGÉNIEURS électriciens
Supervision travaux installation Expér. centrale E.D.F. requise
I.D.S. 246-64-86 246-64-91

représent. offre

Recherchons :
V.R.P. MULTICARTES
connaissances isolation frigorifique, acoustique industriel, possibilité d'adjoindre distribution pièces en polyester armé, clientèle à visiter : bureau d'études, installateurs froid industriel. Bureau région parisienne après stage en usine. Ecrire, nº 7.385, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09.

Ensemble Immobilier et Hôtelier au MAROC
recherche
REPRESENTANTS VENDEURS toute la France.
C.V. manuscrit s/Nº 793.519 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, q. tr.

ORGANISATION DE SEJOURS LINGUISTIQUES
ch. V.R.P. M.C. introduit milieu scolaire et collectivités pour région 69, 33, 13 et 59.
Ecrd nº 7.325 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75009 Paris.

secrétaires

Agence Maritime de Lignes régulières recherche
SECRÉTAIRE COMMERCIALE
bilingue anglais, sérieuse expérience clientèle, usage tarifs, aimant chiffres
Libre rapidement.
Tél. pour r.-vs SETAF 293-64-01.

capitaux ou proposit. comm.

INVESTISSEZ VOTRE ARGENT EN SUISSE

NOUS
sommes à votre disposition pour le
TRANSFERT
de vos fortunes
EN SUISSE

Investissez dans les terrains et immeubles suisses avec titre garanti par l'Etat et revenu exonéré d'impôts.
Bon rendement. Discrétion absolue.
Veuillez adresser vos offres sous chiffre nº 02-2844 à PUBLICITAS, 5001 AARAU / Suisse.
Sous réserve de la législation française réglementant l'exportation des capitaux à l'étranger.

Société Nettoyage-Gardiennage recherche 1 gérant A ou L, caution minimum 20.000 F. Téléphone : 419-35-38.

Exceptionnel cède parts Société bâtiment Midi, pleine expansion. 310.000 F. Conviendrait à cadre commercial. Ecrire Havas Montpellier Nº 18.807.

Dans votre ville, ouvrez une Agence Matrimoniale. 40.000 F. Ecr. TIROL, 4, r. Caroline (Monaco).

formation profession.

Le Centre de SOPHROLOGIE pédagogique propose une
FORMATION PROFESSIONNELLE
débouchant sur une activité indépendante à temps complet ou partiel à personnes intéressées par la psychologie en général ou enseignants, ou paramédical.
Séance d'information gratuite et sans engagement à Paris.
Ecr. s/chif. 1 18-115103 PUBLICITAS, CH-1211 Genève 3.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

information divers

OFFRES D'EMPLOIS outre-mer, étranger par répertoires hebdomadaires. Ecr. Outre-Mer Mutations, 47, rue Richer, Paris-9ᵉ.

automobiles

divers

5 à 7 C.V.

Part. vd OPEL ASCONA 1200 LS (année 1976, 54.000 km, très, très bon état). Prix 14.000 F. Tél. 827-20-67

CONCESSIONNAIRE
B.M.W
63, Bd J. Jaurès
92 CLICHY. Tel. 731-05-05
PRESENTATION et ESSAIS de TOUTE LA GAMME B.M.W.
NEUVES, DISPONIBLES.
Nombreuses occasions.
GARANTIE B.M.W.

boxes - vente

PARKINGS À VENDRE
114, rue Cardinet, 17ᵉ
mardi, jeudi, de 16 h. à 19 h.

demandes d'emploi

RECHERCHE EMPLOI DE
DIRECTEUR DE CHANTIER SECOND ŒUVRE
Meneur d'hommes et organisateur
35 ans d'expérience - Chantier et Atelier
— de l'Afrique du Nord,
— de l'Afrique Noire.
Assurerai la Direction de plusieurs chantiers
Ecrire Nº 7383 « Le Monde » Publicité
5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09

LE TÉLÉPHONE
EFFICACE, RAPIDE, ÉCONOMIQUE
VOTRE MOYEN D'ACTION DE
DEMAIN
Pourquoi ne pas intégrer à votre entreprise un service de TELEVENTE, en vue de prospection ou relance clientèle, prise de R.D.V. de commandes. Ayant quelques idées à vous proposer et mon expérience à vous vendre, je suis prête (Oui ! Je suis une femme !... mais vous n'avez rien contre) à étudier toute proposition, à moyen ou à long terme concernant un poste intégré à entreprise ou conseil pour opérations ponctuelles.
PARIS - PROVINCE.
Ecrire nº T 011.965 M, REGIE-PRESSE, 85 bis rue Réaumur, 75002 PARIS.

H. E. C., 27 ans
— 2 ans expérience commerciale ;
— anglais, espagnol : parlé et écrit,
cherche poste responsabilité commerciale haut niveau dans P.M.E. commercialisant de préférence produits de luxe ou élaborés.
Ecrire sous nº T 11.973 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

DIRECTION EXPORTATION
Français, 42 ans, Gde Ecole, bus. sch., polyglotte, conseiller d'imp. sociétés en ARABIE SAOUDITE, j'ai décidé de regagner Paris et de mettre mon expérience dans la conduite des affaires internationales à la disposition d'entreprises ou organismes recherchant la solution à leur problème exportation et relations internationales.
Ecrire nº 825, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09.

H., 40 ans, titulaire tous permis y compris celui de GRANDE REMISE
Sérieuses références - Excellente présentation
cherche place
CHAUFFEUR DE DIRECTION
avec occupations ou travaux de confiance.
Ecrire nº 6.014, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09.

28 a., une expér. ds le domaine socio-culturel et des références dans le théâtre, le cinéma et l'aud.-vis. Etud. ttes prop. ven. de théâtre, ctre cult., M.J.C., M. Fromm le sam. 724-68-72.

CADRE expatrié 27 ans résidant Abidjan, expérience Afrique. Food Import-Export. Trilingue : anglais, arabe, cherche Contrat R.C.A. Afrique, Moyen-Orient, Sud Amérique, D.O.M. - T.O.M. TEL. : (42) 23-52-66. AIX-EN-PROVENCE jusqu'au 14 avril.

Jeune Fme spécialisée service achats approvisionnements produits ouvrés ou semi-ouvrés recherche emploi similaire. Ecr. nº 823 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9ᵉ.

CADRE IMMOBILIER, 33 ans, expériences réussies co-pro. multico-montage-commercialisation direction d'équipes. Libres de suite Paris - province. Ecrire nº 88 402 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

DIPLOME SCIENCES PO 30 ans, d'origine polonaise, bil. rech. poste début. serv. person. Recrutem. - Format. - Docum. Etudierait toutes propositions. Ecr. nº 7 386 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9ᵉ.

J.F. 27 a., maîtr. biol. animale expérience en analyse médicale. Etudierait toutes propositions. Ecr. nº 7 387, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9ᵉ.

J.H. 29 a., maît. Sciences Eco. Format. compt., expér. 5 ans en gestion et informatique dont 16 mois en Afrique francophone. cherche place stable et avec responsabilités. Ecr. R. Belin, 10, r. Tiercelet, 08300 RETHEL.

CADRE COMM. allem., spécialisé dans l'exportation, 28 ans, marié Française. Bonne présentation. 3 ans expérience dans l'industrie allem.. 2 ans d'activité en France. Bonne connaiss. Français et Anglais, cherche situation stable dans le sud de la France. M. KUGLER, 306, route de Seysses, 31300 TOULOUSE.

Cadre, 48 a., IAC autodidacte GO/TCE, chef S.A.V., charges déc., récept. tx nfs, rch. poste équ. Paris ou rég. Var. 285-47-86

J. H., 25 ans, libre de suite, formation technique (IUT) et commerc. (European Business School) angl., allem. parlé, écrit. Ecr. P. GUYET, 57, boulevard Poniatowski, 75012 Paris.

J. H., gestionnaire Maîtrise Sciences Eco, Sérieux, connaiss. Droits des Sociétés, Assurances, étudie toutes propositions si nécessaire de se former à tout emploi stable dans Stés de Crédit Assurances, etc. Anglais lu. Libre de suite. Ecr. nº 60-17 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09.

Secrétaire, 28 ans, dynamique, connaissance anglais, export, cherche emploi stable avec responsabilités. Banlieue Sud - R.E.R. Tél. 967-17-08.

J.H. 28 a., ESSEC, cherche poste d'assistant de gestion compt. Afrique francophone + France, René Mendy, 10, rue Raymond - Pitet, 75017 PARIS.

J. F., 22 ans, B.T.S. tourisme, allemand, anglais, débutante, cherche emploi dans office de tourisme. Ecr. nº 7363 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09.

Capacitaire et licencié en droit H. 35 a., plus. ann. d'exp. droit des Stés et acceptant, si néces. de se form. à une autre discipl. du dr. rech. sit. Ecr. Lecourt r. du Pont-de-Try, 77450 Coupvray.

J.F. 30 ans Ecole de Commerce
— Licence ANGLAIS.
— Expér. CREDITS EXPORT.
cherche emploi
COMMERCE EXTÉRIEUR
Ecr. nº 88 408 M, Rég.-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2ᵉ.

J.F. 45 ans, plus. années expér.
DOCUMENTATION
haute couture, rech. situation haute couture, galerie, édit., nécessit. esprit synthèse, initiat. Ecr. nº T 11 978 M Rég.-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2ᵉ.

Jne Fme, 20 ans, 9 mois expér.
DACTYLO FACTURIÈRE
PETIT SECRET. ch. emploi stable dans importante société. Ecr. nº T 11 959 M Rég.-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

27 a., licencié anglais, espagnol diplômé traduction E.S.I.T., parlant couramment arabe et italien, excellente culture générale. Etudie toutes propositions. Téléph. : 250-03-57 et 540-60-64.

Propose de garder malade durant week-end. Téléphoner 775-96-99.

Dame 55 ans, cherche emploi bureau, travail varié. Ecr. nº T 811 589 M Rég.-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.H., 30 ans, recherche poste confiance auprès particulier ou Société, temps part. ou plein. BONNES REFER. MORALES PARIS — BANLIEUE OUEST. Ecr. nº T 11 879 M Rég.-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Sc. Eco, 30 a., BNES CONNAIS.
COMPTAB. FINANCES
recherche
travail temps plein ou partiel, tous secteurs pour études, mission, comptabilité, etc. PARIS, BANLIEUE OUEST. Ecr. nº T 11 878 M Rég.-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

JOURNALISTE
gde expér. presse scientifiq. et tech., ch. emploi. Trilingue anglais, franç., italien. Lib. rapid. Ecr. nº 6 018, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9ᵉ.

CADRE CHOMEUR
30 ans, disponible, sect. gestion finance, comptabilité, EXPERIENCE S.D.R. rech. emploi Paris, banl. ouest. Ecr. no T 11880 M, Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

DIRECTEUR GESTION GÉNÉRALE
— 33 ans —
Membre de la Chbre Nationale des conseillers financiers. Très expérimenté pour redressement et expansion rapide de votre potentiel actuel. Connaissant l'anglais.
recherche
Similaire, D.A.F. ou D.G.A. Ecr. nº 785 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

L'immobilier

appartements vente

4ᵉ arrdt.

AU CŒUR DU MARAIS
3, 7, 9, R. DES TOURNELLES Rénovation de grande qualité, 2, 3, 4, 6 PIECES - Duplex. Lundi à vendredi, heures bur. et sam. après-midi, 274-59-10.

METRO RAMBUTEAU
11, rue Geoffroy-l'Angevin, dans immeuble neuf, 2 PIECES, 48 m². Exceptionnel. Hauteur sous plafond 3,50 mètres. Bon prix. Tél. : 278-72-94.

BOULEVARD HENRI-IV
Maison indép. R. + 1, 160 m² habitables, Living + 2 chbres grand sous-sol, 120 m². 567-22-88.

5ᵉ arrdt.

LUXEMBOURG
Propriétaire vend STUDIOS dans imm. refait neuf tt conft. + GD APPART. 120 M2 + TERRASSE 30 M2. Tél. 723-38-48.

Près JARDIN DES PLANTES IMMEUBLE NF, jamais hab., 2 PIECES, 46, 75 m² + 3,55 m², balcon, park. possible. S/place ts les jours sf mardi, mercredi de 10 h. 30 à 13 h. et 14 h. 30 à 19 h., 33, RUE POLIVEAU. 336-26-88 ou 266-36-36.

JARDIN DES PLANTES, 4 p., 90 m², bon plan, balc. sud, 520.000 F. MARNIER, 222-69-58.

128, RUE MOUFFETARD, DU 2 PCES AU 5 PCES S/pl. les mardis et jeudis de 14 h. à 18 h. 30. Tél. 755-98-67.

7, PLACE DU PANTHEON DUPLEX, 165 m² habitables + sous-sol + cour, très beau décor. Prévoir travaux. Prix 2.800.000 de francs. Jeudi 14 h. 30-17 heures.

CLAUDE-BERNARD - Entre 2 cours fleuries, 3 p. indép., cuis., s. de bs, 60 m², calme. 435.000 F - 535-86-37.

PETITE MAISON ARTISTE 150 m² au sol, dont atelier peintre, confort moderne. POUR AMATEUR EXCLUSIVEMENT. 1.200.000. Serge KAYSER - 329-60-60.

6ᵉ arrdt.

HAUTEFEUILLE - Ec. Médecine **95 M²** DUPLEX, asc. caractère. PARK. Soleil. ODE. 95-10. Luxe.

SAINT-GERMAIN-DES-PRES Bel imm., asc., séj.+chbre, tt confl, 53 m² + 2 niveaux à aménager. Duplex possible. - JEUDI, SAMEDI, 14 h.-17 h., 11, rue de l'Echaudé.

9ᵉ arrdt.

Pl. Clichy. Prop. vd beau 2 p., cuis. équ., bs, tt clt, soleil. Prix exceptionnel - 878-41-65.

9ᵉ - RÉSIDENTIEL
SUR SQUARE BERLIOZ : 145 m2, balcon, plein soleil, chambre de service. Téléphone : 451-30-48.

10ᵉ arrdt.

REPUBLIQUE. 45, bd Magenta propriétaire vd dans bel imm. P. de T., 3 pces, entr., cuis., w.-c., 520-13-57, cave, 58 m², 175.000 F. S/pl. 2ᵉ etg., 13 h. à 15 h. Samedi, dimanche, lundi.

11ᵉ arrdt.

STUDIO 36 M2
RENOVE, gd clt. 140.000 F. 90 % de crédit. 574-35-31

PARIS-11ᵉ - Appt grand stdg. 5 P., 117 m², balcon, parkg 2 voitures - 680.000 F. 848-34-23.

12ᵉ arrdt.

12ᵉ - Pr. BOIS
BEL APPART. 4 P., cuis., bns. w.-c., balcon. SOLEIL. Prix : 500.000 F. 344-07-13.

Quai de La Rapée, 4 p., cuis., 105 m², grand cft, 3ᵉ étg. sur Seine, 610.000 F - 280-67-82.

PRES AV. SAINT-MANDE Pierre de T., ravalé, beau 4 P. entrée, cuisine, tt conft, balc., 475.000 F - 344-71-97.

13ᵉ arrdt.

ARAGO (près) - Studio refait neuf, 4ᵉ étage, cuis. équipée, s. d'eau, w.-c. 110.000 F - 589-49-34.

14ᵉ arrdt.

XIVᵉ proximité PARC Beau 5 pièces, standing, dans petite impasse calme et pittoresque SOLEIL, BALCON-TERRASSE A vendre libre 8.000 F le m2 + parking. Rendez-vous, visite : 329-60-60.

MONTPARNASSE. Bel imm. ATELIER D'ARTISTE 55 M2 LUXUEUSEMENT AMENAGE.
KLIOXON - 522-13-09

15ᵉ arrdt.

CONVENTION immeuble neuf sud
2-3 pièces, terrasse, tt confort, verdure. 440.000 F. Frais réduits. Jeudi de 14 à 18 h : 10, rue Morillons - 336-17-36.

Mᵒ CAMBRONNE
4 P. 2 bains, 2 w.-c., parking. PRIX AVANTAGEUX
Jean FEUILLADE - 566-00-75.

15ᵉ ARRDT
52, RUE MADEMOISELLE
STUDIOS. ET 2 P. DUPLEX avec jardins privatifs.
Renseignements sur place tous les jours de 11 h. à 18 h. 30, sauf mercredi et dimanche.
SEFRI-CIME : 538-52-52.

Mᵒ DUPLEIX Beau grenier aménagé, séjour av. cheminée, 2 chambres, confort. - 293-62-16.

EMILE-ZOLA
Imm. P. de T., 5-6 p., livg 30 m² + 4 chbres, tt conft, serv. 950.000 F. - 785-31-13.

Mᵒ DUPLEIX
39, RUE SAINT-CHARLES
Séj., 2 chbres, tt clt, formant petite maison indépend., 57 m² + cour, calme, 355.000 F. Jeudi, vendredi, 13 h. à 17 h.

16ᵉ arrdt.

16ᵉ Dans immeubles de grand standing
Très beaux apparts 7/8 PIECES
Calme, soleil. Prix intéressant. 551-68-39

BD FLANDRIN Etage élevé lux. récept. 5, à m.. bur., 3 chbres, 200 m2. Etat impeccab. Soleil. Verdure. Serv. Gar. - « TAC » 329-33-30.

LA MUETTE - 5ᵉ ETAGE
5 P. Immeuble pierre de taille 125 M2, 2 sanitaires, chambre service. 1.100.000 F. Jeudi de 14 h à 17 h : 12, RUE FRANÇOIS-PONSARD

Près PLACE RODIN
APPT DE CLASSE
Dans immeuble 1930 STANDING
250 M² Réception 2-3 pièces, 3-4 chbres, 2 bains, cuisine, office, 2 services. BOX. 1.500.000 F.
NEVEU et Cie - 743-96-96

AV. VICTOR-HUGO
Duplex moderne 3 P., 80 m2. 5ᵉ ét., Terrasse 45 m2. Parkings MICHEL ET REYL. 265-90-85.

BOULEVARD BEAUSEJOUR
Living + chambre, 55 m², imm. tout confort - 567-22-88.

MUETTE. Imm. récent, 100m² SEJ., 2 CHAMBRES, 2 bains, 870.000 F - 288-23-25.

Près PALAIS GALLIERA
VUE SUR TOUT PARIS
Appartement exceptionnel, dernier étage en duplex, 370 m² + 300 m² TERRASSE 227-22-62.

17ᵉ arrdt.

ATELIER Duplex de caractère
Séj. av. cheminée, chbre, s. à m.. cuis. équipée, bains, w.-c. Prix 820.000 F. — Tél. 380-70-41.

PART. VD TR. BEAU DUPLEX
200 m2. Pr. Pte-Champerret-17ᵉ Possib. profession libérale. Tél. pour rendez-vous : 754-81-84.

PLAINE MONCEAU
Imm. pierre de taille, étage élevé, 6 P. tout conft., parking, chambre service. MARTIN, Dr. Droit. 742-99-09.

18ᵉ arrdt.

J.-JOFFRIN BEL IMMEUBLE pierre de taille
2 P. Très bon état - Cuisine, dche wc. PLEIN SOLEIL Prix 160.000 F. - Tél. 285-25-65.

RUE DU MONT-CENIS
Imm. neuf, 2 P., Prix très compétitifs - 280-23-25.

Particulier à Particulier
URGENT CAUSE DEPART
Je vends AVENUE JUNOT (Moulin de la Galette)
appt gd standg, 4ᵉ étg, asc., hall, livg dble + 3 chbres + chbre serv. Sur pl. jeudi 22, vend. 23, sam. 24, 8 h. à 20 h. Téléph. 606-52-57 ou 261-48-92.

20ᵉ arrdt.

BUZENVAL. Face métro, réc., gd 2 P., tt cft+terrasse 65 m², 1ᵉʳ étage, 310.000 F - 346-11-76.

Av. GAMBETTA. 50 m. métro, gd studio, tt confort, 6ᵉ étage ascenseur, 182.000 F - 346-11-76.

94 Val-de-Marne

SAINT-MANDE RARE **PRES BOIS**
AV. HERBILLON, résidence gd standing, APPT 150 M2, séjour double, 5 CHBRES, 2 bains. 1.220.000 F. - ATIS : 340-35-05.

78 - Yvelines

LE CHESNAY 3-4 pièces, impeccable, balcons, soleil, chauffage individuel, tout confort. 318.000 F. - 954-68-08.

NOISY-LE-ROI 126 m2 5-6 pièces, 2 sanitaires. Jouissance forêt, piscine, calme. Prix 528.000 F. Tél. 954-68-00

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY BOIS
9.000 F le M2 Triple récept., 4 chbres + Service + Box.
MAZEL IMMOBILIER 843-76-42

NEUILLY - BARRÈS
Vue exceptionnelle sur bois, très gde récept. + 3 chbres, terrasse. Matin : 567-47-47.

FONTENAY-AUX-ROSES
792 m² jard., magnifique ppté, 7 p. s/2 niveaux, terrasse plain-pied, s. de jeux, garage, 1.490.000 F - 577-96-85.

95 - Val-d'Oise

95-ECOUEN. Appt à vdre. Gd F3 récent, 72 m², résid. stdg. fenêtres petits carreaux et faïence couleur. Proche gare et commerçants, cave, parking, 198.000 F. S'ad. 18 h. 992-20-46.

Province

Haute-Savoie, Combloux (près Megève), appt 2, 4 pces dans immeuble chalet. Pour renseig. tél. au (50) 58-65-13 ou SCI Les Carlines-de-Combloux, 23, r. Brongniart, 92310 Sèvres, Tél. 626-18-42.

JUAN-les-PINS. Vd appt 3-4 p., cave, gar., terras., sol., calme, pel. copté, esp. vert. 320.000 F. Tél. 16 (93) 76-72-38, H. rep.

Ctre Narbonne, ds imm. P. de T., 2ᵉ ét., T1 tt cft, 45 m² balc. plein sud, vue magnif., cave. 12,5 U. Péraldi, rue Mir, 11200 LEZIGNAN. - T. 27-17-93.

l'agenda du Monde

Agencement

ENTREPRISE, sérieuses références, effectue rapidement travaux de peinture, décoration et coordination tous corps d'état. Devis gratuit. 368-47-84/853-30-02.

Antiquités

ACHAT MEUBLES, BRONZES, etc. Tous styles
débarras en tous genres, successions et après décès.
L. BERNARD, 48, rue de Rome, Paris-8ᵉ - 522-45-20 (10-19 h.).

Artisans

TRAVAUX, PEINTURE, DECORATION. — Tous corps d'état. Nombreuses références. 893-02-81.

Artisan tapiss., décorat. agenc. magas. et appts, tentur. mural., sièges, rid., moqu., etc. - Prix raisonn. Téléphone : 805-70-16.

ENTREPRISE de CHAUFFAGE mazout, gaz, sérieuses références, effectue rapidement installations, assure montage, dépannage, entretien région parisienne (spécialiste Oil-o-Matic) et brûleurs toutes marques. Devis gratuits. Treccani, 5, avenue Louise-Eugénie, 95120 Ermont. - Téléphone : 959-20-50 et 416-26-63.

Astrologie

Mme VILLERET-PERRIN
MEDIUM - graphologue - taches d'encre - chiromancie. Sur R.-V. 346-94-28 ou 979-38-49.

Bijoux

VENTE et ACHAT beaux bijoux, même importants, brillants, pierres fines, objets d'art. J. HORSTEN, 14, rue Royale, Paris-8ᵉ.

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET, 19, rue d'Arcole, 4ᵉ. T. 033-00-83.

Instruments de musique

La meilleure sélection, à Paris, de pianos droits et à queue se trouve chez DANIEL MAGNE auteur du « Guide pratique du piano » et expert conseil qui pourra guider votre choix : BOSENDORFER-GROTRIAN-STEINWEG-IBACH-EUTERPE-PLEYEL SEILER-RAMEAU... avec garantie 10 ans, pièces et main-d'œuvre, livraisons, entretien et service après-vente dans toute la France. Crédit personnalisé, courte et longue durée.
DANIEL MAGNE-PIANOS, 50, rue de Rome, Paris (8ᵉ). Téléphone : 522-30-90, 522-21-74.

ACHETE
VIOLONCELLES
VIOLONS
522-45-20, de 10 à 19 heures.

Cours

PROFESSEUR STAGIAIRE DE **YOGA** Donne cours à domicile Tél. : 033-79-19

ELEVE A L'ECOLE DES PONTS ET CHAUSSEES donner. leçons de math., phys. et chimie. Pr ts rens. s'adr. à : M. Yves Brochard, 270, r. Saint-Jacques, Maison des Mines et des Ponts et Chaussées, chb. 105, 75231 Paris Cedex 05. - 033-90-70.

Cherche étudiant pour donner cours à domicile niveau 4ᵉ. Téléphone : 775-35-71.

COURS toutes matières, tous niveaux par diplômés grandes écoles. - IEPC - Tél. : 224-17-95.

ECOLE NOUVELLE DE GESTION ET DE DROIT DES ENTREPRISES
Préparation aux Examens d'Etat de l'EXPERTISE COMPTABLE
PROBATOIRE
Séminaires intensifs en mars et en avril 79
DECS intensif
soirs et week-ends cycles vacances
CES intensif
soirs et week-ends cycles vacances cycles spéciaux

PIANO Méthode accélérée
spéc. adult. déb. 500-88-23 Etoile.

Moquettes

DISCOUNT
30 à 60 %
sur 30.000 m2 moquette synthétique et laine.
Téléphone : 757-19-19.

Pour les jeunes

ETUDES - SPORTS - LOISIRS, Angleterre, Ecosse, Irlande et tous pays. Club A. - 354-01-73.

Philatélie

ACHAT TIMBRES-POSTE
Collection. Ecrire PAGNANINI, 35, Champs-Elysées. 359-76-98.

Achète collections timbres, vieilles lettres. - BRUMANT, 18 rue Germont — 03200 VICHY.

Pension

Ecole de langues recherche : famille pouvant recevoir élèves adultes, demi-pension. - Téléphone, INLINGUA : 587 - 18 - 28.

Psychologie

Psychanalyse - Psychothérapie
GROUPE I.C.S.
778-22-34, 584-07-21, 236-26-79, appt 2015, 8 av. de Choisy, 13ᵉ.

Rencontres

faire se rencontrer
aider à se connaître - laisser se choisir
Entre gens du monde, on se cotoie, on se parle... et l'on s'ignore.
A. RUCKEBUSCH
Expert en Sociologie
a l'art de provoquer la croisée des chemins de ces hommes et de ces femmes brillants dans leur profession et isolés dans leur vie personnelle.
Sur rendez-vous
Présentations personnalisées
5, rue du Cirque - 75008 PARIS
Tél. : 720.82.78 / 720.82.97
4 et 6, rue Jean-Bart 59000 LILLE
Tél. : 54.86.71/54.77.42

VACANCES - TOURISME - LOISIRS
Mer - Montagne - Campagne

VACANCES EN SUISSE
région Evolène-Arolla, 1300-2000 m. Beaux paysages, climat très sain. Choix de chalets et appartements. Pour acheter ou louer : Agence patentée « Evolèna », CH-1968 Evolène. Tél. 1941/27 83 14 74 - 83 13 59.

Formentera, Baléares, villa bord de mer, 3 chbr., tt cft, 3.500 F, juin à sept. Ecr. Wright, appt 5, Formentera, Baléares, ou Téléphonez au : 771-82-01, à Paris.

Séjour insolite, louer un motorhome Toyota (4 × 4), cellule amovible, dépliante, 4/5 personn. Rens res. Tél. : (37) 23-21-34.

CROISIERE-ECOLE
CLUB NAUTIQUE DE BREHAT
vivre aventure, découvr. mer, près Espagne, Irlande, Ecosse, perfectionn., navigat. à bord de Ganedigez (Rot. 38,12 m., 10 couchettes, 1ʳᵉ catég.). - Stages : 1, 2 et 3 sem., hors saison : 26-31 mars ; 3-22 mai ; 4-9, 11-16, 18-30 juin. Tarif : 720, 1.500 et 1.950 F tt compr. Ecrire CNB, B.P. 29, 22870 Ile de Bréhat. Téléphone : (96) 20-01-59.

LOUE OCT., JUIN, SEPTEMB., 500 m. plage Antibes et Juan-les-Pins, villa F 2, quartier résidentiel et calme, jard. ombragé. Tél., Propriétaire, au 577-28-47.

PARIS-LONDRES (centre)
Aller et retour, avion + autocar, 295 F tarif visite. T. 203-46-00 ou aérop. Beauvais (16-4) 445-01-06.

A louer, période vacances de Pâques, du 7 au 18 avril 1979, et à la semaine, studio, meublé, 6 personnes, tout confort, à : Praz-sur-Arly (3 km. Megève). Renseign., Tél. : (76) 87-73-07, A GRENOBLE.

Part. vd 4 sem. multipropr., à inter-résid., à Tignes, sépar. ou groupé, 4ᵉ sem. mars et 3 prem. sem. avril. — Tél. : 973-33-85.

Propr. loue Pâques et été appt 3 Pièces, conft, Villars-de-Lans, 1150 m. altitude. Tél. 026-13-53.

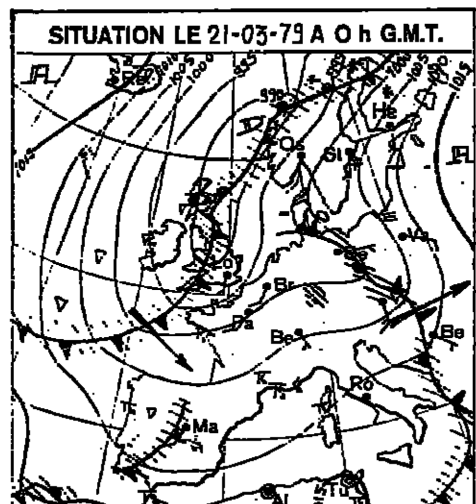
Séjour en familles aux U.S.A. Pr moins de 20 a., août, 4.250 F TTC. M. TAYLOR : 033-21-04.

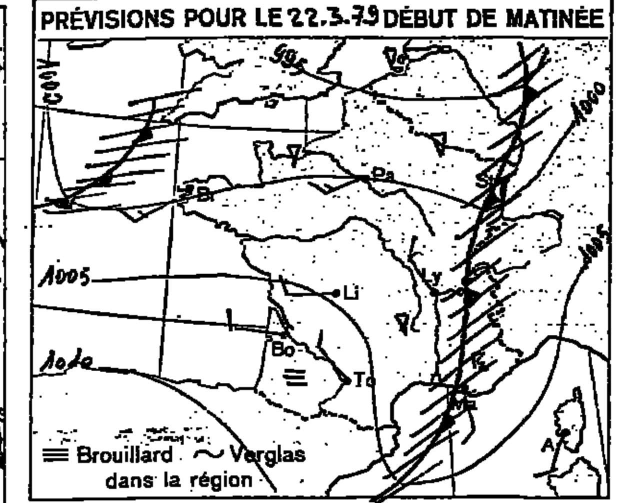
CORSE VILLAS - APPARTS Voyages charters Téléphone : 636-51-58.

l'agenda du Monde
Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.). Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 296-15-01.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE





Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)

Zone de pluie ou neige — Averses — Orages — Brouillard — Verglas

Flèche indiquant la direction d'où vient le vent — Force du vent : 5 nœuds, 10 nœuds, 50 nœuds

Sens de la marche des fronts — Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 21 mars à 6 heures et le jeudi 22 mars à 24 heures :

Dirigé par les basses pressions qui recouvrent l'Europe occidentale et le proche océan, l'air froid venant du nord de l'Atlantique envahira l'ensemble du pays.

Jeudi 22 mars, un temps variable, froid et humide prédominera sur la plupart des régions, avec des averses ou des pluies passagères assez fréquentes et des éclaircies temporaires, qui ne seront durables que sur le pourtour du golfe du Lion, où un mistral modéré soufflera.

Des chutes de neige auront lieu en montagne, mais des averses de neige sont également possibles en plaine sur les régions situées au nord de la Loire, ainsi que dans le Nord-Est et l'Est. Les vents, modérés ou assez forts et irréguliers, souffleront de l'ouest ou du nord-ouest ; ils seront forts par moments sur les côtes de la Manche et de l'Atlantique.

Mercredi 21 mars, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 999,1 millibars, soit 749,4 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 20 mars ; le second, le minimum de la nuit du 20 au 21) : Ajaccio, 16 et 8 degrés ; Biarritz, 14 et 5 ; Bordeaux, 14 et 4 ; Brest, 11 et 4 ; Caen, 10 et 3 ; Cherbourg, 9 et 3 ; Clermont-Ferrand, 12 et 2 ; Dijon, 9 et 2 ; Grenoble, 8 et —1 ; Lille, 11 et 4 ; Lyon, 8 et 2 ; Marseille, 15 et 7 ; Nancy, 7 et 3 ; Nantes, 12 (max.) ; Nice, 13 et 6 ; Paris-Le Bourget, 10 et 5 ; Pau, 15 et 1 ; Perpignan, 15 et 4 ; Rennes, 11 et 3 ; Strasbourg, 8 et 4 ; Tours, 11 et 4 ; Toulouse, 16 et 2 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 19.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 19 et 5 degrés ; Amsterdam, 10 et 2 ; Athènes, 16 et 14 ; Berlin, 2 et 0 ; Bonn, 10 et 3 ; Bruxelles, 12 et 6 ; îles Canaries, 20 et 12 ; Copenhague, 0 et —3 ; Genève, 5 et —1 ; Lisbonne, 12 et 6 ; Londres, 11 et 3 ; Madrid, 10 et 4 ; Moscou, —9 et —7 ; New-York, 12 et 6 ; Palma-de-Majorque, 17 et 9 ; Rome, 14 et 9 ; Stockholm, 3 et —6.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 21 mars 1979 :

UN DECRET

● Du 13 mars 1979 portant réforme de la composition du conseil national des assurances.

UN ARRETE

● Fixant les instructions techniques que doivent respecter les médecins du travail assurant la surveillance médicale des salariés exposés à l'inhalation de poussières d'amiante.

Concours

● *P.M.I.* — Un concours sur titre pour deux postes de médecin de protection maternelle et infantile est ouvert à la direction départementale des affaires sanitaires et sociales, place du 11e-Chasseur, B.P. 412, 70014 Vesoul (tél. 84-75-32-20) qui reçoit les candidatures.

Documentation

Les publications de la Documentation française

La Documentation française vient de publier les ouvrages suivants :

— Quelques semaines avant les élections cantonales, Jean Bourdon présente *le Conseil général*, les règles juridiques fixant sa composition et son fonctionnement, ses pouvoirs et leur évolution (n° 4492 des *Notes et études documentaires*, 96 p., 14 F).

— Bien des actions et des recherches sont actuellement menées à l'occasion de l'Année internationale de l'enfance. L'Association des documentalistes et bibliothécaires spécialisés a préparé *l'Enfance, guide des sources documentaires*, qui fournit les références utiles dans tous les domaines touchant à l'enfant, (un volume, 16 × 24, 136 p., 30 F).

— Le quatrième volume de la collection *Migration et sociétés* porte sur les femmes immigrées qui représentent 40 % de la population étrangère en France. Isabel Leonetti et Florence Levy, dans *Femmes et immigrées*, traitent de tous les problèmes qui se posent à elles, en s'appuyant sur les résultats d'une enquête récente (un volume 16 × 24, 288 p., 38 F).

— Y a-t-il trop d'hôpitaux en France ? Un numéro des *Cahiers français, santé et économie*, s'interroge, entre autres sujets, sur l'hôpital et le médicament, sources des dépenses publiques de santé les plus importantes (n° 188, 64 p., et 8 notices, 15 F).

— Le thème de la qualification du travail a suscité un intérêt renouvelé ces dernières années. Le résultat des travaux d'un séminaire de recherche sous l'égide du Commissariat général du Plan est publié dans la collection « Economie et planification » sous le titre *la Qualification du travail. — De quoi parle-t-on ?* Diverses théories s'y affrontent pour interpréter les évolutions de l'emploi, de l'organisation et des conditions de travail, et pour mettre ces évolutions en rapport avec la formation des personnes (un volume 16 × 24, 208 p., 35 F).

— Les récents mouvements de la marine de guerre soviétique en mer de Chine ont souvent fait évoquer la puissance maritime de l'U.R.S.S. Dans *la Marine soviétique*, Claude Huau et Jürgen Rohwer décrivent tous les aspects d'une expansion maritime sans précédent, qu'il s'agisse de la flotte de guerre, de commerce ou de pêche (n° 4479 des *Notes et études documentaires*, 160 p., 18 F).

— Il y a quelques mois, les *Problèmes politiques et sociaux* avaient consacré un important dossier à *la Défense nationale de la République populaire de Chine et ses moyens*, où étaient présentés quelques évaluations, et des textes sur le renouveau de la doctrine officielle et sur les problèmes de la modernisation de l'armée chinoise, (n° 377, 60 p., 8 F).

— L'exemple britannique n'est pas toujours évoqué en toute connaissance de cause. Dans *l'Economie britannique. — Difficultés et renouveau*, Yves Barou montre que les chances de redressement de la Grande-Bretagne sont réelles (n° 4490 des *Notes et études documentaires*, 188 p., 22 F).

★ Ces publications sont en vente à la Documentation française, 31, quai Voltaire, 75340 Paris Cedex 07, et 165, rue Garibaldi, 69401 Lyon Cedex 3, et dans les grandes librairies. Vente par correspondance : les commandes sont à adresser directement à la Documentation française, 124, rue Henri-Barbusse, 93300 Aubervilliers. Règlement à réception de la facture.

Sports

● *L'Association pour la propagation du yoga* organise le 24 mars à la Maison de la mutualité, 24, rue Saint-Victor, à Paris, sa seconde journée de rencontre du Yoga. Des spécialistes animeront trois grands débats : « Yoga à l'école, Yoka et troisième âge, Développement des ressources cachées ». Des démonstrations, danses indiennes et projections sur l'Inde agrémenteront cette journée exceptionnelle. Les fédérations nationales et grandes associations profiteront de cette rencontre pour présenter les stages de yoga qui se dérouleront cet été en France et à l'étranger.

Pour tous renseignements, écrire à A.P.P.Y., 02630, Wassigny, tél. (23) 58-05-78.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 338

1 2 3 4 5 6 7 8 9

I II III IV V VI VII VIII IX X XI

HORIZONTALEMENT

I. Récipient pour mettre la blanquette. — II. A une façon particulière de se déplacer en courant. — III. Pronom. — IV. Qui devrait donc aller se faire voir. — V. Fit preuve d'attachement ; N'est pas apprécié quand il est trop frais. — VI. Assassine quand il y a une provocation. — VII. Il en faut cinq pour avoir le train. — VIII. Expérience (épelé) ; Remettre à sa place. — IX. Peut évoquer une discorde ; Peut se mettre sur le toit. — X. Utile pour faire un projet ; Certains sont gourmands. — XI. Peut user les dents.

VERTICALEMENT

1. Nom qu'on peut donner à un bleu. — 2. A la charge mais pas le bénéfice. — 3. Patrie d'un ancêtre ; Un beau pétrin. — 4. Qui se fait donc tout petit ; Peuvent être assimilés à des numéros. — 5. Préposition ; Dans certains cas, remplace les crêpes. — 6. Sert de couvert en Russie ; Arrose un voisin. — 7. Article ; Pour faire le mur. — 8. Déchiffré ; Reste au fond de la pièce ; Est difficile à plaquer. — 9. Se laisser aller ; Couleur de carte.

Solution du problème n° 2 337

Horizontalement

I. Jeûneur. — II. Os ; Sels. — III. Uccle ; Pas. — IV. Ereinté. — V. Si ; Sourds. — VI. Muer ; Tas. — VII. Ver ; Maori. — VIII. Oubli ; Inn. — IX. Era ; Tarée. — X. Usité. — XI. Nus ; SOS.

Verticalement

1. Joues ; Vœux (cf. poteau). — 2. Escrimeurs. — 3. Ce ; Urbain. — 4. Noise ; Tu. — 5. Enormités. — 6. Us ; Tu. — 7. Répertoires. — 8. La ; Darne. — 9. Assassinées.

GUY BROUTY.

هكذا من الاصل



Le Monde

équipement

URBANISME

Au conseil des ministres : un nouveau rythme de croissance pour la région parisienne

Le conseil des ministres, réuni ce mercredi 21 mars, a entendu une communication de M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, sur l'urbanisation en Ile-de-France. Plusieurs sujets devaient être abordés au cours de cette communication : la révision du schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme, les villes nouvelles, la Défense, les grandes zones d'aménagement concerté, les plans d'occupation des sols, la lutte contre les nuisances, la protection des sites et des zones naturelles d'équilibre.

Le ministre devait confirmer en particulier qu'un « nouveau rythme de croissance » était désormais fixé pour les villes nouvelles pour tenir compte de l'évolution du nombre et des habitudes de la population de la région parisienne.

Après l'euphorie, la prudence

L'urbanisation de l'Ile-de-France est un phénomène qui a plus d'un siècle. En dépit de la croissance anarchique de la banlieue, le recensement de 1962 a fait apparaître un important retard en matière de logements et d'équipements. Les efforts de l'administration régionale ont depuis cette date porté sur deux objectifs : poursuivre la construction intensive de logements et d'équipements et ordonner la croissance des villes, en la « fixant » sur des points privilégiés. Ainsi naquit le schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme (SDAU) qui faisait le bilan des réalisations et des besoins.

Une série de décisions furent prises alors, soit à l'occasion du SDAU, soit, en d'autres circonstances, par les pouvoirs publics : il s'est agi du lancement des villes nouvelles qui devaient accueillir une fraction importante des nouveaux habitants de la grande couronne et des pôles « restructurateurs », c'est-à-dire des communes appelées à se développer en proche banlieue. La Défense, pour sa part, était destinée à devenir grand quartier d'affaires de l'Ouest parisien.

D'autre part, afin de répondre à une demande pressante de logements (cent vingt mille habitations terminées dans la région en 1972), de vastes zones d'aménagement concerté (ZAC), cadre de milliers de logements, ont été créées en banlieue parisienne. En 1979, le bilan de ces grandes opérations d'urbanisme paraît d'autant plus nécessaire qu'elles sont sur certains points contestées.

Le schéma directeur. — Rédigé en 1965, remis à jour, définitivement approuvé et publié dix ans plus tard, ce document a créé la notion d'agglomération. C'est, en effet, en terme d'agglomération que devaient être posés les problèmes de transport, de routes et d'autoroutes, d'assainissement, d'alimentation en eau, de traitement des ordures ménagères. Le SDAU prévoyait la création de rocades à vocation régionale telles que l'A-86 (actuellement en construction à 6 kilomètres du boulevard périphérique) puis de l'A-87. Devait aussi être précisée l'affectation des sols en Ile-de-France.

En 1976, les élus de la région demandaient une révision du SDAU. *« La population de l'Ile-de-France, qui augmentait fortement au cours des années 60, stagne aujourd'hui,* constate M. Michel Giraud (R.P.R.), président du conseil régional. *D'autre part, de nouvelles préoccupations en matière d'environnement et de qualité de la vie sont apparues. Il faut les prendre en compte. »*

● **Les villes nouvelles**

Elles sont au nombre de cinq en Ile-de-France : Evry (Essonne), Saint-Quentin-en-Yvelines, Marne-la-Vallée (Seine-et-Marne), Cergy-Pontoise (Val-d'Oise), Melun-Sénart (Seine-et-Marne). Elles ont accueilli entre 1968 et 1975 un tiers des nouveaux habitants de l'Ile-de-France. Mais leur lent « démarrage » ne leur a pas permis de bénéficier rapidement de l'afflux de population nouvelle. Aujourd'hui, les villes nouvelles se heurtent à une série de difficultés : elles ont été conçues pour accueillir plusieurs centaines de milliers d'habitants, mais la population de l'Ile-de-France augmente moins rapidement que prévu. Un rythme de croissance plus modéré a été défini pour les villes nouvelles. Mais les organismes qui les dirigent doivent gérer de vastes équipements prévus pour une population importante. D'autre part, l'équilibre entre l'habitat et l'emploi (condition de l'équilibre financier des opérations d'urbanisme) n'est pas réalisé. Une réforme tenant à l'architecture et à l'urbanisme est en cours : les villes nouvelles doivent être le point d'appui privilégié des logements individuels en Ile-de-France.

● **La Défense**

Créée en 1958, l'Etablissement public d'aménagement de la défense (EPA) a rencontré des difficultés de commercialisation au cours des années 70. Le plan de relance du gouvernement, décidé à l'automne 1978, portera-t-il ses fruits ? D'ores et déjà, des options portant sur 80 000 mètres carrés ont été prises, et le ministère de l'environnement et du cadre de vie a réservé quelque 50 000 mètres carrés. Mais on est encore loin des 350 000 mètres carrés (venant s'ajouter aux 850 000 mètres carrés déjà construits) qui doivent être commercialisés au cours des cinq prochaines années. Dans ces conditions, l'équilibre financier de l'opération n'est pas encore assuré.

● **Les zones d'aménagement concerté (ZAC)**

Parallèlement au développement des villes nouvelles, des communes de l'Ile-de-France firent l'objet de vastes programmes d'urbanisme réalisés dans le cadre des zones d'aménagement concerté (ZAC). La construction de ces logements et de ces équipements fut confiée à des sociétés d'économie mixte. Là aussi des difficultés de commercialisation ne tardèrent pas à apparaître. En septembre 1977, les sociétés d'économie mixte de la région accusaient 500 millions de francs de déficit (*le Monde* du 28 septembre 1977). Aussi les plans de redressement se sont-ils multipliés l'année dernière, et l'aide financière des communes a été sollicitée.

Dans les années 60, on pensait que la population atteindrait à la fin du siècle 14 millions d'habitants. Trop ambitieux, les différents programmes d'urbanisme ont rencontré des difficultés de commercialisation car la population de la région stagne aujourd'hui à 10 millions d'habitants. D'autre part, de nouvelles préoccupations apparaissent : la protection de l'environnement, la recherche de la qualité de la vie sont à l'origine d'un certain nombre de décisions : la création de zones naturelles d'équilibre, vastes zones agricoles protégées qui doivent constituer des « coupures » vertes entre les agglomérations, le classement des sites, la mise en valeur des rivières et de leurs berges, la protection contre les nuisances et le bruit. Enfin, la réhabilitation des logements anciens prennent aujourd'hui le pas sur les opérations de rénovation lourdes et brutales. Témoin de cette évolution : les plans d'occupations des sols actuellement à l'étude en Ile-de-France, qui reflètent la volonté des élus et des habitants de freiner le développement incontrôlé des agglomérations. Après l'euphorie urbaine vient le temps de la circonspection...

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

● *Halles : une lettre au maire.* — Deux conseillers socialistes de Paris, MM. Georges Dayan et Jack Lang, ont écrit à M. Chirac pour lui exprimer leur satisfaction que certaines de leurs critiques du projet des Halles aient été retenues (perpective Rambuteau, diminution du bâtiment Lescot, etc.). Toutefois, les deux conseillers redoutent encore « *plusieurs catastrophes architecturales* » et demandent l'organisation d'un concours international et d'un référendum auprès de la population ainsi que la supprression des bâtiments prévus pour un hôtel et des bureaux rue Berger. Ils demandent aussi qu'un grand projet soit confié à Ricardo Bofill, évincé des Halles.

● *POS de Damgan annulé.* — Saisi par l'Association pour la protection de la nature de la région de Damgan (Morbihan), le tribunal administrati fde Rennes vient d'annuler partiellement un arrêté en date du 24 février 1978 par lequel le préfet du Morbihan approuvait le plan d'occupation des sols de la comune de Damgan, dans le Morbihan. Le POS prévoyait l'implantation sur le domaine public maritime d'un centre commercial. — *(Corresp.)*

LES ÉLUS D'ILE-DE-FRANCE REDOUTENT D'AVOIR A COUVRIR LE DÉFICIT DE LA R.A.T.P. ET DE LA S.N.C.F.-BANLIEUE

M. Michel Giraud (R.P.R.), président du conseil régional d'Ile-de-France, a protesté le 20 mars, dans une déclaration remise à la presse, contre les dispositions prises la veille en conseil restreint au sujet du retrait de l'Etat de la gestion des transports parisien et de l'abandon progressif du financement de leur déficit.

« *Comment imaginer,* déclare-t-il notamment, *que l'Etat puisse se retirer complètement de l'organisme de gestion, alors que le problème des transports de l'agglomération parisienne a une dimension nationale, que les entreprises de transports S.N.C.F. et R.A.T.P. sont des entreprises nationales et que toute politique tarifaire génère des implications nationales.* »

M. Giraud estime *qu'« en matière d'exploitation et d'organisation des transports en commun dans la région de la capitale, la coresponsabilité Etat-région semble s'imposer »*.

Pour couvrir le déficit des transports, M. Giraud remarque *qu'« il est difficile d'imaginer que la part qui sera laissée à la charge de la région puisse augmenter de façon insupportable et peu conforme à la vocation d'investisseur de l'établissement public »*.

En conclusion, le président du conseil régional d'Ile-de-France fait observer que « *si l'on veut garantir une répartition plus équitable des charges entre usagers, entreprises et contribuables de la région, il importera qu'une politique tarifaire raisonnable soit assortie de dispositions d'aides personnalisées, à la fois plus sélectives et plus efficaces au bénéfice des salariés les moins favorisés* ».

De son côté, M. Jean-Maurice Esnault, président du comité économique et social d'Ile-de-France, qui avait été reçu le 19 mars par M. Jacques Wahl, secrétaire général de l'Elysée, précise dans un communiqué ses craintes concernant la façon dont la réforme est mise en place. Il propose pour sa part « *le maintien d'une réelle coresponsabilité de l'Etat et de la région pour la gestion des transports en commun et un équilibre financier nécessaire obtenu par appel non seulement aux collectivités publiques et aux contribuables, mais aussi à tous les bénéficiaires du réseau de transport de la région* ».

TRANSPORTS

A PROPOS DE...

Les difficultés du contrôle aérien

PAS D'EUROPE DANS L'AIR

La commission des transports du Parlement européen a organisé, les lundi 19 et mardi 20 mars, à Paris, une audition publique sur « la promotion d'un contrôle efficace du trafic aérien ». Les intervenants ont déploré « un retour à la politique du chacun pour soi », alors que l'encombrement du ciel européen exige un système de contrôle communautaire pour améliorer la fluidité et la sécurité du trafic.

Compris dans le quadrilatère Manchester - Stockholm-Athènes-Madrid, l'espace aérien européen couvre le territoire de dix-neuf Etats. Dans cette zone, le réseau des lignes aériennes — l'un des plus denses du monde — dessert près de cent aéroports internationaux. La durée moyenne des vols y est de l'ordre de soixante minutes, ce qui entraîne un trafic ascendant et descendant très intense.

Selon les experts, le volume du trafic devrait, dans la prochaine décennie, augmenter de deux fois et demie. Cette croissance peut être accélérée par l'actuelle désescalade tarifaire ou contrariée par l'inévitable enchérissement du carburant.

La création, en 1960, de la convention permanente de l'organisation aérienne pour la sécurité de la navigation aérienne (Eurocontrol), à laquelle ont adhéré sept Etats (1), répondait à la nécessité de gérer en commun l'espace aérien européen au-dessus de 6 500 à 7 000 mètres. En définitive, certains pays signataires — la France et le Royaume-Uni notamment — en sont venu à refuser la logique d'un tel système, et ont voulu conserver l'exercice direct du contrôle de la circulation aérienne. « L'agence perçoit les redevances des compagnies aériennes et en verse le produit aux Etats membres, *constatent des parlementaires européens.* Son rôle est, dès lors, réduit à une simple fonction de comptable. »

Eurocontrol a été incapable de jouer le rôle de « gendarme de l'air », *sauf sur un espace limité à la Belgique, au Luxembourg et au nord de l'Allemagne, à partir du centre de contrôle de Maastricht aux Pays-Bas.* « Les pays signataires ne lui ont pas permis de remplir sa mission, en dépit du mandat très clair qu'ils lui avaient confié », *a reconnu M. Knut Hammarskjold, directeur général de l'Association du transport aérien international (IATA). Celui-ci a émis de* « graves doutes » *sur la volonté des pays européens de déléguer un pouvoir exécutif à cette agence. Qu'en sera-t-il en 1983, lorsque la convention actuelle viendra à échéance ?*

« Le système en vigueur en Europe n'est pas en mesure de répondre aux impératifs du trafic estival », *a indiqué M. Hammarskjold.* « Pendant la plus grande partie de l'année, les vols subissent d'importants retards, qui menacent non seulement la santé économique des compagnies aériennes mais aussi celle de l'Europe elle-même. » *Le directeur général de l'IATA a, d'autre part, regretté les lourdes contraintes qu'impose aux avions civils le respect de l'espace aérien militaire.* « Sur le réseau européen, l'allongement des parcours est en moyenne de 15 %, dans certains cas, il peut atteindre 47 % », *a-t-il précisé.*

La réforme du dispositif passe par la reconnaissance d'un statut professionnel des contrôleurs aériens, ont admis l'ensemble des intervenants. « Ce sont des travailleurs hors du commun, qui sont exposés à une continuelle tension nerveuse, *ont déclaré certains orateurs.* Ils sont les yeux et presque la conscience des pilotes. » *Ne bénéficient-ils pas en Allemagne fédérale d'un* « congé de régénération » *tous les quatre ans ?*

Affaire de rémunération, de considération ? Pour les représentants des aiguilleurs du ciel, le sous-équipement explique, pour une large part, le malaise qu'ils ressentent. « Nous n'avons pas les moyens techniques de faire face à notre mission », *insistent-ils. Comment, dans ces conditions rendre attrayante cette profession ?*

A ce propos, les responsables de l'Association professionnelle de la circulation aérienne (A.P.C.A.) ont fait état du non-aboutissement des discussions en cours entre les contrôleurs français et leur autorité de tutelle. « L'hiver n'a pas été mis à profit pour explorer de nouvelles méthodes propres à améliorer, l'été prochain, l'écoulement du trafic aérien, *ont-ils noté.* Le conflit risque donc de rebondir à très brève échéance si de vraies négociations tardent à s'engager. » — J.-J. B.

(1) Belgique, France, Irlande, Luxembourg, Pays-Bas, Allemagne fédérale, Royaume-Uni.

● *Le congrès des pilotes de ligne : plus de vol à vue.* — Les pilotes ne veulent plus naviguer à vue comme ce fut le cas lors des troubles récents en Iran ni prendre les commandes d'avions quittant des aéroports où le contrôle des passagers n'aura pas été effectué. Ces résolutions ont été adoptées au cours du trente-quatrième congrès de la Fédération internationale des associations de pilotes de ligne (IFALPA), qui vient de s'achever à Amsterdam.

Le congrès a, d'autre part, décidé de faire pression sur les gouvernements pour qu'ils appliquent l'accord contre la piraterie aérienne, conclu en juillet dernier à Bonn, par les Etats-Unis, l'Allemagne fédérale, le Japon, le Royaume-Uni, la France, l'Italie et le Canada. Cet accord prévoit l'interruption des liaisons aériennes avec les pays qui ne livreraient pas les auteurs de détournements d'avions. *(A.F.P.)*

● *Atlantique-Nord : 16,8 millions de passagers en 1978.* — Les compagnies aériennes ont transporté, l'an dernier, au-dessus de l'Atlantique Nord, 16,813 millions de passagers, soit une augmentation de 11,2 % par rapport à 1977. Les compagnies régulières, membres de l'association du transport aérien international (IATA) ont acheminé 13,764 millions de passagers, soit 82 % du trafic total. 5,1 millions de passagers ont voyagé sur le réseau Etats-Unis - Royaume-Uni.

A CAUSE D'UNE GRÈVE DES MARINS

Les îles de Molène et d'Ouessant sont « coupées » du continent

De notre correspondant

Brest. — Les mille quatre cent cinquante habitants de l'île d'Ouessant et les six cents résidants de l'île de Molène sont isolés du continent depuis vendredi 16 mars. Les équipages des trois navires du service maritime départemental qui assurent la liaison entre Brest et ces îles sont en grève. Ils protestent contre la décision de la direction de modifier le mode de calcul des jours de congé des marins. Selon la C.G.T., cela se traduit par une perte de deux jours de congé par mois.

Les vivres frais commencent à manquer dans les deux îles ; le lait, le beurre, le fromage ont disparu des rayons des épiceries. Il n'y a plus de pain à Molène. Des marins pêcheurs ont rempli leurs bateaux de miches au Conquet, où ils s'étaient rendus. La plupart des jeunes îliens qui poursuivent leurs études à Brest n'ont pu rentrer chez eux pendant le week-end. Les plus fortunés d'entre eux, toutefois, ont pris l'avion.

La situation est considérée comme « sérieuse » par les maires des deux communes. « *Ils nous pénalisent de façon détestable. J'en ai par-dessus la tête* », a déclaré M. Ticos, maire (maj.) d'Ouessant. « *Un service minimum devrait être assuré comme à la télévision* », a ajouté, de son côté, son collègue de Molène, M. Delarue (maj.). Si la grève se poursuivait, Ouessant risquerait d'être privée d'électricité dans trois jours. — J. R.

ENVIRONNEMENT

UNE TAXE SUR LES LUBRIFIANTS POUR FAVORISER LA COLLECTE DES HUILES USÉES

Le recyclage des déchets et l'épuration des eaux figuraient notamment à l'ordre du jour du comité interministériel sur la qualité de la vie réuni à l'hôtel Matignon le mardi 20 mars.

Une taxe, de l'ordre de 40 F la tonne, sera perçue à partir du 1er juillet prochain sur la vente des lubrifiants. La taxe qui frappait jusqu'à présent les seules huiles neuves sera supprimée, la Communauté européenne ayant fait remarquer que cette mesure créait une discrimination entre les huiles neuves et les huiles régénérées. Le produit de la nouvelle taxe servira à favoriser la collecte des huiles usées, source importante de pollution, pour qu'elles soient régénérées ou brûlées.

D'autre part, un contrat avec les fabricants de bouteilles sera conclu afin de stabiliser à son niveau actuel, soit 21 milliards de cols neufs, une production qui croît de 5 % environ par an. Il faudra pour cela encourager la consigne des bouteilles vides et le recyclage.

Pour ce qui concerne l'assainissement, les crédits inscrits au budget de l'Etat (agriculture et intérieur) ont nettement diminué depuis 1976, année record avec 667 millions de francs : 400 millions ont été inscrits en 1978 et 530 millions en 1979. Le premier ministre a indiqué que ce poste serait à nouveau prioritaire et qu'une part de l'enveloppe nationale serait réservée pour quelques grosses opérations comme les usines d'épuration de Marseille, Nice, Toulon, Ajaccio, Grenoble ou Valenton (Val-de-Marne).

Enfin, 46 millions de francs ont été distribués pour une trentaine d'opérations très diverses ; achat du lac de Grandlieu ou des étangs du Languedoc, pistes cyclables, mise en place du Centre de documentation, de recherche et d'expérimentation sur les pollutions accidentelles des eaux (CEDRE) à Brest.

LE PÉTROLIER « SEA VALIANT » VA ÊTRE RÉPARÉ A BREST

Le pétrolier libérien *Sea Valiant*, chargé de 72 000 tonnes de pétrole, qui était en difficulté au large de la Bretagne depuis le dimanche 18 mars, a été autorisé par la marine nationale, mardi 20 mars en fin de matinée, à venir mouiller en baie de Douarnenez, zone abritée à l'écart des grands courants de trafic maritime (*le Monde* du 20 mars). Dès le 19 mars, il était apparu que plus aucune fuite de pétrole ne provenait du tanker.

Le *Sea Valiant*, dont la coque présente des déchirures à l'avant, sera réparé aux Ateliers français de l'Ouest, à Brest.

● *Moins de dégazages en mer.* — Les dégazages clandestins de navires en mer ont diminué, tombant de plus de deux millions de tonnes en 1973, à 1,38 million de tonnes en 1978, a indiqué le 19 mars à Londres le secrétaire général de l'organisation maritime-consultative inter-gouvernementale (O.M.C.I.), au cours d'un séminaire, organisé par le ministère britannique du commerce sur la pollution pétrolière. Chaque année, 1 500 millions de tonnes de pétrole sont transportées par mer. — *(A.F.P.)*

Le Monde

économie

AFFAIRES

S.O.S. canards boiteux...

(Suite de la première page.)

Comme l'être humain, l'entreprise naît, se développe, meurt. Il y a toujours eu des « canards boiteux ». Il y en aura toujours...

A y regarder de plus près, la carte du CIASI donne le frisson. A l'échelle nationale, la mort d'une firme peut paraître naturelle *et relativement* bénigne. Sur le terrain, elle est toujours ressentie comme un drame et une injustice. Chaque pastille colorée recouvre une tragédie passée, présente ou à venir.

A Confolens, par exemple, dans la vallée de la Vienne, voici un homme seul, dans une usine déserte coincée entre la route et la rivière. Depuis un an, il remâche son échec et recopie inlassablement des dossiers volumineux expliquant par le menu l'« assassinat » de son entreprise. A Fougères, une poignée d'ouvriers de la chaussure (de l'ex-usine Renault) fêtent tristement leur troisième année d'occupation. A Besançon, les derniers « Lip » s'acharnent, cinq ans après, contre toute logique, à produire et à vendre « leurs » montres. A Saint-Etienne, c'est l'angoisse des « Manu » qui attendent, sans trop y croire, le miracle qui sauverait leur firme centenaire. A Saint-Ouen, c'est, au cœur du Marche aux puces, la résistance muette mais opiniâtre d'une centaine d'ouvriers du Livre, retranchés dans leur usine placardée d'affiches : « *Chaix vivra* »...

Partout la même rage, la même rancœur. On montre les machines, *on vante le* produit, *on* explique que les seules indemnités de licenciement suffisaient à assurer le « *coup de pouce* » nécessaire pour sauver la « *boite* ». C'est si bête une entreprise qui meurt... La crise de trésorerie qui ouvre la procédure judiciaire, fatale dans neuf cas sur dix, porte presque toujours sur des sommes dérisoires au regard des actifs ou du chiffre d'affaires. Alors on y croit, on s'accroche. Un curieux consensus se crée autour du malade. Ouvriers, cadres, patrons, fonctionnaires et élus locaux multiplient les démarches, en appellent à l'opinion publique et à la solidarité nationale. Un slogan : l'entreprise peut vivre, elle doit être sauvée... Des accusations, toujours les mêmes : la conjoncture, la concurrence internationale, l'encadrement du crédit, la malchance.

Plus de mille défaillances par mois

En réalité, les choses sont loin d'être aussi simples. Il est vrai que la crise de l'énergie, la mollesse de certains marchés et l'âpreté de la concurrence internationale ont précipité les chutes d'entreprises et singulièrement compliqué la tâche de leurs dirigeants. « *Là où un pianiste moyen suffisait, il faut aujourd'hui un virtuose* », plaisante un conseil en gestion. Il y a cinq ans, il n'y avait pas de carte, pas de CIASI. C'est à peine si on s'inquiétait du problème. Le tournant a eu lieu en 1974, lorsqu'on a dé*passé le cap fatidique des 1 000* défaillances par mois.

Statistiquement, les chutes d'entreprises reflètent la santé d'une économie. L'INSEE a mis récemment en évidence le lien étroit existant entre le taux de croissance du P.N.B. et l'évolution du nombre des dépôts de bilans et des liquidations. De 10 000 par an en moyenne de 1968 à 1973 (taux de croissance supérieur à 5 % l'an), le nombre des défaillances est passé à 13 000 par an de 1974 à 1977 pour atteindre en 1978 le chiffre record de 15 589 ! Au cours de la même période, le taux de défaillances (2) est passé de 0,6 % à 0,75 %.

Ce taux peut paraître faible. Pourtant, la France est, de loin, le plus grand cimetière d'entreprises d'Europe. Et la conjoncture n'explique pas tout. La R.F.A. a connu, depuis cinq ans, des taux de croissance économique très faibles. Pourtant, en 1978, le nombre des défaillances d'entreprises n'y a atteint « que » 8 722. En fait, la crise agit surtout comme un révélateur. En période d'expansion, les firmes sont portées par la croissance et l'inflation. Dès que s'amorce la récession, les fautes de gestion apparaissent avec force.

Il en va de même pour le second facteur généralement mis en avant par les chefs d'entreprise : la politique du crédit. Là aussi, on constate un lien statistique entre l'évolution des défaillances et les mesures plus ou moins restrictives décidées par les autorités monétaires. Mais si les entreprises se retrouvent pieds et poings liés devant leurs banquiers, c'est qu'elles ont généralement mené une politique financière hasardeuse. L'insuffisance des capitaux propres « *constitue en fait la cause première, bien qu'en général non immédiatement visible des défaillances d'entreprises en France* », estime la Caisse nationale des marchés de l'Etat. Fonctionnant avec un patrimoine réduit, nombre d'entreprises, dépourvues de substance, n'ont aucune réserve dans laquelle puiser en cas de « pépin » et sont complètement dépendantes des crédits bancaires.

Ce phénomène structurel explique largement la vulnérabilité du tissu industriel français. Il n'explique pas tout. A ce titre, les trois quarts des P.M.E. seraient des « canards boiteux » ! En outre, le coefficient de capitaux propres (3), qui atteint en France 27,2 % en moyenne, est certes beaucoup plus faible qu'aux Etats-Unis (50,8 %) ou en Grande-Bretagne (47,3 %), mais il est plus élevé qu'en R.F.A. (25,3 %).

Reste la malchance, l'« accident », invoqués souvent en désespoir de cause : défaillance d'un gros client, mort de l'animateur, perte d'un marché à l'exportation, échec du lancement d'un nouveau produit ou d'une tentative de décentralisation, bref la « poisse ». Le faux bond d'un gros client et la mort de l'animateur arrivent certes en tête des causes apparentes de défaillances d'entreprise. Mais en matière d'industrie, les vrais « accidents » sont l'exception et les « canards boiteux », avant de trébucher, ont toujours claudiqué longtemps. Comme le retournement conjoncturel ou la réduction des crédits, l'incident de parcours est rarement fatal à une entreprise saine.

La Caisse nationale des marchés de l'Etat, qui a analysé dans une étude récente les causes des défaillances d'entreprises (4) évalue à 8 % seulement du total le nombre des firmes qui, bien que solides et bien gérées, ont été réellement victimes d'« accidents ». En détaillant les « comportements » qui mènent droit à la faillite, on constate qu'un tiers des « canards boiteux » sont des entreprises faiblement rentables, qui font appel au maximum de financements externes (crédit-bail, escompte systématique, découverts importants, etc.). Ne disposant d'aucune réserve, elles sont à la merci du moindre incident.

Le second groupe important d'« éclopés » (37 % du total) est constitué d'entreprises non rentables (hors bâtiment et travaux publics), trop peu productives (trop de personnel, mauvaise organisation) ou en perte de vitesse (chiffre d'affaires stagnant ou diminuant, secteur d'activité en déclin, etc.). Une petite secousse suffit à précipiter une défaillance qui était pratiquement inévitable.

Loin derrière (11 % du total), viennent les firmes trop ambitieuses : intrinsèquement rentables, elles réalisent des investissements ou des achats trop importants par rapport à leurs ressources financières, ou reprennent imprudemment une affaire en difficulté.

Aussi, nombreuses (11 %) sont les firmes « non rentables » du bâtiment et des travaux publics. De véritables « cadavres ambulants » celles-ci : marges trop faibles, absence de comptabilité analytique, activité dispersée, frais généraux et budgets d'étude trop importants, etc.

Enfin, suivent trois petits groupes d'entreprises malades : les firmes « victimes de leur succès » (faute d'avoir développé leurs capitaux permanents en même temps que leur chiffre d'affaires) ; celles qui souffrent de problèmes de trésorerie chroniques (délais de paiement aux clients trop longs) ; enfin, celles dont les structures sont trop rigides : après un fort développement, elles ne veulent ou ne peuvent diminuer leur personnel, réduire leurs frais généraux et se réorganiser...

Victime de ses erreurs

Dans plus de neuf cas sur dix, l'entreprise malade est donc victime de ses propres erreurs. Le diagnostic est sévère. Il est amplement confirmé par l'expérience. En matière de mauvaise gestion, les témoignages abondent, effarants : « *J'ai rencontré un commerçant qui ne savait pas que l'URSSAF existait* », dit un syndic. « *Je connais le patron d'un laboratoire dentaire qui croyait ses crédits courants garantis par son livret de caisse d'épargne* », note un conseiller en gestion. « *J'ai bien pensé qu'il fallait augmenter les capitaux propres, mais mon oncle, le fondateur, était encore vivant. Je n'ai pas osé lui dire* », avoue un patron en règlement judiciaire... A l'occasion d'une enquête récente auprès de patrons de P.M.I., un bon quart des intéressés reconnaissaient « *saisir difficilement leurs prix de revient* », tandis qu'un cinquième ne « *connaissaient pas leur marché* », et que 17,5 % avouaient « *n'avoir aucun plan à long terme* ».

La thèse de l'« *accident* », avancée par les victimes — patrons et salariés — d'une défaillance, ne résiste pas à l'analyse. Cela ne veut pas dire qu'il faille abandonner tous les « canards boiteux » à leur triste sort. Un « *coup de pouce* » financier ne suffit certes pas à redresser une *firme malade*, mais le sauvetage est possible le plus souvent. Si elle a un bon produit, si son marché n'est pas définitivement éteint ou trop encombré (cas de la sidérurgie), si le poids des erreurs passées n'est pas trop lourd, une entreprise peut être redressée, à condition de modifier profondément ses méthodes de gestion. Dans l'échantillon examiné par la C.N.M.E., 62 % des firmes étaient considérées comme « *rentables* », donc récupérables.

En outre, il est des cas où la réanimation des pires « *cadavres* » doit être tentée. Quand une disparition met en péril l'équilibre d'un canton, d'un arrondissement, voire d'une région tout entière ; ou quand elle risque de gêner *toute une filière de production*, l'affaire prend une tout autre dimension. « *S'il faut ajouter à l'addition une douzaine de sous-traitants, quelques clients, l'église, le bistrot, l'école et la banque, les calculs de rentabilité économique apparaissent moins évidents* », plaisante un fonctionnaire. De fait, le sauvetage d'une firme comme les ARCT (Ateliers rouennais de construction textile), dernier producteur français de machines textiles, et principal employeur d'un canton déjà malmené par la crise ne se discute guère.

Jusqu'en 1974, ces « *cas délicats* » étaient l'exception. La crise les a multipliés en aggravant le chômage. Là où, il y a cinq ans, la disparition de quelques centaines d'emplois n'aurait provoqué que des remous de surface, la fermeture du moindre atelier prend aujourd'hui allure de catastrophe locale ou régionale. Il n'est que de voir la prolifération des opérations « *ville morte* » pour s'en convaincre. Signe des temps : les commerçants, peu enclins par nature à s'associer aux grands mouvement de solidarité, ferment désormais leurs rideaux et crient « *au voleur* » au moindre dépôt de bilan.

En ajoutant aux firmes intrinsèquement rentables, tous les cas d'« *intérêt public* », une bonne moitié des « canards boiteux » pourraient, ou devraient, ainsi être sauvés. On est loin du compte : 99 % des dépôts de bilans aboutissent à la liquidation et à l'arrêt total de l'activité. Les rescapés sont rares et les fossoyeurs plus nombreux que les médecins. « *Le problème des défaillances d'entreprises est le reflet d'une économie* », assure un haut fonctionnaire chargé du dossier. On découvre aujourd'hui — un peu tard — que l'ensemble du système économique, juridique et financier, est totalement inadapté aux priorités imposées par la crise. Conçu dans le but de préserver le patrimoine et l'intérêt des créanciers, il s'avère incapable d'assurer la sauvegarde de l'emploi et de l'activité.

VÉRONIQUE MAURUS.

Prochain article :

TROP TARD...

(2) Nombre de défaillances divisé par le nombre total d'entreprises.

(3) Capitaux propres par rapport au total du bilan.

(4) Cette étude porte sur les entreprises industrielles ayant été mises en règlement judiciaire par le tribunal de Paris de 1969 à 1973. Elle ne concerne pas l'ensemble des défaillances et élimine toutes les firmes mises en liquidation, jugées dès le départ « irrécupérables ». Elle se limite donc aux situations les moins dégradées.

TROISIÈME HAUSSE CONSÉCUTIVE DE L'INDICE MENSUEL DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE FRANÇAISE + 0,7 % en janvier

La production industrielle en France a progressé de 0,7 % en janvier par rapport à décembre, selon l'indice mensuel calculé par l'INSEE, qui s'est inscrit a 132 contre 131 le mois précédent (base 100 en 1970), sans le bâtiment et les travaux publics. Par rapport à janvier 1978, la progression est de 4,7 %.

Le résultat de janvier confirme la reprise de la croissance depuis l'automne 1978, l'indice étant passé successivement de 129 (en octobre) à 130 en novembre (+ 0,8 %), puis à 131 en décembre (+ 0,7 %). Depuis juillet-août — c'est-à-dire depuis cinq mois — la production industrielle a progressé au rythme annuel très rapide de 9 %.

Les fabricants français de composants électroniques souhaitent que l'Europe s'organise pour faire face à la concurrence japonaise

La présentation du prochain Salon international des composants électroniques (porte de Versailles, à Paris, du 2 au 7 avril) a été l'occasion pour l'industrie française des composants électroniques de faire le point sur son activité.

En 1978, son chiffre d'affaires hors taxes a augmenté de 14 % en moyenne, mais certaines familles de composants ont vu leur progression se ralentir. En dehors des connecteurs et des circuits imprimés, la croissance pour les composants passifs n'a pas dépassé 5 %.

En raison de l'étroitesse du marché français, l'exportation demeure une nécessité vitale. Or les échanges extérieurs des composants sont négatifs. Le taux de couverture moyen est de 96 % — contre 98 % en 1977, — mais ce pourcentage masque certaines disparités (105 % pour les semi-conducteurs, 88 % pour les tubes cathodiques).

M. Mestre, président du SITELESC (Syndicat des composants électroniques actifs) a d'ailleurs jugé urgent l'organisation d'une Europe des tubes pour s'opposer à la pénétration japonaise. Sur le seul marché français, le Japon a exporté trois cent quatre-vingt-dix mille tubes cathodiques en 1978.

En matière d'emploi, M. Mestre a annoncé une légère reprise de l'embauche en 1979 en dépit d'un avenir incertain : pour certaines familles de composants, les carnets de commandes du second semestre ne sont guère remplis.

Le président du SITELESC a aussi insisté sur la nécessité de rentabiliser les moyens de production. « Il s'agit, a-t-il dit, de problèmes sociaux et de main-d'œuvre. La question est posée des disparités de coûts salariaux entre pays à niveau économique équivalent comme par exemple la France, l'Angleterre et l'Irlande. »

Les sociétés ont aussi profité du Salon des composants pour présenter leur bilan 1978.

L'activité « composants » du groupe Thomson (35 %) du marché français) a vu son chiffre d'affaires consolidé croître de 12 % pour atteindre 3,7 milliards de francs (la part de ce chiffre d'affaires réalisée en France progressant de 18 % à 2,7 milliards de francs). Thomson a souligné l'importance de ses investissement (250 MF) et de ses études (14 % de l'ensemble de l'activité du groupe « composants » de Thomson C.S.F.) facilitée par l'accroissement de l'aide de l'Etat.

La Radiotechnique Compelec, R.T.C. (23% du marché français) — filiale du groupe Philips — a réalisé un chiffre d'affaires de 1,752 milliard de francs en hausse de 8 %. Sa progression a été plus rapide sur le marché français (+ 12,3 %) que sur les marchés étrangers. Son directeur général, M. Bouyer, après avoir affirmé, lui aussi, ses craintes devant la pénétration japonaise en Europe, a commenté les accords passés avec l'aide de l'Etat par diverses firmes françaises avec des sociétés américaines. « Tous ces accords, à une exception près, a-t-il souligné, sont fondés sur l'importation de la technologie américaine. Alors que la bataille est mondiale, ces accords sont dissymétriques puisqu'ils donnent aux Américains accès au marché français, ceux-ci se réservant le marché outre-Atlantique ». Jugeant cette politique de « U.S. pour tous » comme « un pari risqué », M. Bouyer réclame que l'« on préserve au moins ce qui est sûr », c'est-à-dire, bien entendu, l'Européenne R.T.C.

L'idéal pour les dirigeants d'entreprise : payer ses impôts en France et vivre en Espagne

Est-il préférable, pour un chef d'entreprise, de gagner sa vie en Belgique plutôt qu'en France, en Allemagne fédérale plutôt qu'en Italie ? Cette question est pratiquement sans réponse, car gagner sa vie ne suffit pas, les prélèvements fiscaux et le coût de la vie modifiant la situation d'un pays à l'autre. Cet aspect des choses est étudié par le Management Centre Europe (M.C.E.) dans un document à paraître fin mars, et qu'analyse la revue « Vision » de ce mois. En termes de rémunérations, les chefs d'entreprise belges et allemands gagnent en moyenne plus que leurs homologues français. Si l'on s'en tient aux revenus disponibles après imposition, en revanche, le classement s'inverse, les dirigeants français payant moins d'impôts sur le revenu que les autres. En chiffres bruts, le chef d'entreprise belge gagne en moyenne — autant que cette notion ait un sens — 99 360 dollars, l'Allemand 98 800 et le Français 79 100 dollars. Après paiement des impôts, il reste au Français, 57 000 dollars, à l'Allemand, 53 300 et au Belge, 47 900.

Le pouvoir d'achat du revenu net est aussi plus élevé en France — troisième sur ce chapitre après l'Espagne et l'Italie — qu'en Allemagne et en Belgique.

En règle générale, la rémunération des dirigeants augmente plus vite que l'inflation, ce qui n'avait pas été le cas pour la Grande-Bretagne en 1977 : les prix avaient augmenté de 13,1 % et les rémunérations des dirigeants de 6,3 % seulement, alors qu'en 1978 la progression a été de 8,1 % pour les premiers et de 10 % pour les seconds. En France, l'écart est resté faible : 9,5 % de progression des rémunérations pour 9,[illegible] % d'inflation.

L'idéal pour un dirigeant d'entreprise, conclut l'auteur de l'étude, serait de gagner sa vie en Belgique, de payer ses impôts en France et de vivre en Espagne.

Faits et chiffres

Aéronautique

● *La vente des avions Airbus à l'Inde.* — Le consortium européen Airbus-industrie nous demande de préciser que, contrairement à ce qu'a écrit M. Jacques Lemperiere dans « Le Monde de l'économie » daté 21 mars (article publié sous le titre : « Le protectionnisme de la France à l'égard du tiers-monde risque de se retourner contre elle »), l'Inde n'a pas rompu sa commande d'Airbus. A l'heure actuelle, cinq exemplaires du moyen-courrier européen sont exploités par la compagnie Indian Airlines et un sixième lui sera livr éau début de septembre 1979.

Affaires

● *La radio-télévision algérienne* a signé avec la société française Sofratev deux contrats de 1,7 et 0,8 million de francs, portant sur l'étude de deux projets d'extension des centres de production de Constantine et d'Oran. Notification de ce contrat a été faite le 13 mars.

Emploi

● *La commission parlementaire d'enquête sur l'emploi et le chômage (le Monde* daté 18-19 mars) a élu, mardi 20 mars, son bureau. Il est ainsi constitué : président, M. André Rossinot (U.D.F., Meurthe-et-Moselle) ; vice-président, M. Jean-Pierre Abelin (U.D.F., Vienne) ; secrétaire, M. Georges Tranchant (R. P. R., Hauts-de-Seine) et rapporteur, M. Philippe Seguin (R.P.R., Vosges). Les commissaires communistes et socialistes n'ont pas pris part à cette élection.

● *Grève avec occupation à l'usine Quartz et Silice* (verrerie spécialisée) à Saint-Pierre-lès-Nemours (Seine-et-Marne). 79 % des salariés (760 personnes) se sont prononcés mardi 20 mars pour la grève avec occupation. Ils réclament une augmentation de 5 % avec une majoration minimale de 170 francs. — *(Corresp.)*

● *Intervention des forces de l'ordre à Roubaix,* mardi soir 20 mars, à Roubaix, pour libérer le directeur général des établissements Pennel et Flipo (matières plastiques), qui était retenu depuis la veille par une partie du personnel. Les manifestants, qui ont décidé de poursuivre la grève avec occupation protestent contre le licenciement d'un salarié.

Monnaies

● *La onzième vente mensuelle d'or par le Trésor américain* a eu lieu le mardi 20 mars. Un million d'onces de métal ont été adjugées au prix unitaires minimum de 240 dollars et 500 000 onces au *prix* de 238,74 dollars, alors que, le même jour, les cours de l'or avaient varié de 242 à 242,10 dollars sur le marché de Londres. D'après les premières indications, ce serait la Dresdner Bank, de Francfort, qui en aurait acheté les plus grosses quantités. Les autres acquerreurs ont été l'Union de banques suisses, la Deutsche Bank, la Société de banque suisse, la Republic National Bank, J. Aron and Co., Mocatta Metals, Philipp Brothers, Sharps Pixley, Metals quality Corp., Samuel Montagu Metals Corp., la banque Leu et Derby and Co.

● *Le crédit à la consommation en Europe.* — Un projet de directive vient d'être transmis par la Commission de Bruxelles au conseil de la C.E.E., dans le but d'harmoniser les dispositifs existant dans les neuf pays en matière de crédit à la consommation. Il s'agit, dans cette première tentative, de limiter les conditions abusives de crédit (sans toucher toutefois au crédit immobilier), de définir des normes minimales d'information et de protection, chaque Etat membre ayant la possibilité d'adopter une législation plus contraignante : information très large sur le taux et les conditions du crédit avant la signature du contrat de prêt ; contrat écrit mentionnant tous ces détails : agrément et contrôle des établissements de crédit par les pouvoirs publics ; interdiction de clauses contractuelles diminuant les droits de l'emprunteur.

CORRESPONDANCE

Une lettre de la société Vishay-Micromesures à propos d'une affaire d'espionnage industriel

A la suite d'un article intitulé « La société Sfernice accuse un de ses concurrents d'espionnage industriel », nous avons reçu de la société Vishay-Micromesures la lettre suivante :

M. Jean Avril, président de Vishay - Micromesures Paris, France (V.-M.M.), tient à préciser que la récente campagne de presse menée par Sfernice Nice (France), tendant à accuser Vishay - Intertechnology Inc., société mère de V.-M.M. d'« espionnage industriel » vise à détourner la profession et l'opinion publique des investigations actuellement menées sur les activités de Sfernice par l'International Trade Commission (I.T.C.), agence gouvernementale des Etats-Unis.

Selon M. Avril, ces investigations font suite à une plainte déposée le 15 décembre 1978, non par Sfernice contre Vishay, mais tout au contraire par Vishay contre Sfernice, cette dernière société se voyant reprocher de détournement de secrets industriels et commerciaux appartenant à Vishay.

Cette plainte précise que Sfernice « aurait obtenu lesdites informations de manière clandestine auprès de personnes connaissant des secrets et procédés secrets et ayant accepté de transmettre ces informations à Sfernice pour leur profit personnel, en dépit de leurs obligations résultant d'un contrat comportant une clause de secret ».

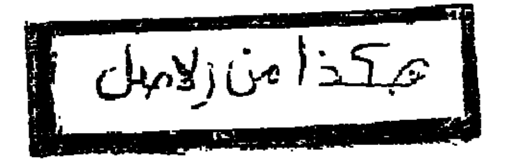
Plutôt que d'engager par la presse une polémique inutile d'accusations et contre-accusations, M. Avril indique que Vishay préfère s'en remettre à la décision de l'agence I.T.C. sur les activités de Sfernice, l'enquête de cette agence ayant été ouverte le 12 janvier 1979, soit avant la campagne de presse conduite par Sfernice.

[Notre article faisait allusion à la plainte déposée par la société américaine contre son concurrent français.]

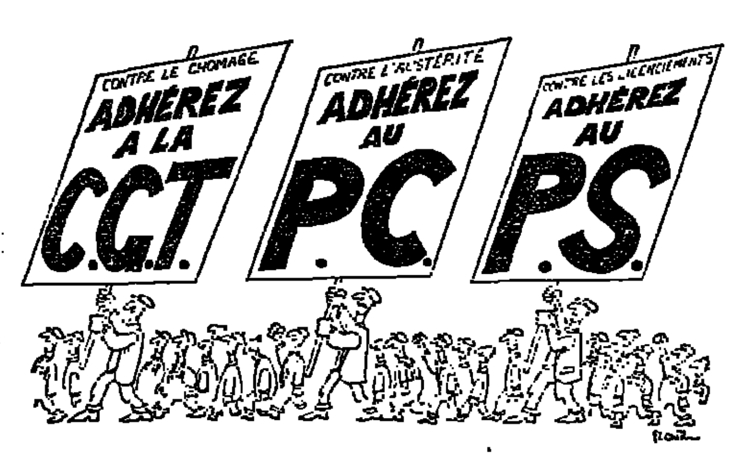
A PROPOS DU « VÉLO »

A la suite de l'article intitulé « *Quand l'auto s'empare du vélo* », publié dans certaines éditions du *Monde* du 21 mars, le groupe Fiat nous fait savoir que la société Piaggio, bien que présidée par M. Humberto Agnelli, n'est pas une de ses filiales. La régie Renault, de son côté, dément avoir pris une participation dans les cycles Peugeot, et estime que la situation de sa filiale Micmo-Gitanes, qui emploierait moins d'équipements japonais que nous le laissions entendre, est actuelement satisfaisante et qu'elle n'est nullement inquiète pour son avenir.

● PRECISIONS. — A différentes reprises, nous avons été amenés récemment à faire usage du terme « Camping Gaz ». La société Application des gaz nous prie de préciser que ce terme est une marque déposée et enregistrée à son nom, et qu'il ne peut être en conséquence utilisé sans son autorisation. Dont acte.



La polémique sur la marche du 23 mars



(Dessin de PLANTU.)

Durcissement gouvernemental envers les syndicats du secteur public

Une fois de plus, la politique sociale du gouvernement prend forme à propos du cas de l'E.D.F. : salaires bloqués depuis le 1er janvier, impossibilité devant les divers mouvements de grève, quel que soit l'origine de ceux-ci. D'abord freiner les salaires, semble être l'objectif : le premier trimestre s'achève, en effet, et c'st seulement maintenant qu'il est question d'un premier ajustement des feuilles de paie des électriciens. Les négociations relatives à un nouveau contrat sont annoncées, mais la date n'en est pas fixée. On laisse entendre, à la direction générale, qu'on espère voir aboutir ces discussions avant juillet. Pour l'année écoulée, l'augmentation de la masse salariale aura été de 10,77 %, alors que celle du salaire horaire des ouvrier (compte tenu de la diminution du travail) a été de 12,6 % et celle des prix de 9,7 %.

Dans l'ensemble du secteur public et nationalisé, M. Barre a voulu limité, en 1978, la progression moyenne du pouvoir d'achat aux alentours de 1 %. L'amélioration de l'ordre de 2 % obtenue dans le secteur privé, compte tenu de la réduction de la durée de travail, est pour lui incompatible avec la lutte contre l'inflation. Il semble que M. Giscard soit plus rigoureux encore.

Les salariés placés sous l'autorité du gouvernement risquent donc de faire l'expérience de ce raidissement. Dans la fonction publique, c'est seulement le 7 mars que le conseil des ministres a décidé un relèvement des traitements de 1,5 % au 1er mars. La même tactique était observée, à la S.N.C.F. (+ 1,5 %), puis à la R.A.T.P. (+ 1,9 %). Quant aux mineurs, ils n'ont encore rien reçu (la prime uniforme de 60 F, annoncée le 7 mars, constitue simplement l'épuration des comptes de 1978).

Les agents des banques et ceux des compagnies d'assurance viennent de constater le même blocage. Après des semaines de débrayages, ils ont dû reprendre le travail dans avoir satisfaite aucune de leurs revendications.

Autre objectif impérieux : démontrer la vanité de l'« *agitation sociale* ».

Comme M. Chevrier, directeur général de l'E.D.F., vient de le faire, les ministres affirment hautement la nécessité d'assurer la continuité du service public, qu'il s'agisse des émission radiotélévisées ou du courrier. M. Segard, ministre des P.T.T., répète qu'il ne faut pas « *jouer avec la grève* ».

Dans le même ordre d'idée, le gouvernement entend défendre le personnel d'encadrement contre les poussées de violence qui se généralisent sous l'exaspération des licenciements. Et la direction de l'E.D.F. veut donner l'exemple en maintenant le blâme infligé à vingt-huit agents auteurs de pressions « *intolérables* ».

Le gouvernement, qui entend maintenir l'autorité des cadres, ne veut pas, pour sa part, reculer devant les manifestations des travailleurs et des syndicats. Pour désamorcer les explosions, il propose donc des rendez-vous, des négociations. Mais M. Barre prend soin, dès que la tension fléchit quelque peu, de déclarer catégoriquement qu'il ne reviendra pas sur ses projets, dans la sidérurgie notamment.

Dès lors, tandis que le pouvoir ne cesse de réaffirmer sa volonté de dialogue, les discussions s'enlisent. Et s'amenuisent les possibilités de compromis qu'ouvrait le recentrage de la C.F.D.T.

JOANINE ROY.

M. Mitterrand : le parti socialiste se détermine lui-même

De notre correspondant régional

Nice. — Interrogé par les journalistes, le mardi 20 mars, à Nice, sur les commentaires faits par M. Edmond Maire à propos de la décision du P.S. d'appeler à la marche sur Paris des sidérurgistes lorrains le 23 mars (1), M. Mitterrand a estimé que « *le parti socialiste se détermine lui-même. Notre bureau exécutif national a décidé à l'unanimité,* a-t-il ajouté, *d'inviter les socialistes à participer à la marche en question. (...) En ce sens, nous faisons comme beaucoup d'autres, nous faisons comme les syndicats C.G.T., C.F.T.C., F.E.N., comme la C.F.D.T. locale et comme bien d'autres. Ce ne sera pas la première fois que les grands syndicats et que les grandes organisations politiques se retrouveront dans une manifestation.* » Pressé de dire s'il trouvait néanmoins les critiques de M. Maire justifiées, le premier secrétaire du P.S. a vivement répliqué : « *Si M. Maire veut bien m'en parler un jour, il n'a pas besoin de votre intermédiaire.* »

● *M. Pierre Mauroy*, secrétaire national du P.S., interrogé, mardi 20 mars, sur les critiques formulées par M. Edmond Maire à propos de la participation des socialistes à la marche des sidérurgistes, vendredi, sur Paris, a répondu : « *Le parti socialiste n'a pas à épouser les problèmes qui surgissent contre telle ou telle action syndicale. Mais il n'existe aucun différend entre la C.F.D.T. et le parti socialiste.* »

(1) M. Maire avait déclaré que l'initiative du P.S. « *dans le contexte présent constitue une pression de ce parti pour subordonner l'action syndicale aux visées électorales des partis de gauche* ».

La C.F.D.T. : il faut dissiper trois erreurs

M. Albert Mercier, secrétaire national de la C.F.D.T., a de nouveau expliqué la position de son organisation le 21 mars, à France-Inter, en évoquant la pression qu'exerce le P.C. à propos des cantonales, dont, rappelle-t-il, M. Marchais a dit qu'« *elles seraient la censure du gouvernement* ». Les positions, les objectifs de la C.G.T. et de la C.F.D.T., a poursuivi M. Mercier, sont différents, alors que ceux de la C.G.T. et du P.C. sont les mêmes.

« *Assimiler la position de la C.F.D.T. à celle de Raymond Barre, ou assimiler celle du P.C. à celle de Chirac, est un jeu dans lequel nous refusons d'entrer. Nous avons le droit de dire que nous sommes en désaccord avec M. Chevènement ou M. Mitterrand. Nous refusons la stratégie qui consiste à politiser les luttes des travailleurs, puisqu'il n'y a pas actuellement de débouché politique.* »

Le point de vue de la Confédération est très largement partagé par ses adhérents. Si certains participeront à la marche, il ne faut pas oublier que la C.F.D.T., à l'origine, était favorable à une manifestation des seuls sidérurgistes. Il faut, a conclu M. Mercier, dissiper trois erreurs : il n'y a pas de solution à la crise sidérurgique en dehors des négociations en cours, il n'y a pas de solution politique, il n'y a pas, dans la manifestation du 23, de solution pour les autres régions en difficulté.

A Longwy, le syndicat C.F.D.T., qui participe à la marche du 23 mars, a déclaré qu « *il ne permet à aucun groupement, syndicat ou parti politique d'interpréter sa position comme un désaccord avec sa fédération et son syndicat de la sidérurgie lorraine* ». Les cédétistes qui manifesteront sans le sigle C.F.D.T., avec le seul badge « Longwy-S.O.S. emploi », rappellent que, « *depuis le démarrage de la lutte, la C.F.D.T.-Longwy a pris en charge la volonté d'action unitaire manifestée par les travailleurs au-delà des désaccords syndicaux* ».

● *De nouveaux* appels de participation à la marche sur Paris, le 23 mars, ont été lancés, notamment dans la région parisienne. Dans le Val-de-Marne, l'union départementale C.F.D.T. s'est associée à la C.G.T. pour « *soutenir totalement l'action courageuse et opiniâtre des travailleurs de la sidérurgie* » et demandent aux salariés du département de marcher sur Paris. La Fédération des travailleurs de la métallurgie C.G.T. fait aussi état d'initiatives communes avec la C.F.D.T. dans des entreprises de la région parisienne (SNECMA, Chausson, Thomson, etc.).

De son côté, le P.S.U. appelle ses militants à participer activement à la marche. Il estime que celle-ci doit constituer « *une étape importante dans la lutte contre le plan Barre, qui provoque le chômage et le démantèlement de régions entières* ».

LA CRISE DE LA SIDÉRURGIE

Les syndicats organisent une journée « portes ouvertes » à Usinor-Denain

Tandis qu'une nouvelle réunion était prévue, ce mercredi 21 mars, entre les syndicats et la direction d'Usinor, les fédérations de la métallurgie ont rencontré, mardi, pour la troisième fois, les responsables de Sacilor-Sollac. La direction de ce groupe a confirmé la suppression de 2 100 emplois à Hagondange, avec la fermeture de la division des fontes en juillet 1979 et la cessation des activités de la cokerie.

Dans les autres unités, la « rationalisation des effectifs », selon la direction, se traduira par la réduction de 650 emplois sur 1 600 à Homécourt, de 560 à 700 à Hayange et de 1 500 à Gondrange, Jœuf et Rombas. En outre, un millier d'emplois seront supprimés dans les services centraux du groupe et 1 100 dans les services d'exploitation de Sollac. Au total, 8 500 emplois auront disparu d'ici à 1980. Les syndicats, qui ont de nouveau réclamé une réunion tripartite (gouvernement, syndicats, direction des groupes), ont estimé que « cet allégement d'effectifs allait entraîner une aggravation des conditions de travail ».

D'autre part, M. André Sainjon, secrétaire général de la Fédération de la métallurgie C.G.T., a déclaré à Denain qu'« on était arrivé au seuil d'un rejet quasi général, par les travailleurs et l'opinion publique, des plans de liquidation de l'économie nationale ». Il a indiqué que les négociations dans la sidérurgie n'étaient pas encore « réellement engagées » et qu'on en était seulement « au stade des discussions ». Les syndicats organisent une journée « portes ouvertes » à Usinor-Denain.

De notre correspondant

Lille. — La C.F.D.T., Force ouvrière et la C.G.C. organisent, ce mercredi 21 mars, une journée « portes ouvertes » dans les trois usines sidérurgiques de Denain, Trith-Saint-Léger et Anzin. La C.G.T., qui s'est montrée très réservée devant cette initiative, s'est néanmoins associée à cette opération dans un « *souci d'unité d'action* », a précisé M. Sainjon.

Pour les organisations syndicales, il s'agit surtout d'informer la population et de démontrer sur les lieux mêmes du travail la nécessité de maintenir un « noyau dur » de production d'acier à Denain, et des groupes d'une quinzaine de personnes seront formés pour une visite qui durera environ une demi-heure. Les usines fonctionneront normalement.

La direction d'Usinor, dans un communiqué, a dégagé sa responsabilité en cas d'accident. Les syndicats affirment que toutes les mesures seront prises pour la sécurité des visiteurs. M. Michel Rolant, membre de la commission exécutive de la C.F.D.T., accompagné d'une délégation de la confédération, se rend, ce même jour, dans les trois usines.

Par ailleurs, le « collectif pour la survie du Valenciennois » a annoncé qu'il a recueilli plus de six mille signatures pour l'approbation d'un texte diffusé à 40 000 exemplaires, dans lequel il affirme la possibilité de revenir sur les décisions condamnant le Valenciennois (*le Monde* du 13 février 1979). Ce collectif, qu'anime un professeur, M. Gérard Richon, a créé des commissions qui feront prochainement connaître leurs propositions. Il vient d'adresser une longue lettre au président de la République, dans laquelle il demande qu'un conseil des ministres se réunisse dans les mois qui viennent à Valenciennes. — G. S.

● *La C.F.D.T.* demande, dans une lettre adressée, mardi 20 mars, à M. Robert Boulin, ministre du travail et de la participation, que l'aide publique, en matière d'indemnisation du chômage, soit portée de 16,50 F à 20 F par jour dès le mois de mars. « *Il serait,* écrit la C.F.D.T., *inconcevable que d'ici le 1er octobre 1979, date à partir de laquelle le nouveau système entrera en application, l'aide publique reste à son niveau du début 1978. L'unification des systèmes d'indemnisation, qui ne deviendra effective qu'à la fin de 1979, ne saurait justifier l'absence du relèvement habituel de l'aide publique en début d'année.* »

● *Licenciements annulés chez Chrysler-France à La Rochelle.* — Les douze licenciements qui restaient prévus à l'usine Chrysler-France de La Rochelle ont été annulés, mardi 20 mars, après une réunion paritaire sous l'arbitrage de la direction départementale du travail. « *C'est une nouvelle victoire pour le syndicat national de l'automobile C.S.L.* », déclare dans un communiqué la Confédération des syndicats libres (ex-C.F.T.). Deux cent cinquante suppressions d'emplois avaient été annoncées dans cette usine : deux cents départs volontaires ont été enregistrés, et trente-huit salariés repris dans des emplois nouveaux.

La « marche des sidérurgistes »... et celle des usagers

(Suite de la première page.)

Du même coup, les pouvoirs publics élèvent le ton : on l'a vu avec les déclarations de M. Lecat, à propos de la grève des images télévisées dimanche après-midi, avec celles de M. Boiteux, président de l'E.D.F., à la suite des mouvements d'interruption de courant, qui estime qu'il y a disproportion entre l'effet et la cause, avec les propos de M. Norbert Ségard enfin qui affirme, tout de go, « *qu'il n'est pas normal que dans le cadre d'un service public on s'amuse avec la grève comme on le fait* ».

Il y a dans cette conjonction de prises de position de responsables officiels, une sorte d'appel aux usagers, qui est nouvelle. Ceux-ci, en effet, « marchent », non dans le sens des sidérurgistes, mais dans celui de la résignation devant les actions spontanées des représentants — divisés — des travailleurs. L'idée de réveiller l'opinion pour rappeler que le service public ne doit pas être le champ clos de rivalités d'appareil, pourrait être aisément entendue.

Le drame des luttes d'influence à l'intérieur des formations syndicales, c'est qu'elles finissent par cacher le noyau de revendications qui, elles, ne sont pas toutes « fantaisistes ».

PIERRE DROUIN.

LES COUTS SALARIAUX DANS LE MONDE

Des écarts énormes

La France et la Grande-Bretagne ont des coûts salariaux nettement inférieurs à ceux des autres pays européens, mais l'écart est encore plus considérable si l'on compare ces coûts à ceux de certains pays en voie de développement. Selon l'office statistique des Communautés européenne, le coût horaire moyen de la main-d'œuvre industrielle (ouvriers et employés) — correspondant aux salaires et charges sociales — atteignait, en octobre 1977, 8,80 unités de compte européennes (l'U.C.E. vaut 5,60 F) aux Pays-Bas, 8,50 au Luxembourg, 8,20 en Belgique, 7,80 en R.F.A., 7,10 au Danemark... et 6 en France, avec loin derrière la Grande-Bretagne (3,40).

Une autre enquête, celle de la Citibank publiée dans « Monthly Economic Letter » (décembre 1978), fait tout d'abord état du coût salarial horaire des ouvriers, à la mi-1978, dans les dix principaux pays industrialisés. Viennent en tête la Belgique et la Suède (9,88 dollars) devant les Pays-Bas (9,62) et la R.F.A. (9,18) ; suit un deuxième peloton (Etats-Unis avec 8,26 et le Canada, 7,54) puis un troisième (France, 6,90 et Italie, 6,18) et en queue le Japon (5,65) puis la Grande-Bretagne (4,24).

La même étude, qui se fonde sur des statistiques du Bureau américain du travail, évalue le coût salarial — en 1977 cette fois — dans d'autres pays. Un premier groupe peut être distingué : l'Espagne (2,62 dollars), la Grèce (1,90), le Mexique (1,82), le Portugal (1,60) et le Brésil (1,40). L'autre rassemble les pays en voie de développement dont la concurrence se fait sentir en Europe : Honkong (1,05 dollar), Singapour (0,85), Formose (0,75) et Corée du Sud (0,64).

AGRICULTURE

Le Mouvement des paysans travailleurs fait le procès de l'élevage industriel

L'élevage industriel des veaux n'est pas naturel. L'extrême jeunesse des animaux, l'obligation de fabriquer une viande anémiée parce que blanche et d'obtenir un gain de poids maximum avec un volume de nourriture minimum en font un élevage fragile. Aussi la qualité des aliments pour veaux est-elle essentielle. De plus en plus de paysans, isolés à l'origine, accusent des fabricants de vendre de la poudre de lait de mauvaise qualité qui entraine soit une mortalité, soit une consommation de médicaments excessive. Dans un dossier consacré à la société Zessafic (1), l'un des plus importants fabricants d'aliments d'allaitement, le Mouvement des paysans travailleurs se propose d'en faire la démonstration.

En règle générale, ces éleveurs de veaux sont intégrés par la firme, c'est-à-dire que celle-ci fournit les animaux, les aliments et les médicaments, quand elle ne prête pas l'argent ou ne se porte caution pour la construction de bâtiments. L'éleveur, lui, s'engage à nourrir les veaux exclusivement avec les produits de la firme intégratrice. En cas de « pépin » la société réclame le prix de l'aliment, des animaux et les agios à l'éleveur. Les sommes en jeu sont considérables : un veau gras se vend entre 1 800 F et 2 000 F et les étables abritent entre cent et cinq cents animaux. Pour qu'un éleveur puisse payer ses dettes, l'industriel lui propose souvent d'augmenter le volume de son élevage. C'est alors l'engrenage infernal qui conduit non pas au dépôt de bilan, car l'agriculteur n'a pas un statut qui le lui permettrait, mais à une vente forcée, partielle ou totale, de l'exploitation, avec obligation de payer ses dettes pendant des années.

Tant que ces « pépins » étaient isolés, les éleveurs se laissaient persuader que la qualité de l'aliment n'était pas la cause de leur malheur. Mais, à l'initiative de groupes de défense, aujourd'hui réunis dans le Comité de liaison des éleveurs intégrés (CLEI), ils accusent maintenant les firmes de fabriquer volontairement de la poudre de lait réengraissée, avec des composants de qualité médiocre, pour réaliser de meilleurs profits.

Le Mouvement des paysans-travailleur, qui anime le CLEI, vient de rendre publique une brochure qui dénonce ce système et qui est consacrée à la société Wessafic, non pas qu'elle soit seule en cause, mais parce qu'elle détient une sorte de record dans la durée des procès et des affaires recensées par le comité de défense, soit une centaine environ. D'après cette brochure, les conflits les plus anciens remontent à 1967. Mais c'est surtout l'affaire Métral, en 1976, qui fut le détonateur. Non seulement les époux Métral accumulèrent, aux yeux de la Wessafic, des dettes considérables (820 000 F), mais, en outre, ils utilisèrent, sur les conseils de cette société, et commercialisé par elle, un antiparasitaire à base de lindane, produit dangereux dont l'application est autorisée pour les bovins sous réserve qu'ils soient abattus au plus tôt trois ans après le traitement. Or, les veaux sont abattus à quatre mois environ. En outre, les époux Métral, et d'autres après eux, furent sévèrement intoxiqués par ce produit. Ils perdirent leur procès. Nombre de tribunaux ont également condamné les éleveurs à payer, ceux-ci ne pouvant apporter la preuve de la défectuosité des aliments pour veaux. Depuis, quelques récents arrêts de cassation commencent à renverser la tendance. La Wessafic avait accepté en novembre dernier d'entamer des négociations globales avec le CLEI et les paysans travailleurs. Outre l'abandon des poursuites engagées contre les éleveurs, ces derniers réclamaient la rémunération de leur travail. Au bout d'une journée ces négociations ont été rompues. Si elles ne reprennent pas rapidement, le Mouvement paysan menace de passer aux actions directes dont il a et garde le secret.

On peut s'étonner que seuls les paysans travailleurs, ces « marginaux des campagnes », soutiennent cette lutte contre les firmes intégratrices. Si les autres organisations syndicales ne le font pas, c'est qu'elles sont trop liées avec le mouvement coopératif, qui, lui aussi, pratique les méthodes de la Wessafic, disent les paysans travailleurs. Depuis peu, par exemple, la Prospérité-fermière d'Arras, qui développe ses ventes d'aliments pour animaux dans le Sud-Ouest, a assigné en référé plusieurs éleveurs. La puissance financière d'une société comme la Wessafic peut être également de nature à impressionner les organisations paysannes qui n'ont pas précisément pour but de lutter contre l'industrialisation de l'agriculture.

Les fabricants d'aliments du bétail, et surtout l'Intersyndicale des fabricants d'allaitement, vont sans doute s'insurger contre les accusations du CLEI et du Mouvement des paysans travailleurs. Pourquoi, alors qu'il existe une multitude d'organismes de contrôle pour les objets les plus divers, les instituts techniques de l'élevage, la direction des services vétérinaires, le service de répression des fraudes, les fabricants et les organisations syndicales ne mettent-ils pas en place un procédé de contrôle continue de la qualité de l'aliment pour veaux ?

JACQUES GRALL.

(1) La Wessafic était une filiale commune de la multinationale hollandaise Wessanen-France et à la Banque d'Indochine, puis à la Banque de Suez. Cette dernière s'est retirée en juin 1978 et depuis la Wessafic est une filiale à part entière du groupe hollandais, sous le nom de Wessanen-France.

ÉNERGIE

LA C.F.P. VA ACHETER DU PÉTROLE IRANIEN

La Compagnie française des pétroles (C.F.P.) a signé avec la Société nationale iranienne des pétroles une lettre d'intention qui prévoit l'enlèvement par la société française de 150 000 barils de pétrole par jour (7,5 millions de tonnes par an).

Ce contrat à long terme, dont toutes les clauses ne sont pas connues, devrait être signé en avril, après la réunion à Genève le 26 mars des pays exportateurs de pétrole. Le prix devrait en être *« raisonnable »* et proche du prix OPEP. Avant les évènements d'Iran, la C.F.P. achetait à ce pays 10 millions de tonnes par an.

La semaine dernière, Elf et la Compagnie française des pétroles avaient signé en Irak un contrat portant sur l'achat, en 1979, de 5 millions de tonnes de brut supplémentaires (l'Irak fournit déjà 20 millions de tonnes à la France). Cet accord avait été préparé par la visite de M. Deniau, ministre français du commerce extérieur à Bagdad en février. Le prix de ce contrat serait légèrement supérieur au prix OPEP de la fin de l'année.

UN NOUVEAU PROGRAMME ÉNERGÉTIQUE AMÉRICAIN SERA ANNONCÉ LE 29 MARS

Le président Carter précisera, le 29 mars, les nouvelles mesures prises pour réduire la consommation d'énergie des Etats-Unis. C'est ce qu'a précisé un représentant démocrate, M. Wright, le 20 mars, après s'être entretenu avec le président.

Selon le parlementaire, M. Carter pourrait inclure dans ces mesures une *libéralisation* des prix du pétrole, produit aux Etats-Unis, accompagné d'un renforcement de la taxation des bénéfices des sociétés pétrolières.

Le discours télévisé présidentiel interviendra quelques jours après la réunion que les ministres de l'OPEP doivent tenir à Genève, le 26 mars. Si ceux-ci entérinait les hausses décidées ces dernières semaines, cela pourrait aider le président Carter, dit-on à Washington, à convaincre ses compatriotes du sérieux de la situation pétrolière. — (*A.F.P.*).

ÉTRANGER

Selon les Nations unies, la dette des pays de l'Est à l'égard de l'Occident atteint près de 50 milliards de dollars

Genève (*A.F.P.*). — Le déficit commercial des pays socialistes à l'égard de l'Occident s'est de nouveau alourdi en 1978. Selon un rapport de la commission économique des Nations unies pour l'Europe (C.E.E.-ONU), ce déficit qui dépasse déjà 4,9 milliards de dollars pour les neuf premiers mois de 1978, devrait être supérieur à 5,5 milliards pour l'ensemble de l'année contre 4,9 milliards en 1977 et 7,4 milliards en 1976.

Selon la C.E.E.-ONU, cet accroissement du déficit est dû à une forte poussée des importations qui ont augmenté de 16 % au cours des neuf premiers mois de 1978 contre 1 % seulement pour toute l'année 1977. Les exportations vers l'Occident se sont par contre légèrement ralenties, leur progression tombant de 12 % en 1977 à 11 % en 1978.

Le déficit de la balance des comptes des pays socialistes vis-à-vis de l'Ouest a probablement atteint 7,8 milliards de dollars en 1978 (5,9 milliards en 1977 et près de 10 milliards en 1976), estime la commission. Pour la période 1975 - 1978, le déficit cumulé de ces pays s'élève à environ 33 milliards de dollars, précise le rapport. Il a pu être couvert grâce aux facilités de crédit consenties par les pays occidentaux.

Les emprunts nets des pays socialistes sur les marchés des capitaux occidentaux sont estimés par la C.E.E.-ONU à 30 milliards de dollars de 1975 à 1978, la Pologne entrant pour environ 30 % dans ce total, l'Union soviétique pour 25 % et la R.D.A. pour 14 %. En 1978, la dette des pays de l'Est vis-à-vis des pays occidentaux s'élevait à environ 47 milliards de dollars contre une estimation de 37 à 40 milliards en 1977 et 32 à 35 milliards en 1976.

Ralentissement de la croissance

Cependant, l'expansion des pays socialistes n'a pas atteint en 1978 les objectifs fixés, indique la commission pour l'Europe. Ainsi l'activité a-t-elle progressé de 4.1 % l'année dernière, contre 4,8 % en 1977. En Union soviétique, le taux de croissance a été de 4 %, comme il était prévu dans le plan annuel, *« mais ce taux a été inférieur à celui de 1977 et à celui fixé dans le plan quinquennal »*. Dans les pays de l'Est pris globalement, le taux a atteint 4,3 % en 1978 contre 5,8 % en 1977. Ce ralentissement a été *« fortement influencé »* par l'adaptation des politiques économiques à la conjoncture nationale et internationale. En 1979 ce taux de croissance devait être de 4,4 %.

La production industrielle dans ces pays a augmenté de 5.3 % en 1978, soit à un rythme plus lent qu'en 1977. La commission indique que la production des matières premières énergétiques a augmenté moins vite et que *« cette tendance pourrait bien se poursuivre dans les toutes prochaines années »*. En revanche, la production agricole a nettement progressé en Union soviétique. Elle a été supérieure de 4 % à celle de 1977 grâce à une récolte de céréales exceptionnelle (235 millions de tonnes).

Des bénéfices « catastrophiques » aux États-Unis

Les entreprises américaines ont réalisé au quatrième trimestre de 1979 des profits en hausse de 26,4 % par rapport à la même période de 1978. Le département du commerce estime qu'il s'agit là d'une « catastrophe » pour le programme de lutte contre l'inflation mis en place par le président Carter. D'après le gouvernement américain, cette croissance est la plus élevée depuis 1954.

Les entreprises américaines ont enregistré, d'octobre à décembre 1978, des profits — avant impôts — de 225 3 milliards de dollars en montant annuel, soit 47 milliards de dollars de plus qu'au quatrième trimestre de 1977. Après impôts et compte tenu de l'inflation, la hausse réelle s'établirait, en fait, à environ 8 %.

La hausse des bénéfices constitue, a estimé M. Alfred Kahn, chargé du plan anti-inflation, « une catastrophe » qui renforce *« la conviction que les milieux d'affaires ne se soucient pas de lutter contre la hausse des prix »*. Cette progression accroît en outre les arguments des syndicats selon lesquels les salariés sont les victimes du programme anti-inflationniste de la Maison Blanche.

Le département du commerce a, par ailleurs, relevé à nouveau son estimation du taux de croissance de l'économie américaine pendant le dernier trimestre 1978, la portant — en taux annuel — de 6,4 % à 6,9 %. Pour l'ensemble de l'année, ce taux a été de 4 % au lieu d'une précédente estimation de 3,9 %. Cependant l'administration s'attend à une expansion de l'ordre de 2 % seulement cette année. Les premiers indices de janvier et de février montrent un net ralentissement de l'activité économique, accompagné toutefois d'une nouvelle poussée inflationniste.

Le taux d'utilisation de la capacité de production de l'industrie américaine est resté inchangé à 86 % en février. Ce taux avait diminué de 0,3 % en janvier. Enfin, tandis que la confiance des consommateurs dans la conjoncture reste stationnaire depuis trois mois, l'indice des intentions d'achat a fortement progressé en février. Selon le Conference Board, organisme privé de recherche économique, l'indice de confiance des consommateurs, sur une base 100 en 1969-1970, est resté stable à 94 en février, soit le même niveau que les deux mois précédents. L'indice des intentions d'achat a, en revanche, grimpé à 116,3 contre 95,8 en janvier, ce qui, notamment, révèle la crainte que l'inflation restera soutenue au cours des six prochains mois.

Les parlementaires américains évoquent la menace d'une surtaxe à l'importation

La commission économique conjointe du Congrès (Chambre des représentants et Sénat) déclare dans son rapport annuel que les Etats-Unis pourraient se voir contraints d'imposer une « surtaxe » à l'importation des marchandises en provenance du Japon et d'autres pays *« afin de maintenir la stabilité du dollar »*. Cette surtaxe, précise la commission, ne serait nécessaire qu'au cas où les discussions multilatérales en vue de réduire les déséquilibres des paiements internationaux viendraient à échouer. Dans ce cas, il conviendrait d'exercer une pression sur les pays excédentaires.

La même commission estime que le rôle du dollar dans le système monétaire international ne correspond pas à la position des Etats-Unis dans l'économie mondiale. En conséquence, elle se prononce en faveur d'un *« examen sérieux »* des propositions visant à réduire ce rôle. Elle appuie l'idée de la création d'un compte de substitution au sein du Fonds monétaire international.

SELON L'O.C.D.E.

Un accroissement des profits est nécessaire en Grande-Bretagne

« Le plus urgent est de réduire l'inflation », recommandent les experts de l'O.C.D.E. (Organisation de coopération et de développement économiques) dans leur étude annuelle consacrée au Royaume-Uni. *« Le strict maintien de l'objectif monétaire actuel s'appuyant sur une politique de rigueur budgétaire est indispensable*, ajoutent-ils, *pour décourager l'escalade des rémunérations, pour réduire l'incidence de la hausse des salaires sur les prix et pour éviter un affaiblissement excessif de la livre qui renforcerait les pressions sur les prix. »*

Toutefois, *« si les tensions inflationnistes intérieures ne s'atténuaient pas, il faudrait*, souligne l'étude, *durcir encore quelque peu la politique budgétaire »*. En l'état actuel des choses, les experts de l'Organisation prévoient, compte tenu d'une hypothèse *« purement technique »* d'augmentation moyenne des rémunérations d'environ 14 %, une accélération de la hausse des prix : 10,75 % en 1979, contre 8,25 % en 1978, mais 12 % en taux annuel au quatrième trimestre de cette année.

A plus long terme, le problème consiste *« à contenir la hausse des salaires dans les limites raisonnablement compatibles avec la croissance de la productivité »*. En effet, selon l'O.C.D.E., il faut chercher dans la forte augmentation des salaires l'une des causes du *« déclin relatif »* de l'économie britannique. Ainsi, la part des profits dans le revenu national est tombée aux alentours de 5 %, *« ce qui est insuffisant pour assurer une progression soutenue de l'investissement »*. Malgré une nette reprise enregistrée ces deux dernières années, les investissements dans les industries manufacturières demeurent encore en deçà du sommet atteint il y a neuf ans.

« Ce qui est nécessaire, dans la situation actuelle, c'est un accroissement des profits », afin de permettre une expansion de la *capacité productive. En 1979*, selon l'O.C.D.E., le produit intérieur brut britannique n'augmenterait que de 2,25 %, contre 3,25 % en 1978. Exclusion faite de la contribution pétrolière de la mer du Nord, la croissance est estimée à 1,5 %, c'est-à-dire près de la moitié du taux moyen enregistré au cours des années 1954 à 1973. Cependant, le niveau de l'emploi pourrait un peu augmenter, mais le chômage s'aggraverait légèrement aussi au cours de l'année. Enfin, les exportations de biens et services s'accroîtraient de 4,5 % au lieu de 2,25 % l'an dernier, et les importations de 2,75 % contre 6,25 %. Compte tenu de l'amélioration des termes de l'échange, la balance extérieure courante dégagerait en 1979 un excédent de 1,75 milliard de dollars contre 0,25 milliard en 1978.

● *Le chômage britannique* a diminué de 49 633 personnes, soit 3,2 % de la mi-février au la mi-mars. Cette baisse, la plus forte enregistrée depuis vingt ans pendant cetet période de l'année, ramène le total des sans-emplois à 1 403 254, soit 5,9 % de la population active. L'amélioration est due toutefois à des facteurs saisonniers. — (*A.F.P.*)

ITALIE

● *La balance italienne des paiements* a, pour la première fois depuis dix-huit mois, été déficitaire, ayant enregistré en février un solde négatif de 425 milliards de lires. Ce déficit est notamment dû au remboursement anticipé de 420 milliards de lires sur des prêts consentis par des organismes internationaux. Cependant, pour les deux premiers mois de 1979, la balance se solde par un excédent de 34 milliards de lires, contre 606 milliards pour la même période de 1978. — (*A.F.P.*)

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

Pas de cotation mardi 20 mars

Aucune cotation n'a pu avoir lieu mardi 20 mars à la Bourse de Paris. Sans doute trop confiants dans l'issue des négociations reprises le 19 mars entre la Chambre syndicale et les délégués syndicaux du personnel en grève, les agents de change n'ont pas pris les dispositions nécessaires à l'application du « service minimum » pour le 20 mars. Il ne devrait pas en être de même le 21 mars et les lecteurs du « Monde » devraient trouver dans nos éditons datées 23 mars les cours des valeurs françaises cotées ce jour-là.

Les nouvelles propositions *« concrètes et susceptibles de dénouer le conflit »*, selon la compagnie des agents de change, ont été jugées *« tout à fait insuffisantes »* par les syndicats qui ont décidé de prolonger la grève et l'occupation des services centraux de la Bourse jusqu'au mercredi 21 mars à 12 heures.

Une certaine lassitude commence néanmoins à se faire jour dans les rangs du personnel et le front, jusqu'alors uni des syndicats, s'est lézardé mardi au cours de l'assemblée générale quotidienne des boursiers. La C.G.C. estimant, notamment, que le crédit d'heures de grève dont disposaient les syndicats était largement dépassé (le dernier vote s'est déroulé le 9 mars et portait sur un mot d'ordre de grève valable jusqu'au 16 mars) a réclamé une nouvelle consultation, que les quatre autres organisations syndicales (C.F.D.T., C.G.T., F.O., C.F.T.C.) ne semblaient pas décidées à organiser.

Rappelons que la principale revendication du personnel porte sur l'intégration dans le salaire annuel fixe d'un mois supplémentaire. Le conflit a éclaté le 27 février dernier et vient d'entrer dans sa quatrième semaine.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. −		Rep + ou Dép −		Rep + ou Dep −	
$ E.-U. ..	4,2990	4,3020	— 125	— 95	— 260	— 215	— 760	— 680
$ can. ...	3,6840	3,6880	— 140	— 95	— 260	— 205	— 670	— 590
Yen (100)	2,0695	2,0735	+ 20	+ 60	+ 50	+ 100	+ 220	+ 290
DM	2,3010	2,3045	+ 30	+ 65	+ 75	+ 120	+ 265	+ 335
Florin	2,1340	2,1380	+ 10	+ 35	+ 5	+ 40	+ 30	+ 90
F. B. (100)	14,5715	14,5850	— 5	+ 95	— 140	+ 10	— 435	— 90
F. S.	2,5455	2,5495	+ 130	+ 165	+ 275	+ 315	+ 830	+ 895
L. (1 000).	5,1150	5,1210	— 190	— 140	— 385	— 300	—1160	—1040
£	8,7470	8,7545	— 450	— 370	— 815	— 705	—2050	—1870

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	4 3/16	4 9/16	4 3/16	4 9/16	4 5/16	4 11/16	4 11/16	5 1/16
$ E.-U. ..	29 3/4	30 1/8	9 3/4	10 1/8	10 3/16	10 9/16	10 3/4	11 1/8
Florin	5 3/4	6 1/4	6 5/16	6 3/4	6 7/16	6 7/8	6 3/4	7 1/4
F. B. (100)	6 1/4	7 3/4	6 7/8	7 5/8	7 1/4	8	7 1/2	8 1/2
F. S.	0	3/8	1/16	3/8	1/16	7/16	9/16	15/16
L. (1 000).	12 3/4	15 1/4	10 5/8	11 1/2	10 3/4	11 1/2	11 1/2	12 3/16
£	12	13	12 1/4	13 1/8	12 1/8	12 7/8	12	12 11/16
Fr. franc..	6 5/8	7 1/8	7 5/16	7 13/16	7 11/16	8 3/16	9 9/16	9

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

NEW-YORK

Sensible repli

Après trois séances consécutives de hausse, les cours ont cédé un large terrain mardi à Wall Street, et l'indice Dow Jones a terminé à 850,31, en repli de 7,28 points. Sur 1 880 valeurs traitées, 894 ont reculé, 515 ont encore progressé et 471 sont restées inchangées.

Comme elles avaient pris la tête du mouvement de hausse, ce sont les valeurs pétrolières qui ont subi les plus lourdes pertes. Il est toujours question d'un déplafonnement des prix pétroliers, mais également de l'instauration d'une taxe sur les bénéfices « excessifs » des dites sociétés.

La forte hausse des profits des sociétés durant le quatrième trimestre 1978 (+ 9,7 %) est également le problème numéro un de MM. Kahn et Jordan, qui n'ont pas hésité à juger « catastrophique » une telle progression. Ces deux personnalités ont insisté sur la difficulté qu'il y aurait, avec de tels chiffres, à maintenir les revendications des syndicats ouvriers dans des limites « raisonnables ». « Les entreprises doivent donner l'exemple de la modération », a ajouté M. Jordan.

VALEURS	COURS 19 3	COURS 20 3
Alcoa	56 ...	54 3/4
A.T.T.	62 1/4	61 7/8
Boeing	63 5/8	63 1/8
Chase Manhattan Bank	31 5/8	31 3/8
Du Pont de Nemours	138	138 1/2
Eastman Kodak	62 3/8	62 3/8
Exxon	53 3/4	54 ...
Ford	43 5/8	43 5/8
General Electric	48 1/4	47 7/8
General Foods	32 3/8	32 3/8
General Motors	56	56 1/4
Goodyear	16 7/8	16 7/8
I.B.M.	310 5/8	318 1/2
I.T.T.	28 7/8	28 1/8
Kennecott	23 1/4	23 1/8
Mobil Oil	75 3/4	75 3/4
Pfizer	31 3/8	30 3/4
Schlumberger	103 1/2	102 3/4
Texaco	26 5/8	26 1/4
U.A.L. Inc.	27 ..	28 3/8
Union Carbide	38 1/2	38 1/8
U.S. Steel	24 3/8	24 1/8
Westinghouse	19 3/8	19 .
Xerox	57 7/8	57 1/2

LONDRES

Le fait saillant de la séance de mercredi est la hausse des fonds d'État en liaison avec la fermeté de la livre sterling. Sur le reste du marché, les variations de cours sont généralement peu importantes. Les pétroles sont irréguliers, tandis que les mines d'or s'effritent.

Or (ouverture) (dollars) 240 25 contre 242 10

VALEURS	CLOTURE 20 3	COURS 21 3
Beecham	683	686
British Petroleum (1)	10 32	10 29/32
Courtaulds	106	109
De Beers	430 .	422 ...
Imperial Chemical	386 ...	390 ...
Rio Tinto Zinc Cor	298 ..	300 ...
Shell	780 ..	783 ...
Vickers	183 ..	184 .
War Loan 3 1/2 %	33 ..	33 1/4
*West Driefontein	32 3/4	32 1/2
*Western Holding	26 7/16	26 ...

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.
(1) En livres.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	20 3	21 3
1 dollar (en yens)	207 20	clos

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 6 % 5/8

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

BANQUE DE L'INDOCHINE ET DE SUEZ. — Le bénéfice net de l'exercice 1978 s'est élevé à 85,28 millions de francs contre 77,17 millions de francs un an plus tôt. Les dividendes versés par la société s'élèveront à 72,64 millions de francs contre 66,05 millions de francs en 1977.

CODETEL. — Le bénéfice net de l'exercice 1978 s'est établi à 110,39 millions de francs contre 106,12 millions en 1977. Le dividende a été fixé à 12,50 F contre 11,80 F en 1977.

PRETABAIL-SICOMI. — Le bénéfice net réalisé en 1978 s'est élevé à 89,5 millions de francs contre 73,5 millions en 1977. Le dividende a été fixé à 38,20 F contre 36,10 F, et s'applique à 1 984 000 actions contre 1 767 744 actions en 1977.

PECHINEY - UGINE - KUHLMANN. — En 1978, la société mère a réalisé un bénéfice net de 120 millions de francs contre 142 millions en 1977. Le dividende global reste fixé à 7,50 F par action.

TIERS-MONDE

LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT DEMANDE L'ÉTUDE D'UN NOUVEAU MÉCANISME DE FINANCEMENT DE LEURS IMPORTATIONS

Washington *(A.F.P.)*. — Les pays en développement ont renouvelé leur demande d'abolition des mesures protectionnistes des pays industrialisés. Ils ont lancé un appel pour un accroissement de l'aide publique et des investissements privés dans le tiers-monde. Au cours d'une réunion du « Comité des 24 », qui représente ces pays au F.M.I., ils ont aussi proposé l'étude de la création d'un nouveau mécanisme de financement à long terme de leurs importations de biens d'équipement. Ce nouveau fonds pourrait être créé au sein, soit du Fonds monétaire, soit de la Banque mondiale.

Le déficit global des balances des paiements des pays en développement, qui n'atteignait que 11 milliards de dollars au début de la décennie, a représenté 31 milliards en 1978.

BANQUE

UN SYSTÈME DE GARANTIE DES DÉPOTS BANCAIRES VA ÊTRE MIS SUR PIED

Un mécanisme de garantie des dépôts, constitué par un caisse qu'alimenteraient des versements réguliers, va être mis au point par les banques, a annoncé mardi 20 mars 1979 M. Georges Hervet, président de l'Office de coordination des banques privées (O.C.B.P.).

Un projet de texte définissant les bases du système sera déposé dans un mois environ par l'Association française des banques (A.F.B.). Il est prévu que le montant des dépôts garantis serait plafonné et que les cotisations, assises sur les ressources des banques et non leur bilan, seraient dégressives en fonction de leur taille.

Jusqu'à présent, les grands établissements ont toujours été opposés à l'instauration d'un système de garantie des dépôts : étant à l'abri d'une défaillance éventuelle, ils estiment qu'ils n'ont pas à faire les frais du sauvetage des petites banques. Reste que, depuis trois ans, on a vu sombrer successivement la Banque Baud à Evian, la Banque hispano-française dans le Pays basque et la Banque Lacaze à Lourdes, et que, dans les trois cas, c'est l'ensemble des banques qui a pris en charge le remboursement des dépôts. Dans le cas présente, et sous la pression des pouvoirs publics, il s'agit d'institutionnaliser un système de garantie comme il en existe aux États-Unis et en Allemagne fédérale et comme il s'en prépare en Belgique et en Italie.

IMMIGRATION

M. JEAN-ANGE TOMI EST NOMMÉ DIRECTEUR DE L'OFFICE NATIONAL

M. Jean-Ange Tomi, directeur du travail et chargé de mission au cabinet de M. Boulin, ministre du travail et de la participation depuis avril 1978, est nommé directeur de l'Office national d'immigration, en remplacement de M. Pierre Demondion, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

[M. Jean-Ange Tomi, né le 14 janvier 1931 à Coti-Chiavari (Corse), chevalier de la Légion d'honneur, inspecteur du travail, a occupé différents postes, à ce titre, en Algérie, en Corse, à Saint-Nazaire et à Besançon où il était directeur départemental du travail.]

SÉCURITÉ SOCIALE

● *Les professions libérales jugent insupportables le relèvement des cotisations.* — L'Union nationale des associations de professions libérales vient de protester contre le relèvement des cotisations d'assurance-maladie (3 points déplafonnés). L'Union qualifie cette mesure de « fiscalisation déguisée », menace de « faire la grève des majorations » et entend former devant le Conseil d'État un recours pour excès de pouvoir.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

société nationale elf aquitaine (s.n.e.a)

Comptes de l'exercice 1978

Le conseil d'administration de la S.N.E.A., réuni le 14 mars 1979, a arrêté les comptes de la société pour l'exercice 1978.

Au niveau du groupe Elf Aquitaine, cet exercice présente les principales caractéristiques suivantes :

— La production du gaz a subi une forte augmentation (15,1 milliards de mètres cubes contre 11,6 en 1977) à laquelle le groupe devra l'essentiel de la progression de sa marge brute d'autofinancement ;

— La production de pétrole brut est demeurée stable (17,2 millions de tonnes contre 17,1 millions de tonnes en 1977), tandis que les tonnages commercialisés passaient de 35,1 à 39,5 millions de tonnes ;

— Les sociétés de raffinage ont traité, en 1978, des quantités de brut sensiblement égales à celles traitées en 1977, soit 32,1 millions de tonnes contre 32,4 ;

La situation financière de ces sociétés connaît une très nette amélioration, principalement au dernier trimestre, mais les comptes doivent traduire les pertes comptables sur stocks dues à la baisse de valeur du dollar ;

— L'effort de recherche pétrolière a connu un niveau en forte augmentation : les sommes qui lui sont consacrées auront dépassé 2 milliards de francs contre 1,5 en 1977. Les nouvelles réserves mises en évidence se situent entre 100 et 200 millions de tonnes équivalent pétrole, l'essentiel n'étant toutefois valorisable que vers la fin des années 80.

Les résultats consolidés du groupe seront arrêtés par le prochain conseil et présentés à l'assemblée générale ordinaire qui sera convoquée pour le 14 juin 1979.

Les comptes de la maison-mère, la Société nationale Elf Aquitaine, font apparaître une forte augmentation du résultat du compte d'exploitation arrêté à 3 294 MF (contre 2 672 MF en 1977) du fait de la progression des dividendes reçus des filiales (1 982 MF contre 1 396 MF).

Cependant, cette amélioration ne peut être constatée au niveau du bénéfice net, arrêté à 906 millions de francs, montant équivalant à celui de l'exercice précédent, abstraction faite de la plus-value exceptionnelle de 328 millions de francs réalisée en 1977.

Les provisions constituées au compte de profits et pertes tiennent compte :

— De la dépréciation des travaux d'exploration demeurés improductifs ; les dotations à ce titre sont en augmentation d'un exercice sur l'autre en raison de l'augmentation du budget d'exploration ;

— Des pertes comptables enregistrées par les filiales de raffinage et de distribution en 1978 ;

— De la dépréciation des intérêts de la société dans certaines de ses filiales de production pétrolières et minières ;

Les variations de parités monétaires se traduisent pour la société par une perte de 207 millions de francs en raison, notamment, d'une dépréciation des créances en dollars détenues par la S.N.E.A.

Le bilan simplifié de la S.N.E.A., présenté ci-dessous, a été établi après réévaluation des immobilisations, rendue obligatoire par la réglementation en vigueur.

Cette opération, qui est sans influence sur le bénéfice de l'exercice, a été conduite, notamment en ce qui concerne la réévaluation des titres de participation, actif essentiel de la maison-mère, de manière à limiter les distorsions qui pourraient apparaître entre les comptes de la S.N.E.A. et les comptes consolidés du groupe. De ce fait, l'augmentation des fonds propres qui en résulte ne s'élève qu'à 1,3 milliard de francs.

Au cours de l'exercice 1978, la société a décidé une augmentation du capital par incorporation d'une partie des primes d'apport inscrites à son bilan, permettant la distribution d'une action gratuite pour cinq actions anciennes avec jouissance du 1er janvier 1978.

Le conseil a décidé de proposer à l'assemblée générale ordinaire de fixer le dividende à 18 F par action, soit un revenu global par action de 27 F. Le montant global du bénéfice distribué s'élèvera ainsi à 328 millions de francs contre 284 millions de francs au titre de 1977.

BILAN RÉSUMÉ DE LA SOCIÉTÉ AU 31-12-1978
(avant affectation, en milliards de francs)

ACTIF	1978 (après réévaluation)	1977
— Immobilisations nettes (y compris frais d'établissement et en cours).	0,5	0,2
— Autres valeurs immobilisées	15,9	13,9
— Stocks, réalisable, disponible	3,6	3,1
TOTAL	20,0	17,2

PASSIF	1978 (après réévaluation)	1977
— Situation nette après provisions réglementées	11,4	9,1
dont écart de réévaluation 1,3		—
— Provisions pour pertes et charges..	3,6	3,0
— Dettes à long et moyen terme	2,6	2,3
— Dettes à court terme	1,5	1,6
— Résultats	0,9	1,2
TOTAL	20,0	17,2

PRÉTABAIL - SICOMI

Le conseil d'administration de Pretabail-Sicomi s'est réuni le 16 mars pour arrêter les comptes de l'exercice 1978 qui seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire convoquée pour le 30 mai.

Au cours de l'exercice, Pretabail-Sicomi a réalisé 66,4 millions d'engagements nouveaux. Les principaux postes comptables ont évolué favorablement, notamment le bénéfice net (89,5 millions), en progression de 22 % par rapport à celui de l'exercice précédent (73,5 millions) :

	(Millions de F h.t.) au 31-12-77	au 31-12-78	Variations en %
Immobilisations brutes (1)	1 287,5	1 349	+ 4,8
Immobilisations nettes (1)	1 092,4	1 106,7	+ 1,3
Chiffre d'affaires H.T.	187,6	205	+ 9,3
Bénéfice net	73,5	89,5	+ 21,8
Marge brute d'autofinancement (2)	116	140	+ 20,7
Dividende global	63,8	75,8	+ 18,8
Nombre d'actions	1 767 744	1 984 000	+ 12,2
	(En francs par action)		
Bénéfice net	41,6	45,1	+ 8,4
Dividende	36,1	38,2	+ 5,8

(1) Y compris les immobilisations détenues par l'intermédiaire de S.C.I.
(2) Toute variation de provisions et éléments exceptionnels exclus.

Le conseil proposera à l'assemblée la distribution d'un dividende de 38,20 F par action contre 36,10 F pour l'exercice 1977, s'appliquant à 1 984 000 actions contre 1 767 744 pour 1977. Cette distribution correspondra à 85,3 % du résultat fiscal distribuable de l'exercice.

Toutes les actions jouissant des mêmes droits depuis le 1er janvier 1978, quelle que soit leur origine, les anciens actionnaires de Batiball-Sicomi percevront, pour la première fois le dividende Pretabail-Sicomi.

IMMOBANQUE

Le Conseil d'administration, réuni le 16 mars 199, sous la présidence de M. Gérard Billaud, a examiné et arrêté les comptes de l'exercice 1978.

Au cours de cet exercice, les engagements bruts H.T. sont passés de 783 000 000 F à 869 000 000 F répartis en 154 opérations dont 19 réalisées en 1979.

Les recettes locatives H.T. ont progressé de 113 000 000 F à 128 000 000 F (+ 13,27 %) à la suite, notamment, de l'acquisition ou de l'achèvement au cours de l'exercice de 16 immeubles qui ont porté le patrimoine en exploitation à 148 (139 faisant l'objet de crédit-bail et 9 exploités sous forme de location simple).

Après dotation aux comptes d'amortissements et de provisions pour un montant de 42 700 000 F dont 3 000 000 F excédant les amortissements financiers, le bénéfice d'exploitation est de 27 900 000 F contre 18 300 000 F pour l'exercice 1977. Le résultat de l'exercice se solde par un profit de 28 650 368,58 F contre 19 513 774,04 F pour 1977, après enregistrement, notamment, d'une reprise de provision pour risques divers de 1 500 000 F et d'une plus-value de 697 000 F sur la cession d'un immeuble en crédit-bail ayant fait l'objet d'une levée d'option d'achat anticipée.

La distribution de 85,14 % du bénéfice de l'exercice permettra de proposer la mise en paiement d'un dividende de 23 F contre 20,50 F pour l'exercice 1977. Il est à noter que le capital rémunéré est en augmentation de plus de 35 % en raison de la conversion, au cours de 1978, de 60 % de l'emprunt obligataire convertible de juin 1974.

Le Conseil a convoqué l'Assemblée générale ordinaire pour le 18 mai 1979, à 9 h. 30. A l'issue de cette assemblée, se tiendra une assemblée générale extraordinaire qui statuera sur la modification de la répartition des bénéfices provenant des plus-values constatées à l'occasion de cessions anticipées d'immeubles faisant l'objet de contrats de crédit-bail, ainsi qu'une récente décision du ministère du budget en laisse la possibilité.

BANQUE TRANSATLANTIQUE

Dans sa séance du 19 mars 1979, le conseil d'administration de la Banque Transatlantique, réuni sous la présidence de M. Philippe Aymard, a arrêté les comptes de l'exercice 1978. Le total du bilan au 31 décembre 1978, dont la présentation a été modifiée en application des nouvelles directives de la Commission de contrôle des banques, se totalise à 1 329 528 564,53 francs contre 1 071 698 081,66 francs au 31 décembre 1977.

Le conseil d'administration a approuvé la réévaluation des immobilisations amortissables et non amortissables qui fait apparaître un écart de réévaluation global de 33 801 956,65 francs dont 32 970 818,03 francs ont été portés à la réserve réglementée et 831 138,62 francs affectés à la provision réglementée.

Le bénéfice net s'élève à 6 790 430,24 francs contre 6 736 207,29 francs pour l'exercice précédent.

Il a été décidé de proposer à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 21 mai prochain de distribuer un dividende de 7 francs par action de 50 francs (l'impôt déjà versé au Trésor étant de 3,50 francs), égal à celui de l'année dernière.

COMPAGNIE FINANCIÈRE LESIEUR

Diverses informations récemment parues ont fait état de résultats consolidés du groupe pour 1978 équivalents, voire supérieurs, à ceux enregistrés en 1977.

Les comptes de l'exercice 1978 n'étant pas encore arrêtés, la société, afin d'éviter tout malentendu, tient à préciser que, si le résultat d'exploitation consolidé est effectivement attendu en forte augmentation, le résultat net correspondant devrait être en retrait par rapport à celui de l'exercice précédent (102 millions de francs).

En effet, ces résultats devront prendre en compte l'incidence de la reprise, par la principale filiale du groupe, de l'impôt sur les bénéfices (environ 64 millions de francs) et de la participation des salariés.

Les résultats du groupe seront rendus publics à l'issue de la réunion du conseil d'administration du 19 avril prochain.

BURROUGHS

Le dividende trimestriel vient d'être relevé de 0,40 à 0,50 dollar. En vingt quatre mois, ce dividende trimestriel est ainsi passé de 0,17 à 0,50 dollar (et non respectivement : 40, 50, 17 et 50 dollars, comme indiqué par erreur dans notre daté 16 mars).

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Un inspecteur de police est arrêté après un hold-up

Le commissaire Broussard dément que l'inculpé ait été le complice de Jacques Mesrine

Dans un article de l'hebdomadaire *Minute* publié ce mercredi 21 mars, un journaliste, M. Jacques Tillier, affirme qu'un ancien inspecteur de la brigade de recherches et d'intervention (B.R.I.), M. Jean-Bernard Vincent, est le complice de Jacques Mesrine et qu'il aurait fourni des renseignements permettant au célèbre malfaiteur d'échapper à la police depuis son évasion de la prison de la Santé, le 8 mai 1978.

Le commissaire principal Robert Broussard, qui dirige la B.R.I., indique dans une mise au point que l'inspecteur Vincent a quitté cette brigade au début du mois d'août 1978, après son mois de congé en juillet. « *Depuis le mois de juin*, indique M. Broussard, *il n'a donc participé à aucune enquête de ce service et il n'a donc pu renseigner Mesrine.* » L'inspecteur Vincent n'a donc pu être informé de renseignements concernant Mesrine que pendant deux mois, c'est-à-dire du 8 mai — date de l'évasion — à la fin juin.

A cette époque, la B.R.I. ne disposait d'aucune piste, puisque les premiers « tuyaux » sérieux ne sont parvenus aux policiers qu'en septembre ou octobre.

Le commissaire Broussard précise, d'autre part, dans sa mise au point que l'inspecteur, qui avait été muté en août 1978 au commissariat de la Goutte-d'Or — « *parce qu'il était considéré comme suspect par ses collègues* » en raison d'un manquement à une certaine obligation de réserve de par ses relations mondaines — était impliqué dans un hold-up commis contre un négociant de Rungis transportant une somme de 20 000 francs le 16 mars 1976.

« *Il y a deux semaines environ, au début de mars 1979*, indique le commissaire, *une information confidentielle est parvenue à la direction de la police judiciaire, selon laquelle ce hold-up avait été commis par un repris de justice nommé Jean-Claude Cano, et un ancien inspecteur de la brigade anti-gang, nommé Vincent.*

» *Le directeur de la P.J. a aussitôt fait ouvrir une information judiciaire par le parquet de Créteil et a confié la commission rogatoire à la douzième brigade territoriale.* »

L'inspecteur Vincent et Jean-Claude Cano ont été inculpés, vendredi 16 mars, et écroués. Cependant, les présomptions pesant sur l'ancien policier de la B.R.I. semblent minces, sa victime ne l'ayant pas reconnu. Quant à Jean-Claude Cano, dont *Minute* affirme qu'il « *serait l'un des lieutenants de Mesrine* », il serait poursuivi uniquement pour détention d'arme.

M. Jean-Bernard Vincent était, à l'époque des faits qui lui sont reproché, affecté à la deuxième brigade territoriale. Il n'est resté qu'un peu plus d'un an à la B.R.I. « *Il avait été exclu par ses collègues*, dti le commissaire Broussard *et depuis sa mutation au comissariat de la Goutte d'Or, il n'a jamais reparu quai des Orfèvres.* »

AGNÈS BÉOTHY A CESSÉ SA GRÈVE DE LA FAIM

Après soixante et un jours de grève de la faim pour protester contre les conditions des détenues maintenues à l'isolement, Agnès Béothy, détenue à la maison centrale de Rennes (1), a commencé de se réalimenter, mardi 20 mars. Elle a envoyé un message pour expliquer sa décision à « *tous ceux qui ont lutté, à celles qui ont jeûné* » avec elle. Mmes Michèle Vian et Claude Lefèvre font, depuis le 8 mars dernier, une grève de la faim de « *solidarité et de relais* » dans le local des *Temps modernes*, rue de Condé à Paris 6e.

« *Grâce à vous tous*, écrit Agnès Béothy, *Claudine Baptiste (2) verra bientôt son mari.* » Claudine Baptiste, qui faisait également la grève de la faim à Rennes depuis le début du mois de février, s'associant aux revendications d'Agnès Béothy (*le Monde* du 27 février), a transportée à l'hôpital des prisons de Fresnes après trente-quatre jours de grève. Elle pourrait, à la faveur de ce transfert, estime Agnès Béothy, revoir son mari, détenu à Poissy. « *La situation de Claudine*, ajoute-t-elle, *est une victoire et, grâce à vous, l'isolement carcéral est mieux connu de l'opinion, grâce à vous, d'autres prendront le relais.* » Le syndicat de la magistrature (S.M.) et le comité d'action des prisonniers (C.A.P.), qui soutenaient également l'action d'Agnès Béothy, avaient fait savoir qu'ils s'interrogeaient, — au vu des textes de 1972 et 1975 relatifs à l'isolement, — sur la légalité du maintien à l'isolement des détenues pour des durées indéterminées — Agnès Béothy y était depuis juin 1977, Claudine Baptiste depuis octobre 1976 — sur simple volonté de la direction de l'établissement, sans en référer à la commission de l'application des peines. Celle-ci doit, légalement, être consultée tous les trois mois.

(1) Agnès Béothy a été condamnée en février 1976 à treize années de réclusion criminelle pour le meurtre, en 1972, de Jean-Louis Guigues.

(2) Claudine Baptiste a été condamnée en 1975 à quinze années de réclusion criminelle pour tentative d'attaque à main armée.

● *Le gouvernement du Botswana* rencontre des difficultés croissantes dans la prise en charge des quelque dix-huit mille Noirs rhodésiens réfugiés sur son territoire, a déclaré, mardi 20 mars, à Gaborones, un porte-parole officiel. Il a précisé que, actuellement, cent réfugiés pénétraient chaque jour au Botswana. — *(A.F.P.)*

En Chine

M. DENG XIAOPING VEUT LIMITER LES CONTACTS ENTRE CHINOIS ET ÉTRANGERS

Pékin *(A.F.P.)*. — M. Deng Xiaoping a donné un sérieux coup de frein à la libéralisation enregistrée ces derniers mois en Chine dans un discours où il a demandé l'arrestation des Chinois « vendant » des secrets d'Etat aux étrangers, a-t-on appris de bonne source chinoise.

Ce discours, prononcé vendredi 16 mars à l'occasion d'un meeting pour le retour « victorieux » du Vietnam des combattants chinois, a déjà eu un premier effet notable sur les rapports entre les Chinois et les étrangers.

Ainsi, samedi, les Chinois qui dansaient au Club international en compagnie des étrangers ont été priés de quitter la salle du bal par les autorités. Un responsable a indiqué que le Club international était réservé aux « *amis étrangers* » et que les Chinois étaient priés de ne plus y participer.

D'autre part, pour la première fois de mémoire de correspondants occidentaux à Pékin depuis la révolution culturelle, un journaliste reconduisant après dîner un invité chinois a été longuement suivi par des voitures de la police de sécurité à travers Pékin.

LES FÉMINISTES OCCIDENTALES SE MOBILISENT

Le voyage en Iran

Les grands soirs exaltants d'hier ou d'avant-hier n'avaient, hélas ! trop souvent de héros que barbus, virils et triomphants. Image jaunie, écornée, déchirée de révolutions mâles, postérisée, aux traits du « Che » de Berkeley, aux murs gris du boul'Mich'. L'autre moitié du ciel avait suivi, on l'avait même montrée « au temps de la lutte », fusils brandis aux côtés de ses hommes, dans les djebels et les sierras. Simple intermède : victoire acquise, les « sœurs héroïques » sont rentrées à la maison. Le pouvoir est chose d'hommes : adieu les djemilas. Mme veuve Mao crut bon de s'accrocher : mal lui en prit...

Vint l'Iran, tout fut bouleversé. Le vieux libérateur à barbe grise prit-il pour acte d'éternelle allégeance le retour dans les rues de milliers de voiles noirs ? Fâcheuse méprise : ce n'était que défi au souverain honni. Quand l'ayatollah voulut faire du tchador, symbole d'insoumission, une règle de bonne conduite islamique, la révolte gronda.

Et de vibrer aussitôt le cœur des féministes. L'histoire, cette fois, cessait de bégayer, les Iraniennes tenaient haut le flambeau. Les M.L.F., des deux côtés de l'Atlantique, ont trouvé leur tiers monde, frémissent déjà d'exaltation. Voyage à Téhéran de rigueur, avec message de solidarité et comité de soutien pour une révolution « de visu » aux côtés des sœurs en lutte. Et pointe déjà cette vieille langue de bois qu'on croyait révolue, mise à mal par les désillusions de temps de lendemains qui auraient dû chanter : « Quand les femmes iraniennes font sauter leurs chaines, ce sont les femmes du monde entier qui avancent avec elles... », *clament ces Parisiennes, retour de Téhéran, où* « la lutte s'amplifie », « victorieuse », « invincible »...

Mme Kate Millett, figure de proue du féminisme américain, fut des premières à se rendre sur place. A bon droit : elle, au moins, luttait ouvertement dans son pays depuis plusieurs années contre le régime du chah. Et elle n'a fait que répondre à une invitation d'Iraniennes qui lui demandaient de venir célébrer avec elles .. et pour la première fois en Iran .. la Journée internationale des femmes, le 8 mars. Expulsée sans la moindre explication, elle dira jeudi soir à la Mutualité, à Paris, l'espérance que soulève la révolte des femmes dans l'empire de Darius. « La première fois, *assure-t-elle*, que partie prenante d'une révolution, on refuse de se taire et de disparaître quand on prétend nous y containdre. »

Mais aussi .. et surtout — voit-elle sourdre en Iran l'aube d'un réveil : celui de ces millions de femmes que l'Islam, lu et corrigé par les hommes, a assujetties et réduites au silence du gourbi. « Rien n'empêche un pays de culture islamique de respecter les droits des femmes, *affirme Mme Millett*, mais ces droits, à coup sûr, seraient bafoués par l'instauration d'une république islamique telle que l'entend Khomeiny. » *Voilà, selon elle, la véritable portée de la révolte des Iraniennes.*

Le mouvement des femmes iraniennes, explique encore la féministe américaine, « est entré dans une phase d'organisation ». *Il a besoin de se structurer, de trouver locaux et matériel. Il a aussi besoin* « d'un soutien international important pour se protéger d'une répression sans cesse menaçante et se prémunir d'un isolement qui lui serait fatal ».

Est-ce le sens qu'ont voulu donner à leur voyage ces autres femems qui, avec Mme Claude Servan-Schreiber, directrice de F. Magazine, *sont allées à leur tour voir l'Iran de plus près ? Certaines Iraniennes n'ont pas caché leur réticence devant une initiative à leurs yeux un peu trop « orchestrée » : il est parfois si difficile de démêler les meilleurs sentiments des petits « coups de pub »...*

DOMINIQUE POUCHIN.

Les obsèques de Jean Monnet

A la veille incertaine du printemps, la belle église gothique de Montfort-l'Amaury a accueilli, mardi après-midi, la famille et les amis de Jean Monnet, ainsi qu'un grand nombre de personnalités et d'habitants du village, venus lui rendre un dernier hommage.

Obsèques d'une grande simplicité et d'une grande ferveur, qui ne tranchaient sur d'autres que par le nombre des assistants et la qualité de ceux qui peuplaient le haut de la nef. On reconnaissait là MM. Giscard d'Estaing, Helmut Schmidt, Gaston Thorn, président du conseil luxembourgeois, Van Agt, premier ministre hollandais, Emilio Colombo, président de l'Assemblée parlementaire européenne, Forlani, ministre des affaires étrangères italien, Jean François-Poncet, Alain Poher, Sir Roy Jenkins, président de la Commission des Communautés européennes, ainsi que MM. Cheysson et Ortoli, Sir Christopher Soames, René Pleven, Pierre Pflimlin, Claudius Petit, Paul Delouvrier, Pierre Uri, Gaston Palewski, Jean Marin. Du côté américain figuraient MM. George Ball, John McCloy, McBundy.

S'adressant à ce parterre, le célébrant devait dire : « *Votre présence ici manifeste l'extraordinaire rayonnement de la personne de Jean Monnet et de son œuvre.* »

Le Père Moïse, proche du défunt, devait déclarer, de son côté : « *Lucides et généreuses furent les initiatives de notre ami. Plus belle, leur source : son cœur. Il avait le don de se rendre proche de ceux qu'il côtoyait.* »

C'est au cimetière de Bazoches que la famille et les amis conduisirent la dépouille de Jean Monnet. Etienne Hirsch, l'un de ses plus anciens collaborateurs, prononça quelques mots, tout près de cette maison qui abrita les méditations du « pères de l'Europe » et ses dernières années.

● *Un engin explosif de faible puissance* a été lancé, mardi 20 mars, vers 0 h. 30, contre la façade d'une maison située sur la place de l'Eglise de Montfort-l'Amaury (Yvelines) où ont été célébrées, ce même mardi, les obsèques de Jean Monnet. L'attentat n'a pas été revendiqué. Il n'a fait aucune victime ; seules quelques vitres ont volé en éclats.

● *Alors qu'ils rentraient des obsèques de Jean Monnet* le premier ministre luxembourgeois, M. Gaston Thorn et l'ambassadeur du Grand-Duché à Paris ont été victimes d'un accident de la route non loin de Satory, à proximité de Versailles. La 604 Peugeot dans laquelle ils avaient pris place a été heurtée par un poids-lourd qui roulait dans la même direction sur la file droite et qui s'est brutalement déporté. Le chauffeur du véhicule a été légèrement blessé à un bras. M. Thorn ainsi que l'ambassadeur n'ont eu que quelques contusions.

Le droit de grève doit être exercé avec discernement

déclare M. Charles Chevrier, directeur général d'E.D.F.

M. Charles Chevrier, nouveau directeur général d'E.D.F., a condamné avec fermeté le 20 mars, devant la presse, les récents arrêts de travail qui ont entraîné des délestages.

« *La grève est un droit imprescriptible*, a-t-il dit, *mais il convient de l'exercer avec discernement, l'électricité étant devenue un élément aussi important que l'eau ou l'air à la vie du pays.*

» *Il n'est pas question de lever les sanctions après les pressions intolérables à l'égard du personnel d'encadrement, tendance qui se manifeste de plus en plus, alors qu'il s'agit de salariés exécutant les ordres de la direction.* »

Les vingt-huit agents blâmés feront l'objet d'un examen, selon les procédures normales, par la commission nationale de discipline, après l'avis d'un comité juridique. Le blâme, a rappelé M. Chevrier, n'entraîne pas de sanction financière. Il figure au dossier... ce qui peut ne pas favoriser l'avancement ultérieur de l'intéressé.

Tout en rendant hommage aux efforts réalisés par les électriciens pour rétablir le courant dans la période des grands froids, M. Chevrier estime que les agents de l'E.D.F. peuvent être considérés comme favorisés, à l'heure actuelle, par les garanties d'emploi que leur apporte leur statut. « *Je ne suis pas intervenu plus tôt*, a-t-il encore dit, *pour ne pas verser de l'huile sur le feu. Je suis un homme de dialogue.* »

Enfin, M. Chevrier a fait état des protestations que lui avaient adressées les industriels et d'autres usagers après les coupures.

D'autre part, une première réunion relative aux salaires de 1979, inchangés depuis le 1er janvier, devait avoir lieu ce 21 mars.

La C.G.T. décide un arrêt de travail le 23 mars

La fédération E.D.F.-G.D.F. de la C.G.T. a appelé à un arrêt de travail de vingt-quatre heures le 23 mars dans les centrales thermiques du Nord et de l'Est et dans les installations hydroélectriques du Rhin et de la Loire. La production sera maintenue au minimum technique. Dans l'ensemble des autres unités de production, une baisse de charge de 30 % est prévue entre 9 h. 30 et 10 h. 30. Des coupures de courant sont donc prévisibles sur l'ensemble du territoire.

Cette grève qui appuiera la marche sur Paris des sidérurgistes fait suite à l'action de la semaine passée. La C.G.T. a justifié le 20 mars les nombreuses coupures de courant par le blocage de la direction sur toutes les questions revendicatives : convention salariale et incorporation dans les salaires de la gratification de fin d'année ; classifications, dégradation du service public.

La C.G.T. a réaffirmé son opposition à la proposition de la C.F.D.T. de poursuivre le mouvement par des baisses de charge quotidienne. « *Il ne faut pas conduire les travailleurs à une impasse* », dit-on à la C.G.T.

M. NORBERT SÉGARD : il n'est pas normal qu'on s'amuse avec la grève comme on le fait.

M. Norbert Ségard, secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications, a sévèrement dénoncé le 20 mars, au cours d'une interview à Radio-Monte-Carlo, les grèves des postes qui « *remettent en cause le service public* ».

« *Il n'est pas normal*, a-t-il dit, *que dans le cadre d'un service public, on s'amuse avec la grève comme on le fait. Je dénonce sévèrement ceux qui, sans avoir conscience de leurs responsabilités, perturbent la vie du pays, mettent les entreprises en difficulté, créent un certain chômage.* »

Le ministre critique « *surtout le fait que la notion de monopole qui couvre des droits et des devoirs, soit remise en cause si souvent par les Français eux-mêmes* ». « *En effet*, a-t-il précisé, *ce que j'entrevois de grave à l'horizon, c'est que des Français s'organisent en société par-delà le monopole.* »

La C.G.T. et la C.F.D.T. ont, on le sait, organisé une série de grèves tournantes qui, à partir du 20 mars et jusqu'au 30, devraient affecter successivement les différents services des P.T.T. F.O. ne participe pas à cette action et s'en est désolidarisé. Les arrêts de travail ont commencé le 20 mars chez les ambulants et ont affecté, selon le ministère, 9 % des effectifs.

En Italie

DEUX ATTENTATS A CUNEO ET A PADOUE

Rome (A.F.P.). — Un industriel italien et un président d'université ont été grièvement blessés, mercredi 21 mars, dans la matinée, à Cuneo et à Padoue, dans deux attentats.

A Cuneo (Piémont), M. Attilio Dutto, quarante-neuf ans, a été blessé aux jambes lors de l'explosion de sa voiture, qui s'est produite au moment de la mise en route du moteur. L'industriel a été projeté à une vingtaine de mètres par la déflagration.

A Padoue, M. Oddone Longo, président de la faculté des lettres de cette ville, a été agressé et blessé par trois jeunes gens armés qui l'attendaient à la sortie de son domicile.

Aucun des deux attentats n'a été revendiqué.

Le numéro du « Monde » daté 21 mars 1979 a été tiré à 624 392 exemplaires.

A B C D E F G

